

Analyse des Besoins Sociaux

Rouen Portrait social



Mars 2023



Avant-propos _____ p.4

Prise en main du document _____ p.6

Méthodologie _____ p.7

Présentation du territoire d'étude _____ p.8

CONTEXTE GÉNÉRAL

Le peuplement _____ p.12

Le logement _____ p.29

Les niveaux de vie _____ p.41

Les ressources du territoire _____ p.48

LES FAMILLES

Les familles avec enfant(s) _____ p.51

LES ENFANTS

Les mineurs _____ p.60

La petite enfance _____ p.69

L'enfance _____ p.73

L'adolescence _____ p.74

LES JEUNES

Les jeunes adultes _____ p.79

Les jeunes actifs _____ p.83

Les jeunes fragiles _____ p.90

LES MÉNAGES SANS ENFANT

Les ménages sans enfant	p.95
Les personnes vivant seules	p.97
Les couples sans enfant	p.100

LES SENIORS

Les 60 ans et plus	p.103
Les 55-64 ans	p.115
Les aînés de 75 ans et plus	p.117

LES POPULATIONS FRAGILES

Les populations selon les ressources financières	p.124
Les populations selon l'accès à la santé	p.146
Les personnes en situation de handicap	p.153

LES ACTEURS ÉCONOMIQUES

Les actifs résidents	p.157
Les personnes en emploi sur le territoire	p.171
Les établissements	p.178

Bibliographie	p.182
----------------------	-------

Lexique	p.183
----------------	-------



Le diagnostic qui suit a été construit sur une démarche de capitalisation de connaissances autour des enjeux sociaux de votre territoire. Il l'a été aussi en s'appuyant sur l'expertise que le Compas a construite depuis plus de 20 années de réalisation d'Analyses de Besoins Sociaux et 25 années d'expériences dans le développement d'observatoires sociaux locaux.

L'analyse des besoins sociaux (ABS), au-delà d'une obligation légale pour les CCAS, est avant tout une opportunité pour l'ensemble des acteurs de la réponse sociale de votre commune. Le diagnostic a été construit dans cet esprit. Il vise avant tout à poser les enjeux sociaux de votre territoire (quartiers, communes, intercommunalité) dans leur diversité.

En effet, l'ABS ne doit pas être seulement un outil au service du CCAS, mais également permettre d'impliquer tous les acteurs qui interviennent auprès des ménages ayant besoin d'une forme de solidarité. Il peut tout autant s'agir de la recherche d'un mode de garde pour ses enfants que d'une intervention dans le cadre d'un besoin lié à un handicap ou à une difficulté financière.

Dès lors, le diagnostic doit permettre d'interroger les besoins sociaux dans toute leur diversité. Il doit pouvoir être diffusé à tous les acteurs concernés par la réponse sociale. Il est à la fois au service du CCAS ou CIAS pour la construction de sa réponse aux enjeux sociaux de son territoire et à la fois au service des partenaires locaux de l'action sociale communale (autres collectivités locales, institutions, associations, services de la ville et de l'EPCI). Il doit aussi pouvoir être utilisé tant par les élus, les membres du Conseil d'Administration du CCAS ou du CIAS que par les professionnels ou bénévoles associatifs (et donc habitants du territoire).

Ce diagnostic intègre une dimension prospective qui est nécessaire dans le cadre de l'élaboration d'une analyse des besoins sociaux permettant la construction d'une réponse sur plusieurs années.

Pour ce faire, au-delà d'une projection démographique, nous avons fait le choix d'intégrer une analyse sur les fragilités révélées par la crise sanitaire de la COVID et les risques sociaux pour les années à venir. Cette crise va amplifier pour certains publics les besoins de solidarités de proximité (face à l'accès aux droits, la fracture numérique, l'isolement des personnes âgées, la fragilité des familles et des enfants, l'accès à l'éducation, ...). Dans ces différents enjeux, le diagnostic pose les constats, les analyse pour votre territoire et interroge les politiques publiques à mettre en œuvre.

Le document est construit à partir d'une entrée « public ». Celle-ci permet une démarche plus facilement opérationnelle pour les services d'un CCAS ou d'un CIAS. Les tableaux de bord proposés, les cartes, tableaux, graphiques, commentaires et analyses peuvent être réutilisés dans différents temps de réflexion en dehors même de l'ABS. Chacun des chapitres peut être isolé et diffusé comme un document indépendant. Mais l'atout de ce travail est de mettre en évidence la diversité des besoins sociaux de votre territoire et la nécessité d'une prise en charge globale de celle-ci.

Le décret de juin 2016 définit l'ABS ainsi : « L'analyse des besoins sociaux consiste en un diagnostic sociodémographique à partir des données d'observation sociale du territoire ». Cependant, celui-ci n'est que la première étape permettant de faire évoluer les réponses apportées aux personnes fragilisées, notamment dans ces périodes de crises (économiques, sanitaires, sociales, ...). Pour cela le décret de juin 2016 prévoit la possibilité de mettre en œuvre des entrées thématiques à la suite du diagnostic. Le cœur de l'ABS se situe dans ces analyses thématiques où tous les acteurs concernés peuvent se retrouver pour construire ensemble les réponses sociales locales de demain.

Dès lors, si l'Analyse des Besoins Sociaux est une obligation pour les CCAS elle doit être avant tout une véritable opportunité.

Une opportunité tout d'abord pour la population de la commune et notamment celle qui peut « se faire oublier » ou être « invisible ». Une part importante de la population ne fait que très peu de demandes, voire souvent ne recourt pas aux droits auxquels elle pourrait prétendre.

A cette réalité du non recours ou du sous usage des politiques publiques vient s'ajouter l'isolement. L'ABS doit permettre de rendre visible une réalité cachée. Cachée par les personnes concernées elles-mêmes, mais aussi « cachée » dans nos discours ou actions de communication. En effet, il est toujours plus difficile de communiquer sur les enjeux sociaux que sur d'autres sujets.

Une opportunité ensuite pour permettre de partager une connaissance des questions sociales avec des non spécialistes. Une ABS réussie est une ABS qui sort de la seule sphère du social pour interagir avec d'autres politiques publiques telles que l'urbanisme, la politique éducative de la commune, la mobilité, l'économie ou encore la politique de la ville si elle existe. Il faut donc qu'au sein des services de la ville ou de l'intercommunalité il y ait aussi une implication dans la démarche d'ABS.



Une opportunité enfin pour construire un partenariat renforcé dans l'analyse et par conséquent dans l'action. Une ABS passe obligatoirement par une implication des partenaires (associatifs, institutionnels, autres services ou acteurs du territoire, personnes qualifiées, ...). Celle-ci devra se faire à la fois dans l'analyse (partage des données et observations respectives) et à la fois dans la restitution (ce travail doit aussi être accessible à tous les acteurs impliqués).

En effet, le CCAS ne pourra pas porter seul les réponses aux enjeux qui ressortent de l'ABS. L'implication des partenaires est une nécessité pour construire des réponses ambitieuses. Ce partenariat doit se concevoir tant avec les partenaires externes qu'avec les services de la commune ou de l'EPCI.

Les habitants sont aussi les partenaires de la démarche. Ils peuvent l'être au travers de l'implication des associations, mais aussi à partir de la participation d'instances de démocratie participative aux temps de travail ou encore par des entretiens et enquêtes ciblées.

L'ABS est donc une démarche généreuse. Le diagnostic est le pilier de celle-ci mais ne peut pas être une finalité. Il est l'outil nécessaire afin de permettre une ABS construite sur des bases solides. Il est là à la fois pour faire apparaître les fragilités souvent peu visibles (ou peu regardées), faciliter le dialogue avec les non spécialistes et faciliter la construction d'un projet social de moyen et long terme (avec la définition de priorités) qu'il soit ambitieux.

Ce diagnostic doit être le point de départ d'une action sociale partenariale basée sur un socle de connaissances fiable et solide.





Prise en main du document

Le document se compose en plusieurs chapitres. Chaque chapitre contient plusieurs publics et chaque public amène à plusieurs questionnements. Ces questionnements sont composés de plusieurs indicateurs.

La barre latérale gauche accompagnée de son icône rappelle le public présenté. La barre latérale droite montre le chapitre du document dans lequel vous êtes. Les titres en haut sont liés aux questionnements et aux indicateurs, ces derniers pouvant être accompagnés d'indicateurs détaillés comme des cartes ou des tableaux.

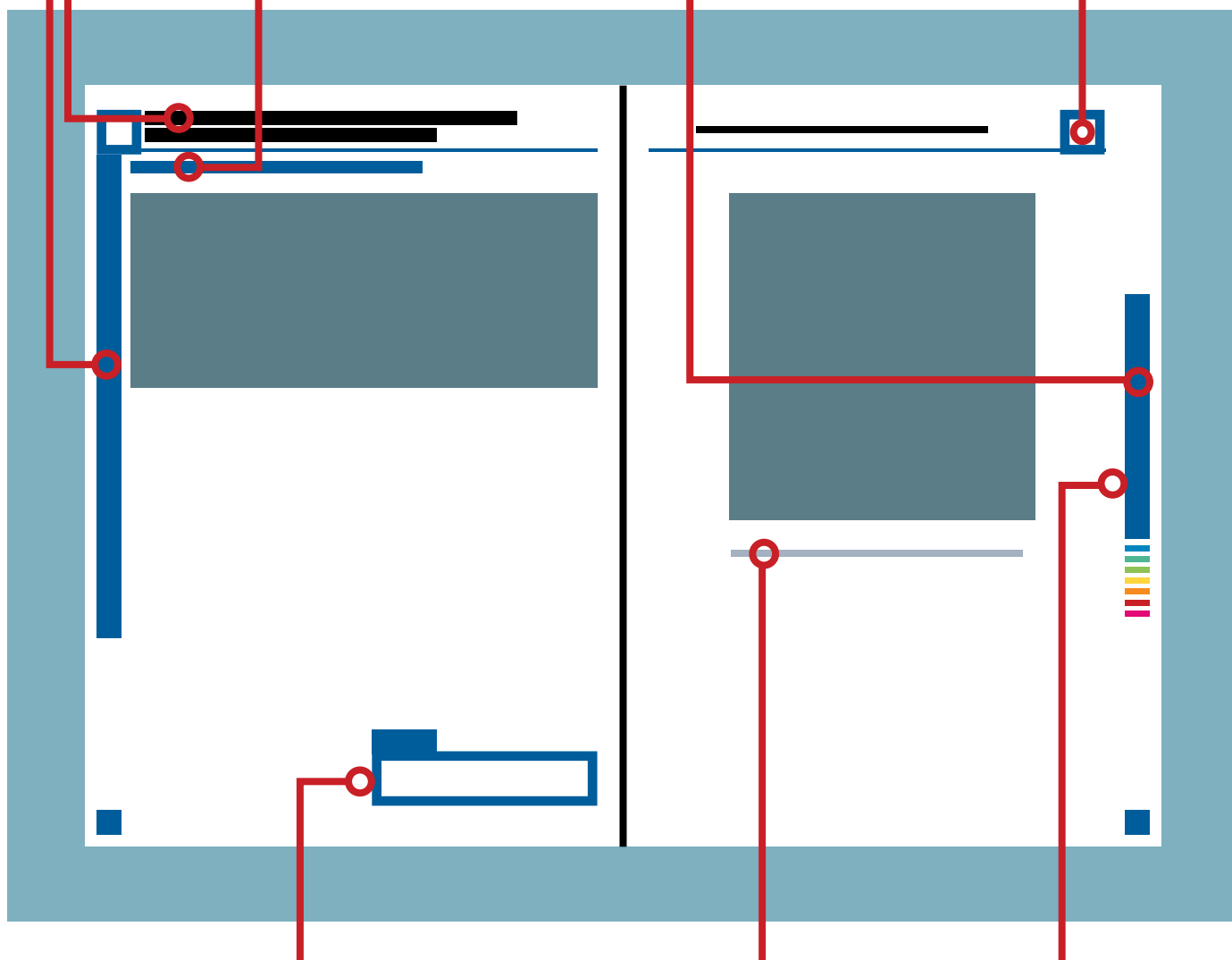
1. Chapitre

2. Public

3. Questionnement

4. Indicateur

Un icône pour illustrer le public.



Une définition est à retrouver en bas de certaines pages. Il est aussi possible de retrouver ces définitions dans le lexique en fin de document, ainsi que d'autres.

Une clé de lecture pour mieux appréhender les informations contenues dans les tableaux et graphiques.

La barre latérale droite indique le chapitre où vous êtes. Les autres couleurs représentent les autres chapitres du document.



PRÉCAUTIONS DE LECTURE

Les délais de mise à disposition des données sont variables selon les sources et les échelles géographiques.

LE RECENSEMENT DE L'INSEE

Concernant les données issues du recensement de la population, rappelons que désormais les enquêtes de recensement sont annuelles, et que le calcul des indicateurs mis à disposition prend en compte 5 années d'enquêtes.

- Pour les communes de moins de 10 000 habitants, une enquête exhaustive a lieu tous les 5 ans.

- Pour les communes de 10 000 habitants ou plus, l'enquête est réalisée auprès d'un échantillon de 8% des logements de la commune chaque année, ainsi 40% des logements sont enquêtés sur 5 ans.

Les données communales détaillées des populations issues du recensement rénové sont diffusées au 1er juillet. Elles correspondent aux données millésimées à l'année N-3 et sont issues des enquêtes des années N-5, N-4, N-3, N-2, N-1. Elles sont donc relativement récentes (la dernière enquête considérée a été réalisée à l'année N-1).

Du fait de la situation sanitaire, la collecte de l'enquête annuelle de recensement (EAR) de 2021 a été reportée à 2022 (à l'exception du territoire de Mayotte et du recensement des bateliers). Jusqu'alors, le calcul d'évolution devait se faire au bout d'un cycle complet de 5 ans. Le report de l'EAR 2021 implique donc que les structures socio-démographiques des communes de moins de 10 000 habitants seront temporairement figées pendant 6 ans au lieu de 5 ans aujourd'hui.

Il est donc recommandé à partir de la diffusion des populations légales 2019 à la fin de l'année 2021 de faire des comparaisons de résultats du recensement entre deux millésimes distants d'au moins 6 ans, et ce jusqu'au recensement 2023 inclus.

Ce changement de recommandation permet de garder la rigueur statistique (si on reste sur une période de 5 ans, 20 % des communes de moins de 10 000 habitants n'auraient aucune variation de leurs structures socio-démographiques).

Les données infra-communales sont diffusées au début du 3ème trimestre. Elles sont millésimées également à l'année N-3 et sont issues des enquêtes des années N-5 à N-1.

AUTRES SOURCES DE DONNÉES

D'autres sources de données sont prises en compte dans cette étude, plus anciennes ou plus récentes selon les cas. Si les dates diffèrent légèrement, les données ainsi collectées nous permettent néanmoins de repérer les dynamiques au sein des territoires et les tendances générales. Les décalages de mise à disposition des sources de données ne nuisent pas à la mise en place d'une bonne photographie du territoire.

UNE PROJECTION DES POPULATIONS PAR PROLONGEMENT DES TENDANCES DE CONSTRUCTIONS DE LOGEMENTS

Les projections de population présentées ici sont réalisées à partir des données des derniers recensements (depuis 1999). Elles utilisent les tables de mortalité [une espérance de vie qui passe de 85,5 ans en 2021 à 86,8 ans en 2035 pour les femmes, et de 79,5 ans en 2021 à 82,1 ans en 2035 pour les hommes] et de natalité [1,80 enfant par femme en moyenne et un âge moyen à la maternité de 31,8 ans en 2035] par classe d'âge projetées au niveau national (tables Insee Omphale, scénario central) et la structure par âge des migrations résidentielles observées entre 2018 et 2019. Le calcul des naissances et décès réalisé à partir des quotients de natalité et de mortalité Omphale est ajusté via les observations issues des données état-civil.

L'évolution du parc de logement prise en compte reprend, par défaut, le nombre de nouveaux logements observé sur la période 2013-2019. Concernant l'évolution de la diminution de la taille moyenne des ménages, le taux observé entre 2013 et 2019 est prolongé.

Ainsi, les projections de population que nous vous proposons, au-delà de poursuivre le rythme des constructions passées, reposent sur quelques postulats de base :

- elles partent du principe que les logements correspondent et correspondront à un besoin réel et donc qu'ils ne resteront pas vacants

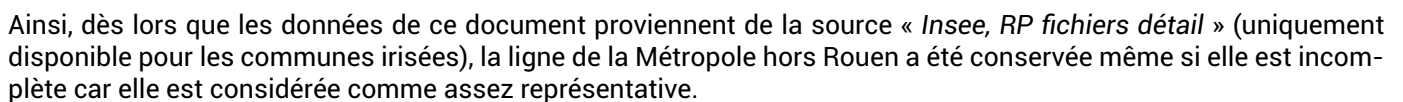
- elles considèrent aussi que le rythme de construction est tenable et qu'il existe donc suffisamment de foncier disponible sur le territoire.

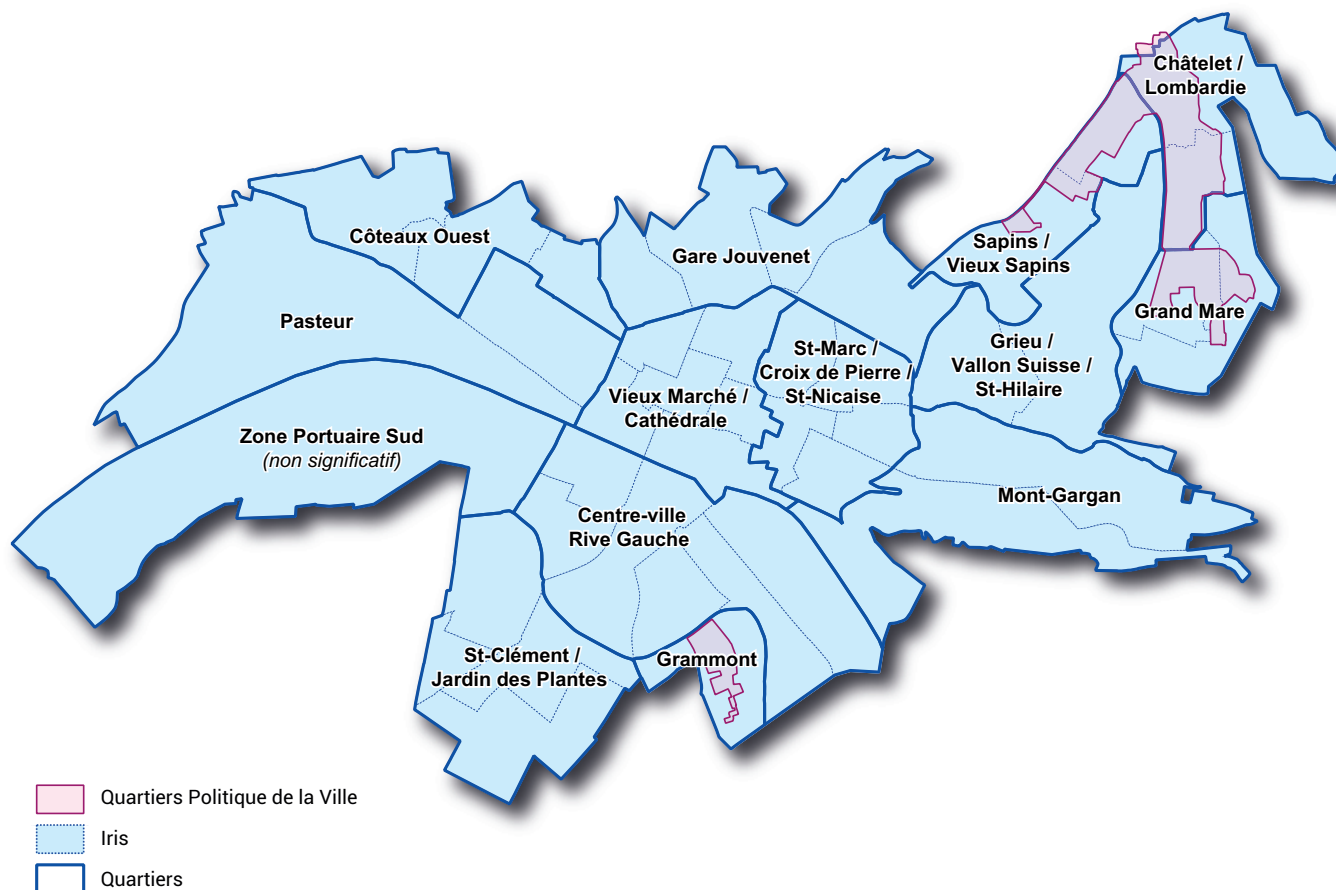
Les méthodes de projections démographiques sont des outils d'aide à la décision et d'analyse. Elles n'indiquent pas une prévision exacte des populations attendues sur le territoire mais une analyse de l'impact sur l'évolution de la population des dynamiques étudiées. Elles sont basées sur un grand nombre d'hypothèses et doivent par conséquent être considérées avec précautions. Une variation sur l'une ou l'autre des hypothèses considérées ferait varier les populations projetées.

LES DERNIÈRES DONNÉES EN VIGUEUR DE L'INSEE SONT :

Au niveau communal : le recensement de la population millésimé 2019, correspondant aux résultats des enquêtes des années 2017, 2018, 2019, 2020 et l'enquête estimée de 2021 / Données Filosofi 2019 / Populations municipales 2019.

Au niveau infra-communal : le recensement de la population millésimé 2019, correspondant aux résultats des enquêtes des années 2016, 2017, 2018, 2019, 2020 / Données Filosofi 2019.





Rouen est divisé en 42 iris répartis dans 14 quartiers :

- **Vieux Marché / Cathédrale**

Iris 0101 - Carmes St-Maclou

Iris 0102 - Vieux Marché Palais de Justice

Iris 0103 - Vieux Marché St-Patrice

Iris 0104 - Vieux Marché Sud St-Éloi

Iris 0105 - Grand Pont Général Leclerc

Iris 0106 - Beauvoisine

- **Centre-ville Rive Gauche**

Iris 0301 - Île Lacroix

Iris 0302 - Zone Gare St-Sever

Iris 0303 - St-Sever Est

Iris 0304 - St-Sever Emmurées

Iris 0305 - St-Sever Ouest Faïenciers

Iris 0306 - Orléans

- **St-Marc / Croix de Pierre / St-Nicaise**

Iris 0201 - Place Saint-Marc

Iris 0202 - Martainville

Iris 0203 - Croix de Pierre

Iris 0204 - Saint-Nicaise

Iris 0205 - C.H.U.R.

- **St-Clément / Jardin des Plantes**

Iris 1002 - Trianon Jardin des Plantes

Iris 1003 - St-Clément Méridienne

Iris 1004 - St-Clément Pépinières

Iris 1005 - St-Clément Jean Rondeaux

- **Gare Jouvenet**

Iris 0501 - Cauchoise St-Gervais Est

Iris 0502 - Gare SNCF

Iris 0503 - Jouvenet Ouest Rue d'Ernemont

Iris 0504 - Jouvenet Est Boulingrin

- **Côteaux Ouest**

Iris 0402 - Sacré-Cœur

Iris 0403 - Fond du Val Chasselière

Iris 0405 - Cauchoise St-Gervais Ouest

- **Grieu / Vallon Suisse / St-Hilaire**

Iris 0601 - Saint-Hilaire

Iris 0602 - Grieu Vallon Suisse

- **Pasteur**

Iris 0401 - Zone Portuaire Nord

Iris 0404 - Pasteur Madeleine

- **Grand Mare**

Iris 0901 - Grand Mare Centre

Iris 0902 - Grand Mare Périphérie

- **Châtelet / Lombardie**

Iris 0801 - Châtelet

Iris 0802 - Lombardie

- **Sapins / Vieux Sapins**

Iris 0701 - Vieux Sapins

Iris 0702 - Sapins

- **Grammont**

Iris 1001 - Voltaire Grammont

- **Mont-Gargan**

Iris 0603 - Zone de la Vallée des Deux Rivières

Iris 0604 - Mont Gargan St-Paul

- **Zone Portuaire Sud**

Iris 1006 - Zone Portuaire Sud

CONTEXTE GÉNÉRAL



LE PEUPLEMENT

Comment l'évolution du peuplement a-t-elle influencé celle des besoins sociaux ? _____ p.12

La structure de la population a-t-elle des effets sur les besoins sociaux ? _____ p.16

Quelle est l'influence des migrations résidentielles sur la structure par âge et la taille des ménages ? _____ p.20

Qui sont les étrangers et les immigrés ? _____ p.25

LE LOGEMENT

Quels sont les enjeux liés au logement sur le territoire ? _____ p.29

LES NIVEAUX DE VIE

Quelle est la distribution des niveaux de vie ? _____ p.41

Quelle est la pauvreté des populations ? _____ p.44

Quelle est l'évolution des niveaux de vie et de la pauvreté ? _____ p.46

LES RESSOURCES DU TERRITOIRE

Quelles sont les ressources financières du territoire ? _____ p.48

CONTEXTE GÉNÉRAL

Ce premier chapitre de votre portrait social vise à apporter quelques données de contexte sur votre territoire en analysant la dynamique de peuplement de votre commune ou intercommunalité, la composition de votre parc de logement et son évolution, mais aussi les niveaux de vie des ménages habitant le territoire .

Au regard de l'évolution démographique, il s'agit ici de s'interroger sur le projet de peuplement du territoire. Quels leviers peuvent être mobilisés pour dynamiser ou consolider l'attractivité de la commune ?

Qu'il y ait de nombreux habitants qui arrivent ou partent de la commune (ou intercommunalité), analyser la dynamique de peuplement permet de se questionner sur l'adaptation de l'offre de services dans une logique de dimensionnement de l'offre de services publics et de maintien de sa qualité. Intégrer et diffuser l'information aux potentiels nouveaux arrivants sur le territoire constitue un enjeu clef, notamment pour maintenir l'accès aux droits et aux services pour tous les habitants et lutter contre la fracture numérique. Cette première partie permet aussi de mesurer l'importance ou non de l'isolement résidentiel sur le territoire et d'anticiper les éventuelles conséquences du vieillissement de la population.

Au regard de la dynamique et du projet de peuplement, il s'agit également de s'interroger sur l'offre de logement proposée sur le territoire en anticipant par exemple la mise en service de nouveaux logements et/ou l'impact de la dynamique constructive, mais aussi en questionnant l'adaptation des logements aux besoins de la population (seniors en situation d'isolement résidentiel, familles, jeunes actifs etc...), et en analysant le taux de vacance des logements sur la commune ou l'intercommunalité et le suivi du ratio demandes / attribution du logement aidé...

Ainsi, connaître l'évolution de la taille de la population, de la structure par âge, l'impact des mobilités résidentielles sur votre territoire, l'évolution du parc de logements, la taille des logements, le nombre de logements vacants, l'évolution des niveaux de vie et leur distribution, ... constituent un ensemble d'indicateurs clefs porteurs d'enjeux pour votre territoire et vous permettant de toujours adapter votre projet politique au plus près des attentes et besoins des habitants.

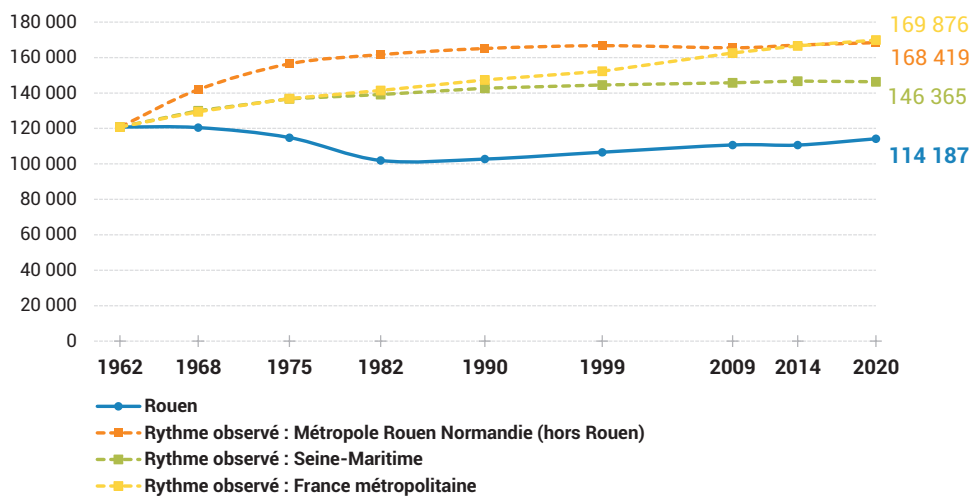




Comment l'évolution du peuplement a-t-elle influencé celle des besoins sociaux ?

Évolution de la population des années soixante à nos jours

Source : Insee, RP 1962-2020 - Traitements © Compas



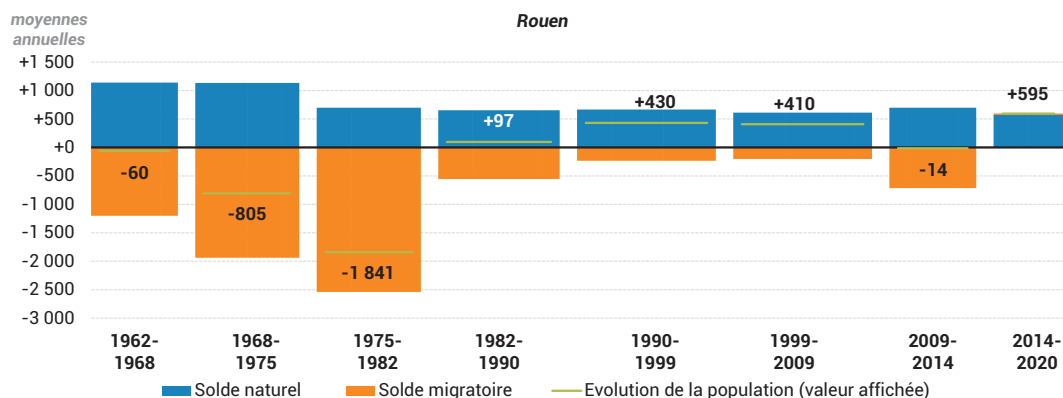
Indique l'évolution qu'aurait connu Rouen si le territoire avait suivi le rythme observé dans les territoires de comparaison.

Lecture : Rouen compte 114 187 habitants en 2020. Si Rouen avait suivi le rythme d'évolution observé sur la Métropole Rouen Normandie (hors Rouen), sa population serait de 168 419 habitants en 2020.

Rouen compte 114 187 habitants en 2020 contre 120 831 habitants cinquante ans plus tôt. Depuis 1962, Rouen a perdu -6 644 habitants, soit en moyenne une diminution de -115 habitants par an (-0,1%). Si Rouen avait suivi le rythme d'évolution de la population observé en France métropolitaine, sa population serait de 169 880 habitants en 2020, soit 55 690 habitants supplémentaires. Entre 2014 et 2020, Rouen a connu une augmentation de sa population de +0,5% par an, essentiellement portée par le solde naturel.

Soldes migratoires et naturels, des années soixante à nos jours

Source : Insee, RP 1962-2020 - Traitements © Compas



Lecture : L'évolution de la population observée sur la période 2014-2020 de +595 personnes en moyenne par an s'explique par un solde naturel positif, soit +571 personnes par an et par un solde migratoire positif de +24 personnes par an.

Compte tenu des taux de mortalité (870 décès par an en moyenne, soit 8 décès pour 1 000 habitants) et de natalité (1 440 naissances par an en moyenne, soit 13 naissances pour 1 000 habitants) observés à Rouen entre 2014 et 2020, le solde naturel (différence entre les naissances et les décès) est positif (+570 habitants par an) : les naissances sont plus nombreuses que les décès.

Le solde migratoire est la deuxième composante de l'évolution de la population. Entre 2014 et 2020 il est légèrement positif puisque l'on observe un excédent de 25 arrivées (au regard des départs) chaque année.

Source : Insee, RP 2014-2020 - Traitements © Compas

Métropole Rouen Normandie (hors Rouen) : +0,8%

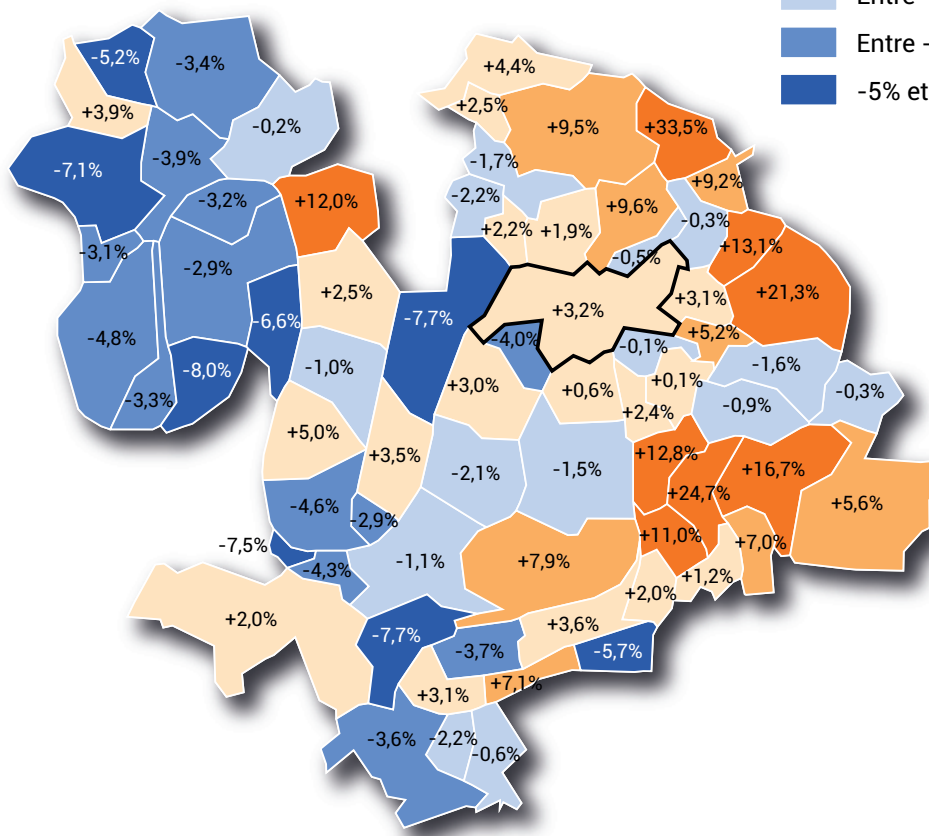
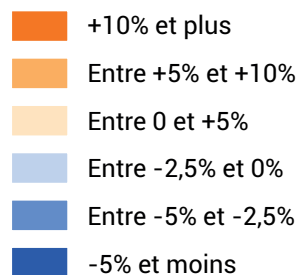




TABLEAU DÉTAILLÉ

Évolutions détaillées de la population des années soixante à nos jours

Source : Insee, RP 1962-2020 - Traitements © Compas

	Population municipale									Taux d'évolution en %	
	1962	1968	1975	1982	1990	1999	2009	2014	2020	1962-2020	2014-2020
Amfreville-la-Mi-Voie	2 389	2 430	2 093	2 509	2 556	2 869	3 074	3 221	3 299	+38,1	+2,4
Anneville-Ambourville	539	579	765	832	986	946	1 215	1 211	1 176	+118,2	-2,9
Les Authieux-sur-le-Port-Saint-Ouen	341	423	509	652	954	1 174	1 211	1 229	1 254	+267,7	+2,0
Bardouville	254	297	489	497	576	576	644	666	622	+144,9	-6,6
Belbeuf	901	1 240	1 409	1 681	1 696	2 032	2 041	1 987	2 242	+148,8	+12,8
Berville-sur-Seine	299	277	305	486	478	552	546	562	544	+81,9	-3,2
Bihorel	4 072	7 009	9 382	10 121	9 358	9 057	8 415	8 237	8 197	+101,3	-0,5
Bonsecours	3 686	3 806	5 435	6 108	6 898	6 853	6 668	6 474	6 466	+75,4	-0,1
Bois-Guillaume	7 253	8 782	9 590	9 323	10 159	11 968	12 872	13 115	14 378	+98,2	+9,6
Boos	674	767	1 012	1 236	2 487	2 870	3 168	3 418	3 990	+492,0	+16,7
La Bouille	661	611	661	550	862	791	788	764	707	+7,0	-7,5
Canteleu	10 278	13 415	14 174	15 276	16 090	15 430	14 701	14 964	13 807	+34,3	-7,7
Caudebec-lès-Elbeuf	9 270	9 595	9 469	8 963	9 902	9 904	9 711	10 216	9 996	+7,8	-2,2
Cléon	1 336	1 938	3 157	5 089	5 870	6 042	5 648	5 110	4 919	+268,2	-3,7
Darnétal	9 995	11 062	11 765	10 081	9 779	9 225	9 627	9 490	9 780	-2,2	+3,1
Déville-lès-Rouen	8 643	9 622	11 745	11 136	10 521	10 441	10 018	10 410	10 644	+23,2	+2,2
Duclair	2 492	2 705	2 975	3 487	3 822	4 163	4 121	4 174	4 010	+60,9	-3,9
Elbeuf	18 988	19 407	19 116	17 224	16 604	16 666	17 251	16 680	16 087	-15,3	-3,6
Épinay-sur-Duclair	234	219	229	265	322	386	508	538	510	+117,9	-5,2
Fontaine-sous-Préaux	174	186	263	304	474	464	526	511	558	+220,7	+9,2
Freneuse	590	575	730	1 024	1 033	951	932	896	960	+62,7	+7,1
Gouy	365	348	446	468	644	794	813	809	898	+146,0	+11,0
Grand-Couronne	6 118	6 789	7 749	9 472	9 792	9 442	9 591	9 840	9 731	+59,1	-1,1
Le Grand-Quevilly	18 727	25 611	31 963	31 650	27 658	26 679	25 160	25 273	26 034	+39,0	+3,0
Hautot-sur-Seine	206	207	223	278	360	352	364	408	396	+92,2	-2,9
Hénouville	443	469	526	811	1 088	1 211	1 244	1 220	1 366	+208,4	+12,0
Le Houle	3 704	3 935	4 324	4 351	4 349	4 397	4 043	4 047	4 149	+12,0	+2,5
Houpeville	877	1 112	1 346	1 901	2 378	2 405	2 513	2 664	2 918	+232,7	+9,5
Isneauville	759	843	1 214	1 403	2 210	2 324	2 477	2 698	3 601	+374,4	+33,5
Jumièges	1 214	1 305	1 474	1 634	1 641	1 714	1 719	1 778	1 693	+39,5	-4,8
La Londe	1 194	1 423	1 672	1 738	1 900	2 007	2 255	2 304	2 351	+96,9	+2,0
Malaunay	3 786	4 230	4 875	5 065	5 784	6 022	5 893	5 902	6 160	+62,7	+4,4
Maromme	7 982	10 107	11 622	12 431	12 744	12 411	11 408	11 088	10 845	+35,9	-2,2
Le Mesnil-Esnard	2 577	2 726	3 885	5 076	6 092	6 486	6 853	7 917	7 925	+207,5	+0,1
Le Mesnil-sous-Jumièges	449	455	467	556	571	552	603	638	617	+37,4	-3,3
Montmain	315	310	611	710	1 048	1 416	1 370	1 401	1 397	+343,5	-0,3
Mont-Saint-Aignan	9 989	16 031	19 146	19 736	19 961	21 265	19 734	19 326	19 686	+97,1	+1,9
Moulineux	462	843	973	838	792	890	876	963	922	+99,6	-4,3
La Neuville-Chant-d'Oisel	856	896	1 048	1 362	1 691	1 751	2 018	2 252	2 378	+177,8	+5,6
Notre-Dame-de-Bondeville	4 443	5 796	6 336	6 727	7 584	7 652	7 058	7 083	6 966	+56,8	-1,7
Franqueville-Saint-Pierre	1 209	1 888	2 320	3 551	4 230	5 099	5 652	6 157	6 099	+404,5	-0,9
Oissel	9 962	9 949	10 501	11 712	11 444	11 053	11 584	11 366	12 266	+23,1	+7,9
Orival	1 228	1 164	1 132	926	1 004	1 071	934	954	881	-28,3	-7,7
Petit-Couronne	3 901	4 861	5 686	6 340	8 122	8 621	9 159	8 920	8 732	+123,8	-2,1
Le Petit-Quevilly	21 098	22 876	22 401	22 876	22 600	22 332	21 745	22 903	21 997	+4,3	-4,0
Quevillon	312	329	436	506	523	533	602	599	593	+90,1	-1,0
Quéville-la-Poterie	203	205	573	816	1 044	987	914	962	1 029	+406,9	+7,0
Roncherolles-sur-le-Vivier	387	378	505	845	1 069	1 092	1 094	1 072	1 212	+213,2	+13,1
Rouen	120 831	120 471	114 834	101 945	102 723	106 592	110 688	110 618	114 187	-5,5	+3,2
Sahurs	631	755	788	870	1 008	1 120	1 300	1 270	1 212	+92,1	-4,6
Saint-Aubin-Celloville	447	473	654	681	990	1 015	971	946	1 180	+164,0	+24,7
Saint-Aubin-Épinay	573	573	502	555	917	949	932	1 037	1 020	+78,0	-1,6
Saint-Aubin-lès-Elbeuf	6 549	8 305	8 869	9 424	8 671	8 296	8 114	8 173	8 428	+28,7	+3,1
Saint-Étienne-du-Rouvray	25 833	34 713	37 242	32 444	30 731	29 092	28 309	28 752	28 331	+9,7	-1,5
Saint-Jacques-sur-Darnétal	1 110	1 175	1 561	2 040	2 407	2 492	2 611	2 562	3 108	+180,0	+21,3
Saint-Léger-du-Bourg-Denis	1 925	2 144	2 381	2 953	2 772	3 124	3 378	3 439	3 617	+87,9	+5,2
Sainte-Marguerite-sur-Duclair	687	720	883	1 106	1 425	1 519	1 807	1 951	2 027	+195,1	+3,9
Saint-Martin-de-Boscherville	875	970	1 191	1 389	1 551	1 504	1 433	1 499	1 536	+75,5	+2,5
Saint-Martin-du-Vivier	451	569	920	1 369	1 445	1 484	1 755	1 680	1 675	+271,4	-0,3
Saint-Paër	876	873	932	1 218	1 265	1 326	1 197	1 353	1 307	+49,2	-3,4
Saint-Pierre-de-Manneville	432	442	501	571	728	774	735	843	885	+104,9	+5,0
Saint-Pierre-de-Varengeville	1 372	1 450	1 613	1 853	2 143	2 277	2 239	2 294	2 290	+66,9	-0,2
Saint-Pierre-lès-Elbeuf	3 601	4 456	6 449	7 994	8 411	8 417	8 470	8 304	8 251	+129,1	-0,6
Sotteville-lès-Rouen	33 443	34 495	31 659	30 558	29 544	29 553	29 342	28 910	29 071	-13,1	+0,6
Sotteville-sous-le-Val	260	297	316	470	524	577	757	794	749	+188,1	-5,7
Tourville-la-Rivière	953	1 102	1 419	1 828	1 886	2 280	2 382	2 474	2 562	+168,8	+3,6
Le Trait	6 407	6 408	6 321	5 917	5 485	5 397	5 305	5 200	4 831	-24,6	-7,1
Val-de-la-Haye	729	754	669	715	805	789	723	694	718	-1,5	+3,5
Yainville	883	993	1 117	1 246	1 135	1 181	1 123	1 070	1 037	+17,4	-3,1
Ymare	211	274	351	830	950	1 040	1 136	1 168	1 182	+460,2	+1,2
Yville-sur-Seine	297	280	240	388	414	433	451	475	437	+47,1	-8,0
Métropole Rouen Normandie (hors Rouen)	274 380	322 252	355 305	367 042	374 957	378 557	375 831	379 305	382 442	+39,4	+0,8
Caen	91 720	110 262	119 640	114 068	112 846	113 987	109 312	106 538	107 250	+16,9	+0,7
Le Havre	187 845	207 150	217 882	199 388	195 854	190 905	177 259	172 807	165 830	-11,7	-4,0
Tours	107 544	128 120	140 686	132 209	129 509	132 820	135 218	136 125	137 850	+28,2	+1,3
Nancy	128 677	123 428	107 902	96 317	99 351	103 605	106 318	104 321	104 403	-18,9	+0,1
Seine-Maritime	1 035 843	1 113 977	1 172 743	1 193 108	1 223 429	1 239 138	1 250 120	1 257 920	1 254 739	+21,1	-0,3
France métropolitaine	46 425 393	49 711 853	52 591 584	54 334 871	56 615 155	58 518 395	62 465 709	64 027 784	65 269 154	+40,6	+1,9

Valeurs supérieures à celle de la Métropole Rouen Normandie (hors Rouen)

Lecture : La Métropole Rouen Normandie (hors Rouen) compte 382 442 habitants en 2020. Leur nombre a augmenté de 0,8% entre 2014 et 2020.

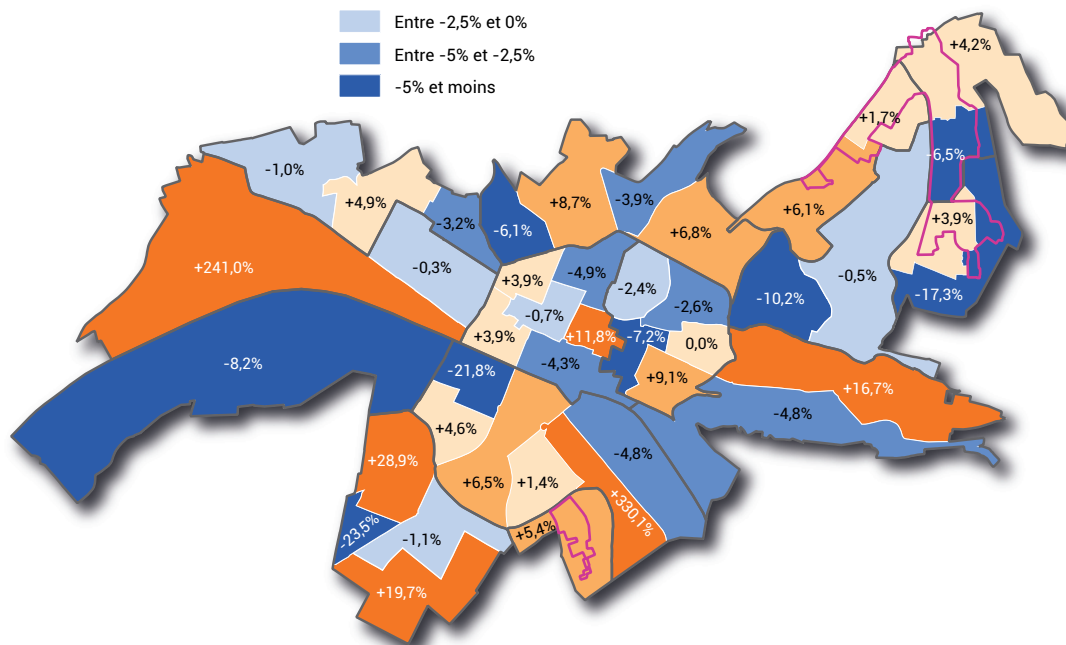
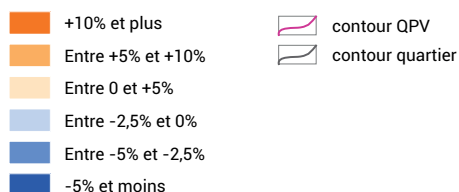


Évolution de la population entre 2013 et 2019

Source : Insee, RP 2013-2019 - Traitements © Compas

Taux de variation de la population
entre 2013 et 2019

Rouen : +1,4%



Évolutions détaillées de la population de 1990 à nos jours

Source : Insee, RP 1990-2019 - Traitements © Compas

	Population municipale					Taux d'évolution en %			
	1990	1999	2008	2013	2019	1990-1999	1999-2008	2008-2013	2013-2019
Vieux Marché / Cathédrale	14 234	15 693	17 053	16 789	16 964	+10,3	+8,7	-1,6	+1,0
Centre-ville Rive Gauche	11 701	13 207	15 641	15 597	15 494	+12,9	+18,4	-0,3	-0,7
St-Marc / Croix de Pierre / St-Nicaise	11 811	13 181	13 799	13 256	13 134	+11,6	+4,7	-3,9	-0,9
St-Clément / Jardin des Plantes	11 941	12 388	12 429	12 711	13 945	+3,7	+0,3	+2,3	+9,7
Gare Jovenet	11 249	11 740	11 903	11 979	12 213	+4,4	+1,4	+0,6	+2,0
Côteaux Ouest	7 260	7 628	8 145	8 066	8 034	+5,1	+6,8	-1,0	-0,4
Grieu / Vallon Suisse / St-Hilaire	6 434	6 601	6 599	6 656	6 311	+2,6	-0,0	+0,9	-5,2
Pasteur	3 704	4 438	5 694	5 856	6 400	+19,8	+28,3	+2,8	+9,3
Grand Mare	7 022	6 001	5 012	5 192	4 987	-14,5	-16,5	+3,6	-3,9
Châtelet / Lombardie	6 816	5 770	3 663	4 442	4 342	-15,3	-36,5	+21,3	-2,3
Sapins / Vieux Sapins	4 545	4 189	3 761	3 790	3 934	-7,8	-10,2	+0,8	+3,8
Grammont	3 244	2 995	3 007	3 374	3 555	-7,7	+0,4	+12,2	+5,4
Mont-Gargan	2 743	2 667	2 708	2 958	2 925	-2,8	+1,6	+9,2	-1,1
Zone Portuaire Sud (non significatif)	18	62	9	90	82	+244,4	-85,7	+916,0	-8,2
IRIS du QPV Les Hauts de Rouen	18 383	15 960	12 436	13 424	13 263	-13,2	-22,1	+7,9	-1,2
IRIS du QPV Voltaire Grammont	3 244	2 995	3 007	3 374	3 555	-7,7	+0,4	+12,2	+5,4
Rouen	102 723	106 560	109 425	110 755	112 321	+3,7	+2,7	+1,2	+1,4
Caen	112 846	114 007	109 899	107 229	106 230	+1,0	-3,6	-2,4	-0,9
Le Havre	195 854	190 924	178 769	172 074	168 290	-2,5	-6,4	-3,7	-2,2
Tours	129 509	132 677	135 480	134 803	137 087	+2,4	+2,1	-0,5	+1,7
Nancy	99 351	103 552	106 361	104 072	105 058	+4,2	+2,7	-2,2	+0,9
Métropole Rouen Normandie (hors Rouen)	374 957	378 657	376 816	378 151	381 978	+1,0	-0,5	+0,4	+1,0
Seine-Maritime	1 223 429	1 239 176	1 248 580	1 254 609	1 255 633	+1,3	+0,8	+0,5	+0,1
France métropolitaine	56 615 155	58 520 688	62 134 866	63 697 865	65 096 768	+3,4	+6,2	+2,5	+2,2

Valeurs supérieures à celle de Rouen

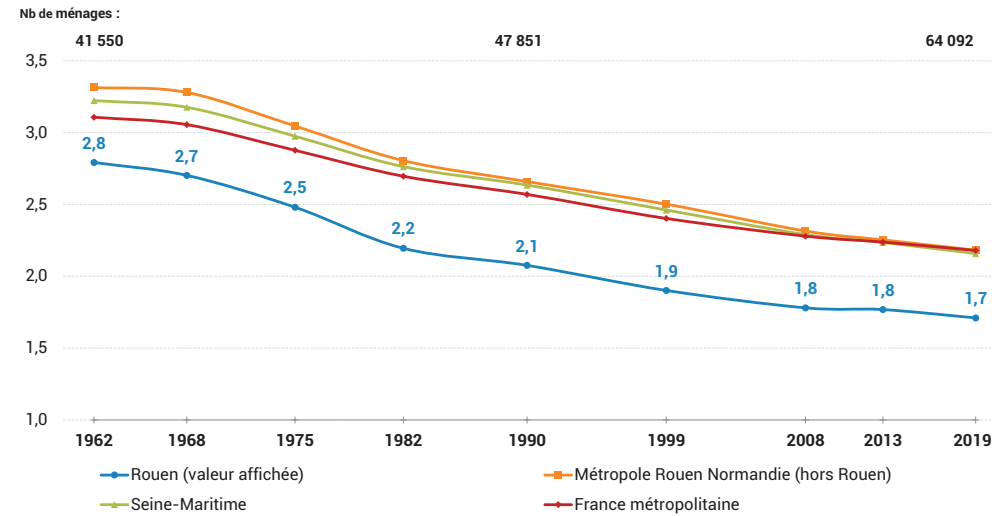
Lecture : Rouen compte 112 321 habitants en 2019, soit une augmentation de 1,4% entre 2013 et 2019.



La structure de la population a-t-elle des effets sur les besoins sociaux ?

Évolution de la taille moyenne des ménages, des années soixante à nos jours

Source : Insee, RP 1962-2019 - Traitements © Compas



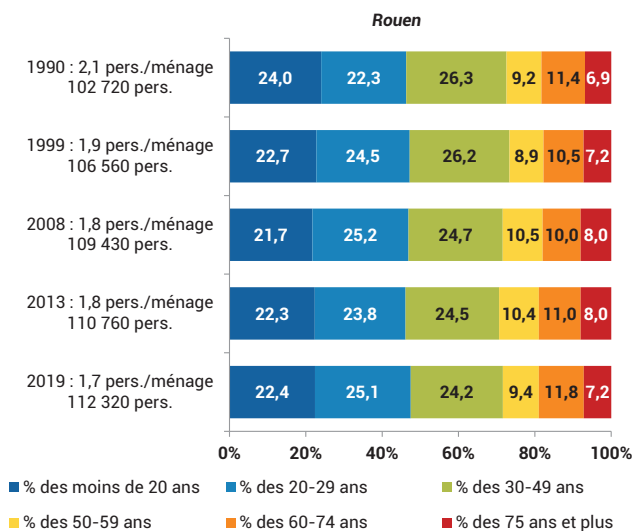
Lecture : En 2019, Rouen compte en moyenne 1,7 personne par ménage contre 2,8 en 1962.

L'observation de la baisse du nombre moyen de personnes par ménage est un constat récurrent sur les territoires. Le plus souvent, elle est en premier lieu à rapprocher des effets d'un vieillissement de la population locale principalement lié à un « glissement des âges » des populations déjà sur place.

Depuis le début des années 60, la taille moyenne des ménages ne cesse de diminuer à Rouen comme dans les territoires de comparaison. En 1962, Rouen comptait ainsi 2,8 personnes par ménage en moyenne contre 1,7 en 2019.

Évolution de la structure par âge et de la taille moyenne des ménages

Source : Insee, RP 1990-2019 - Traitements © Compas



Lecture : En 2019, les moins de 20 ans représentent 22,4% de la population de Rouen contre 24,0% en 1990.

La classe d'âge des 30-49 ans correspond à celle pour laquelle la probabilité d'avoir des enfants est la plus forte. Ainsi, au-delà de la proportion des moins de 20 ans, une taille moyenne des ménages élevée est souvent liée à une proportion importante des 30-49 ans dans la population.

Chez les 50-59 ans, souvent, tous les enfants ne vivent plus à domicile : cette classe d'âge correspond au passage à une vie à deux.

À partir de 60 ans, les enfants ont quitté le domicile, et l'isolement intervient le plus souvent chez les 75 ans et plus.

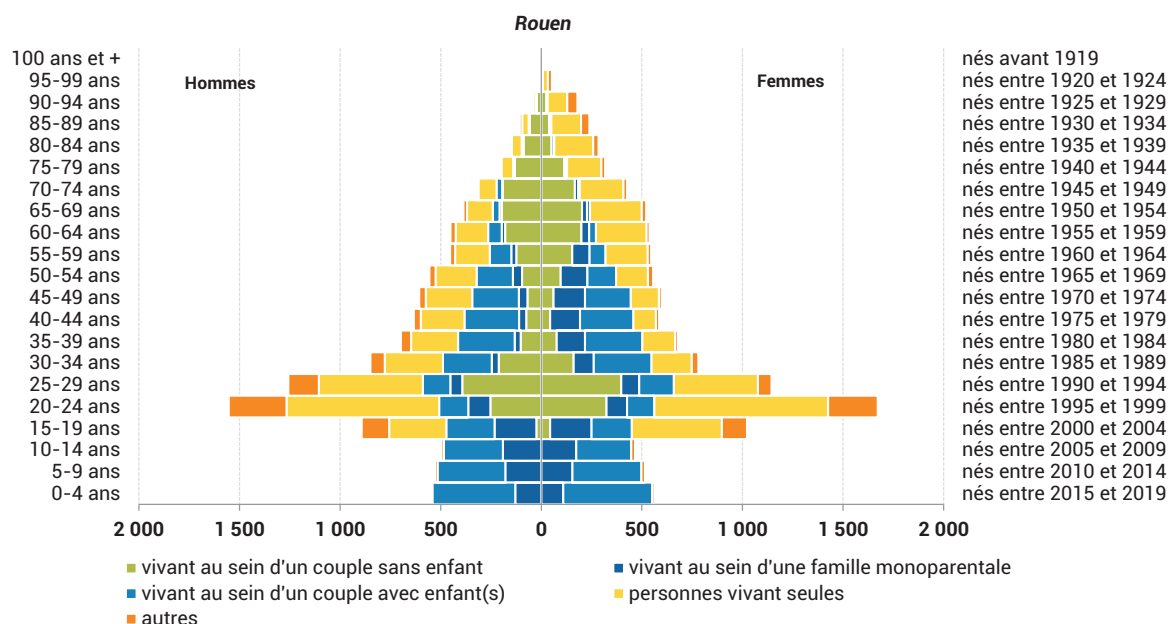
À Rouen, depuis le début des années 1990, la principale hausse démographique constatée concerne l'augmentation de la population âgée de 20 à 29 ans. Ils représentent 25% de la population en 2019 (soit 28 140 personnes) contre 22% en 1990 (22 860 personnes).

La structure de la population a-t-elle des effets sur les besoins sociaux ?



Pyramide des âges de la population selon la situation familiale

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas



Lecture : Environ 4 260 enfants de moins de 5 ans vivent au sein d'un couple avec enfant(s) à Rouen.

Les moins de 15 ans représentent 14% de la population de Rouen (15 600 personnes). 34% des habitants sont des adolescents ou jeunes adultes (âgés de 15 à 29 ans), soit 37 720 personnes. Le cœur de la pyramide des âges regroupe 34% de la population : 19% des habitants ont entre 30 et 44 ans (21 150 personnes) et 15% entre 45 et 59 ans (16 550 personnes). Enfin, 19% de la population est formée des tranches d'âge les plus élevées, avec 12% d'habitants âgés de 60 à 74 ans (13 230 personnes) et 7% de seniors de 75 ans ou plus (8 080 personnes).

Entre 1999 et 2019, l'âge médian de la population a augmenté, comme en France métropolitaine : une personne sur deux, à Rouen, est âgée de moins de 31 ans et l'autre moitié est plus âgée, contre 30 ans vingt ans plus tôt.

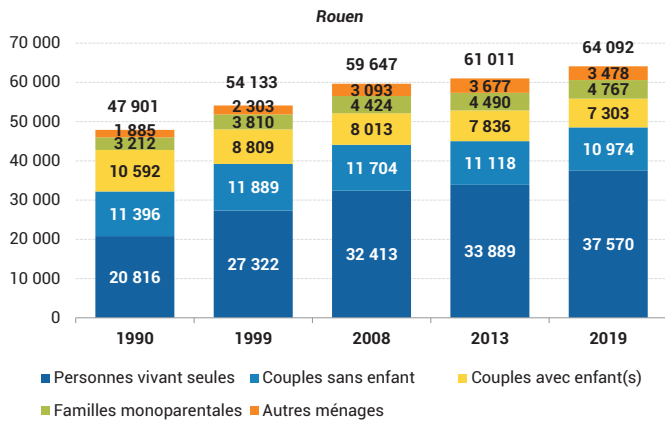
Finalement, dès la lecture de la pyramide des âges, des enjeux sociaux apparaissent : déséquilibre entre générations, isolement des personnes âgées, enfants de familles monoparentales (notamment des adolescents), situation des femmes (monoparentalité puis isolement).



La structure de la population a-t-elle des effets sur les besoins sociaux ?

Composition des ménages

Source : Insee, RP 1990-2019 - Traitements © Compas



Lecture : En 2019, 37 570 ménages sont composés d'une personne seule.

Rouen compte 64 090 ménages au recensement de 2019, soit 16 190 de plus qu'en 1990. Parmi eux, 37 570 (59% des ménages) sont composés d'une personne seule contre 20 820 (43,5% des ménages) en 1990. On compte par ailleurs 10 970 couples sans enfant en 2019, soit 420 de moins qu'en 1990. Alors qu'ils représentaient 24% des ménages de Rouen en 1990, ils ne représentent plus que 17% des ménages en 2019.

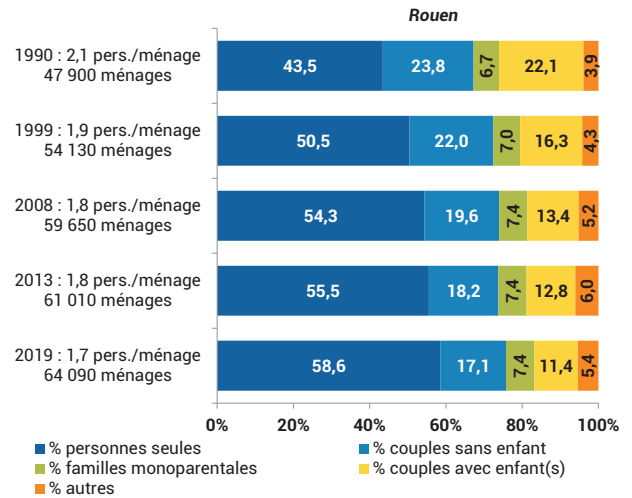
DÉFINITIONS

Ménage : l'ensemble des personnes partageant une même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par un lien de parenté. Il peut être constitué d'une seule personne. Les personnes vivant dans des habitations mobiles, les marins, les sans-abris, et les personnes vivant en communauté (foyers de travailleurs, maisons de retraite, résidences universitaires, maisons de détention ...) sont considérées comme vivant hors ménage. Le nombre de ménages et le nombre de résidences principales sont égaux.

Taille moyenne des ménages : nombre de personnes par ménage (ou résidence principale)

Évolution de la structure des ménages et de la taille moyenne des ménages

Source : Insee, RP 1990-2019 - Traitements © Compas

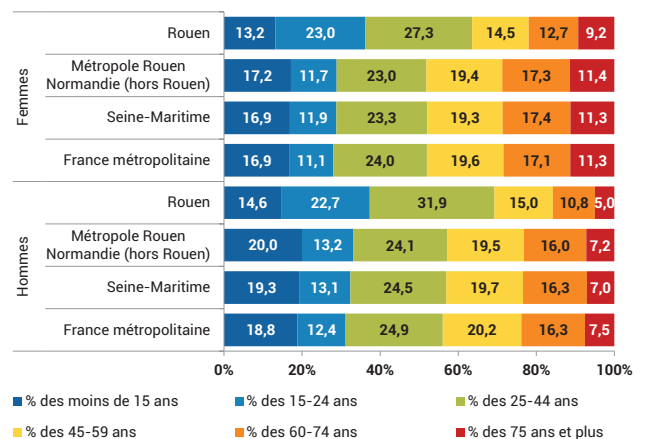


Lecture : En 2019, les personnes seules représentent 58,6% des ménages de Rouen contre 43,5% en 1990.

Les 12 070 familles avec enfant(s) représentent 19% des ménages de Rouen. Elles sont moins nombreuses qu'en 1990 (13 800, soit 29% des ménages). Cette diminution du nombre de familles avec enfant(s) s'explique surtout par la baisse du nombre de couples avec enfant(s), soit 3 290 de moins entre 1990 et 2019.

Structure par sexe et âge de la population

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas



Rouen compte 41 310 jeunes de moins de 25 ans en 2019, dont 36% de femmes (21 200) et 37% d'hommes (20 110). Chez les personnes d'âge actif (25-59 ans), les hommes sont sur-représentés ; 47% contre 42% pour les femmes. Enfin, les 12 830 femmes âgées de 60 ans et plus représentent 22% des seniors contre 16% pour les hommes.

TABLEAU DÉTAILLÉ



Structure par âge de la population

Source : Insee, RP 2008-2019 - Traitements © Compas

Répartition de la population selon l'âge (%)	Femmes						Hommes					
	Moins de 15 ans	15-24 ans	25-44 ans	45-59 ans	60-74 ans	75 ans et plus	Moins de 15 ans	15-24 ans	25-44 ans	45-59 ans	60-74 ans	75 ans et plus
Vieux Marché / Cathédrale	6,7	33,5	30,7	10,0	10,1	9,0	6,7	29,3	38,7	11,5	8,5	5,4
Centre-ville Rive Gauche	12,9	18,0	28,9	14,4	14,4	11,4	14,7	22,0	33,1	14,1	10,9	5,2
St-Marc / Croix de Pierre / St-Nicaise	8,1	31,7	24,4	12,3	11,9	11,7	10,3	28,2	32,4	14,6	10,5	4,0
St-Clément / Jardin des Plantes	15,5	15,6	29,5	17,7	13,5	8,2	18,1	17,3	32,5	16,6	11,0	4,5
Gare Jouvenet	12,8	22,2	24,5	16,2	13,8	10,6	13,3	23,1	27,6	16,1	13,4	6,5
Côteaux Ouest	12,7	29,4	27,5	13,2	9,7	7,5	13,5	23,6	33,6	14,6	10,7	4,0
Grieu / Vallon Suisse / St-Hilaire	12,2	15,6	24,0	18,0	20,2	10,0	13,5	16,8	27,1	19,3	16,0	7,4
Pasteur	9,8	35,3	27,7	11,6	10,0	5,6	10,7	35,0	33,9	10,9	7,0	2,4
Grand Mare	26,9	14,4	25,3	14,8	12,1	6,4	31,2	17,2	21,1	15,4	9,4	5,7
Châtelet / Lombardie	26,4	13,5	24,3	16,2	10,4	9,3	25,2	17,5	31,3	13,6	8,1	4,3
Sapins / Vieux Sapins	18,9	11,3	25,6	19,2	15,7	9,3	21,1	9,1	27,8	23,6	13,0	5,4
Grammont	23,1	9,7	30,2	18,9	12,4	5,7	22,3	15,4	29,8	16,9	11,7	4,1
Mont-Gargan	16,5	18,7	27,1	17,9	12,3	7,6	17,1	19,0	28,6	17,7	13,0	4,6
Zone Portuaire Sud (non significatif)	18,1	25,8	25,8	22,6	7,7	0,0	38,9	6,9	25,1	22,3	6,9	0,0
IRIS du QPV Les Hauts de Rouen	24,3	13,2	25,1	16,6	12,7	8,2	26,3	14,9	26,5	17,2	10,0	5,2
IRIS du QPV Voltaire Grammont	23,1	9,7	30,2	18,9	12,4	5,7	22,3	15,4	29,8	16,9	11,7	4,1
Rouen	13,2	23,0	27,3	14,5	12,7	9,2	14,6	22,7	31,9	15,0	10,8	5,0
Caen	11,7	23,6	23,4	14,8	14,2	12,2	14,1	24,2	28,2	14,6	12,2	6,7
Le Havre	16,7	12,3	23,8	17,9	16,8	12,5	20,6	14,1	25,1	18,3	15,0	7,0
Tours	13,3	20,4	24,1	15,1	14,6	12,5	15,8	19,9	28,8	16,2	12,0	7,3
Nancy	11,4	27,1	25,2	14,7	12,6	8,9	13,4	26,0	30,2	14,8	10,9	4,7
Métropole Rouen Normandie (hors Rouen)	17,2	11,7	23,0	19,4	17,3	11,4	20,0	13,2	24,1	19,5	16,0	7,2
Seine-Maritime	16,9	11,9	23,3	19,3	17,4	11,3	19,3	13,1	24,5	19,7	16,3	7,0
France métropolitaine	16,9	11,1	24,0	19,6	17,1	11,3	18,8	12,4	24,9	20,2	16,3	7,5

Lecture : En 2019, les jeunes femmes de 15-24 ans représentent 23,0% de l'ensemble des femmes de Rouen.

Composition et taille moyenne des ménages

Source : Insee, RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas

	Composition des ménages (%)					taille des ménages
	personnes seules	couples sans enfant	familles monoparentales	couples parentaux	autres	
Vieux Marché / Cathédrale	66,7	17,1	3,7	5,7	6,5	1,45
Centre-ville Rive Gauche	61,2	14,7	8,5	10,3	5,4	1,65
St-Marc / Croix de Pierre / St-Nicaise	70,2	13,2	5,2	6,3	5,0	1,45
St-Clément / Jardin des Plantes	48,9	20,1	10,7	16,7	4,0	1,91
Gare Jouvenet	53,9	21,4	5,9	14,3	4,4	1,79
Côteaux Ouest	61,3	17,7	5,9	10,8	4,3	1,64
Grieu / Vallon Suisse / St-Hilaire	51,6	24,0	7,4	13,3	3,9	1,78
Pasteur	64,2	15,6	5,2	8,5	6,2	1,55
Grand Mare	35,2	16,9	18,1	22,5	7,7	2,60
Châtelet / Lombardie	40,3	9,4	18,1	21,3	11,1	2,50
Sapins / Vieux Sapins	52,1	16,3	11,9	15,3	4,8	1,90
Grammont	46,9	12,4	12,4	20,2	8,2	2,13
Mont-Gargan	44,9	23,4	8,0	18,9	4,9	2,00
IRIS du QPV Les Hauts de Rouen	42,8	14,4	15,9	19,6	7,7	2,32
IRIS du QPV Voltaire Grammont	46,9	12,4	12,4	20,2	8,2	2,13
Rouen	58,6	17,1	7,4	11,4	5,4	1,71
Caen	58,3	17,9	7,7	10,6	5,5	1,70
Le Havre	45,1	21,3	10,8	18,3	4,5	2,03
Tours	56,5	18,7	7,7	12,4	4,7	1,75
Nancy	59,2	16,5	6,9	10,9	6,5	1,70
Métropole Rouen Normandie (hors Rouen)	36,7	25,7	9,5	23,1	5,0	2,18
Seine-Maritime	37,3	26,8	8,1	23,0	4,8	2,16
France métropolitaine	37,0	26,5	7,7	23,3	5,4	2,18

Valeurs inférieures à celle de Rouen

Valeurs proches de celle de Rouen

Valeurs supérieures à celle de Rouen

Lecture : 58,6% des ménages de Rouen sont des personnes seules.

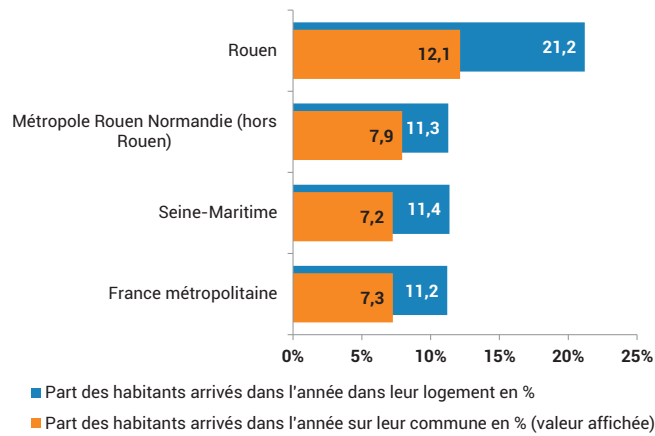




Quelle est l'influence des migrations résidentielles sur la structure par âge et la taille des ménages ?

Mobilités résidentielles dans l'année

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas



Lecture : 21,2% des habitants de Rouen ont emménagé dans leur logement dans l'année ; 12,1% sont arrivés sur la commune.

21% des habitants de Rouen ont emménagé dans leur logement dans l'année (23 560 personnes), et parmi eux 57% ont changé de commune. Ainsi, les 13 480 habitants ayant changé de commune au cours de l'année représentent 12% de la population de Rouen.

Le profil des populations ayant connu une mobilité résidentielle dans l'année diffère de celui des habitants de Rouen. A l'image des tendances habituelles, les mobilités résidentielles concernent des populations plus jeunes que l'ensemble de la population de Rouen : la part des 55 ans et plus n'y est que de 6% pour les personnes ayant changé de commune de résidence dans l'année et pour l'ensemble de celles ayant changé de logement, contre 24% pour l'ensemble de la population.

MÉTHODOLOGIE

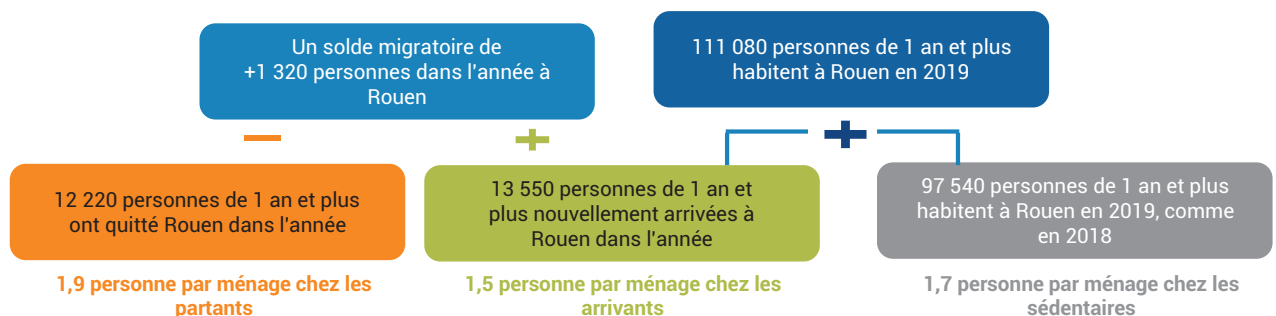
Les flux migratoires présentés ci-après sont obtenus par analyse des données de migrations communales entre 2018 et 2019. Sont étudiés ici les lieux de résidence au 1er janvier 2018 et au 1er janvier 2019, sans tenir compte des mobilités ayant pu avoir lieu entre ces deux dates.

L'ensemble des informations relatives aux caractéristiques des populations (situation familiale, statut d'occupation du logement, niveau de formation, catégorie socioprofessionnelle...) concernent les situations recensées au 1er janvier 2019.

Si le recensement de la population permet de connaître les populations qui résidaient à l'étranger en 2018 et résident en 2019 sur le territoire français, l'inverse n'est pas vrai. Nous ne disposons donc pas des populations ayant quitté le territoire français pour l'étranger entre 2018 et 2019.

Mobilités résidentielles des populations de 1 an et plus

Source : Insee, RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas



Lecture : Entre 2018 et 2019, l'augmentation de la population au cours de l'année est due au solde migratoire, puisque l'on observe un excédent de 1 320 arrivées (au regard des départs).

Avec 12 220 personnes parties dans l'année pour 13 550 personnes nouvellement arrivées, Rouen présente un solde migratoire positif.

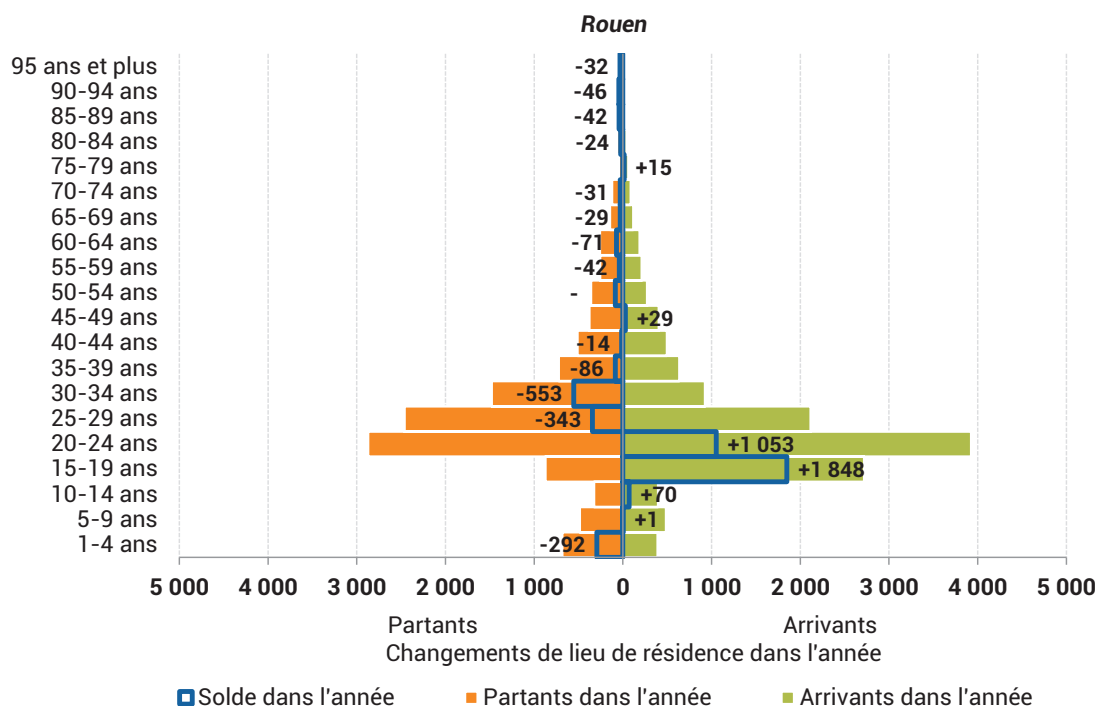
La taille moyenne des ménages quittant Rouen est supérieure à celle des nouveaux arrivants.

Quelle est l'influence des migrations résidentielles sur la structure par âge et la taille des ménages ?



Pyramide des âges des mobilités résidentielles

Source : Insee, RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas

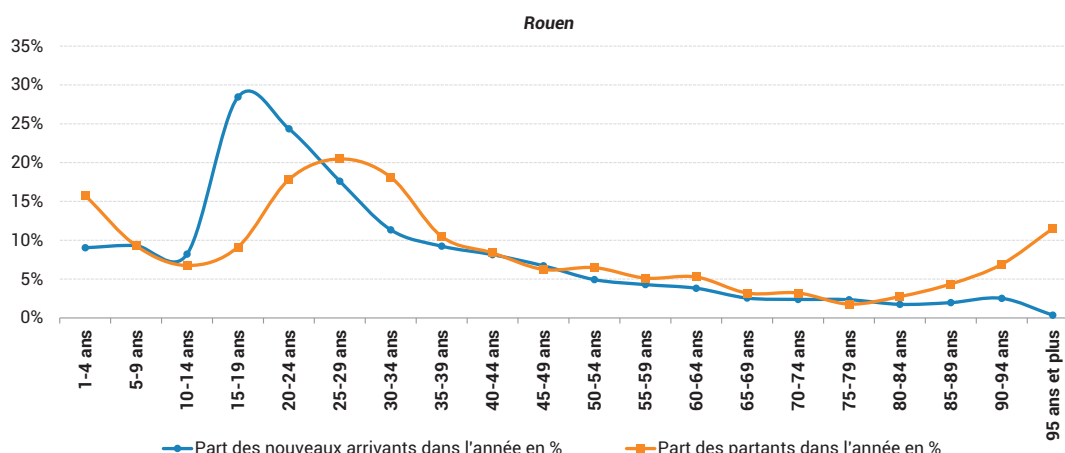


Lecture : Entre 2018 et 2019, 2 116 personnes âgées de 25-29 ans sont arrivées à Rouen et 2 460 personnes de la même tranche d'âge ont quitté le territoire. Cela se traduit ainsi par un solde migratoire négatif pour les 25-29 ans.

13 550 personnes sont nouvellement arrivées à Rouen entre 2018 et 2019. Elles représentent 12% de la population. Parmi elles, 89% ont moins de 45 ans. Par ailleurs, sur cette même période, 12 220 personnes ont quitté Rouen. 85% d'entre elles ont moins de 45 ans.

Part des arrivants et des partants dans l'année par tranche d'âge

Source : Insee, RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas



Lecture : 17,6% des personnes âgées de 25-29 ans sont arrivées dans l'année à Rouen.

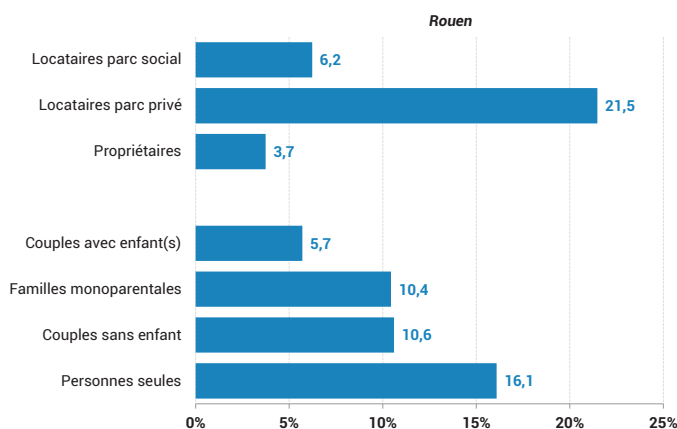
La part des nouveaux arrivants de Rouen atteint 24% pour les 20-24 ans.



Quelle est l'influence des migrations résidentielles sur la structure par âge et la taille des ménages ?

Part des nouveaux arrivants par catégorie de ménages

Source : Insee, RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas

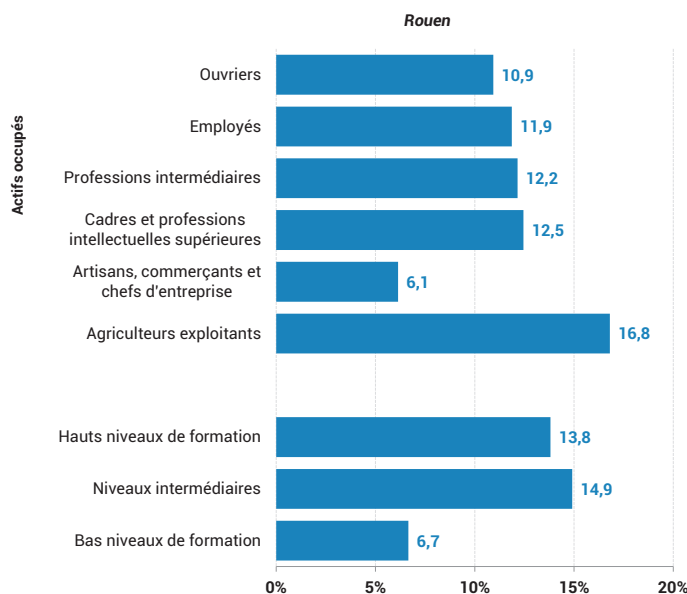


Le renouvellement de la population est maximal parmi les ménages locataires du parc privé : 21,5% d'entre eux n'habitaient pas à Rouen l'année précédente. La mobilité résidentielle, mesurée par la part des ménages nouvellement arrivés à Rouen (part des ménages qui ne résidaient pas à Rouen l'année précédente), concerne 16% des personnes seules, 6% des couples parentaux, 10% des familles monoparentales et 11% des couples sans enfant.

Lecture : 16,1% des personnes seules vivant à Rouen sont arrivées dans l'année.

Part des nouveaux arrivants chez les 15 ans et plus

Source : Insee, RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas



12,5% des cadres et professions intellectuelles supérieures actifs occupés n'habitaient pas à Rouen l'année précédente. Ce taux est de 11% pour les ouvriers. Enfin, la part des nouveaux arrivants est de 14% pour les habitants de 15 ans et plus avec de hauts niveaux de formation.

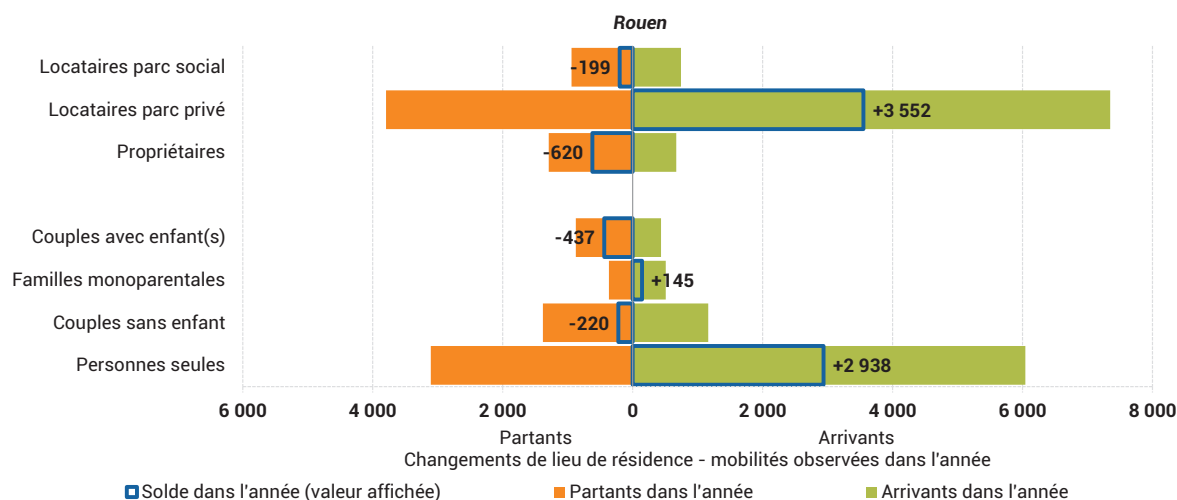
Lecture : 11,9% des employés vivant à Rouen sont arrivés dans l'année.

Quelle est l'influence des migrations résidentielles sur la structure par âge et la taille des ménages ?



Structure des mobilités résidentielles des ménages

Source : Insee, RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas



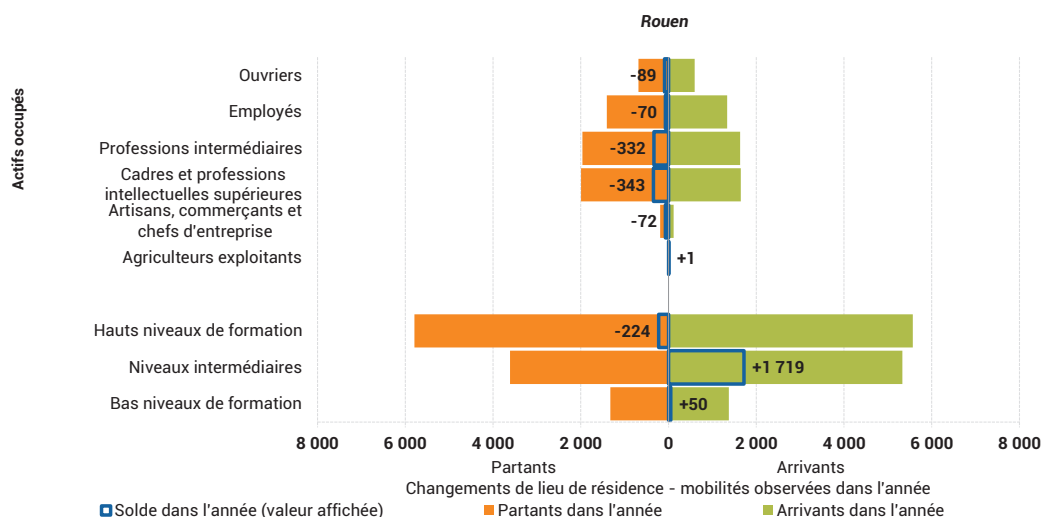
Lecture : Entre 2018 et 2019, Rouen présente un solde migratoire positif pour les personnes seules (+2 938 personnes).

Globalement, dans l'année, 3 110 personnes seules quittent Rouen quand 6 040 personnes seules arrivent. De même, les arrivées de familles monoparentales sont plus nombreuses que les départs. En revanche, les départs de couples sans enfant et de couples parentaux sont plus nombreux que les arrivées.

Par ailleurs, 1 290 propriétaires quittent Rouen quand 670 arrivent. Concernant les locataires, les départs sont plus nombreux que les arrivées dans le parc social alors que les arrivées sont plus nombreuses que les départs dans le parc privé.

Structure des mobilités résidentielles des populations de 15 ans et plus

Source : Insee, RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas



Lecture : Entre 2018 et 2019, Rouen présente un solde migratoire négatif pour les employés (-70 personnes).

Entre 2018 et 2019, 1 650 actifs occupés cadres arrivent à Rouen quand 1 990 en partent. Concernant les ouvriers, les départs sont également plus nombreux que les arrivées.

Enfin, 5 790 personnes avec de hauts niveaux de formation quittent Rouen quand 5 570 y arrivent.



Quelle est l'influence des migrations résidentielles sur la structure par âge et la taille des ménages ?

Communes de provenance et de destination des populations

Source : Insee, RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas

12 220 personnes de 1 an et plus ont quitté Rouen dans l'année

Commune de destination	Pop. Partie
Notteville-lès-Rouen	659
Paris	629
Mont-Saint-Aignan	469
Le Petit-Quevilly	400
Bois-Guillaume	372
Le Havre	297
Saint-Étienne-du-Rouvray	230
Bihorel	222
Le Grand-Quevilly	204
Canteleu	191
...	

64 090 ménages habitent à Rouen en 2019

Commune de résidence	Pop. 2019
Rouen	111 081

13 550 personnes de 1 an et plus nouvellement arrivées à Rouen dans l'année

Commune de provenance	Pop. Arrivée
Etranger	1 054
Notteville-lès-Rouen	422
Mont-Saint-Aignan	390
Le Petit-Quevilly	375
Le Havre	372
Saint-Étienne-du-Rouvray	296
Caen	237
Évreux	212
Déville-lès-Rouen	141
Rennes	140
...	

Département de destination	Pop. Partie
Même département	6 349
Départements limitrophes	1 222
Autres départements	4 651

Solde migratoire	Pop.
Même département	-770
Départements limitrophes	+1 110
Autres départements	+980

Département de provenance	Pop. Arrivée
Même département	5 578
Départements limitrophes	2 332
Autres départements	5 636

Lecture : Parmi les 12 220 personnes de 1 an et plus ont quitté Rouen dans l'année, 659 sont parties vivre à Notteville-lès-Rouen.

Les populations quittant Rouen rejoignent, le plus souvent, Notteville-lès-Rouen ou Paris (plus de 600 personnes). 6 350 personnes quittent Rouen dans l'année pour rejoindre une autre commune du département et 1 220 personnes changent de département pour rejoindre un département limitrophe. Enfin 4 650 personnes rejoignent un autre département. Le solde migratoire est négatif avec les autres communes du département : les départs vers d'autres communes du département sont plus nombreux que les arrivées.

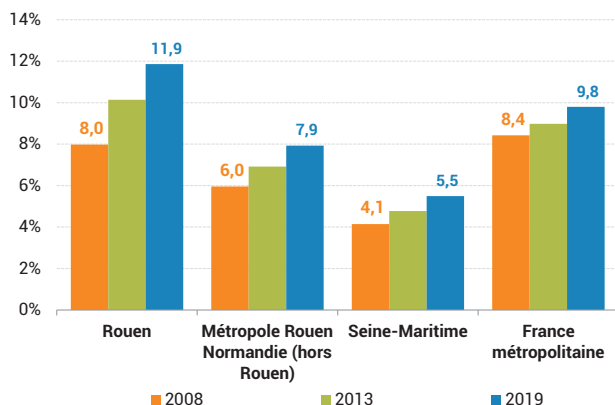
Pour les besoins sociaux de la commune, les flux migratoires sont importants. Les personnes nouvellement arrivées doivent s'approprier les codes du territoire, les lieux d'accès aux droits, les services et les politiques publiques locales mises en œuvre. La commune doit donc accueillir, informer, orienter les nouveaux arrivants. Mieux connaître ces arrivants est fondamental pour un territoire car ce sont des ménages inconnus qui arrivent avec des réalités sociales qui peuvent être différentes de celles des présents. Pour autant ce sont des ménages qui ne seront pas toujours repérés. L'accueil de ces arrivants est donc l'un des enjeux sociaux.

Qui sont les étrangers et les immigrés ?



Évolution de la part de la population immigrée

Source : Insee, RP 2008-2019 - Traitements © Compas

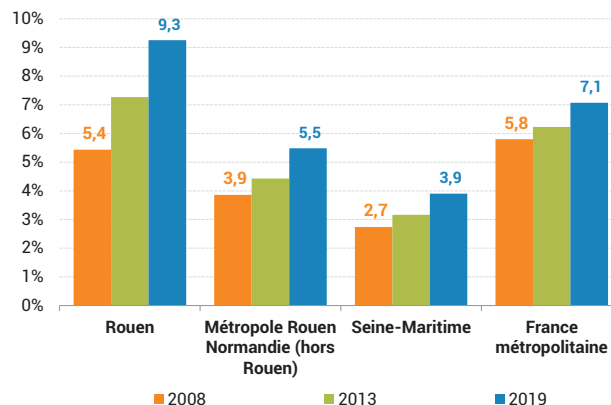


Lecture : En 2019, la part des personnes immigrées dans la population totale est de 11,9% à Rouen.

En 2019, les 13 320 personnes immigrées recensées à Rouen représentent 12% de la population (contre 8% en 2008, soit 8 730 personnes). Ainsi, le nombre de personnes immigrées a augmenté de 53% en 10 ans (4 590 personnes immigrées de plus).

Évolution de la part de la population étrangère

Source : Insee, RP 2008-2019 - Traitements © Compas



Lecture : En 2019, la part des personnes étrangères dans la population totale est de 9,3% à Rouen.

9% de la population de Rouen est étrangère en 2019, soit 10 390 personnes (contre 5% en 2008, soit 5 950 personnes étrangères). Depuis 2008, le nombre de personnes étrangères a augmenté (+4 450 personnes, soit +75%). Pour comparaison, la part des personnes étrangères est de 5,5% pour la Métropole Rouen Normandie (hors Rouen) et de 7% en France métropolitaine.

DÉFINITIONS

Étranger : un étranger est une personne qui réside en France et ne possède pas la nationalité française.

Immigré : un immigré est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. Les personnes nées françaises à l'étranger et vivant en France ne sont donc pas comptabilisées. À l'inverse, certains immigrés ont pu devenir français, les autres restant étrangers.



TABLEAU DÉTAILLÉ

Évolution de la population immigrée

Source : Insee, RP 2008-2019 - Traitements © Compas

	2008		2013		2019		Evolution 2008 - 2019
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	en %
Vieux Marché / Cathédrale	1 107	6,5	1 202	7,2	1 316	7,8	+18,9
Centre-ville Rive Gauche	1 221	7,8	2 115	13,6	2 269	14,6	+85,8
St-Marc / Croix de Pierre / St-Nicaise	843	6,1	1 077	8,1	1 214	9,2	+44,1
St-Clément / Jardin des Plantes	926	7,5	1 047	8,2	1 224	8,8	+32,1
Gare Jouvenet	561	4,7	661	5,5	754	6,2	+34,5
Côteaux Ouest	803	9,9	649	8,0	769	9,6	-4,2
Grieu / Vallon Suisse / St-Hilaire	271	4,1	318	4,8	434	6,9	+60,5
Pasteur	374	6,6	401	6,8	478	7,5	+27,8
Grand Mare	740	14,8	846	16,3	1 465	29,4	+98,0
Châtelet / Lombardie	929	25,4	1 339	30,2	1 522	35,0	+63,8
Sapins / Vieux Sapins	391	10,4	688	18,2	877	22,3	+124,2
Grammont	419	13,9	622	18,4	801	22,5	+91,2
Mont-Gargan	145	5,3	267	9,0	193	6,6	+33,3
Zone Portuaire Sud (non significatif)	1	14,3	2	2,2	3	3,6	+137,5
IRIS du QPV Les Hauts de Rouen	2 060	16,6	2 874	21,4	3 864	29,1	+87,5
IRIS du QPV Voltaire Grammont	419	13,9	622	18,4	801	22,5	+91,2
Rouen	8 730	8,0	11 234	10,1	13 319	11,9	+52,6
Caen	6 399	5,8	6 881	6,4	9 458	8,9	+47,8
Le Havre	12 267	6,9	13 286	7,7	15 560	9,2	+26,8
Tours	11 114	8,2	13 324	9,9	16 042	11,7	+44,3
Nancy	9 784	9,2	10 229	9,8	13 263	12,6	+35,6
Métropole Rouen Normandie (hors Rouen)	22 464	6,0	26 146	6,9	30 300	7,9	+34,9
Seine-Maritime	51 765	4,1	59 862	4,8	69 003	5,5	+33,3
France métropolitaine	5 236 607	8,4	5 719 761	9,0	6 378 273	9,8	+21,8

Lecture : En 2019, la population immigrée représente 11,9% de la population de Rouen, soit 13 319 personnes.



Population immigrée selon le sexe et l'âge

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

Rouen	Répartition de la population immigrée selon l'âge				
	Moins de 15 ans	15-24 ans	25-54 ans	55 ans ou plus	Ensemble
Immigrés	936	2 417	7 593	2 374	13 319
dont femmes	499	1 124	3 612	1 079	6 313
Ensemble de la population	15 596	25 710	44 718	26 297	112 321
Part des personnes immigrées parmi l'ensemble de la population (en %)	6,0	9,4	17,0	9,0	11,9

Lecture : En 2019, à Rouen, 17% des habitants âgés de 25-54 ans sont immigrés, soit 7 593 personnes (dont 3 612 femmes).

La part de personnes immigrées parmi l'ensemble de la population atteint 17% chez les 25 à 54 ans contre 6% chez les moins de 15 ans à Rouen. Par ailleurs, on recense 6 310 femmes parmi les personnes immigrées en 2019 (dont 1 080 sont âgées de 55 ans et plus, soit 17%).

Population étrangère selon le sexe et l'âge

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

Rouen	Répartition de la population étrangère selon l'âge				
	Moins de 15 ans	15-24 ans	25-54 ans	55 ans ou plus	Ensemble
Etrangers	1 904	1 864	5 204	1 423	10 395
dont femmes	971	856	2 430	639	4 895
Ensemble de la population	15 596	25 710	44 718	26 297	112 321
Part des personnes étrangères parmi l'ensemble de la population (en %)	12,2	7,2	11,6	5,4	9,3

Lecture : En 2019, à Rouen, 11,6% des habitants âgés de 25-54 ans sont étrangers, soit 5 204 personnes (dont 2 430 femmes).

12% des habitants âgés de moins de 15 ans sont étrangers à Rouen contre 5% de ceux âgés de 55 ans ou plus. En 2019, Rouen compte 4 895 femmes parmi les personnes étrangères (dont 640 sont âgées de 55 ans et plus, soit 13%).

Qui sont les étrangers et les immigrés ?



Comment mesurer l'évolution des populations migrantes qui arrivent sur le territoire ? Quels besoins sociaux y sont associés ?

Pour mesurer les populations migrantes qui arrivent sur le territoire, il faut d'abord définir cette catégorie de la population. L'Insee, mobilise la définition du Haut Conseil à l'Intégration selon laquelle un immigré est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. Les personnes nées françaises à l'étranger et vivant en France ne sont pas comptabilisées.

Quant aux migrants, il n'existe pas de définition internationalement reconnue. Ces personnes sont amenées à se déplacer hors de leurs pays pour des raisons multiples : sanitaires, politiques, poursuite d'études, recherche d'emploi... Pour les personnes contraintes de quitter leur lieu de résidence on parle plutôt de réfugié.

La différence entre un immigré et un migrant peut se situer au niveau de la date d'arrivée, on peut considérer qu'un migrant est une personne arrivée plus récemment sur le territoire lors des vagues de migration ayant eu lieu ces cinq dernières années.

Mesurer l'évolution des populations migrantes sur un territoire se révèle assez complexe du fait de l'absence de statistique nationale pour cette catégorie de population mais aussi en raison des arrivées clandestines.

Néanmoins, il serait possible éventuellement de recouper plusieurs chiffres comme les chiffres récents des préfectures concernant les demandes de carte de séjour¹, les demandes d'asile et les certificats de travail. Il est également possible de s'appuyer sur les CCAS qui enregistre les domiciliations des personnes n'ayant pas de résidence comme les SDF, les voyageurs itinérants, les Roms et les migrants. Mais, s'appuyer sur ce dernier chiffre suppose que la personne ait fait des démarches pour être domiciliée dans un CCAS.

Enfin, il serait aussi possible d'étudier le nombre de bénéficiaires de l'Aide Médicale d'État (AME) accordé aux personnes en situation irrégulière. Cependant, le non recours à cette aide est assez élevé. D'après l'IRDES, seulement 51% des personnes éligibles bénéficient de l'AME.

Le Conseil de l'Europe a recensé plusieurs besoins urgents pour les migrants. D'abord, les besoins prioritaires et nécessaires à leur survie comme l'hébergement, la fourniture de repas, la possibilité de prendre des douches et de trouver des vêtements et les besoins sanitaires comme l'accès aux soins et aux médicaments.

D'autres besoins souvent assurés par des associations qui accompagnent les migrants sont également recensés comme le besoin d'orientation et d'information sur le traitement de leurs demandes administratives (aide juridique) mais aussi l'accès au numérique (recharge de téléphone, accès à internet), et à plus long terme l'accès à un emploi (démarche pour les autorisations de travail, la valorisation des compétences, l'accès à la formation), l'accès à l'éducation pour leurs enfants...

Les sources sont présentées en Bibliographie.

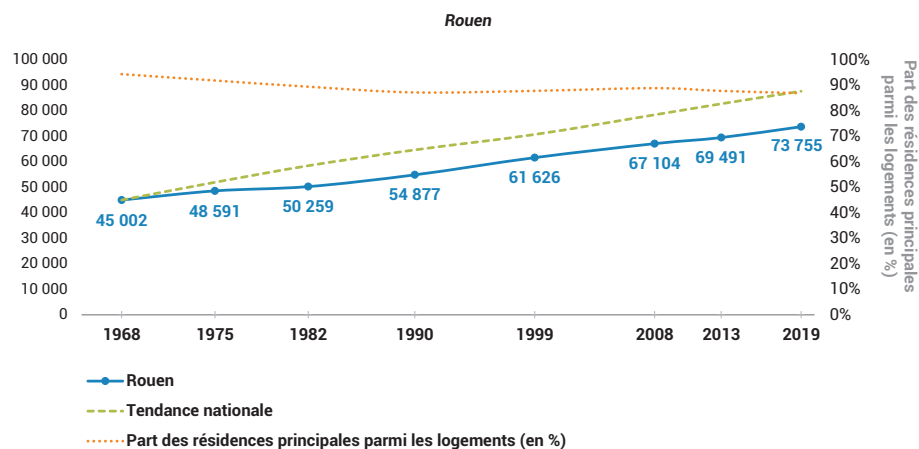
^{1/} Risque de double compte cependant lié au renouvellement des titres de séjour.

Quels sont les enjeux liés au logement sur le territoire ?



Évolution des logements, des années soixante à nos jours

Source : Insee, RP 1968-2019 - Traitements © Compas



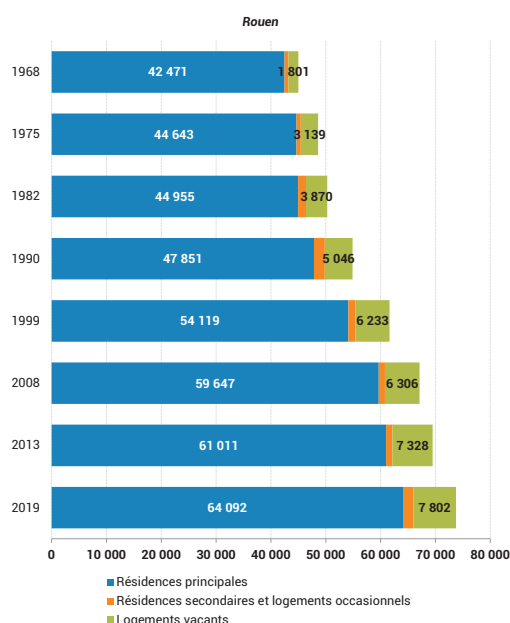
Depuis la fin des années 60, le nombre de logements a augmenté de 64% à Rouen, soit 28 753 logements de plus. À titre de comparaison, l'évolution a été plus rapide en France métropolitaine.

La part des résidences principales est en baisse sur le territoire : les 64 092 résidences principales que compte Rouen en 2019 représentent 87% des logements contre 94% à la fin des années 60.

Lecture : En 2019, 73 755 logements sont recensés à Rouen contre 45 002 en 1968.

Évolution du nombre de logements

Source : Insee, RP 1968-2019 - Traitements © Compas



Lecture : En 2019, 64 092 logements sont des résidences principales.

Évolution du parc de logements

Source : Insee, RP 1968-2019 - Traitements © Compas

		1968	1975	1982	1990	1999	2008	2013	2019
Résidences principales	Nbre	42 471	44 643	44 955	47 851	54 119	59 647	61 011	64 092
	Part (%)	94,4	91,9	89,4	87,2	87,8	88,9	87,8	86,9
Résidences secondaires et logements occasionnels	Nbre	730	809	1 434	1 980	1 274	1 150	1 153	1 861
	Part (%)	1,6	1,7	2,9	3,6	2,1	1,7	1,7	2,5
Logements vacants	Nbre	1 801	3 139	3 870	5 046	6 233	6 306	7 328	7 802
	Part (%)	4,0	6,5	7,7	9,2	10,1	9,4	10,5	10,6
Ensemble des logements	Nbre	45 002	48 591	50 259	54 877	61 626	67 104	69 491	73 755
	Part (%)	100	100	100	100	100	100	100	100

Lecture : En 2019, parmi les 73 755 logements de Rouen, 86,9% sont des résidences principales, 2,5% des résidences secondaires ou occasionnelles et 10,6% des logements vacants.



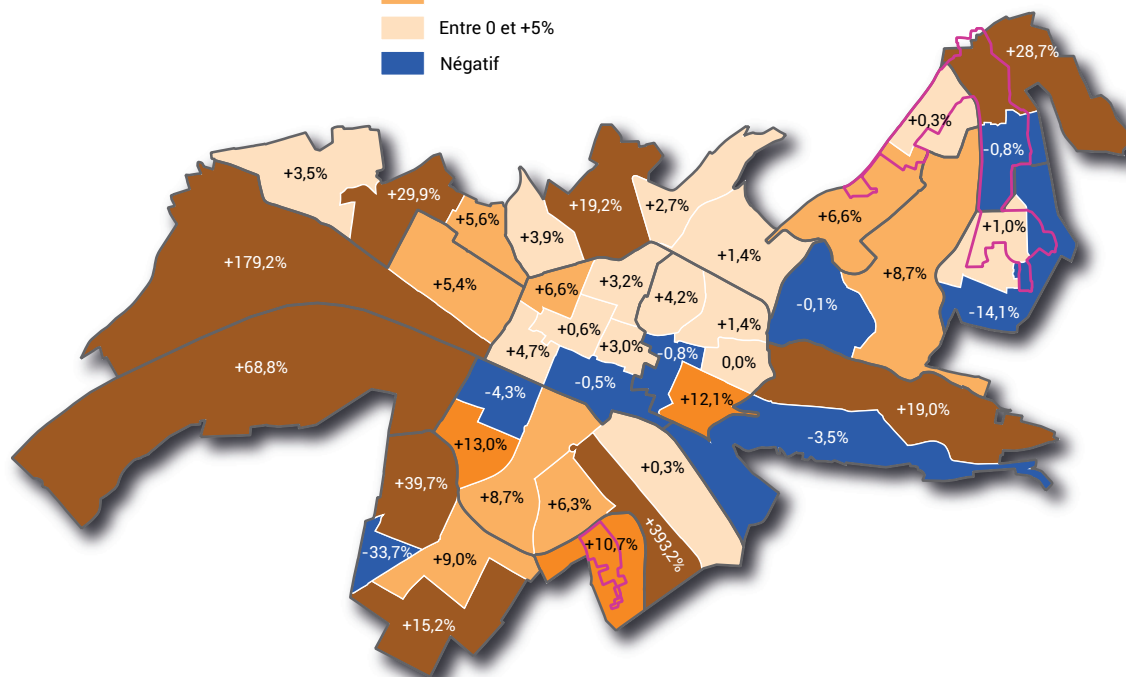
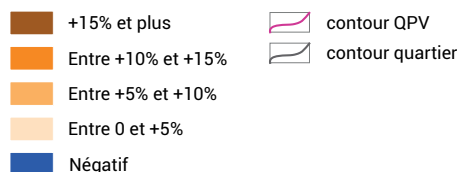
CARTOGRAPHIE

Évolution des logements entre 2013 et 2019

Source : Insee, RP 2013-2019 - Traitements © Compas

Évolution du nombre de logements
entre 2013 et 2019

Rouen : +6,1%



Évolutions détaillées des logements sur les dix dernières années

Source : Insee, RP 2008-2019 - Traitements © Compas

	Logements			Taux d'évolution (%) 2008-2019	Résidences principales			Part des résidences principales parmi les logements (%)		
	2008	2013	2019		2008	2013	2019	2008	2013	2019
Vieux Marché / Cathédrale	13 034	13 318	13 737	+5,4	11 370	11 261	11 541	87,2	84,6	84,0
Centre-ville Rive Gauche	9 465	9 840	10 519	+11,1	8 613	8 666	9 173	91,0	88,1	87,2
St-Marc / Croix de Pierre / St-Nicaise	9 478	9 477	9 835	+3,8	8 707	8 407	8 693	91,9	88,7	88,4
St-Clément / Jardin des Plantes	6 826	7 178	7 901	+15,7	5 923	6 215	6 957	86,8	86,6	88,1
Gare Jouvenet	6 762	7 052	7 631	+12,9	6 071	6 448	6 644	89,8	91,4	87,1
Côteaux Ouest	4 683	4 995	5 506	+17,6	4 310	4 433	4 739	92,0	88,7	86,1
Grieu / Vallon Suisse / St-Hilaire	3 708	3 829	3 984	+7,4	3 399	3 497	3 543	91,7	91,3	88,9
Pasteur	3 875	4 291	4 803	+23,9	3 414	3 653	4 046	88,1	85,1	84,2
Grand Mare	2 423	2 321	2 212	-8,7	1 921	2 122	1 915	79,3	91,4	86,6
Châtelet / Lombardie	1 738	1 782	1 958	+12,6	1 282	1 534	1 695	73,7	86,1	86,6
Sapins / Vieux Sapins	2 154	2 149	2 217	+2,9	1 924	1 922	2 039	89,3	89,4	92,0
Grammont	1 490	1 662	1 841	+23,5	1 402	1 483	1 666	94,0	89,2	90,5
Mont-Gargan	1 464	1 590	1 603	+9,5	1 309	1 364	1 436	89,4	85,8	89,6
Zone Portuaire Sud (non significatif)	3	4	7	+186,0	3	4	4	100,0	100,0	51,9
IRIS du QPV Les Hauts de Rouen	6 316	6 252	6 387	+1,1	5 126	5 579	5 649	81,2	89,2	88,5
IRIS du QPV Voltaire Grammont	1 490	1 662	1 841	+23,5	1 402	1 483	1 666	94,0	89,2	90,5
Rouen	67 104	69 491	73 755	+9,9	59 647	61 011	64 092	88,9	87,8	86,9
Caen	61 700	63 632	67 598	+9,6	57 706	57 892	58 989	93,5	91,0	87,3
Le Havre	88 045	90 131	93 365	+6,0	81 540	80 750	81 162	92,6	89,6	86,9
Tours	79 141	81 650	87 817	+11,0	72 560	72 557	75 552	91,7	88,9	86,0
Nancy	65 004	66 984	70 299	+8,1	57 583	57 879	59 353	88,6	86,4	84,4
Métropole Rouen Normandie (hors Rouen)	167 327	175 787	187 020	+11,8	158 790	164 275	171 380	94,9	93,5	91,6
Seine-Maritime	587 741	616 007	649 681	+10,5	533 921	550 381	570 684	90,8	89,3	87,8
France métropolitaine	31 818 884	33 574 742	35 580 943	+11,8	26 615 476	27 805 420	29 201 704	83,6	82,8	82,1

Valeurs inférieures à celle de Rouen

Valeurs proches de celle de Rouen

Valeurs supérieures à celle de Rouen

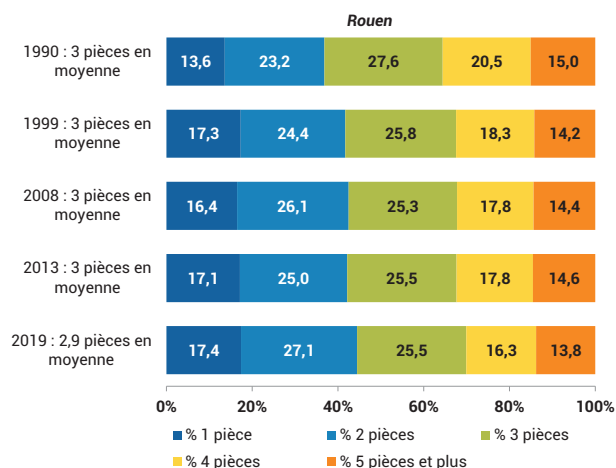
Lecture : En 2019, 73 755 logements sont recensés sur Rouen contre 67 104 en 2008, soit une évolution de +9,9%.

Quels sont les enjeux liés au logement sur le territoire ?



Évolution du nombre de pièces des résidences principales

Source : Insee, RP 1990-2019 - Traitements © Compas

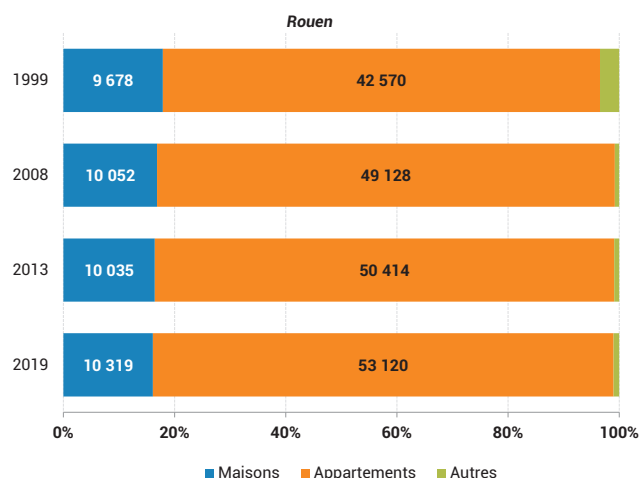


Lecture : En 2019, 13,8% des résidences principales disposent de 5 pièces ou plus à Rouen.

Les logements de Rouen comptent 2,9 pièces en moyenne en 2019. 42% des logements occupés de Rouen recensés en 1999 étaient des petits logements (1 ou 2 pièces). Ils représentent 44% des résidences principales en 2019.

Évolution des résidences principales selon leur type

Source : Insee, RP 1999-2019 - Traitements © Compas



Lecture : En 2019, 10 319 résidences principales sont des maisons à Rouen, soit 16,1%.

83% des résidences principales de Rouen sont des appartements (soit 53 120) et 16% sont des maisons (soit 10 320). Depuis 1999, on observe une progression plus marquée du nombre d'appartements (+10 550) que de maisons (+640). D'autres types de logements sont également recensés parmi les résidences principales (650 soit 1%) : logements-foyers, chambres d'hôtels, logements de fortune...

En 2019, la majorité des résidences principales de Rouen ont une surface de moins de 100 m² (91%, soit 58 040 logements). Le nombre de résidences principales de moins de 100 m² a augmenté de 8% depuis 2008 (+4 410 logements). Parallèlement, le nombre de résidences principales ayant une surface de 100 m² ou plus a augmenté de 1% (+40 logements, soit 6 050 résidences principales en 2019).



TABLEAU DÉTAILLÉ

Parc de logements

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

	Résidences principales		Résidences secondaires et occasionnelles		Logements vacants	
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Vieux Marché / Cathédrale	11 541	84,0	427	3,1	1 769	12,9
Centre-ville Rive Gauche	9 173	87,2	301	2,9	1 045	9,9
St-Marc / Croix de Pierre / St-Nicaise	8 693	88,4	231	2,3	912	9,3
St-Clément / Jardin des Plantes	6 957	88,1	153	1,9	791	10,0
Gare Jouvenet	6 644	87,1	294	3,9	693	9,1
Côteaux Ouest	4 739	86,1	132	2,4	636	11,5
Grieu / Vallon Suisse / St-Hilaire	3 543	88,9	53	1,3	388	9,7
Pasteur	4 046	84,2	174	3,6	582	12,1
Grand Mare	1 915	86,6	35	1,6	262	11,8
Châtelet / Lombardie	1 695	86,6	5	0,3	257	13,1
Sapins / Vieux Sapins	2 039	92,0	3	0,2	175	7,9
Grammont	1 666	90,5	15	0,8	160	8,7
Mont-Gargan	1 436	89,6	37	2,3	129	8,1
Zone Portuaire Sud (non significatif)	4	51,9	nd	-	3	48,1
IRIS du QPV Les Hauts de Rouen	5 649	88,5	43	0,7	694	10,9
IRIS du QPV Voltaire Grammont	1 666	90,5	15	0,8	160	8,7
Rouen	64 092	86,9	1 861	2,5	7 802	10,6
Caen	58 989	87,3	2 309	3,4	6 300	9,3
Le Havre	81 162	86,9	2 048	2,2	10 155	10,9
Tours	75 552	86,0	3 015	3,4	9 250	10,5
Nancy	59 353	84,4	2 996	4,3	7 949	11,3
Métropole Rouen Normandie (hors Rouen)	171 380	91,6	1 745	0,9	13 895	7,4
Seine-Maritime	570 684	87,8	25 715	4,0	53 282	8,2
France métropolitaine	29 201 704	82,1	3 493 609	9,8	2 885 630	8,1

Valeurs inférieures à celle de Rouen

Valeurs proches de celle de Rouen

Valeurs supérieures à celle de Rouen

Lecture : En 2019, 86,9% des logements de Rouen sont des résidences principales.

Évolutions des résidences principales de petite taille de 1990 à nos jours

Source : Insee, RP 1990-2019 - Traitements © Compas

	Petites résidences principales (1 ou 2 pièces)									
	1990		1999		2008		2013		2019	
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Vieux Marché / Cathédrale	4 558	54,6	5 912	59,5	6 667	58,6	6 460	57,4	6 822	59,1
Centre-ville Rive Gauche	2 024	33,9	2 610	37,1	3 256	37,8	3 305	38,1	3 936	42,9
St-Marc / Croix de Pierre / St-Nicaise	2 895	48,1	4 247	54,6	4 702	54,0	4 433	52,7	4 944	56,9
St-Clément / Jardin des Plantes	1 649	31,6	1 800	32,4	1 720	29,0	1 845	29,7	2 184	31,4
Gare Jouvenet	1 950	37,8	2 343	41,2	2 516	41,4	2 650	41,1	2 680	40,3
Côteaux Ouest	1 125	34,6	1 664	43,2	1 976	45,9	2 062	46,5	2 354	49,7
Grieu / Vallon Suisse / St-Hilaire	797	27,0	896	28,0	924	27,2	1 079	30,8	1 188	33,5
Pasteur	892	47,5	1 372	55,3	1 911	56,0	2 220	60,8	2 258	55,8
Grand Mare	290	11,2	247	10,8	205	10,7	196	9,2	266	13,9
Châtelet / Lombardie	409	19,1	394	20,8	298	23,2	239	15,5	465	27,4
Sapins / Vieux Sapins	554	26,8	534	26,1	525	27,3	546	28,4	609	29,9
Grammont	361	27,8	379	28,8	341	24,4	358	24,1	394	23,6
Mont-Gargan	142	14,0	185	17,3	310	23,7	322	23,6	397	27,7
IRIS du QPV Les Hauts de Rouen	1 253	18,4	1 175	18,9	1 028	20,1	981	17,6	1 340	23,7
IRIS du QPV Voltaire Grammont	361	27,8	379	28,8	341	24,4	358	24,1	394	23,6
Rouen	17 646	36,8	22 583	41,7	25 352	42,5	25 713	42,1	28 497	44,5
Caen	16 710	34,6	21 660	39,8	23 148	40,1	23 372	40,4	24 277	41,2
Le Havre	17 834	23,3	19 271	24,1	19 436	23,8	18 628	23,1	18 800	23,2
Tours	18 979	32,7	25 611	38,4	27 397	37,8	27 506	37,9	29 212	38,7
Nancy	18 480	39,6	23 073	43,5	24 695	42,9	24 788	42,8	25 992	43,8
Métropole Rouen Normandie (hors Rouen)	18 717	13,6	19 926	13,5	20 225	12,7	21 374	13,0	24 141	14,1
Seine-Maritime	75 655	16,6	84 489	17,1	87 134	16,3	87 836	16,0	94 421	16,5
France métropolitaine	4 097 290	19,0	4 554 817	19,1	4 854 431	18,2	5 094 282	18,3	5 475 222	18,7

Valeurs inférieures à celle de Rouen

Valeurs proches de celle de Rouen

Valeurs supérieures à celle de Rouen

Lecture : En 2019, 44,5% des résidences principales de Rouen sont des petits logements (1 ou 2 pièces).

TABLEAU DÉTAILLÉ



Répartition des résidences principales selon leur surface

Source : Insee, RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas

	Moins de 30 m ²		De 30 à moins de 40 m ²		De 40 à moins de 60 m ²		De 60 à moins de 80 m ²		De 80 à moins de 100 m ²		De 100 à moins de 120 m ²		120 m ² ou plus	
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Vieux Marché / Cathédrale	2 555	22,1	1 995	17,3	3 081	26,7	1 879	16,3	1 087	9,4	360	3,1	584	5,1
Centre-ville Rive Gauche	1 273	13,9	1 132	12,3	2 832	30,9	2 528	27,6	1 073	11,7	236	2,6	100	1,1
St-Marc / Croix de Pierre / St-Nicaise	2 227	25,6	1 809	20,8	2 094	24,1	1 589	18,3	623	7,2	210	2,4	141	1,6
St-Clément / Jardin des Plantes	595	8,6	611	8,8	1 833	26,3	1 938	27,9	1 224	17,6	426	6,1	331	4,8
Gare Jouvenet	1 297	19,5	841	12,7	1 147	17,3	913	13,7	704	10,6	646	9,7	1 096	16,5
Côteaux Ouest	1 200	25,3	602	12,7	1 106	23,3	775	16,4	587	12,4	200	4,2	269	5,7
Grieu / Vallon Suisse / St-Hilaire	376	10,6	336	9,5	780	22,0	889	25,1	652	18,4	292	8,3	218	6,2
Pasteur	1 118	27,6	534	13,2	952	23,5	747	18,5	368	9,1	181	4,5	146	3,6
Grand Mare	<10	-	37	2,0	343	17,9	730	38,1	640	33,4	151	7,9	<10	-
Châtelet / Lombardie	<10	-	118	7,0	544	32,1	730	43,1	257	15,1	38	2,3	<10	-
Sapins / Vieux Sapins	54	2,6	301	14,8	760	37,3	575	28,2	278	13,6	53	2,6	17	0,8
Grammont	<10	-	108	6,5	578	34,7	630	37,8	232	13,9	86	5,1	23	1,4
Mont-Gargan	216	15,0	97	6,7	211	14,7	356	24,8	316	22,0	154	10,8	87	6,1
IRIS du QPV Les Hauts de Rouen	69	1,2	457	8,1	1 648	29,2	2 036	36,0	1 174	20,8	242	4,3	23	0,4
IRIS du QPV Voltaire Grammont	<10	-	108	6,5	578	34,7	630	37,8	232	13,9	86	5,1	23	1,4
Rouen	10 935	17,1	8 522	13,3	16 266	25,4	14 278	22,3	8 042	12,5	3 034	4,7	3 016	4,7
Caen	9 773	16,6	6 861	11,6	13 525	22,9	14 422	24,4	7 361	12,5	3 528	6,0	3 519	6,0
Le Havre	4 036	5,0	6 558	8,1	18 114	22,3	24 892	30,7	17 321	21,3	6 427	7,9	3 814	4,7
Tours	9 210	12,2	8 786	11,6	18 259	24,2	19 270	25,5	11 085	14,7	4 732	6,3	4 210	5,6
Nancy	8 842	14,9	7 613	12,8	14 777	24,9	12 338	20,8	7 339	12,4	3 785	6,4	4 659	7,8
Métropole Rouen Normandie (hors Rouen)	5 382	3,1	7 301	4,3	26 690	15,6	49 402	28,8	41 078	24,0	21 184	12,4	20 344	11,9
Seine-Maritime	23 979	4,2	31 914	5,6	88 611	15,5	140 731	24,7	135 199	23,7	75 970	13,3	74 279	13,0
France métropolitaine	1 427 304	4,9	1 697 160	5,8	4 325 276	14,8	6 315 830	21,6	6 600 661	22,6	4 300 792	14,7	4 534 681	15,5

Valeurs inférieures à celle de Rouen

Valeurs proches de celle de Rouen

Valeurs supérieures à celle de Rouen

Lecture : En 2019, 17,1% des résidences principales de Rouen ont une superficie de moins de 30 m².

Répartition des résidences principales selon leur type et leur surface

Source : Insee, RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas

	Répartition des résidences principales selon le type (part %)					
	Appartements			Maisons		
	Moins de 60 m ²	De 60 à moins de 100 m ²	100 m ² ou plus	Moins de 60 m ²	De 60 à moins de 100 m ²	100 m ² ou plus
Vieux Marché / Cathédrale	67,9	25,3	6,8	10,2	38,6	51,2
Centre-ville Rive Gauche	58,4	39,2	2,4	12,4	52,4	35,2
St-Marc / Croix de Pierre / St-Nicaise	72,1	25,6	2,3	23,3	27,0	49,7
St-Clément / Jardin des Plantes	54,2	42,5	3,3	18,7	53,7	27,6
Gare Jouvenet	71,2	22,3	6,5	8,9	28,2	62,9
Côteaux Ouest	72,3	25,5	2,2	16,8	44,5	38,8
Grieu / Vallon Suisse / St-Hilaire	64,6	34,4	1,0	9,9	56,6	33,5
Pasteur	69,2	26,2	4,7	12,5	47,1	40,4
Grand Mare	25,8	67,4	6,8	1,5	86,0	12,5
Châtelet / Lombardie	39,6	58,0	2,3	nd	100,0	nd
Sapins / Vieux Sapins	63,0	35,7	1,3	15,4	71,9	12,8
Grammont	45,3	50,9	3,8	20,9	56,4	22,7
Mont-Gargan	68,3	30,2	1,5	13,6	58,8	27,6
Zone Portuaire Sud (non significatif)	100,0	-	-	-	-	-
IRIS du QPV Les Hauts de Rouen	43,6	53,0	3,3	7,4	80,2	12,4
IRIS du QPV Voltaire Grammont	45,3	50,9	3,8	20,9	56,4	22,7
Rouen	63,5	32,6	3,9	13,2	48,4	38,4
Caen	59,2	35,7	5,1	7,7	46,1	46,2
Le Havre	45,1	49,6	5,4	10,0	58,9	31,1
Tours	57,7	38,0	4,2	8,1	50,2	41,7
Nancy	58,0	33,4	8,6	4,5	33,8	61,7
Métropole Rouen Normandie (hors Rouen)	40,7	55,4	3,9	7,1	51,2	41,7
Seine-Maritime	48,4	47,2	4,3	7,5	49,6	42,9
France métropolitaine	49,7	44,6	5,7	6,0	44,4	49,5

Valeurs inférieures à celle de Rouen

Valeurs proches de celle de Rouen

Valeurs supérieures à celle de Rouen

Lecture : En 2019, 63,5% des appartements de Rouen ont une superficie de moins de 60 m².



Quels sont les enjeux liés au logement sur le territoire ?

Comment mesurer la précarité énergétique ? Quel impact sur le budget des ménages ?

La **précarité énergétique** a été définie par la loi « Grenelle II » datant de 2010 qui porte sur l'engagement national pour l'environnement. Une personne est considérée comme étant en situation de précarité énergétique si elle éprouve dans son logement des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires en raison de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'habitat. La précarité énergétique est donc uniquement analysée à partir des conditions de logement et ne questionne pas la consommation de carburant nécessaire à la mobilité et pouvant aussi peser dans le budget de certains ménages précaires.

L'observatoire national de la précarité énergétique (ONPE) utilise **quatre indicateurs** pour mesurer la précarité énergétique :

- L'effort financier pour payer les factures d'énergie et le poids de ces dépenses dans les revenus, mesuré à partir du TEE (Taux d'effort énergétique). Un ménage est en précarité énergétique si les dépenses énergétiques sont supérieures à 8 % de son budget et que son revenu par unité de consommation est inférieur au troisième décile de revenu. D'après le Commissariat Général au Développement Durable, en 2018, plus d'un dixième des français dépensent plus de 8 % de leurs revenus pour payer leur facture énergétique pour leur logement. La plupart de ces ménages se situent parmi les plus modestes.

- L'indicateur BRDE (bas revenus dépenses élevées) identifie quant à lui, les ménages dont les dépenses en énergie sont supérieures à la médiane des dépenses d'énergie et dont le reste à vivre est inférieur à 60 % de la médiane.

- Le ressenti de l'inconfort au sein de son logement est mesuré à partir de l'indicateur FROID qui est un indicateur subjectif basé sur le ressenti des ménages en matière de confort thermique. Il se base sur l'enquête nationale du logement (ENL réalisée par l'Insee) qui propose 7 motifs de sensation de froid : l'installation de chauffage insuffisante, la panne de l'installation de chauffage, une mauvaise isolation, la limitation du chauffage en raison du coût, la coupure d'énergie liée à un impayé, le mauvais réglage ou mise en route tardive de l'installation et une catégorie « autres raisons ». D'après le médiateur de l'énergie, en 2018, 15 % des Français déclarent avoir souffert du froid au cours de l'hiver 2017 pendant au moins 24 heures. Pour 4 ménages sur 10 c'est à cause d'une mauvaise isolation.

Enfin, un indicateur synthétique (PRECA 3D) comptabilise les ménages en situation de précarité énergétique répondant aux deux critères suivants :

- Déclarer une sensation de froid liée à au moins l'un des cinq premiers motifs cités précédemment

- Avoir un revenu par unité de consommation inférieur ou égal au troisième décile

D'après l'ONPE en 2019, 36 % des ménages résidant dans le parc social sont en situation de précarité énergétique contre 26 % des ménages résidant dans le parc locatif privé.

Globalement, les ménages en précarité énergétique appartiennent exclusivement aux trois premiers déciles de revenus par unité de consommation. Pour ceux du parc privé, ils ont un revenu brut moyen 2 à 2,65 fois plus faible que l'ensemble des locataires du parc privé. Du côté du parc social, les locataires en précarité énergétique sont deux fois plus nombreux à être sous le seuil de pauvreté que les autres ménages habitant le parc social. Pour le parc social comme pour le parc privé, les ménages dont la personne de référence est au chômage ou avec une occupation principale « autre » (invalidité, handicap, femme ou homme au foyer...) sont davantage représentés parmi les ménages en précarité énergétique. Enfin, plus des trois quarts des ménages en précarité énergétique dans le parc social correspondent à une personne seule, avec ou sans enfants. Les familles monoparentales sont par ailleurs déjà sur-représentées dans le parc social. Quant au parc privé, les personnes seules sans enfant sont sur-représentées chez les ménages en précarité énergétique.

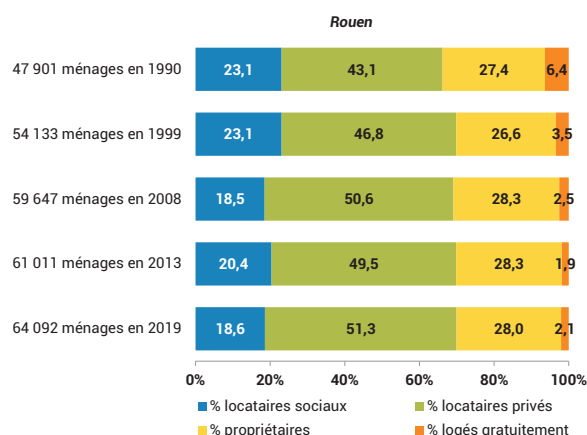
Les sources sont présentées en Bibliographie.

Quels sont les enjeux liés au logement sur le territoire ?



Répartition des ménages selon le statut d'occupation de leur logement

Source : Insee, RP 1990-2019 - Traitements © Compas



Lecture : En 2019, 17 948 ménages sont propriétaires de leur logement à Rouen, soit 28,0% des résidences principales.

En 1990, 27% des résidences principales étaient occupées par des propriétaires, contre 43% par des ménages locataires du parc privé et 23% par des ménages locataires du parc social.

En 2019, 28% des ménages sont propriétaires de leur logement, 51% sont locataires du parc privé et 19% du parc social.

Logements locatifs des bailleurs sociaux

Source : Répertoire du Parc Locatif des bailleurs sociaux (RPLS), 2022 - Traitements © Compas

Nombre de logements locatifs des bailleurs sociaux	
Rouen	16 178
Métropole Rouen Normandie (hors Rouen)	61 813
Seine-Maritime	149 582
France métropolitaine	5 195 098

Lecture : Rouen compte 16 178 logements sociaux en 2022.

D'après les données issues du Répertoire du Parc Locatif Social (RPLS), Rouen possède 16 178 logements sociaux. Ces données ne tiennent compte que des logements des bailleurs et non de l'intégralité des logements à loyer modéré (au sens de la loi SRU).

A noter que le mode de calcul tel qu'utilisé par la loi SRU prend en compte plus de logements que le seul parc des bailleurs sociaux. En effet, au sens de la loi SRU, sont pris en compte les logements sociaux vendus à leur occupant (pendant une durée maximale de 10 ans), les logements en accession via les dispositifs de PSLA (prêt social location accession) (pendant la phase locative, et pendant une durée de 5 ans à compter de la levée d'option) et de BRS (bail réel solidaire). A la différence de la loi SRU, la notion de logement social utilisée par l'Insee repose sur du déclaratif.

Pour un territoire, le type de logement est fondamental. Pour autant, les besoins sociaux « transcendent » la structure car parmi les propriétaires, il peut y avoir des ménages en situation de sur-endettement. De même, beaucoup de locatifs privés sont des locatifs sociaux « de fait », c'est à-dire que ce sont des logements qui accueillent des populations très précaires à l'image de ce que peuvent faire les bailleurs sociaux. Parfois même, les locatifs privés accueillent des publics qui ne trouveraient pas leur place dans du logement social au regard de leurs ressources. La connaissance du parc est ainsi fondamentale pour les acteurs du social au-delà même du statut du ménage dans le logement.



TABLEAU DÉTAILLÉ

Détail du nombre de résidences principales par statut d'occupation

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

	Statut d'occupation des résidences principales en nombre de logements				Ensemble des résidences principales
	propriétaires	locataires du parc privé	locataires sociaux	logés gratuitement	
Vieux Marché / Cathédrale	2 964	8 153	113	311	11 541
Centre-ville Rive Gauche	1 977	4 750	2 187	258	9 173
St-Marc / Croix de Pierre / St-Nicaise	1 418	5 513	1 551	211	8 693
St-Clément / Jardin des Plantes	2 596	2 996	1 267	99	6 957
Gare Jouvenet	2 880	3 380	268	116	6 644
Côteaux Ouest	1 421	2 761	463	94	4 739
Grieu / Vallon Suisse / St-Hilaire	1 775	1 347	348	73	3 543
Pasteur	815	2 710	476	44	4 046
Grand Mare	639	177	1 052	47	1 915
Châtelet / Lombardie	55	92	1 538	9	1 695
Sapins / Vieux Sapins	405	126	1 487	21	2 039
Grammont	293	380	984	8	1 666
Mont-Gargan	708	515	190	24	1 436
Zone Portuaire Sud (non significatif)	0	4	0	0	4
IRIS du QPV Les Hauts de Rouen	1 100	395	4 077	77	5 649
IRIS du QPV Voltaire Grammont	293	380	984	8	1 666
Rouen	17 948	32 904	11 925	1 315	64 092
Caen	17 510	27 080	13 267	1 132	58 989
Le Havre	31 964	21 987	26 206	1 005	81 162
Tours	24 799	29 360	20 150	1 243	75 552
Nancy	16 642	32 576	8 836	1 300	59 353
Métropole Rouen Normandie (hors Rouen)	85 294	31 372	52 891	1 823	171 380
Seine-Maritime	302 237	131 984	129 069	7 394	570 684
France métropolitaine	16 830 861	7 469 237	4 273 248	628 358	29 201 704

Lecture : En 2019, 17 948 ménages de Rouen sont propriétaires de leur logement.

Détail des statuts d'occupation des résidences principales

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

	Statut d'occupation des résidences principales (%)				Ensemble des résidences principales
	propriétaires	locataires du parc privé	locataires sociaux	logés gratuitement	
Vieux Marché / Cathédrale	25,7	70,6	1,0	2,7	11 541
Centre-ville Rive Gauche	21,6	51,8	23,8	2,8	9 173
St-Marc / Croix de Pierre / St-Nicaise	16,3	63,4	17,8	2,4	8 693
St-Clément / Jardin des Plantes	37,3	43,1	18,2	1,4	6 957
Gare Jouvenet	43,3	50,9	4,0	1,7	6 644
Côteaux Ouest	30,0	58,3	9,8	2,0	4 739
Grieu / Vallon Suisse / St-Hilaire	50,1	38,0	9,8	2,1	3 543
Pasteur	20,2	67,0	11,8	1,1	4 046
Grand Mare	33,4	9,3	54,9	2,5	1 915
Châtelet / Lombardie	3,3	5,5	90,7	0,5	1 695
Sapins / Vieux Sapins	19,9	6,2	72,9	1,0	2 039
Grammont	17,6	22,8	59,1	0,5	1 666
Mont-Gargan	49,3	35,8	13,2	1,6	1 436
Zone Portuaire Sud (non significatif)	0,0	100,0	0,0	0,0	4
IRIS du QPV Les Hauts de Rouen	19,5	7,0	72,2	1,4	5 649
IRIS du QPV Voltaire Grammont	17,6	22,8	59,1	0,5	1 666
Rouen	28,0	51,3	18,6	2,1	64 092
Caen	29,7	45,9	22,5	1,9	58 989
Le Havre	39,4	27,1	32,3	1,2	81 162
Tours	32,8	38,9	26,7	1,6	75 552
Nancy	28,0	54,9	14,9	2,2	59 353
Métropole Rouen Normandie (hors Rouen)	49,8	18,3	30,9	1,1	171 380
Seine-Maritime	53,0	23,1	22,6	1,3	570 684
France métropolitaine	57,6	25,6	14,6	2,2	29 201 704

Valeurs inférieures à celle de Rouen

Valeurs proches de celle de Rouen

Valeurs supérieures à celle de Rouen

Lecture : En 2019, 28,0% des ménages de Rouen sont propriétaires de leur logement.

Quels sont les enjeux liés au logement sur le territoire ?



Quelles sont les tendances et modalités de vente des logements sociaux ?

La loi Elan (Évolution du logement de l'aménagement et du numérique) votée en 2018, a pour objectif d'accélérer la vente de logements sociaux et de favoriser l'accession à la propriété des ménages modestes.

Le gouvernement souhaiterait que 40 000 logements soient vendus par an. Un objectif difficilement réalisable selon l'Union Sociale pour l'Habitat (USH), organisation représentative du secteur HLM, car peu de logements sont mis en vente. D'après celle-ci, les organismes HLM vendaient habituellement environ 9 000 logements par an. Début 2020, ce chiffre atteindrait 10 500 logements auxquels il faut rajouter 5 224 logements vendus par l'Opérateur national de ventes HLM (ONV) appartenant à Action Logement¹, soit un peu plus de 15 224 logements au total.

Concernant les modalités de vente, d'après l'USH, l'organisme HLM doit d'abord proposer le logement aux locataires de son parc dans le département et aux gardiens d'immeuble. Si personne n'est intéressé au bout de deux mois, les collectivités locales et les particuliers hors parc social peuvent l'acheter. Si plusieurs candidats se présentent, la priorité est accordée aux locataires du parc social, y compris dans des immeubles gérés par d'autres organismes HLM que celui qui met le bien en vente. Le logement est vendu au premier qui souhaite l'acquérir quels que soient ses revenus. Pour acheter le logement social dont on est locataire, la procédure est différente : il faut être dans les lieux depuis 3 ans au moins et faire la demande auprès du bailleur qui a deux mois pour répondre.

Le prix du logement est défini lors des conseils d'administration des organismes HLM, en fonction des prix pratiqués sur le marché pour des logements situés eux aussi dans le parc social et ayant des caractéristiques similaires. Le coût global doit être abordable pour permettre aux familles modestes d'acheter sans que cela ne pèse trop sur leur budget. Enfin, les organismes HLM ont interdiction de mettre en vente des biens ayant une performance énergétique inférieure à la catégorie E. Différentes aides existent pour soutenir les ménages dans l'acquisition d'un logement social : le prêt à taux zéro (PTZ) ou encore le prêt à l'accession sociale (PAS) qui apporte aux banques un fond de garantie en cas de non remboursement, ce qui leur permet de plus facilement accorder des prêts aux ménages ayant un faible budget et considérés comme moins solvables.

Concernant la copropriété, elle peut être partagée pendant longtemps avec le bailleur social, puisqu'il est rare que tous les logements d'un même lot soient vendus. D'après l'association Consommation Logement Cadre de Vie (CLCV), la copropriété rassemble alors les particuliers ayant acquis un logement et l'organisme HLM propriétaire des logements en location. Le bailleur social, s'il a la majorité des droits de vote, est libre de décider certains points sans l'accord des autres copropriétaires notamment la réalisation de travaux dans les parties communes.

Cela amène à souligner certains risques concernant la vente de logements sociaux. En effet, le locataire souhaitant acquérir un logement social ne doit pas uniquement comparer le loyer qu'il paie avec les mensualités du crédit qu'il aura à rembourser. Le passage à la propriété, impose le paiement de charges supplémentaires qui sont à prendre en compte dans le budget du ménage comme : la taxe foncière, une assurance habitation plus chère, les charges de copropriété avec parfois des travaux dans les parties communes. Selon la CLCV, il faut compter environ 30% de charges en plus. Le locataire doit également penser qu'une fois propriétaire, il ne sera plus éligible aux aides au logement (aide personnalisée au logement, allocation de logement sociale, allocation de logement familiale). Celles-ci peuvent être maintenues pour les allocataires accédant à la propriété seulement sur certaines zones géographiques et en fonction des revenus de la personne.

Les sources sont présentées en Bibliographie.

¹ *ritaire de la PEEC (Participation des employeurs à l'effort de construction) et financeur de la politique de renouvellement urbain.*



Quels sont les enjeux liés au logement sur le territoire ?

Répartition des ménages selon le nombre de pièces nécessaires et effectives

Source : Insee, RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas

Nombre de pièces du logement	Nombre de pièces nécessaires au regard de la composition du ménage					
	1 ou 2 pièces (1 pers. seule)	2 pièces (Couple)	3 pièces	4 pièces	5 pièces	6 pièces et +
1 pièce	10 630	330	160	<10	<10	<10
2 pièces	13 960	2 410	890	90	10	<10
3 pièces	8 060	3 310	3 940	790	180	30
4 pièces	3 240	2 390	2 480	1 680	440	210
5 pièces	1 040	1 240	1 040	960	390	280
6 pièces et plus	640	1 110	800	700	380	250

données non disponibles en dehors des communes irisées des agglomérations

Sous-peuplement prononcé	$IP \geq 2/3$
Sous-peuplement modéré	$0 < IP < 2/3$
Situation "normale"	$IP = 0$
Surpeuplement modéré	$-0,4 < IP < 0$
Surpeuplement accentué	$IP \leq -0,4$

27 470 ménages en sous-peuplement

Rouen

3 535 ménages en sur-peuplement

Lecture : En 2019, 1 110 ménages vivent dans un 6 pièces ou plus, quand le nombre de pièces le plus adapté pour chacun de ces ménages est de 2.

En 2019, 3 535 ménages sont en situation de surpeuplement à Rouen, dont 330 vivent dans un logement d'une pièce alors qu'au regard de la composition du ménage leur logement devrait comporter deux pièces. À l'opposé, 27 470 ménages sont en situation de sous-peuplement, dont 3 310 vivent dans un logement de trois pièces alors qu'au regard de la composition du ménage leur logement devrait comporter deux pièces.

MÉTHODOLOGIE

Le fichier détail de l'Insee permet de construire des indicateurs de peuplement basés sur le nombre de pièces et la composition des ménages.

Pour réaliser notre estimation, le nombre de pièces nécessaire au ménage est décompté de la manière suivante :

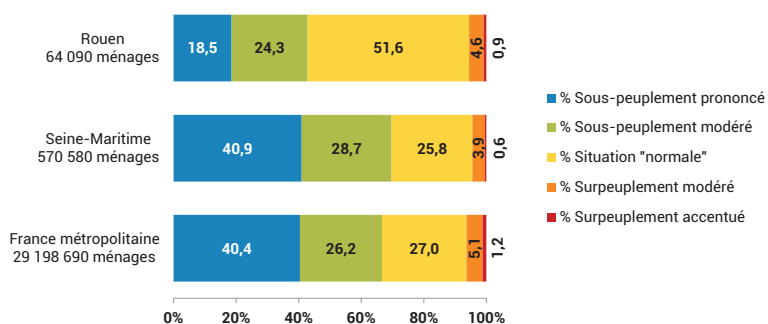
- une pièce de séjour pour le ménage,
- une pièce pour chaque couple,
- une pièce pour chaque adulte (personne de 19 ans et plus) non en couple,
- une pièce pour deux enfants s'ils ont moins de 6 ans, quel que soit leur sexe,
- une pièce par enfant de 6 à 18 ans.

Exceptions : une personne seule en studio est réputée satisfaire la norme et un couple en studio est en sur-peuplement modéré (plutôt qu'accentué).

Pour chaque norme d'occupation, on retient l'écart entre le nombre de pièces réel et le nombre de pièces nécessaire. On associe à chacun de ces écarts relatifs un indicateur de peuplement (IP).

Peuplement des logements

Source : Insee, RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas



données non disponibles en dehors des communes irisées des intercommunalités

Lecture : 18,5% des 64 090 ménages de Rouen sont en sous-peuplement prononcé dans leur logement.

Dans le contexte d'une France de propriétaires (près de 6 ménages sur 10) sujette au vieillissement de sa population et donc à la réduction de la taille moyenne des ménages, une partie du parc de logements apparaît fortement sous-occupée. Cette sous-occupation des logements concerne donc principalement des personnes âgées, souvent en maison.

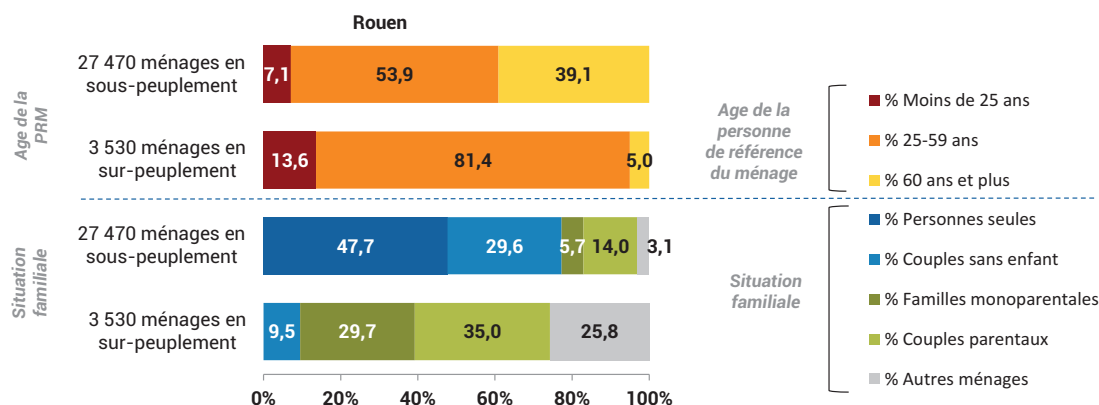
La comparaison de la composition des ménages de Rouen et du nombre de pièces des résidences principales permet de repérer 3 535 ménages en situation de surpeuplement et 27 470 ménages en situation de sous-peuplement dont 11 870 ménages en sous-peuplement prononcé.

Quels sont les enjeux liés au logement sur le territoire ?



Peuplement des logements par catégorie de ménages

Source : Insee, RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas



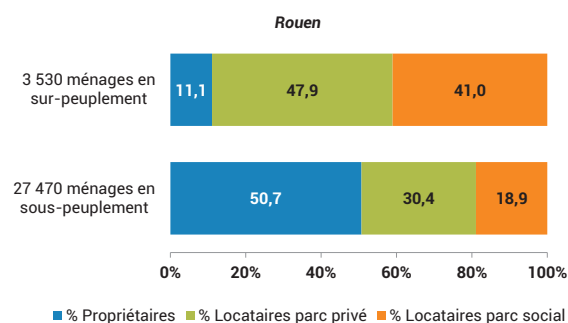
Lecture : 47,7% des 27 470 ménages en sous-peuplement de Rouen sont des personnes seules.

La répartition des situations de peuplement par catégorie de ménages montre l'importance du sous-peuplement chez les personnes âgées : 39% des ménages de Rouen en sous-peuplement sont des ménages âgés (dont la personne de référence est âgée de 60 ans ou plus).

Le surpeuplement concerne majoritairement les ménages avec enfant(s) : 35% des ménages de Rouen en surpeuplement sont des couples parentaux et 30% sont des familles monoparentales.

Peuplement des logements par statut d'occupation

Source : Insee, RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas



Lecture : 50,7% des 27 470 ménages en sous-peuplement de Rouen sont des propriétaires.

Parmi les ménages propriétaires de leur logement, 390 sont en situation de surpeuplement (soit 2% d'entre eux) et 13 930 en situation de sous-peuplement (78%).

1 450 ménages locataires du parc social sont en situation de surpeuplement contre 5 200 ménages en sous-peuplement (respectivement 12% et 44% des locataires du parc social).

Le surpeuplement concerne 1 690 ménages locataires du parc privé (6% d'entre eux) quand le sous-peuplement concerne 8 340 ménages (29%).





TABLEAU DÉTAILLÉ

Détail des ménages en situation de surpeuplement et de sous-peuplement

Source : Insee, RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas

	Ménages en situation de sur-peuplement		Ménages en situation de sous-peuplement		
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	dont accentué
Vieux Marché / Cathédrale	482	4,2	3 819	33,1	1 478
Centre-ville Rive Gauche	529	5,8	3 839	42,1	1 354
St-Marc / Croix de Pierre / St-Nicaise	378	4,4	2 955	34,0	1 009
St-Clément / Jardin des Plantes	390	5,6	3 619	52,0	1 633
Gare Jouvenet	216	3,3	3 471	52,2	2 051
Côteaux Ouest	166	3,5	1 926	40,7	895
Grieu / Vallon Suisse / St-Hilaire	125	3,5	2 002	56,5	1 133
Pasteur	194	4,8	1 381	34,2	509
Grand Mare	321	16,8	1 030	53,8	480
Châtelet / Lombardie	300	17,7	621	36,7	145
Sapins / Vieux Sapins	164	8,0	1 080	52,8	415
Grammont	198	11,9	826	49,6	295
Mont-Gargan	67	4,6	846	58,9	463
IRIS du QPV Les Hauts de Rouen	785	13,9	2 731	48,3	1 040
IRIS du QPV Voltaire Grammont	198	11,9	826	49,6	295
Rouen	3 535	5,5	27 469	42,9	11 873
Caen	3 022	5,1	27 491	46,6	12 752
Le Havre	5 741	7,1	47 572	58,6	22 291
Tours	3 853	5,1	36 703	48,6	17 835
Nancy	3 181	5,4	26 069	43,9	11 951
Métropole Rouen Normandie (hors Rouen)	7 724	5,5	95 035	67,1	52 078
Seine-Maritime	25 575	4,5	397 521	69,7	233 623
France métropolitaine	1 853 676	6,3	19 450 048	66,6	11 791 823

Valeurs inférieures à celle de Rouen

Valeurs proches de celle de Rouen

Valeurs supérieures à celle de Rouen

Lecture : À Rouen, 3 535 ménages sont en situation de sur-peuplement, soit 5,5% des ménages.



Quelle est la distribution des niveaux de vie ?

Répartition par décile des niveaux de vie

Source : Insee, Filosofi 2020 - Traitements © Compas

	Population fiscale	Niveaux de vie											Ecart	
		1 ^{er} décile	2 ^{ème} décile	1 ^{er} quartile	3 ^{ème} décile	4 ^{ème} décile	Médiane	6 ^{ème} décile	7 ^{ème} décile	3 ^{ème} quartile	8 ^{ème} décile	9 ^{ème} décile	inter- quartiles	inter- déciles
Rouen	91 735	815	1 068	1 174	1 282	1 511	1 734	1 980	2 271	2 439	2 647	3 332	1 265	2 517
Métropole Rouen Normandie	458 459	940	1 183	1 296	1 403	1 605	1 796	2 005	2 245	2 393	2 568	3 149	1 098	2 209
Seine-Maritime	1 203 507	996	1 241	1 347	1 450	1 633	1 811	1 999	2 221	2 356	2 518	3 045	1 009	2 049
France métropolitaine	63 124 575	993	1 257	1 369	1 479	1 675	1 867	2 078	2 330	2 486	2 675	3 327	1 117	2 334

Montants de référence en €	2018	2019	2020
RSA personne seule	545	560	565
Seuil de pauvreté Insee à 50%	885	918	933
Seuil de pauvreté Insee officiel (à 60%)	1 063	1 102	1 120

Lecture : En 2020, le niveau de vie médian de la population de Rouen est de 1 734€.

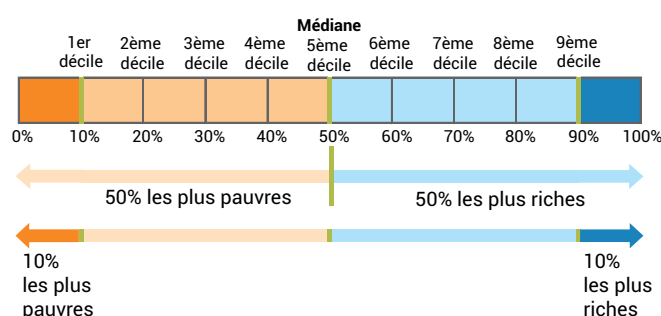
En France métropolitaine, le seuil de pauvreté officiel, correspondant à 60% du niveau de vie observé, est de 1 120€ par mois en 2020. Toutes les personnes qui vivent dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur à ce seuil sont considérées comme pauvres. Dans le tableau ci-dessus, les cases colorées en orange pâle correspondent aux niveaux de vie inférieurs à ce seuil. (Sont colorées en orange moyen celles pour lesquels le niveau de vie est inférieur à 50% du niveau de vie médian de France métropolitaine et en orange foncé celles dont le niveau de vie est inférieur au seuil du montant du RSA attribué à une personne seule.)

Le niveau de vie médian de Rouen est de 1 734€ : 50% de la population vit avec moins de 1 734€ par mois quand l'autre moitié dispose de plus de 1 734€. Ce niveau de vie médian est inférieur de 133€ à celui observé pour la France métropolitaine.

Le 1^{er} décile correspond au niveau de vie le plus élevé des 10% de la population la plus pauvre : 10% de la population de Rouen vit avec moins de 815€ par mois (et 90% avec plus de 815€ par mois). Ce 1^{er} décile est inférieure de 178€ à celui observé pour la France métropolitaine.

Le 9^{ème} décile correspond au niveau de vie le plus faible des 10% de la population la plus riche : 90% de la population de Rouen vit avec moins de 3 332€ par mois (et 10% avec plus de 3 332€ par mois). Ce 9^{ème} décile est proche de celui observé pour la France métropolitaine.

L'écart des revenus entre les populations les plus riches et les populations les plus pauvres, mesuré via l'écart inter-décile (différence entre le montant du 9^{ème} décile et celui du 1^{er} décile), s'élève à 2 517€. Ainsi le niveau de vie des populations les plus riches de Rouen est supérieur de 2 517€ à celui des populations les pauvres. Cet écart est supérieur de 183€ à celui observé pour la France métropolitaine et révèle des inégalités de niveaux de vie plus importantes.



Le niveau de vie est toujours calculé sur la base de l'analyse des revenus du ménage. La pauvreté est mesurée de la même manière. Dès lors, le calcul du niveau de vie impose de prendre en compte l'ensemble des ressources du ménage (revenus du travail, de la retraite, de société, du patrimoine, de redistribution, et des prestations sociales, familiales, logement) auxquelles sont soustraits les impôts directs payés.

Le seuil de pauvreté est déterminé sur la base de 60% du revenu médian par unité de consommation (les unités de consommation permettent de prendre en considération la composition du ménage). Par conséquent toute personne vivant dans un ménage dont le revenu disponible par unité de consommation est inférieur à ce seuil est donc considérée comme pauvre. Ce mode de calcul est commun à l'ensemble des pays de l'Union Européenne et permet donc des comparaisons entre territoires en s'appuyant sur le niveau de vie propre à chacun des pays.



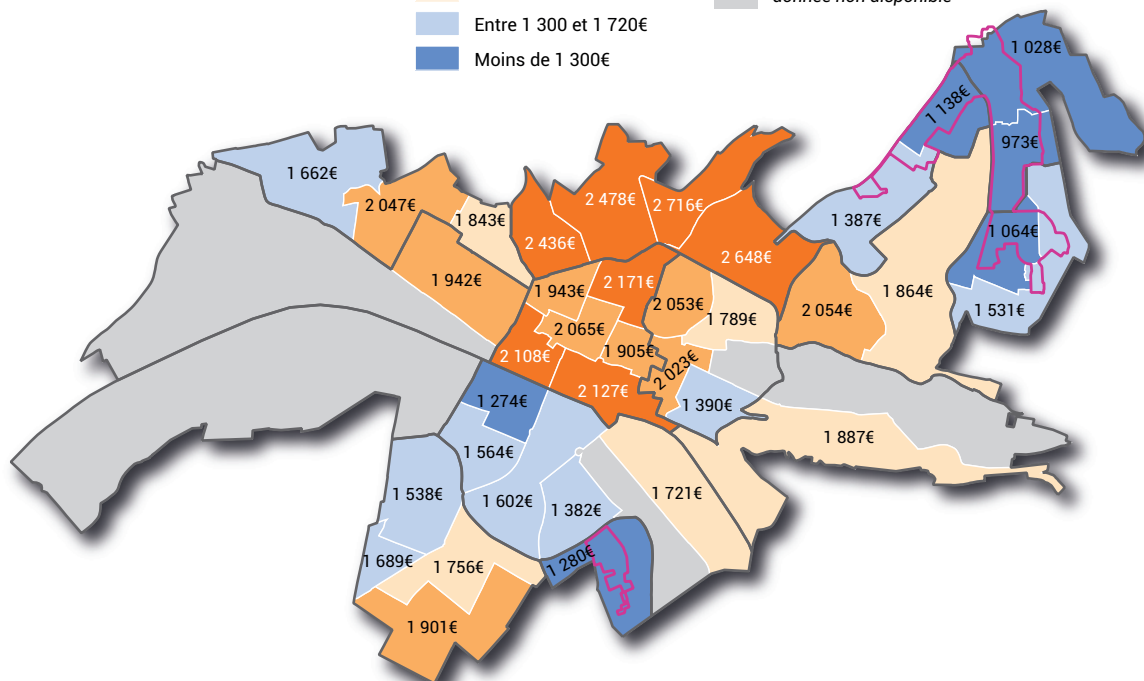
CARTOGRAPHIE

Niveau de vie médian 2019

Source : Insee, Filosofi 2019 - Traitements © Compas

Niveau de vie médian mensuel en 2019

Rouen : 1 718€



Répartition par décile des niveaux de vie

Source : Insee, Filosofi 2019 - Traitements © Compas

	Population fiscale*	Niveaux de vie									Ecart inter-déciles
		1 ^{er} décile	2 ^{ème} décile	3 ^{ème} décile	4 ^{ème} décile	Médiane	6 ^{ème} décile	7 ^{ème} décile	8 ^{ème} décile	9 ^{ème} décile	
Vieux Marché / Cathédrale	12 115	871	1 255	1 542	1 798	2 059	2 345	2 683	3 202	4 149	3 278
Centre-ville Rive Gauche	13 652	783	996	1 174	1 326	1 492	1 666	1 885	2 165	2 601	1 818
St-Marc / Croix de Pierre / St-Nicaise	9 476	841	1 152	1 383	1 595	1 802	2 033	2 263	2 558	3 134	2 293
St-Clément / Jardin des Plantes	11 288	914	1 146	1 367	1 556	1 740	1 931	2 165	2 463	2 936	2 022
Gare Juvénat	10 280	1 209	1 630	1 943	2 273	2 554	2 909	3 329	3 923	5 154	3 945
Côteaux Ouest	6 713	758	1 076	1 355	1 587	1 827	2 078	2 362	2 763	3 564	2 806
Griev / Vallon Suisse / St-Hilaire	6 233	967	1 309	1 543	1 753	1 954	2 155	2 393	2 732	3 288	2 321
Pasteur	3 896	941	1 256	1 500	1 712	1 942	2 213	2 527	2 877	3 678	2 737
Grand Mare	4 215	694	879	983	1 102	1 238	1 384	1 550	1 799	2 134	1 440
Châtelet / Lombardie	3 922	626	731	814	906	995	1 087	1 205	1 362	1 598	972
Sapins / Vieux Sapins	3 850	690	837	998	1 133	1 263	1 419	1 603	1 843	2 181	1 491
Grammont	3 232	750	903	1 017	1 152	1 280	1 423	1 597	1 809	2 187	1 437
Mont-Gargan	2 282	966	1 303	1 523	1 728	1 887	2 065	2 330	2 611	3 141	2 175
IRIS du QPV Les Hauts de Rouen	11 987	672	821	937	1 054	1 174	1 307	1 465	1 683	1 990	1 318
IRIS du QPV Voltaire Grammont	3 232	750	903	1 017	1 152	1 280	1 423	1 597	1 809	2 187	1 437
Rouen	91 777	795	1 050	1 272	1 497	1 718	1 963	2 253	2 638	3 352	2 557
Caen	85 916	856	1 108	1 313	1 526	1 731	1 958	2 233	2 610	3 323	2 467
Le Havre	160 859	849	1 062	1 247	1 431	1 615	1 802	2 028	2 319	2 822	1 973
Tours	125 600	837	1 077	1 284	1 493	1 684	1 893	2 153	2 515	3 175	2 338
Nancy	82 773	803	1 065	1 305	1 546	1 775	2 038	2 363	2 814	3 652	2 849
Métropole Rouen Normandie	459 378	909	1 157	1 377	1 577	1 766	1 968	2 203	2 527	3 122	2 213
Seine-Maritime	1 207 059	968	1 214	1 422	1 603	1 775	1 962	2 180	2 476	3 009	2 041
France métropolitaine	63 038 377	968	1 230	1 448	1 641	1 828	2 034	2 283	2 633	3 300	2 332

* données 2013 à 2019 non disponibles en infra-communal, données 2012 affichées

Montants de référence en €	2017	2018	2019
RSA personne seule	537	545	560
Seuil de pauvreté Insee à 50%	867	885	918
Seuil de pauvreté Insee officiel (à 60%)	1 041	1 063	1 102

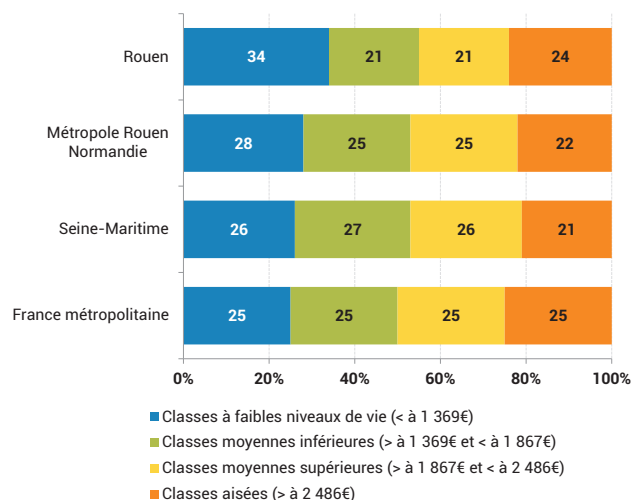
Lecture : Fin 2019, l'écart inter-déciles de Rouen est de 2 557€.



Quelle est la distribution des niveaux de vie ?

Répartition des populations par classe de niveaux de vie

Source : Insee, Filosofi 2020 - Traitements © Compas



Lecture : En 2020, la part de la population appartenant aux classes à faibles niveaux de vie est de 34% à Rouen.

Définir la classe moyenne est toujours un exercice difficile surtout en prenant en considération le seul niveau de revenus des ménages. Il n'y a actuellement pas de définition unique de la logique de classe moyenne. Le choix qui est ici retenu est celui de définir la classe moyenne en soustrayant à l'ensemble de la population les 25% les plus pauvres et les 25% les plus aisés. Les seuils retenus pour référence sont ceux du niveau national. Il reste donc pour définir la classe moyenne les 50% des ménages situés en situation intermédiaire. Cette classe moyenne est, elle-même, séparée en deux sous-groupes que sont d'une part les ménages situés entre le quart le plus pauvre et le médian et d'autre part les ménages situés entre le médian et le quart le plus aisé. Par conséquent, quatre groupes de revenus sont donc dissociés :

- les ménages à faible niveau de vie (la classe la moins aisée),
- la classe moyenne inférieure,
- la classe moyenne supérieure,
- la classe la plus favorisée.

Chacune de ces classes comprend 25% de la population du niveau national. L'observation des données locales permet donc de comparer la distribution des ménages du niveau national à la même répartition au niveau local.

Définition des classes proposées :	
Classes à faibles niveaux de vie	Population dont le niveau de vie est inférieur au 1er quartile de la France métropolitaine, soit < 1 369€
Classes moyennes inférieures	Population dont le niveau de vie est compris entre le 1er quartile et la médiane de la France métropolitaine, soit entre 1 369€ et 1 867€
Classes moyennes supérieures	Population dont le niveau de vie est compris entre la médiane et le 3ème quartile de la France métropolitaine, soit entre 1 867€ et 2 486€
Classes aisées	Population dont le niveau de vie est supérieur au 3ème quartile de la France métropolitaine, soit > 2 486€

La comparaison des niveaux de vie de Rouen à ceux de la France métropolitaine permet de déterminer une « classe moyenne » représentant environ 42% de la population, soit une catégorie de population sous-représentée par rapport à la France métropolitaine.

La proportion de populations issues des classes à faible niveau de vie est supérieure à la moyenne de la France métropolitaine. 34% de la population de Rouen appartient au quart des populations les « plus défavorisées » de la France métropolitaine.

La proportion de populations issues des classes les plus aisées est inférieure à la moyenne de la France métropolitaine. 24% de la population de Rouen appartient au quart des populations les « plus favorisées » de la France métropolitaine.

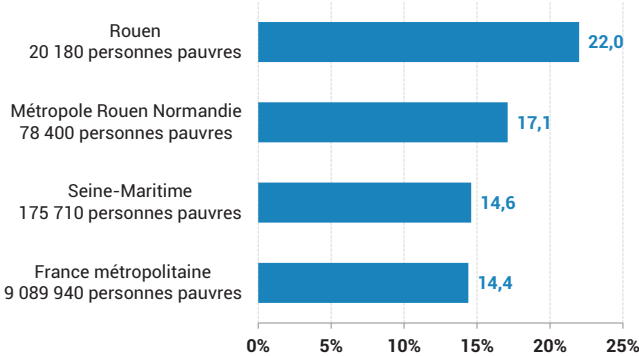




Quelle est la pauvreté des populations ?

Taux de pauvreté

Source : Insee, Filosofi 2020 - Traitements © Compas



Lecture : En 2020, 22% des habitants de Rouen sont pauvres (au seuil de 60%).

22% de la population de Rouen vit sous le seuil de pauvreté, soit environ 20 180 personnes. Ce taux de pauvreté est supérieur de 8 points à celui de la France métropolitaine.

Les effets de la pauvreté sur les besoins sociaux de la population sont très nombreux. Le taux de pauvreté est l'un des indicateurs clés pour comprendre un territoire. Si les communes n'ont pas les moyens de réduire aisément la part de la pauvreté, il s'agit ici de la connaissance de la population qui est au cœur des préoccupations des services publics. Ces derniers doivent pouvoir être utilisés par les populations les plus fragiles. Les communes ont une fonction de médiation pour l'accès aux activités culturelles, de loisirs ou sportives par exemple par les enfants des ménages pauvres.

DÉFINITIONS

Taux de pauvreté : pourcentage de la population dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté.

Les taux de pauvreté sont diffusés dans les zones comptant au moins 1000 ménages ou 2000 personnes, dans lesquelles au moins 11 ménages et au moins 200 personnes sont pauvres. Lorsque les taux sont compris dans l'intervalle [0;5], la valeur exacte n'est pas affichée et est remplacée par 5%.

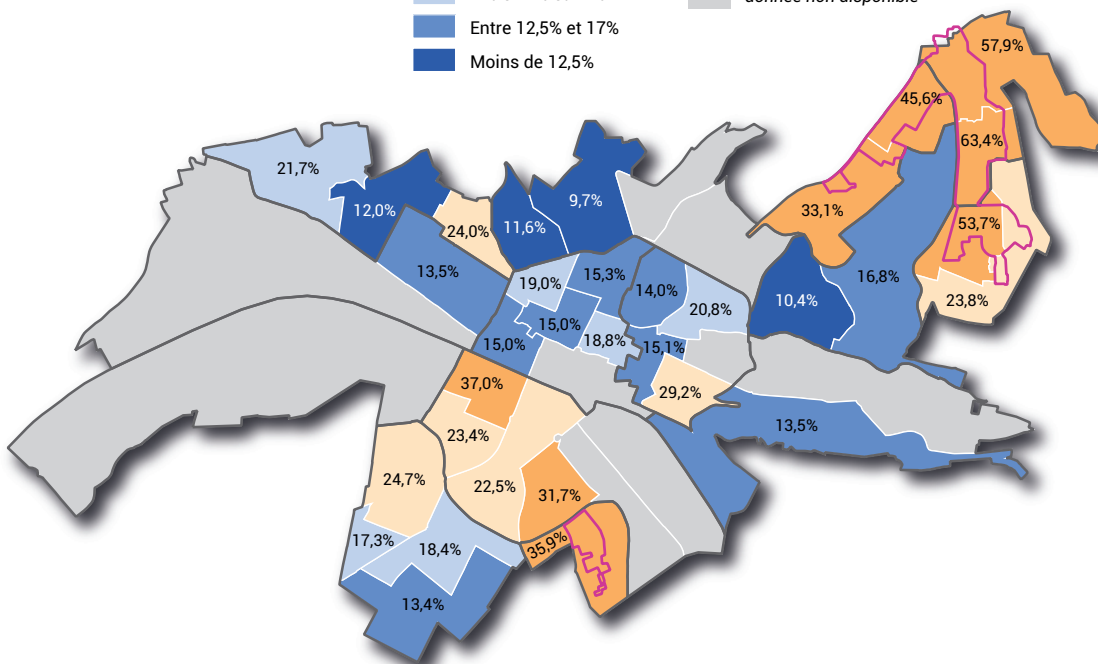
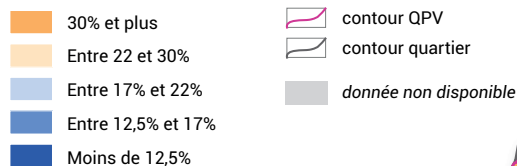
Seuil de pauvreté : il est égal à 60% du niveau de vie médian de l'ensemble de la population.

Taux de pauvreté 2019

Source : Insee, Filosofi 2019 - Traitements © Compas

Taux de pauvreté en 2019

Rouen : 22,0%





Détail de la répartition des populations par classe de niveaux de vie

Source : Insee, Filosofi 2019 - Traitements © Compas

	Classes à faibles niveaux de vie (< à 1 341€)	Classes moyennes inférieures (> à 1 341€ et < à 1 828€)	Classes moyennes supérieures (> à 1 828€ et < à 2 439€)	Classes aisées (> à 2 439€)
Vieux Marché / Cathédrale	23	18	22	37
Centre-ville Rive Gauche	41	26	19	14
St-Marc / Croix de Pierre / St-Nicaise	28	23	25	24
St-Clément / Jardin des Plantes	29	26	24	21
Gare Jouvenet	13	13	20	54
Côteaux Ouest	29	21	22	28
Grieu / Vallon Suisse / St-Hilaire	21	23	28	28
Pasteur	23	22	22	33
Grand Mare	57	24	18	1
Châtelet / Lombardie	79	21	0	0
Sapins / Vieux Sapins	55	24	19	2
Grammont	54	26	17	3
Mont-Gargan	22	24	28	26
IRIS du QPV Les Hauts de Rouen	62	23	15	0
IRIS du QPV Voltaire Grammont	54	26	17	3
Rouen	33	21	21	25
Caen	31	23	22	24
Le Havre	35	26	21	18
Tours	33	24	21	22
Nancy	31	21	20	28
Métropole Rouen Normandie	28	25	25	22
Seine-Maritime	26	27	26	21
France métropolitaine	25	25	25	25

Valeurs inférieures à celle de Rouen

Valeurs proches de celle de Rouen

Valeurs supérieures à celle de Rouen

Lecture : Les classes à faibles niveaux de vie représentent 33% de la population de Rouen fin 2019.

Taux de pauvreté et estimations du nombre de personnes pauvres

Source : Insee, Filosofi 2019 - Traitements & estimations © Compas

	Taux de pauvreté (au seuil de 60%)	Estimation* du nombre de personnes pauvres
Vieux Marché / Cathédrale	14	1 710
Centre-ville Rive Gauche	25	3 460
St-Marc / Croix de Pierre / St-Nicaise	20	1 900
St-Clément / Jardin des Plantes	18	2 060
Gare Jouvenet	6	610
Côteaux Ouest	20	1 360
Grieu / Vallon Suisse / St-Hilaire	14	860
Pasteur	14	530
Grand Mare	43	1 790
Châtelet / Lombardie	61	2 400
Sapins / Vieux Sapins	39	1 510
Grammont	36	1 160
Mont-Gargan	14	310
IRIS du QPV Les Hauts de Rouen	47	5 640
IRIS du QPV Voltaire Grammont	36	1 160
Rouen	22	20 190
Caen	20	17 180
Le Havre	22	35 390
Tours	21	26 380
Nancy	21	17 380
Métropole Rouen Normandie	17	79 010
Seine-Maritime	15	178 640
France métropolitaine	15	9 140 560

* données 2013 à 2019 non disponibles en infra-communal, population pauvre estimée à partir des données 2012

Valeurs inférieures à celle de Rouen

Valeurs proches de celle de Rouen

Valeurs supérieures à celle de Rouen

Lecture : La part de la population de Rouen vivant sous le seuil de pauvreté fin 2019 est de 22%.



Quelle est l'évolution des niveaux de vie et de la pauvreté ?

Évolution des niveaux de vie

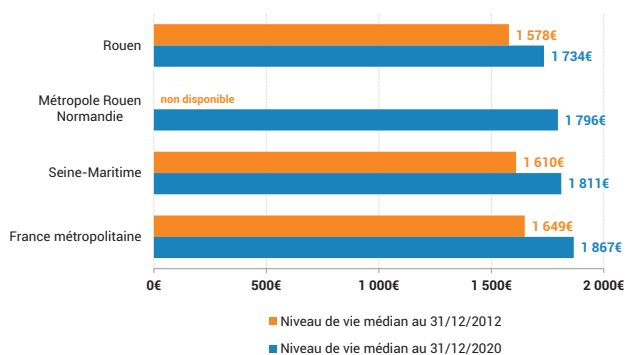
Source : Insee, Filosofi 2012-2020 - Traitements © Compas

Evolution 2012-2020	Gains/pertes bruts (en €)			Gains/pertes relatifs (en %)		
	1 ^{er} décile	Médiane	9 ^{ème} décile	1 ^{er} décile	Médiane	9 ^{ème} décile
Rouen	+78	+156	+155	+10,6	+9,9	+4,9
Seine-Maritime	+107	+201	+197	+12,0	+12,5	+6,9
France métropolitaine	+117	+218	+224	+13,4	+13,2	+7,2

Lecture : Entre 2012 et 2020, le niveau de vie médian de Rouen a augmenté de 156€, soit une hausse de 9,9%.

Évolution du niveau de vie médian

Source : Insee, Filosofi 2012-2020 - Traitements © Compas



Note : il est conseillé d'interpréter avec prudence les évolutions de revenus à l'échelon local

Lecture : Entre 2012 et 2020, le niveau de vie médian de Rouen est passé de 1 578 à 1 734€.

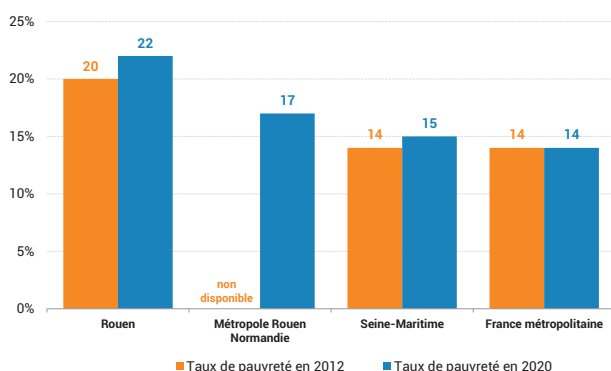
Entre 2012 et 2020, le niveau de vie médian des 10% des ménages les plus pauvres est en hausse quel que soit le territoire considéré. Rouen enregistre une hausse de 11% du niveau de vie du 1^{er} décile, soit +78€ (en France métropolitaine, la hausse est de 117€, soit +13%).

À l'instar du 1^{er} décile, le niveau de vie médian augmente à Rouen. La hausse relative est de +10 (+156€) contre +13% (+218€) pour la France métropolitaine.

Enfin, pour ce qui est du niveau de vie des 10% des ménages les plus riches (9^{ème} décile), il a augmenté de 155€ (+5%) à Rouen, contre +224€ pour la France métropolitaine (soit +7%).

Évolution du taux de pauvreté

Source : Insee, Filosofi 2012-2020 - Traitements © Compas



Note : il est conseillé d'interpréter avec prudence les évolutions des taux de pauvreté à l'échelon local

Lecture : Entre 2012 et 2020, le taux de pauvreté de Rouen est passé de 20 à 22%.

Pour l'action sociale, le regard sur le premier décile est fondamental. En effet, l'analyse en valeur absolue met en évidence les gains économiques des ménages les plus pauvres. Ce calcul ne tient pas compte de l'évolution du coût de la vie. Il s'agit donc d'une valeur brute à laquelle il faudra déduire l'augmentation du coût des biens et des services fondamentaux des ménages. Il faut alors rapporter ces valeurs absolues aux évolutions de la tarification d'un service public par exemple (la restauration scolaire ou les transports) mais aussi aux évolutions pour un ménage du coût de l'énergie, du logement ou des assurances. De même, l'intégration des coûts liés à la mobilité (notamment aux voitures) met en évidence la fragilité des ménages les plus pauvres de la commune.

Entre 2012 et 2020, le taux de pauvreté (au seuil de 60%) a augmenté de 2 points à Rouen pour atteindre 22% en 2020. Concernant le nombre de personnes pauvres, il est passé de 18 640 en 2012 à 20 180 en 2020.



Évolution du niveau de vie médian entre 2012 et 2019

Source : Insee, Filosofi 2012-2019 - Traitements © Compas

	Niveau de vie médian		Evolution 2012-2019	
	2012	2019	brute (en euros)	relative (en %)
Vieux Marché / Cathédrale	1 865	2 059	+194	+10,4
Centre-ville Rive Gauche	1 431	1 492	+61	+4,2
St-Marc / Croix de Pierre / St-Nicaise	1 635	1 802	+167	+10,2
St-Clément / Jardin des Plantes	1 616	1 740	+124	+7,7
Gare Jouvenet	2 328	2 554	+226	+9,7
Côteaux Ouest	1 744	1 827	+83	+4,8
Grieu / Vallon Suisse / St-Hilaire	1 791	1 954	+163	+9,1
Pasteur	1 766	1 942	+176	+10,0
Grand Mare	1 225	1 238	+13	+1,0
Châtelet / Lombardie	901	995	+94	+10,5
Sapins / Vieux Sapins	1 126	1 263	+137	+12,2
Grammont	1 145	1 280	+135	+11,8
Mont-Gargan	1 684	1 887	+203	+12,1
IRIS du QPV Les Hauts de Rouen	1 092	1 174	+82	+7,5
IRIS du QPV Voltaire Grammont	1 145	1 280	+135	+11,8
Rouen	1 578	1 718	+140	+8,9
Caen	1 563	1 731	+167	+10,7
Le Havre	1 469	1 615	+146	+9,9
Tours	1 547	1 684	+138	+8,9
Nancy	1 635	1 775	+140	+8,5
Métropole Rouen Normandie	nd	1 766	nd	nd
Seine-Maritime	1 610	1 775	+165	+10,3
France métropolitaine	1 649	1 828	+179	+10,8

Note : il est conseillé d'interpréter avec prudence les évolutions de niveaux de vie à l'échelon local

Lecture : Entre 2012 et 2019, le niveau de vie médian de l'ensemble de la population fiscale de Rouen est passé de 1 578€ à 1 718€, soit +140€ (+9%).





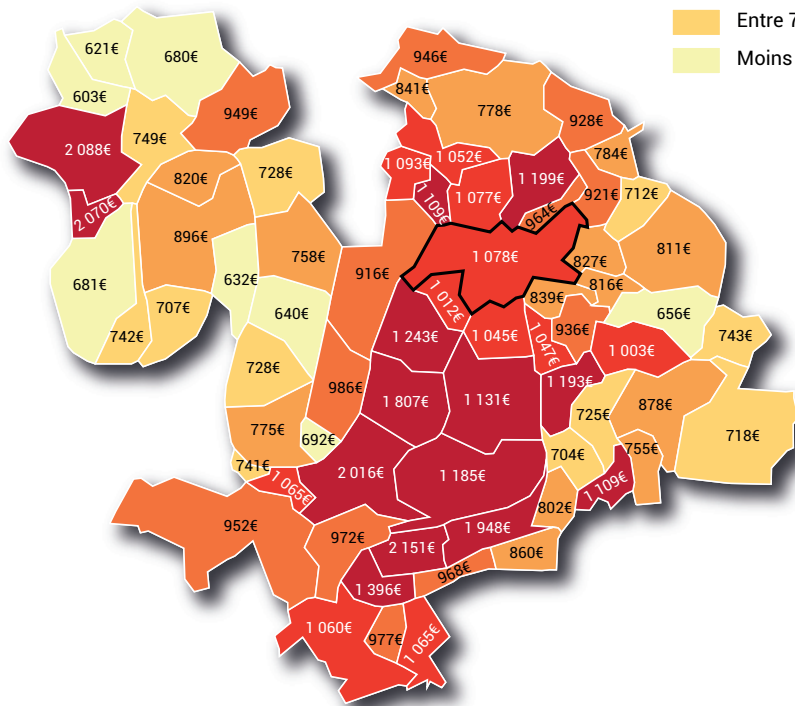
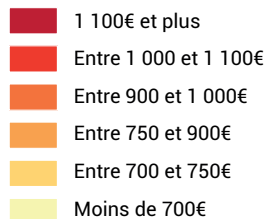
Quelles sont les ressources financières du territoire ?

Potentiel fiscal par habitant

Source : DGCL, 2021 - Traitements © Compas

Potentiel fiscal par habitant

Métropole Rouen Normandie : 552€



Le potentiel fiscal permet de définir la richesse d'une commune en prenant en compte le niveau de richesse et de patrimoine tant des ménages que des entreprises. Ainsi, certaines communes peuvent avoir un développement entièrement axé sur le résidentiel, d'autres sur l'économique et enfin certaines sur les deux axes.

Le niveau du potentiel fiscal (qui est intégré dans l'attribution de la Dotation Globale de Fonctionnement) est important pour comprendre à la fois la dynamique d'un territoire, mais aussi la richesse potentielle de ses communes. À Rouen, le potentiel fiscal est de 1 078€.

La situation intercommunale met en évidence les écarts entre territoires. Les communes à l'ouest de la Métropole Rouen Normandie ont un niveau de potentiel fiscal plutôt bas. Rouen se place parmi les communes ayant un fort potentiel fiscal. C'est également le cas des communes limitrophes à Rouen.

DÉFINITION

Le potentiel fiscal est un indicateur qui peut permettre de comparer la richesse fiscale potentielle des collectivités les unes par rapport aux autres.

Un produit fiscal théorique est ainsi calculé, correspondant au montant d'impôts qu'encaisserait chaque collectivité si elle appliquait à ses bases nettes d'imposition les taux ou tarifs moyens.

Ce potentiel fiscal est rapporté au nombre d'habitants afin de permettre des analyses et des comparaisons que les montants bruts ne peuvent autoriser à eux seuls.

LES FAMILLES



LES FAMILLES AVEC ENFANT(S)

Familles d'hier, familles d'aujourd'hui, quelles évolutions ? _____ p.51

Quels sont les niveaux de vie et les taux de pauvreté des familles avec enfant(s) _____
_____ p.57

LES FAMILLES

Accueillir des familles et maintenir celles qui se forment est très important pour une commune ou une intercommunalité. Pour adapter la politique de cohésion sociale au plus près des attentes et besoins des familles, il est nécessaire de mieux les connaître.

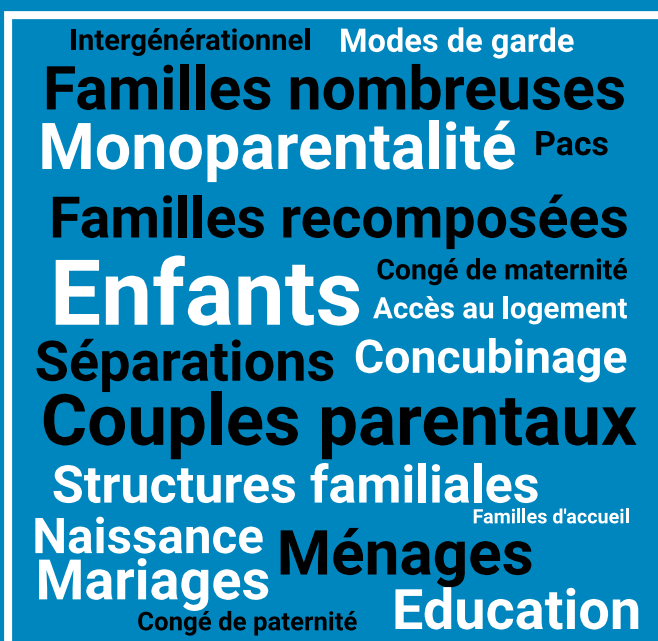
L'enjeu pour les CCAS et CIAS varie selon leur positionnement et ses orientations stratégiques. Pour les acteurs du social, les familles sont des ménages qui nécessitent une attention spécifique, notamment autour de la parentalité, de la lutte contre la pauvreté, du logement, de la réussite éducative,... Cependant, beaucoup de CCAS (et CIAS) ne travaillent que très peu avec les familles puisque celles-ci sont souvent suivies par les services du Département.

Ces dernières années sur le territoire national, les structures familiales ont beaucoup évolué : la part des familles monoparentales a doublé depuis 1990, le nombre d'enfants vivant dans une famille recomposée a quant à lui triplé tandis que le nombre de familles nombreuses et les couples parentaux tendent à la baisse. Ces évolutions des structures familiales peuvent générer de nouveaux besoins en termes de logement, d'aide financière, d'accompagnement à la parentalité,... Ces nouvelles structures familiales ne rencontrent pas forcément de difficultés du fait de leur composition. Toutefois, le fait de vivre en foyer monoparental par exemple accroît les risques de pauvreté et de difficultés éducatives

Par ailleurs, depuis plusieurs années la taille des ménages s'est fortement réduite. Cette baisse est notamment liée au vieillissement de la population et donc aux effets de la décohabitation. Les enfants ayant grandi, ils quittent le domicile parental, puis le ou la conjoint(e) peut décéder. Ainsi, de nombreux seniors vivent dans des logements qui ne sont plus adaptés à leurs besoins. La part des ménages en situation de sous-peuplement devient de plus en plus importante. Pour répondre à cette diminution de la taille des ménages, les dernières constructions récentes sont bien souvent des petits logements de type T1 ou T2. Dès lors, les familles arrivant sur la commune ayant deux ou trois enfants (ou les familles qui s'agrandissent sur le territoire) peuvent se retrouver en difficulté pour accéder à un logement qui correspond à leurs besoins.

Enfin, les familles (et donc les enfants) sont bien souvent les ménages les plus touchés par la pauvreté alors même que les besoins sont importants (nourriture, logement, vêtements, cantine, modes de garde, activités extra-scolaires, loisirs...).

Ainsi, saisir l'évolution de la part des familles sur le territoire, les types de structures familiales (couples parentaux, familles monoparentales,...), leur niveau de vie, type de logement... est essentiel pour proposer des équipements en concordance avec leurs attentes et besoins, en termes de loisirs et culture (médiathèque, ludothèque, centre socio-culturel...), de mobilité, logement (construction de plus grands logements)... mais aussi des accompagnements adaptés (aide financière, soutien à la parentalité...).

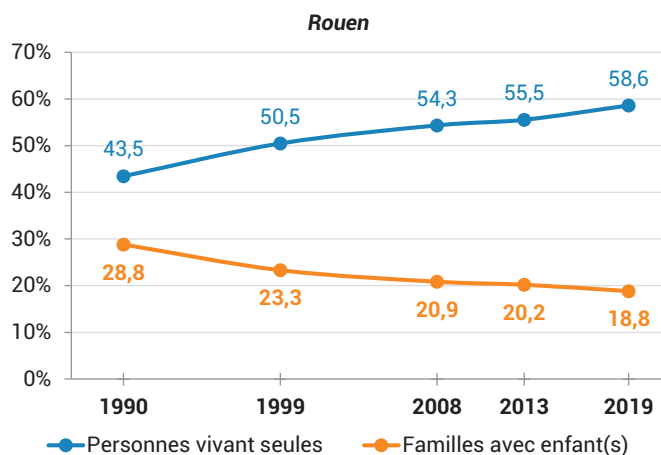


Familles d'hier, familles d'aujourd'hui, quelles évolutions ?



Évolution de la part des familles avec enfant(s) parmi les ménages

Source : Insee, RP 1990-2019 - Traitements © Compas



Lecture : En 2019, 18,8% des ménages sont des familles avec enfant(s).

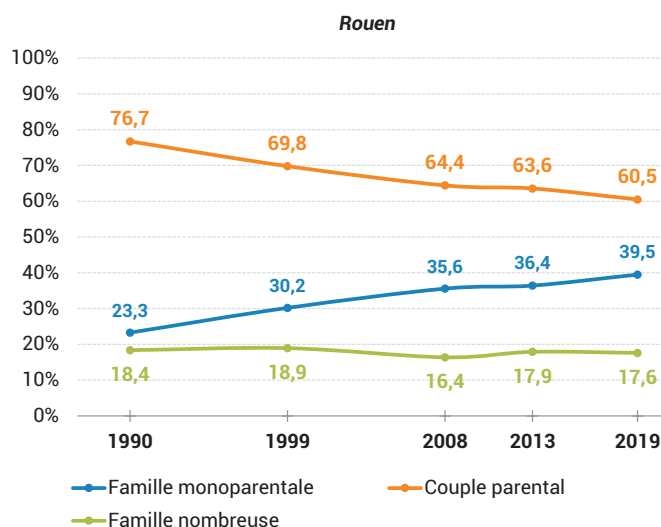
Depuis le début des années 90, la part de personnes seules augmente et le poids des familles avec enfant(s) diminue.

Entre 2013 et 2019, la part de personnes vivant seules parmi les ménages a augmenté passant de 55,5% à 59% ; dans le même temps, l'évolution de la part de familles avec enfant(s) est passée de 20% en 2013 à 19% en 2019.

Ainsi, en 2019, Rouen compte 37 570 personnes vivant seules (contre 33 889 en 2013) et 12 070 familles avec enfant(s) (contre 12 326 en 2013).

Type de familles avec enfant(s)

Source : Insee, RP 1990-2019 - Traitements © Compas



Lecture : En 2019, les familles nombreuses représentent 17,6% des familles avec enfant(s) de Rouen.

Depuis le début des années 90, la part de familles monoparentales augmente, celle des couples parentaux diminue et celle des familles nombreuses est relativement stable autour de 18%.

Entre 2013 et 2019, la part de familles monoparentales a augmenté passant de 36 à 39%, soit 3 points de plus en 6 ans. Dans le même temps, l'évolution des couples parentaux a été de -3 points, passant de 64% en 2013 à 61% en 2019. Enfin, la part de familles nombreuses est restée stable autour de 18%.

DÉFINITIONS

Famille monoparentale : famille constituée d'un adulte isolé ayant la charge d'un ou plusieurs enfant(s).

Famille nombreuse : famille constituée d'au moins trois enfants.



TABLEAU DÉTAILLÉ

Part des familles avec enfant(s) parmi les ménages

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

	Personnes seules		Familles avec enfant(s)	
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Vieux Marché / Cathédrale	7 692	66,7	1 066	9,2
Centre-ville Rive Gauche	5 612	61,2	1 745	19,0
St-Marc / Croix de Pierre / St-Nicaise	6 106	70,2	980	11,3
St-Clément / Jardin des Plantes	3 399	48,9	1 888	27,1
Gare Jouvenet	3 584	53,9	1 329	20,0
Côteaux Ouest	2 904	61,3	779	16,4
Grieu / Vallon Suisse / St-Hilaire	1 828	51,6	722	20,4
Pasteur	2 599	64,2	554	13,7
Grand Mare	675	35,2	802	41,9
Châtelet / Lombardie	683	40,3	693	40,9
Sapins / Vieux Sapins	1 063	52,1	565	27,7
Grammont	781	46,9	560	33,6
Mont-Gargan	644	44,9	386	26,9
IRIS du QPV Les Hauts de Rouen	2 420	42,8	2 060	36,5
IRIS du QPV Voltaire Grammont	781	46,9	560	33,6
Rouen	37 570	58,6	12 070	18,8
Caen	34 401	58,3	10 816	18,3
Le Havre	36 566	45,1	23 654	29,1
Tours	42 652	56,5	15 208	20,1
Nancy	35 118	59,2	10 575	17,8
Métropole Rouen Normandie (hors Rouen)	62 972	36,7	55 795	32,6
Seine-Maritime	213 087	37,3	177 284	31,1
France métropolitaine	10 815 644	37,0	9 069 986	31,1

Valeurs inférieures à celle de Rouen

Valeurs proches de celle de Rouen

Valeurs supérieures à celle de Rouen

Lecture : Les familles avec enfant(s) représentent 18,8% des ménages de Rouen.

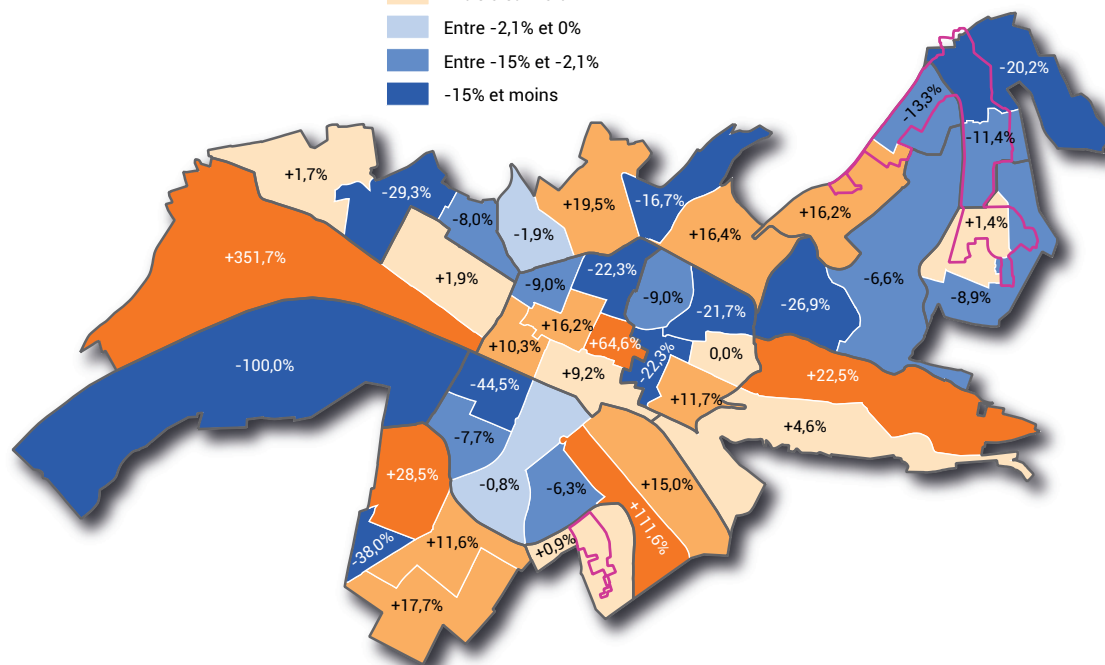
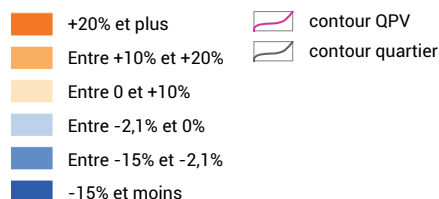


Évolution du nombre de familles entre 2013 et 2019

Source : Insee, RP 2013-2019 - Traitements © Compas

Évolution du nombre de familles avec enfant(s) de moins de 25 ans entre 2013 et 2019

Rouen : -2,1%



Évolution des familles avec enfant(s)

Source : Insee, RP 2013-2019 - Traitements © Compas

	Familles avec enfant(s)		Evolution entre 2013 et 2019		Part parmi les ménages (%)	
	2013	2019	Nbre	Part (%)	2013	2019
Vieux Marché / Cathédrale	1 019	1 066	+47	+4,6	9,1	9,2
Centre-ville Rive Gauche	1 971	1 745	-226	-11,5	22,7	19,0
St-Marc / Croix de Pierre / St-Nicaise	1 088	980	-108	-9,9	12,9	11,3
St-Clément / Jardin des Plantes	1 698	1 888	+190	+11,2	27,3	27,1
Gare Jouvenet	1 253	1 329	+76	+6,1	19,4	20,0
Côteaux Ouest	876	779	-97	-11,0	19,8	16,4
Grieu / Vallon Suisse / St-Hilaire	843	722	-120	-14,3	24,1	20,4
Pasteur	462	554	+92	+20,0	12,6	13,7
Grand Mare	818	802	-16	-2,0	38,5	41,9
Châtelet / Lombardie	814	693	-121	-14,8	53,1	40,9
Sapins / Vieux Sapins	566	565	-1	-0,2	29,5	27,7
Grammont	555	560	+5	+0,9	37,5	33,6
Mont-Gargan	359	386	+27	+7,5	26,3	26,9
Zone Portuaire Sud (non significatif)	4	0	-4	-	100,0	-
IRIS du QPV Les Hauts de Rouen	2 198	2 060	-138	-6,3	39,4	36,5
IRIS du QPV Voltaire Grammont	555	560	+5	+0,9	37,5	33,6
Rouen	12 326	12 070	-256	-2,1	20,2	18,8
Caen	11 158	10 816	-342	-3,1	19,3	18,3
Le Havre	24 449	23 654	-795	-3,3	30,3	29,1
Tours	15 032	15 208	+175	+1,2	20,7	20,1
Nancy	10 582	10 575	-7	-0,1	18,3	17,8
Métropole Rouen Normandie (hors Rouen)	56 410	55 795	-615	-1,1	34,3	32,6
Seine-Maritime	181 496	177 284	-4 212	-2,3	33,0	31,1
France métropolitaine	9 033 239	9 069 986	+36 747	+0,4	32,5	31,1

Valeurs inférieures à celle de Rouen

Valeurs proches de celle de Rouen

Valeurs supérieures à celle de Rouen

Lecture : Rouen compte 12 070 familles avec enfant(s) en 2019, soit 2,1% de moins qu'en 2013.



Familles d'hier, familles d'aujourd'hui, quelles évolutions ?

Familles recomposées : quelle évolution ? quels besoins sociaux ?

Le nombre de familles recomposées a triplé en 30 ans

Si les familles recomposées ont toujours existé, elles sont davantage liées aujourd'hui à un divorce qu'à un décès de l'un des parents, offrant la possibilité aux enfants de maintenir le lien avec les deux parents.

La proportion d'enfants vivant dans une famille recomposée a presque triplé entre 1985 et 2011 passant de 4% à 11% en France métropolitaine. Entre 1990 et 2010, le nombre d'enfants concernés est passé de 750 000 à 1,5 million. Depuis 2011, ces chiffres restent stables avec une proportion de 11% d'enfants vivant dans une famille recomposée.

Quels nouveaux besoins sociaux ?

Les parents des familles recomposées sont moins diplômés et moins souvent en emploi que dans les familles « traditionnelles ». En effet, par comparaison aux familles traditionnelles, que cela soit la mère ou le père, leur niveau de diplôme est plus souvent inférieur au baccalauréat.

Dans les familles recomposées, les adultes sont également moins souvent en emploi. Cela peut être lié au niveau de diplôme plus faible mais aussi aux enfants plus nombreux qu'ont ces familles.

Les enfants de familles recomposées, comme ceux des familles monoparentales, vivent plus souvent dans un logement surpeuplé. En effet, les familles recomposées sont plus souvent des familles nombreuses. ¼ des familles recomposées ayant 3 enfants considèrent que le nombre de pièces est insuffisant ou très insuffisant compte tenu du nombre de personnes vivant dans le ménage (surpeuplement ressenti). Mais, un peu moins d'une famille sur 6, vit effectivement dans un logement surpeuplé (surpeuplement mesuré). Le surpeuplement mesuré pour une famille recomposée de 3 enfants est légèrement supérieur aux familles « traditionnelles » ayant aussi 3 enfants mais il est bien plus faible que pour les familles monoparentales ayant 3 enfants.

Si l'on étudie le statut d'occupation du logement, les familles recomposées se rapprochent davantage des familles « traditionnelles » que monoparentales : elles sont plus souvent en accession à la propriété et moins souvent locataires d'un logement dans le parc social par comparaison avec les familles monoparentales. Toutefois, elles sont plus souvent locataires que les familles « traditionnelles ».

Ainsi, les conditions de logement des familles recomposées sont meilleures que celles des parents sans conjoint, mais restent moins favorables que celles des autres familles.

Les familles recomposées vivent plus fréquemment hors des grandes zones urbaines. Ce choix de localisation leur permet sans doute d'avoir davantage d'espace et de réduire ainsi le surpeuplement du logement. Enfin, on peut s'interroger sur l'impact de ces localisations sur les mobilités de ces familles, sans doute plus utilisatrices de la voiture.

Les sources sont présentées en Bibliographie.

Familles d'hier, familles d'aujourd'hui, quelles évolutions ?

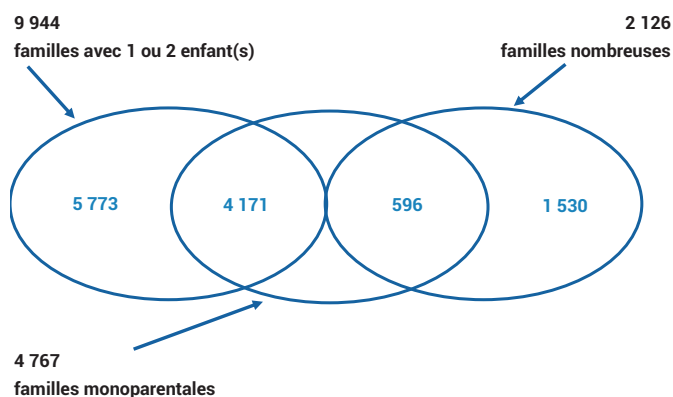


Structures familiales

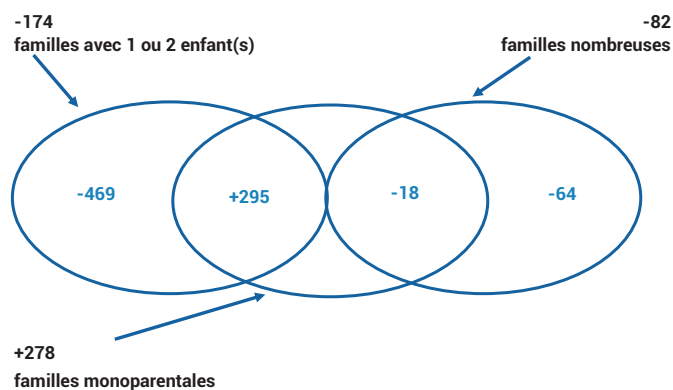
Source : Insee, RP 2013-2019 - Traitements © Compas

Rouen

Situation en 2019 des 12 070 familles avec enfant(s) de moins de 25 ans



Evolution des familles entre 2013 et 2019 (-256 familles)



Lecture : 2 126 familles nombreuses sont recensées en 2019 à Rouen, soit 82 de moins qu'en 2013.

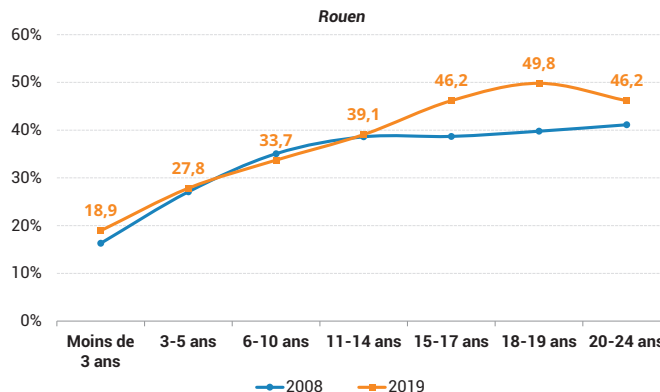
En 2019, 12 070 familles avec enfant(s) de moins de 25 ans sont recensées à Rouen, dont 9 940 familles avec 1 ou 2 enfants (82%) et 2 130 familles nombreuses (3 enfants ou plus) (18%).

Entre 2013 et 2019 on compte au total 260 familles de moins : -170 familles avec 1 ou 2 enfants et -80 familles nombreuses. Concernant l'ensemble des familles monoparentales, soit 4 770 en 2019, on en recense 280 de plus qu'en 2013.

Les besoins sociaux des familles monoparentales sont nombreux pour les acteurs du social : niveau de vie (il n'y a qu'une seule source de revenus dans le ménage), coût du logement équivalent à celui d'un couple, parentalité, gestion du temps de l'adulte, ...

Part des enfants vivant dans une famille monoparentale selon leur âge

Source : Insee, RP fichiers détail 2008-2019 - Traitements © Compas



Lecture : En 2019, 18,9% des enfants de moins de 3 ans vivent au sein d'une famille monoparentale.

La part des enfants vivant en famille monoparentale tend à augmenter avec l'âge : en 2019, elle est de 19% chez les moins de 3 ans contre 46% chez les 15-17 ans. À titre de comparaison, ces proportions étaient de 16 et 39% en 2008.

Ainsi, si beaucoup de politiques publiques sont orientées en direction des familles monoparentales avec de jeunes enfants, on se rend compte que pour Rouen comme ailleurs, les adolescents vivent plus souvent dans une famille monoparentale que les plus jeunes.



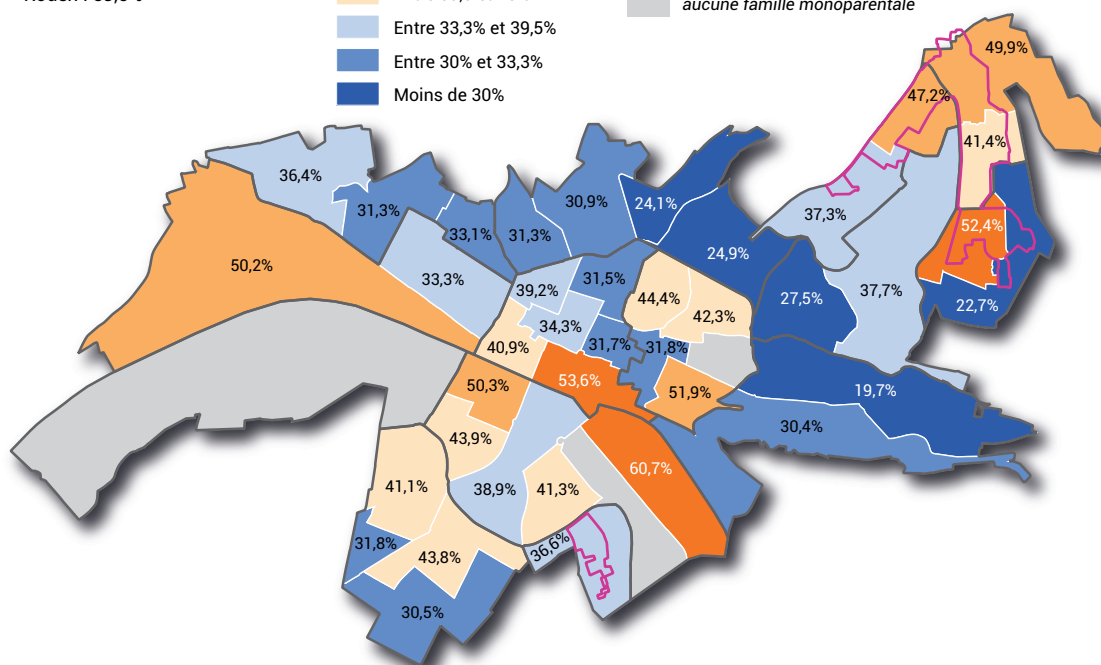
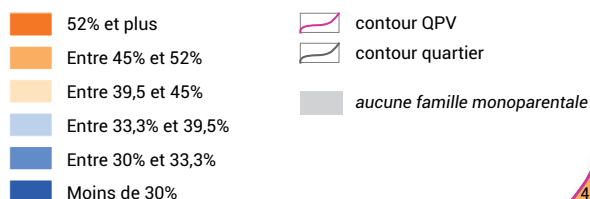
CARTOGRAPHIE

Part des familles monoparentales parmi l'ensemble des familles en 2019

Source : Insee, RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas

Part des familles monoparentales
parmi l'ensemble des familles
avec enfant(s) en 2019

Rouen : 39,5%



Les familles avec enfant(s)

Part des familles selon le type parmi l'ensemble des familles avec enfant(s)

Source : Insee, RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas

	Couples parentaux		Familles nombreuses		Familles monoparentales		dont femmes monoparentales	
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part* (%)
Vieux Marché / Cathédrale	659	60,6	73	6,7	429	39,4	308	71,8
Centre-ville Rive Gauche	941	54,8	257	15,0	783	45,6	674	86,1
St-Marc / Croix de Pierre / St-Nicaise	546	55,1	133	13,4	449	45,3	363	80,9
St-Clément / Jardin des Plantes	1 159	60,9	277	14,6	743	39,0	583	78,6
Gare Jouvenet	953	70,3	238	17,6	394	29,1	312	79,3
Côteaux Ouest	510	64,4	126	15,9	280	35,4	225	80,2
Grieu / Vallon Suisse / St-Hilaire	470	64,0	107	14,5	262	35,7	185	70,6
Pasteur	346	62,0	70	12,5	211	37,9	177	83,9
Grand Mare	431	55,5	304	39,1	348	44,8	332	95,6
Châtelet / Lombardie	361	54,3	244	36,6	307	46,1	301	97,9
Sapins / Vieux Sapins	313	56,6	113	20,5	242	43,7	222	92,0
Grammont	336	61,9	135	24,9	206	38,0	205	99,3
Mont-Gargan	271	69,9	49	12,6	115	29,5	104	90,5
IRIS du QPV Les Hauts de Rouen	1 105	55,4	661	33,1	896	44,9	855	95,4
IRIS du QPV Voltaire Grammont	336	61,9	135	24,9	206	38,0	205	99,3
Rouen	7 303	60,5	2 126	17,6	4 767	39,5	3 991	83,7
Caen	6 276	58,0	1 984	18,3	4 540	42,0	3 802	83,7
Le Havre	14 862	62,8	4 884	20,6	8 791	37,2	7 609	86,5
Tours	9 356	61,5	2 710	17,8	5 852	38,5	4 933	84,3
Nancy	6 492	61,4	1 872	17,7	4 083	38,6	3 358	82,2
Métropole Rouen Normandie (hors Rouen)	39 579	70,9	10 461	18,7	16 216	29,1	13 537	83,5
Seine-Maritime	131 164	74,0	31 838	18,0	46 120	26,0	37 990	82,4
France métropolitaine	6 808 570	75,1	1 620 333	17,9	2 261 416	24,9	1 835 595	81,2

* parmi l'ensemble des familles monoparentales

Valeurs inférieures à celle de Rouen

Valeurs proches de celle de Rouen

Valeurs supérieures à celle de Rouen

Lecture : Rouen compte 4 767 familles monoparentales, soit 39,5% des familles.

Quels sont les niveaux de vie et les taux de pauvreté des familles avec enfant(s)



Répartition par décile des niveaux de vie des familles avec enfant(s)

Source : Insee, Filosofi 2020 - Traitements © Compas

	Population fiscale estimée	Niveaux de vie											Ecart	
		1 ^{er} décile	2 ^{ème} décile	1 ^{er} quartile	3 ^{ème} décile	4 ^{ème} décile	Médiane	6 ^{ème} décile	7 ^{ème} décile	3 ^{ème} quartile	8 ^{ème} décile	9 ^{ème} décile	inter- quartiles	inter- déciles
Vivant en famille monoparentale	13 240	755	911	974	1 040	1 183	1 343	1 506	1 704	1 823	1 975	2 448	849	1 693
Vivant en couple parental	24 880	858	1 104	1 224	1 344	1 616	1 876	2 165	2 465	2 665	2 914	3 739	1 441	2 881
Total Rouen	91 740	815	1 068	1 174	1 282	1 511	1 734	1 980	2 271	2 439	2 647	3 332	1 265	2 517

Montants de référence en €	2018	2019	2020
RSA personne seule	545	560	565
Seuil de pauvreté Insee à 50%	885	918	933
Seuil de pauvreté Insee officiel (à 60%)	1 063	1 102	1 120

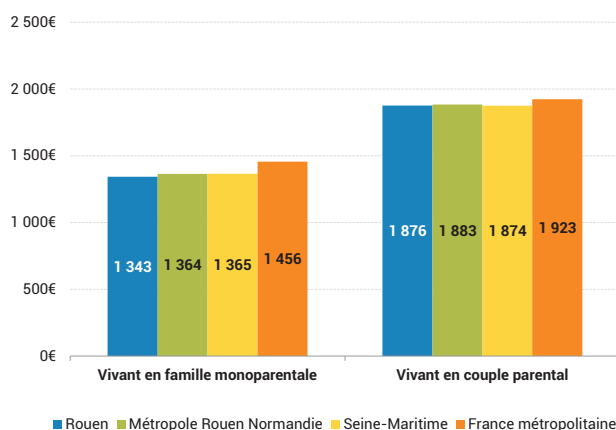
Lecture : En 2020, parmi les populations vivant en famille monoparentale de Rouen les 10% les plus pauvres disposent de 755€ par mois contre 2 448€ pour les 10% les plus riches, soit un écart inter-déciles de 1 693€.

Pour les familles avec enfant(s) de Rouen, la moitié de la population vivant en famille monoparentale dispose de moins de 1 343€ par mois quand l'autre moitié dispose de plus de 1 343€. Ce niveau de vie médian est inférieur à celui observé pour les couples parentaux (1 876€).

L'écart de niveau de vie, entre les 10% des populations les plus riches et les 10% les plus pauvres est de 1 693€ pour les familles monoparentales de Rouen, contre 2 881€ pour les couples parentaux.

Niveau de vie médian des familles avec enfant(s)

Source : Insee, Filosofi 2020 - Traitements © Compas



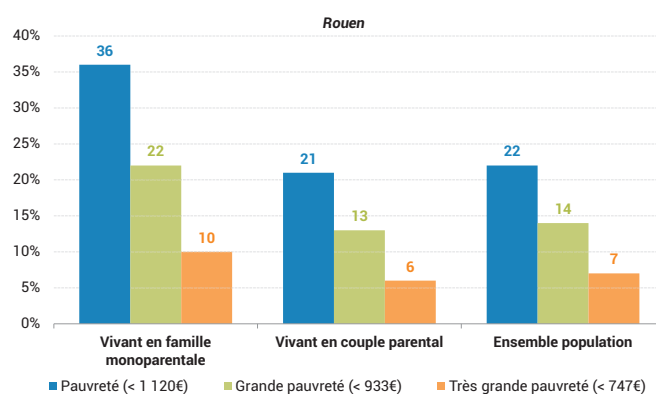
Lecture : En 2020, le niveau de vie médian des populations vivant en famille monoparentale de Rouen est de 1 343€ et celui des couples parentaux de 1 876€.

Le niveau de vie des couples parentaux est supérieur à celui des familles monoparentales à Rouen, soit respectivement 1 876€ et 1 343€.

La faiblesse du niveau de vie des familles monoparentales (les pensions sont prises en considération dans les calculs des ressources) explique pourquoi les professionnels du social ont parmi leurs usagers une part beaucoup plus importante de familles monoparentales.

Taux de pauvreté des familles avec enfant(s)

Source : Insee, Filosofi 2020 - Traitements © Compas



Lecture : En 2020, 36% des habitants de Rouen vivant en famille monoparentale sont pauvres (au seuil de 60%). Cette part est de 21% pour les couples parentaux.

La pauvreté (au seuil de 60%) concerne 36% des habitants de Rouen vivant en famille monoparentale (environ 4 850 personnes) et 21% de ceux vivant en couple parental (autour de 5 920 personnes).

LES ENFANTS



LES MINEURS

- Qui sont les enfants mineurs ? _____ p.60
- Dans quels types de familles vivent-ils ? _____ p.62
- Quelle est l'articulation entre la natalité et les besoins de la petite enfance à l'adolescence ? _____ p.63
- Quelles sont les fragilités des enfants ? _____ p.65
- Baromètre - La fragilité des enfants _____ p.67

LA PETITE ENFANCE

- Quels sont les besoins en modes de garde ? _____ p.69
- Quelle est la tension sur les modes de garde ? _____ p.71

L'ENFANCE

- Quels sont les besoins en accompagnement de l'enfance ? _____ p.73

L'ADOLESCENCE

- Quel est l'environnement familial et professionnel des adolescents ? _____ p.74

LES ENJEUX DE L'ENFANCE

sont des enjeux qui préoccupent fortement les collectivités locales puisque bon nombre de leurs politiques publiques leur sont directement ou indirectement destinées (modes de garde, périscolaire, restauration scolaire, centres de loisirs, culture, sport, loisirs, animations de territoire, ...). L'enjeu pour le CCAS (et CIAS) varie selon son positionnement et ses orientations stratégiques. Mais pour tous les acteurs du social, les enfants sont un public qui nécessite une attention prioritaire.

De 0 à 3 ans, les enjeux se situent avant tout autour des modes de garde qu'il faut adapter en fonction du dynamisme démographique du territoire mais aussi aux besoins des familles. A partir de 3 ans, avec l'entrée à l'école, la question des modes de garde évolue avec notamment les temps périscolaires via l'accueil de loisirs, par exemple.

Ainsi, connaître le taux d'activité des parents selon le type de famille et la tranche d'âge des enfants, les mobilités pendulaires, le lieu de travail des parents, la tension sur les modes de garde... grâce à l'Analyse des Besoins Sociaux permet d'adapter l'offre de modes de garde proposée au plus près des besoins des familles et de mettre en lumière d'éventuels besoins non-couverts.

Au-delà des modes de garde, l'accompagnement à la scolarité est également un enjeu important, auquel la collectivité peut être amenée à répondre à la fois en prévenant et en luttant contre les risques de rupture scolaire mais aussi en proposant des meilleures conditions d'apprentissage pour ce qui concerne le travail personnel. Les confinements successifs ont par exemple montré comment certains élèves peinaient à avoir un bon accès à internet nécessaire au suivi des cours, ou même à disposer de matériel d'impression.

D'ailleurs, une fois au collège puis au lycée, les adolescents rentrent progressivement dans une période importante : ils sont amenés à faire des choix quant à leur orientation, commencent leurs premiers stages, se lancent dans un apprentissage... Or, la recherche et l'obtention d'un stage ou d'un apprentissage révèlent de nombreuses inégalités tant sociales que territoriales. Une étude de l'INJEP démontre que la recherche puis l'obtention d'un stage sont marquées par le capital social des familles.

En effet, sur un même territoire, tous les enfants et adolescents ne sont pas égaux et n'affichent pas les mêmes niveaux de besoins. Certains peuvent cumuler davantage de fragilités par rapport à d'autres et la crise sanitaire exacerbe particulièrement ces inégalités.

Parallèlement, les politiques publiques (qui pourraient contribuer à réduire ces écarts) peinent à s'adresser aux adolescents à compter de 11/12 ans. La pratique sportive ou les usages culturels et de loisirs se modifient traduisant par un éloignement de la sphère institutionnelle au profit de modes plus informels. Pourtant c'est au cours de cette période que les enjeux sont les plus forts (orientation, décrochage scolaire, petite délinquance, usage de stupéfiants, dépendance aux jeux vidéo,...).

Afin de mieux mesurer la fragilité des mineurs (par tranche d'âge), un baromètre ©Compas de vulnérabilité des mineurs a été créé en partenariat avec des professionnels de l'enfance et de la petite enfance. Celui-ci permet d'identifier où se situent les enfants fragiles sur la commune ou l'intercommunalité et quels facteurs, qui cumulés entre eux, engendrent leurs vulnérabilités : type de logement (social, ancien, précaire, situation de surpeuplement,...), critères socio-économiques de la famille (emploi précaire, chômage, niveau de diplôme,...), type de structure familiale (famille nombreuse, monoparentale)... Ce baromètre doit permettre de faire apparaître ces écarts et surtout d'envisager les possibilités de les réduire ; en développant des réponses spécifiques à l'intention de ces familles, enfants et adolescents (évolution de la tarification sociale, adaptation du PEDT, etc...) : de l'observation à l'action.

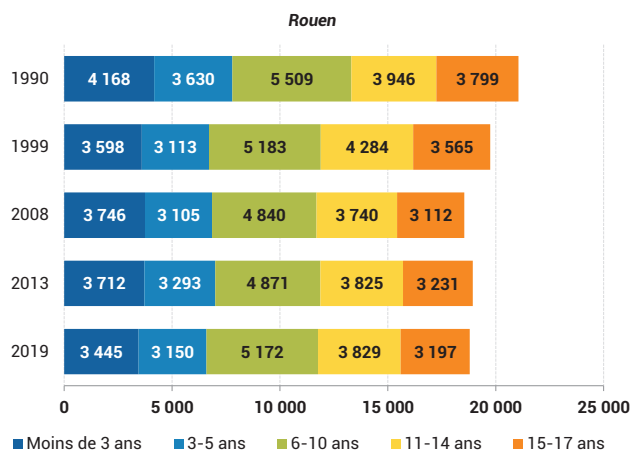




Qui sont les enfants mineurs ?

Évolution du nombre de mineurs depuis le début des années 90

Source : Insee, RP 1990-2019 - Traitements © Compas



Lecture : 3 445 enfants de moins de 3 ans vivent à Rouen en 2019.

Entre 2008 et 2019, le nombre de mineurs a progressé d'environ 250 enfants à Rouen (+1%). Au dernier recensement, ils atteignent un total de 18 790, dont 5 170 âgés de 6-10 ans. Entre 2008 et 2019, la plus grande évolution en volume se retrouve sur la génération des 6-10 ans, soit +330 enfants en 11 ans.

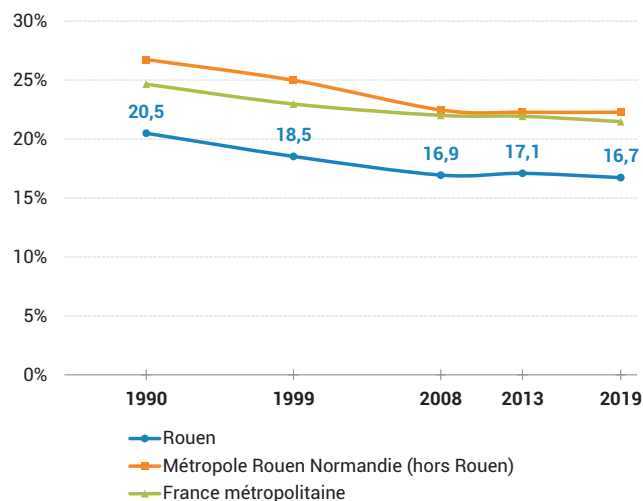
L'évolution du nombre d'enfants sur un territoire dépend surtout des tendances migratoires, qui vont permettre ou non le renouvellement des populations en place et de l'évolution suffisante et nécessaire du nombre de logements.

La construction de nouveaux logements offre la possibilité aux familles ayant déjà des enfant(s) ou projetant d'en avoir de pouvoir s'installer dans la commune. Ce nombre de nouveaux logements, plus ou moins important, peut permettre le renouvellement, ou non, des effectifs d'enfants présents. À l'inverse, une contraction de l'offre de logements impacte au même titre que les autres populations la présence d'enfants.

La prise en compte de ces deux paramètres – mobilité des familles et perspectives de développement du parc de logements – est indispensable pour se donner une vision prospective de l'évolution des effectifs d'enfants nécessaire à l'anticipation des besoins en équipements et services aux familles et à leur pérennité.

Évolution de la part de mineurs dans la population depuis 1990

Source : Insee, RP 1990-2019 - Traitements © Compas



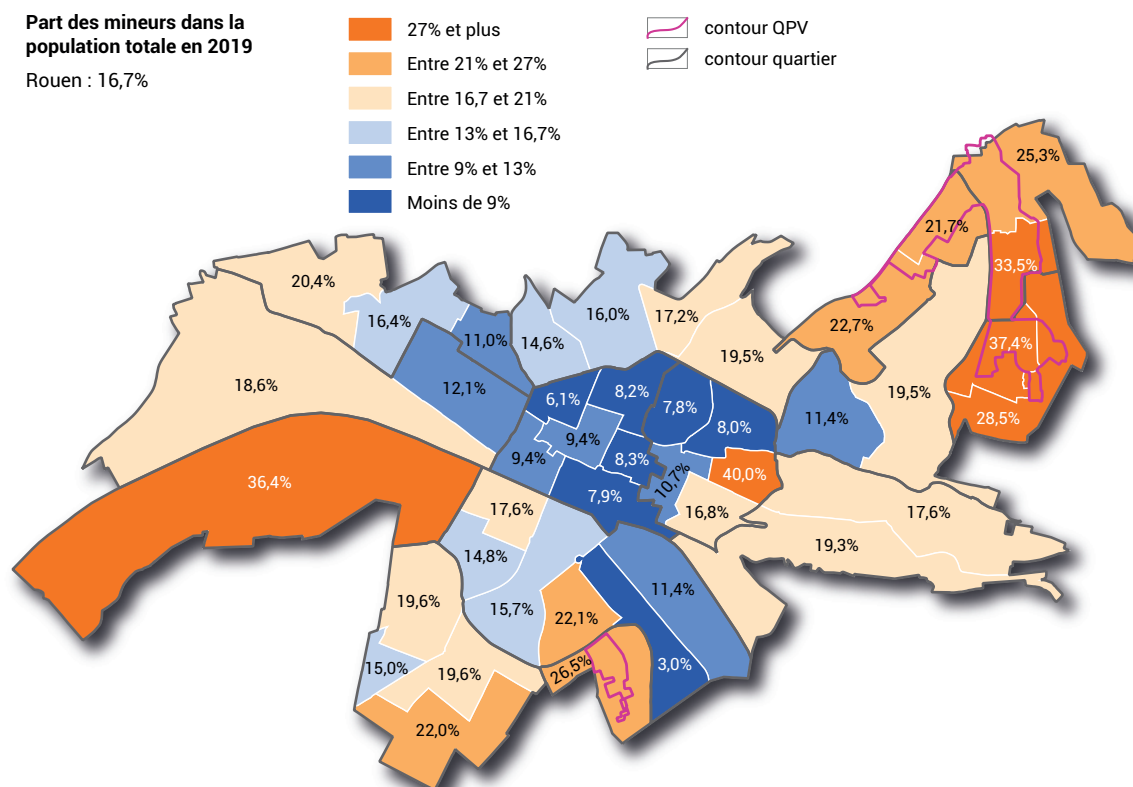
Lecture : 16,7% de la population a moins de 18 ans à Rouen en 2019.

Entre 1990 et 2019, la proportion de mineurs a diminué de près de 4 points et est ainsi passée de 20,5 à 17% à Rouen. Au dernier recensement, la proportion est inférieure de 5,5 points à celle de la Métropole Rouen Normandie (hors Rouen).



Part des mineurs parmi la population totale en 2019

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas



Évolution du nombre de mineurs depuis les dix dernières années

Source : Insee, RP 2008-2019 - Traitements © Compas

	Nombre de mineurs aux différents RP			Part des mineurs en % au RP 2019	Evolution des mineurs entre 2008 et 2019	
	2008	2013	2019		Nbre	%
Vieux Marché / Cathédrale	1 576	1 449	1 380	8,1	-196	-12,5
Centre-ville Rive Gauche	2 864	2 862	2 664	17,2	-200	-7,0
St-Marc / Croix de Pierre / St-Nicaise	1 556	1 598	1 430	10,9	-126	-8,1
St-Clément / Jardin des Plantes	2 386	2 466	2 775	19,9	+389	+16,3
Gare Jouvenet	2 128	1 936	2 038	16,7	-91	-4,3
Côteaux Ouest	1 275	1 263	1 253	15,6	-22	-1,7
Grieu / Vallon Suisse / St-Hilaire	1 131	1 191	1 000	15,8	-131	-11,6
Pasteur	777	769	829	12,9	+52	+6,7
Grand Mare	1 664	1 519	1 723	34,6	+59	+3,5
Châtelet / Lombardie	1 237	1 552	1 303	30,0	+65	+5,3
Sapins / Vieux Sapins	749	852	873	22,2	+123	+16,4
Grammont	708	940	941	26,5	+233	+33,0
Mont-Gargan	490	519	555	19,0	+65	+13,3
Zone Portuaire Sud (non significatif)	1	15	30	36,4	+29	+2 275,0
IRIS du QPV Les Hauts de Rouen	3 651	3 923	3 899	29,4	+248	+6,8
IRIS du QPV Voltaire Grammont	708	940	941	26,5	+233	+33,0
Rouen	18 544	18 932	18 793	16,7	+250	+1,3
Caen	17 656	17 246	16 704	15,7	-952	-5,4
Le Havre	40 031	37 811	37 649	22,4	-2 382	-6,0
Tours	23 022	23 322	23 819	17,4	+797	+3,5
Nancy	16 526	15 226	15 761	15,0	-765	-4,6
Métropole Rouen Normandie (hors Rouen)	84 671	84 241	85 108	22,3	+437	+0,5
Seine-Maritime	282 034	279 675	274 273	21,8	-7 761	-2,8
France métropolitaine	13 677 060	13 971 131	13 982 812	21,5	+305 752	+2,2

* Au sein de la population municipale

Valeur inférieure à celle de Rouen
Valeur proche de celle de Rouen
Valeur supérieure à celle de Rouen

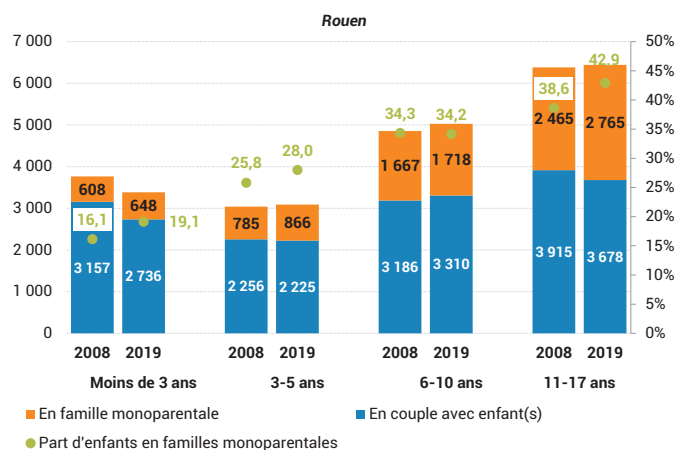
Lecture : En 2019, 16,7% de la population de Rouen a moins de 18 ans. Leur nombre a progressé de 1,3% par rapport à 2008.



Dans quels types de familles vivent-ils ?

Répartition par type de familles des enfants mineurs

Source : Insee, RP 2008-2019 - Traitements © Compas



Lecture : En 2019, 648 enfants de moins de 3 ans vivent dans une famille monoparentale, soit 19,1% des enfants de cet âge.

En 2019, si 19% des moins de 3 ans de Rouen vivent en familles monoparentales, c'est le cas de 43% des 11-17 ans (respectivement 12 et 25% à l'échelle de la France métropolitaine). Sur cette tranche d'âge, la proportion a progressé de 4 points par rapport à 2008. On compte ainsi en 2019, 3 680 adolescents vivant au sein d'un couple et 2 770 vivant au sein d'une famille monoparentale.

En général, plus un enfant avance en âge, plus la probabilité qu'il vive en famille monoparentale s'élève. De fait, les enfants de moins de 3 ans ne représentent qu'une part relativement faible des enfants de moins de 11 ans vivant au sein d'une famille monoparentale. L'enjeu porte dès lors davantage sur les enfants en âge d'être scolarisés en primaire et pour lesquels la structure familiale peut modifier le besoin et la demande en services scolaires et périscolaires (plus grande dépendance aux services municipaux pour la garde des enfants, contraintes plus importantes d'organisation familiale autour des enfants...). L'accès à un mode de garde représente néanmoins un enjeu important pour le maintien ou l'accès à l'emploi et à la formation des parents isolés d'enfants de moins de 3 ans.

Les différences de taux d'enfants vivant en famille monoparentale entre territoires ne signifient pas que les parents se séparent plus ou moins qu'ailleurs en France. Elles reflètent plutôt des dynamiques migratoires de territoires plus ou moins attractifs pour les couples parentaux ou pour les familles monoparentales.

Les familles monoparentales, souvent moins mobiles que les couples, sont plus captives de leur environnement et sont plus à même que les autres à rencontrer des difficultés dans leur parcours résidentiel.

L'importance du nombre de familles monoparentales avec adolescent(s) est une interpellation pour les communes et l'ensemble des acteurs qui travaillent sur la parentalité ou tout simplement sur le bien-être des familles. Ainsi, les réponses de soutien à la parentalité sont très fortes pour les jeunes parents et les parents de jeunes enfants en général (PMI, système scolaire, système de santé, grands-parents, associations liées à la parentalité, ...). Par contre, il n'y a que très peu d'acteurs pour le travail sur la relation entre les parents et leurs adolescents. Pourtant les besoins sont nombreux pour cette tranche d'âge. La maison des adolescents (s'il en existe une sur le territoire) peut être une réponse mais il faut un réseau autour de ces familles pour que les parents isolés se sentent soutenus et accompagnés.

Comme pour beaucoup de ménages, la fracture numérique ne facilite pas le soutien à la parentalité notamment pour les parents d'adolescents. De plus en plus d'informations entre l'école et la famille transitent par le numérique (notes, rendez-vous avec les enseignants, conseil d'orientation, ...). Tout cela complexifie la vie des parents qui ne maîtrisent pas l'outil informatique et ne facilite pas la fonction parentale.

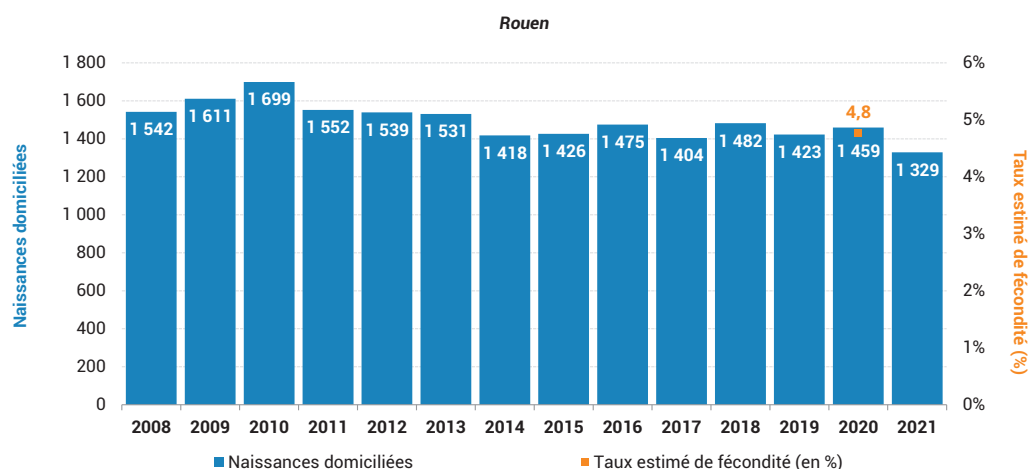
Les périodes de confinements ont également mis en évidence les différences de niveaux d'équipement informatique. Les familles monoparentales, qui sont parmi les ménages les plus pauvres de la commune, sont dissuadées par le coût des équipements. Pour les acteurs du social, ces réalités sont autant de perspectives d'actions.

Quelle est l'articulation entre la natalité et les besoins de la petite enfance à l'adolescence ?



Naissances domiciliées et taux estimé de fécondité

Sources : Insee, Etat-Civil 2008-2021 & RP 2019 - Traitements © Compas



Lecture : En 2020, 1 459 naissances sont dénombrées à Rouen, soit un taux de fécondité estimé de 4,8 enfants pour 100 femmes en âge d'avoir des enfants (moyenne sur trois années glissantes, calculée à partir des naissances de 2019 à 2021).

1 330 naissances domiciliées sont dénombrées en 2021 pour Rouen. Sur la période 2008-2021, il y a eu en moyenne 1 490 naissances par an. Avec 1 400 naissances observées par an en moyenne entre le 31/12/2019 et le 31/12/2021, le taux estimé de fécondité de Rouen est de 5 enfants pour 100 femmes en âge d'avoir des enfants (15-44 ans) en 2020.

Le nombre de naissances domiciliées enregistré sur un territoire est lié à la présence de femmes en âge d'avoir des enfants parmi la population ainsi qu'aux caractéristiques de ces femmes. En effet, le nombre de naissances sera plus élevé sur un territoire à forte présence de jeunes femmes actives ou de jeunes trentenaires parmi les femmes en âge d'avoir des enfants que sur un territoire à forte présence de jeunes quadragénaires ayant déjà eu leurs enfants pour certaines, ou à forte présence de populations étudiantes parmi les femmes. Le taux estimé de fécondité est le reflet de ce plus ou moins grand potentiel de naissances au regard des caractéristiques des femmes en âge d'avoir des enfants.

L'évolution dans le temps du nombre de naissances va surtout dépendre du renouvellement – ou pas – de ces populations de femmes dans le territoire.

Pour le territoire, le nombre de naissances est un élément important notamment pour le développement des services en direction de la petite enfance mais aussi pour l'accompagnement des parents. Afin d'éviter le départ des ménages après la naissance (dans le cas de logements qui deviennent trop petits), l'articulation entre le social et l'urbanisme (en particulier le développement de l'offre de logements adaptée aux familles) est essentielle. Le CCAS doit pouvoir être impliqué dans l'élaboration des PLU/PLUi ou des PLH.

DÉFINITIONS

Naissances : les statistiques annuelles, concernant les naissances domiciliées, sont élaborées par l'Insee à partir des bulletins statistiques de l'état civil. Le lieu de l'événement est celui du domicile de la mère.

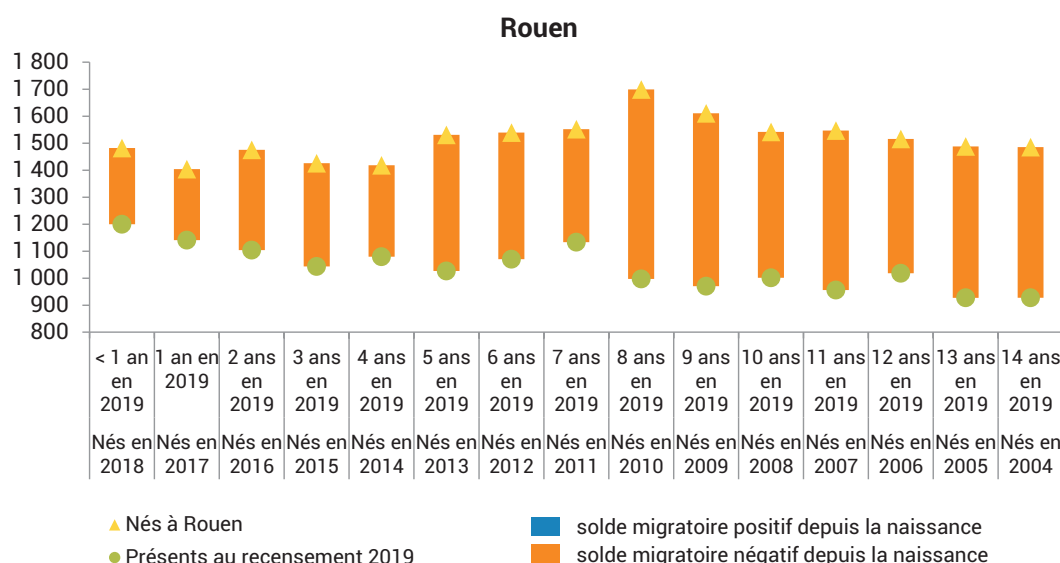
Taux estimé de fécondité : est le rapport entre la moyenne des naissances au cours des trois dernières années et la population féminine âgée de 15 à 44 ans (en âge d'avoir des enfants). Il diffère de l'indice conjoncturel de fécondité calculé par l'Insee.



Quelle est l'articulation entre la natalité et les besoins de la petite enfance à l'adolescence ?

Solde migratoire des moins de 15 ans depuis la naissance

Sources : Insee, Etat-Civil 2004-2021 & RP 2019 - Traitements © Compas



Lecture : La génération des enfants âgés de 6 ans au recensement 2019 (01/01/2019) correspond à 1 539 enfants nés en 2012 à Rouen et 1 070 enfants recensés au 1er janvier 2019. Cette génération a connu un solde migratoire négatif entre la naissance et le 1er janvier 2019 avec 469 départs de plus que les arrivées.

Le solde migratoire des jeunes enfants, entre la naissance et le recensement de 2019 reflète les mobilités différenciées des familles selon l'âge des enfants.

Quelle que soit la classe d'âge, la tendance est au départ pour les enfants de moins de 15 ans. En effet, pour les moins de 3 ans, 920 départs de plus que les arrivées ont eu lieu entre la naissance et 2019. Pour les 3-5 ans, 1 230 départs de plus que d'arrivées d'enfants ont eu lieu entre la naissance et l'âge de 3 à 5 ans. Pour les enfants de 6 à 10 ans, on observe 2 770 départs de plus que les arrivées. Enfin, les enfants de 11 à 14 ans sont plus nombreux (2 210) à avoir quitté le territoire depuis leur naissance qu'à l'avoir rejoint.

Le solde migratoire des enfants reflète l'attractivité d'un territoire pour les familles avec enfant(s). Beaucoup d'agglomérations présentent un solde migratoire négatif dans la ville centre, qui voit les familles quitter la commune pour s'installer dans sa périphérie, avec a contrario un solde positif dans les communes situées en 1ère ou 2ème couronne et qui attirent des familles désireuses de trouver un logement plus adapté à l'évolution de la taille de la famille ou plus conforme à leurs aspirations (accès à la propriété, ...).

La mobilité résidentielle des familles est courante, l'agrandissement de la famille est un des facteurs qui poussent les français à déménager. De fait, un enfant né domicilié dans un territoire n'entrera pas forcément à l'école dans ce même territoire et ne fera pas forcément toute sa scolarité dans le même groupe scolaire ou la même commune.

De même que les enfants scolarisés dans un territoire n'y sont pas forcément nés et n'y ont pas forcément grandi. Dès lors, il devient difficile de concevoir des politiques de « parcours de la jeunesse » allant de la petite-enfance à l'âge de l'acquisition de leur autonomie à une échelle territoriale trop réduite.

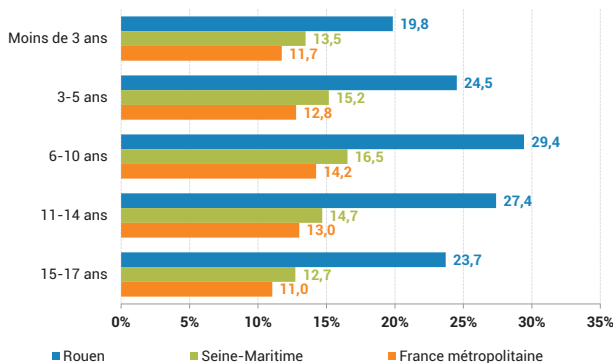
L'importance des mobilités résidentielles des familles avec de jeunes enfants montre aussi qu'à lui seul, l'indicateur du nombre de naissances n'est pas suffisant pour anticiper les effectifs d'enfants ayant potentiellement besoin d'un mode d'accueil de la petite-enfance, de même que les effectifs scolaires, et ce même à relativement court terme.



Quelles sont les fragilités des enfants ?

Part des mineurs vulnérables selon l'âge

Source : Insee, RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas



Lecture : 20% des moins de 3 ans sont en situation de vulnérabilité à Rouen.

En 2019, près de 4 540 mineurs sont en situation de vulnérabilité à Rouen, dont 670 de moins de 3 ans, 760 de 3-5 ans, 1 470 de 6-10 ans, 1 000 de 11-14 ans et 640 de 15-17 ans. La part de mineurs vulnérables s'étend ainsi de 20% pour les moins de 3 ans à 29% pour les 6-10 ans.

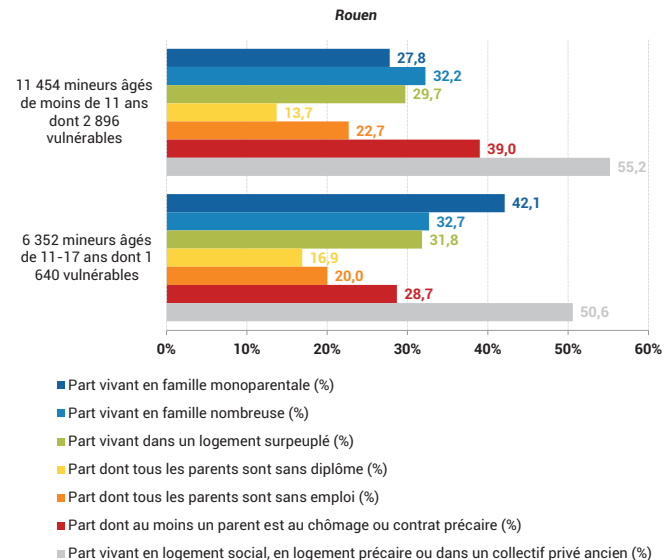
L'indice de vulnérabilité des mineurs ©Compas permet d'appréhender le nombre d'enfants qui pourraient présenter des difficultés socio-éducatives temporaires ou plus durables à un moment ou un autre de leur parcours scolaire.

Sa construction repose sur l'approche de facteurs de risques cumulés. Aucun des 7 critères ne constitue à lui seul un facteur majeur de fragilité des enfants et n'est le signe avéré d'une difficulté scolaire ou éducative. En revanche, la probabilité qu'un enfant présente des difficultés socio-éducatives augmente fortement dès qu'il se retrouve dans plusieurs des situations décrites. C'est le cumul de plusieurs de ces facteurs de risque qui crée la vulnérabilité et ce, quel que soit le quartier d'habitation de l'enfant.

Le choix de ces 7 critères (cf. ci-contre) permet de retrouver les principales dimensions en lien avec la réussite éducative, sans qu'il y ait nécessairement une relation causale. Elles s'articulent autour de l'origine socio-économique (capital culturel, ressources des ménages, reproduction des schémas parentaux ...), de la structure familiale (monoparentalité, effet de la taille des fratries) et des conditions de logements. Plusieurs indicateurs ont été retenus pour approcher le critère économique (risque plus élevé de pauvreté dans une famille nombreuse, monoparentale ou chez les locataires du parc locatif en logement collectifs anciens par exemple).

Part des mineurs vulnérables selon chaque critère

Source : Insee, RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas



Lecture : 22,7% des moins de 11 ans de Rouen vivent au sein d'un foyer où tous les parents sont sans emploi.

L'indice de vulnérabilité des mineurs se compose de 7 indicateurs socio-démographiques : la monoparentalité, la grandeur des fratries, le surpeuplement du logement, l'activité et la formation des parents et l'ancienneté des logements. 28% des moins de 11 ans de Rouen vivent dans un ménage en situation de monoparentalité et 39% ont au moins un parent en emploi précaire ou au chômage. Ces parts passent à 42 et 29% chez les 11-17 ans.

DÉFINITION

Indice de vulnérabilité : nous considérons qu'un enfant est vulnérable, et pourrait potentiellement avoir besoin d'un soutien scolaire, dès lors qu'il cumule 4 de ces 7 facteurs de risques :

- vivre dans une famille monoparentale
- vivre dans famille nombreuse (3 enfants et plus)
- vivre au sein d'une famille où « tous les parents » ont un bas niveau de formation (BEPC ou brevet des collèges au plus)
- vivre dans une famille comptant au moins un parent se déclarant au chômage ou occupant un emploi précaire
- vivre dans une famille sans aucun adulte actif en emploi
- vivre en appartement locatif social dans un immeuble ancien
- vivre dans un logement surpeuplé



TABLEAU DÉTAILLÉ

Mineurs vulnérables

Source : Insee, RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas

	Mineurs vulnérables de moins de 11 ans		Mineurs vulnérables de 11-17 ans	
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Vieux Marché / Cathédrale	80	9,1	60	13,3
Centre-ville Rive Gauche	482	29,4	274	33,4
St-Marc / Croix de Pierre / St-Nicaise	132	15,6	116	21,9
St-Clément / Jardin des Plantes	219	12,4	140	15,1
Gare Jouvenet	51	4,7	38	4,4
Côteaux Ouest	112	14,3	58	14,0
Grieu / Vallon Suisse / St-Hilaire	86	13,8	48	13,0
Pasteur	86	18,2	58	21,1
Grand Mare	567	58,1	328	53,7
Châtelet / Lombardie	496	60,9	253	63,1
Sapins / Vieux Sapins	326	51,8	107	51,0
Grammont	223	38,4	149	46,8
Mont-Gargan	36	10,1	11	6,0
IRIS du QPV Les Hauts de Rouen	1 389	57,4	688	56,3
IRIS du QPV Voltaire Grammont	223	38,4	149	46,8
Rouen	2 896	25,3	1 640	25,8
Caen	2 523	25,7	1 438	23,8
Le Havre	6 400	28,3	3 505	25,8
Tours	3 503	24,0	1 620	19,6
Nancy	2 228	23,4	1 390	24,7
Métropole Rouen Normandie (hors Rouen)	9 065	22,0	5 101	20,1
Seine-Maritime	24 840	15,4	14 562	13,8
France métropolitaine	1 088 066	13,2	654 928	12,2

Valeurs inférieures à celle de Rouen

Valeurs proches de celle de Rouen

Valeurs supérieures à celle de Rouen

Lecture : À Rouen, 2 896 mineurs de moins de 11 ans sont considérés comme vulnérables, soit 25,3% des moins de 11 ans.

Baromètre - La fragilité des enfants



Détail des facteurs de risque relatifs à la fragilité des enfants

Source : Insee, RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas

	Mineurs vulnérables 0-17 ans		Au moins un parent au chômage ou en contrat précaire		Parents sans diplôme		Parents sans emploi	
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Vieux Marché / Cathédrale	140	11	282	21,2	91	6,9	98	7,4
Centre-ville Rive Gauche	756	31	1 150	46,7	346	14,1	629	25,6
St-Marc / Croix de Pierre / St-Nicaise	248	18	407	29,5	117	8,5	218	15,8
St-Clément / Jardin des Plantes	359	13	746	27,7	232	8,6	329	12,2
Gare Jouvenet	88	5	378	19,6	64	3,3	145	7,5
Côteaux Ouest	170	14	322	26,9	88	7,4	197	16,4
Grieu / Vallon Suisse / St-Hilaire	134	14	322	32,6	66	6,7	103	10,4
Pasteur	144	19	161	21,5	60	8,0	64	8,6
Grand Mare	895	56	716	45,2	604	38,1	731	46,1
Châtelet / Lombardie	749	62	597	49,1	504	41,5	633	52,1
Sapins / Vieux Sapins	433	52	591	70,4	194	23,1	402	47,9
Grammont	373	41	465	51,6	263	29,2	271	30,1
Mont-Gargan	46	9	147	27,4	13	2,4	44	8,2
IRIS du QPV Les Hauts de Rouen	2 077	57	1 905	52,3	1 302	35,8	1 767	48,5
IRIS du QPV Voltaire Grammont	373	41	465	51,6	263	29,2	271	30,1
Rouen	4 535	25	6 289	35,3	2 643	14,8	3 869	21,7
Caen	3 961	25	5 524	34,9	2 195	13,9	3 621	22,9
Le Havre	9 905	27	13 758	38,0	5 448	15,0	8 845	24,4
Tours	5 123	22	8 659	37,9	2 666	11,7	4 380	19,2
Nancy	3 618	24	5 263	34,8	1 742	11,5	3 232	21,4
Métropole Rouen Normandie (hors Rouen)	14 167	21	23 138	34,8	8 543	12,8	12 315	18,5
Seine-Maritime	39 401	15	80 615	30,2	25 374	9,5	37 039	13,9
France métropolitaine	1 742 993	13	3 750 236	27,5	1 259 317	9,3	1 548 380	11,4

	Locatif privé dans collectif ancien		Locatif social		Famille monoparentale		Famille nombreuse		Logement sur-peuplé	
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Vieux Marché / Cathédrale	552	41,5	100	7,5	394	29,7	209	15,7	357	26,8
Centre-ville Rive Gauche	392	16,0	1 244	50,6	937	38,1	709	28,8	852	34,6
St-Marc / Croix de Pierre / St-Nicaise	265	19,2	632	45,9	521	37,8	367	26,6	407	29,5
St-Clément / Jardin des Plantes	171	6,3	808	30,0	822	30,5	767	28,4	727	27,0
Gare Jouvenet	155	8,0	177	9,2	422	21,9	563	29,3	200	10,4
Côteaux Ouest	115	9,6	295	24,6	330	27,5	381	31,7	229	19,1
Grieu / Vallon Suisse / St-Hilaire	37	3,7	250	25,2	273	27,6	274	27,7	178	18,0
Pasteur	156	20,9	271	36,3	259	34,6	188	25,1	225	30,1
Grand Mare	78	4,9	1 211	76,4	659	41,5	862	54,3	840	52,9
Châtelet / Lombardie	16	1,3	1 179	97,1	488	40,2	677	55,7	647	53,3
Sapins / Vieux Sapins	17	2,0	638	76,0	333	39,7	279	33,2	265	31,5
Grammont	26	2,8	621	68,9	300	33,3	395	43,8	409	45,4
Mont-Gargan	26	4,9	101	18,9	120	22,3	98	18,3	92	17,3
IRIS du QPV Les Hauts de Rouen	111	3,1	3 028	83,2	1 480	40,7	1 817	49,9	1 751	48,1
IRIS du QPV Voltaire Grammont	26	2,8	621	68,9	300	33,3	395	43,8	409	45,4
Rouen	2 010	11,3	7 527	42,3	5 857	32,9	5 769	32,4	5 427	30,5
Caen	1 777	11,2	7 942	50,1	5 451	34,4	5 291	33,4	4 433	28,0
Le Havre	3 756	10,4	17 444	48,1	11 718	32,3	12 778	35,3	11 623	32,1
Tours	2 025	8,9	10 733	46,9	7 281	31,8	7 525	32,9	6 454	28,2
Nancy	2 925	19,3	5 800	38,3	4 547	30,0	4 810	31,8	4 519	29,9
Métropole Rouen Normandie (hors Rouen)	3 422	5,1	29 808	44,8	17 640	26,5	22 180	33,4	16 652	25,0
Seine-Maritime	12 281	4,6	79 020	29,6	58 075	21,8	81 263	30,5	51 933	19,5
France métropolitaine	979 365	7,2	3 175 265	23,3	2 749 167	20,2	4 159 337	30,6	3 273 237	24,0

Valeurs inférieures à celle de Rouen

Valeurs proches de celle de Rouen

Valeurs supérieures à celle de Rouen

Lecture : L'indice de fragilité des enfants de Rouen est de 25.

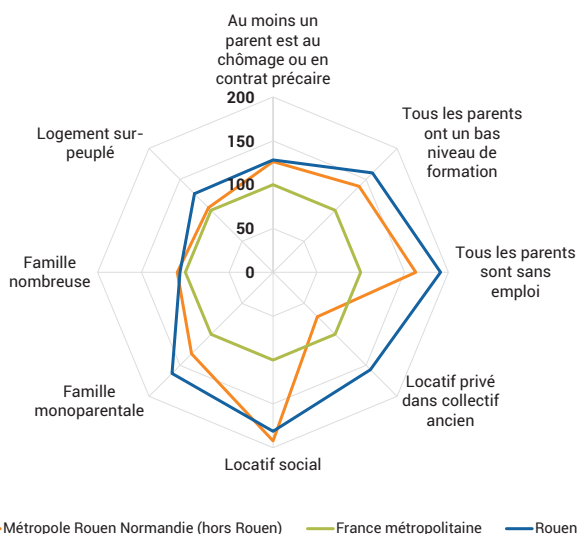
LES ENFANTS



Baromètre - La fragilité des enfants

Indice de fragilité des enfants

Source : Insee, RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas



Lecture : La part de mineurs dont tous les parents sont sans emploi de Rouen est 1,9 fois plus élevée que celle de la France métropolitaine.

L'indice de fragilité des enfants est de 25 à Rouen contre 13 en France métropolitaine : la situation y est donc moins favorable qu'en moyenne nationale.

Les sur-représentations observées à Rouen, par rapport à la France métropolitaine, pouvant être mises en avant pour les indicateurs composant l'indice sont :

- la part de mineurs dont tous les parents sont sans emploi (22% contre 11%),
- la part de mineurs vivant dans une famille locataire du parc social (42% contre 23%),
- la part de mineurs vivant dans une famille monoparentale (33% contre 20%),
- la part de mineurs dont tous les parents ont un bas niveau de formation (15% contre 9%),
- la part de mineurs vivant dans une famille locataire du parc privé dans collectif ancien (11% contre 7%).

Les facteurs de vulnérabilité des enfants pèsent différemment selon les quartiers, témoignant des caractéristiques spécifiques à chacun d'entre eux.

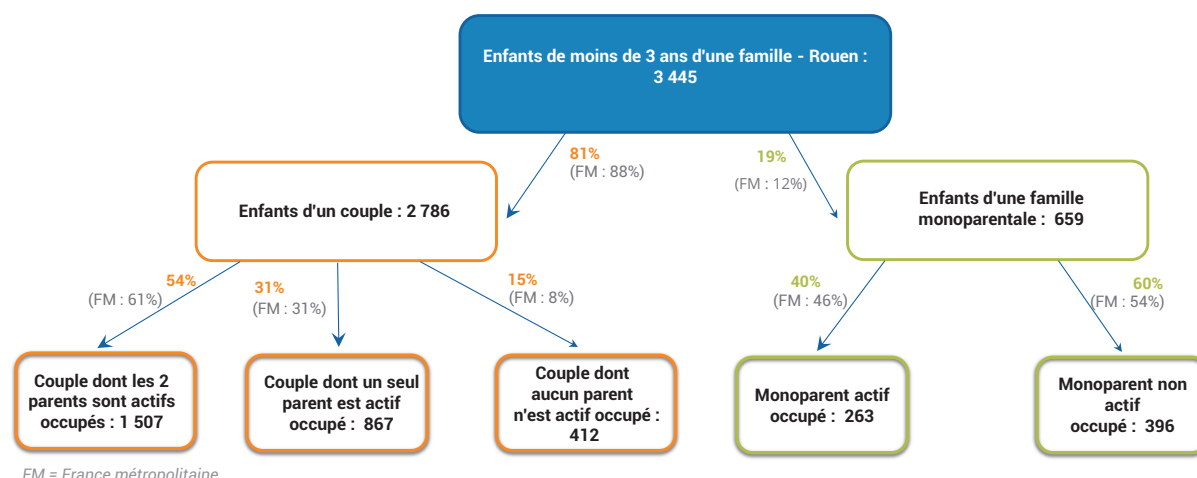
Les indices de fragilité des enfants les plus élevés sont enregistrés dans les quartiers Grand Mare (56), Châtelet / Lombardie (62) et Sapins / Vieux Sapins (52) ; il s'agit des territoires sur lesquels s'étend le quartier prioritaire Les Hauts de Rouen. À l'inverse, le plus faible indice est de 5 pour Gare Jouvenet.

Quels sont les besoins en modes de garde ?



Enfants de moins de 3 ans selon le type de famille et l'activité des parents

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas



Lecture : 1 507 enfants de moins de 3 ans vivent au sein d'une famille avec les deux adultes actifs occupés, représentant 54% des enfants vivant au sein d'un couple parental.

81% des enfants de moins de 3 ans de Rouen vivent avec leurs deux parents, soit 2 790 enfants. Cette proportion est moins élevée que la moyenne de la France métropolitaine. Ainsi, 19% des enfants de moins de 3 ans vivent au sein d'une famille monoparentale (soit 660 enfants) : le risque de précarité sociale et économique est plus élevé pour ces enfants vivant avec un parent isolé.

1 770 enfants de moins de 3 ans ont tous leurs parents (en couple ou monoparent) qui travaillent et par conséquent ont peut-être plus que d'autres besoin d'être pris en charge, que le mode de garde soit institutionnel, de voisinage, familial... Cela concerne 54% des enfants de moins de 3 ans vivant dans une famille composée d'un couple (bi-activité des parents) et 40% de ceux vivant au sein d'une famille monoparentale.

810 enfants n'ont aucun de leurs parents en emploi : ils représentent 15% des enfants de moins de 3 ans vivant avec leurs deux parents et 60% de ceux vivant au sein d'une famille monoparentale. Une situation de non emploi chez les parents est facteur de risque pour eux et pour leurs enfants, sur un plan monétaire mais aussi social.

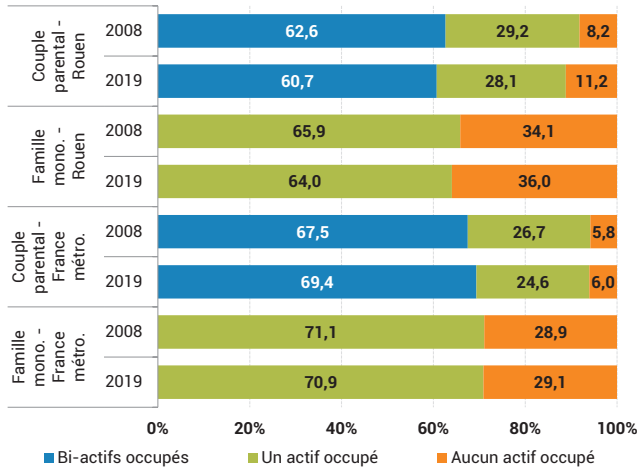
Deux autres paramètres sont à considérer pour une évaluation du besoin : la part des femmes travaillant à temps partiel (27% pour Rouen contre 27% en moyenne pour la France métropolitaine) et la proportion d'actifs occupés âgés de 15 ans ou plus résidant dans le territoire mais n'y travaillant pas (46% pour Rouen). Ces deux proportions donnent une indication sur la disponibilité des parents pour s'occuper de leur(s) enfant(s) et permettent d'approcher les besoins en mode de garde.



Quels sont les besoins en modes de garde ?

Taux d'activité de l'ensemble des parents selon le type de famille

Source : Insee, RP 2008-2019 - Traitements © Compas



Lecture : En 2019, à Rouen, 60,7% des couples parentaux sont bi-actifs occupés (les deux parents travaillent).

En 2019, 61% des couples parentaux et 64% des familles monoparentales vivant à Rouen comptent tous les parents en emploi, soit respectivement -9 points et -7 points par rapport à la France métropolitaine. De plus, 28% des couples parentaux ne comptent qu'un actif en emploi sur les deux parents, soit +3,5 points par rapport à la France métropolitaine. Par ailleurs, 11% des couples parentaux et 36% des familles monoparentales de la commune ne comptent aucun parent en emploi.

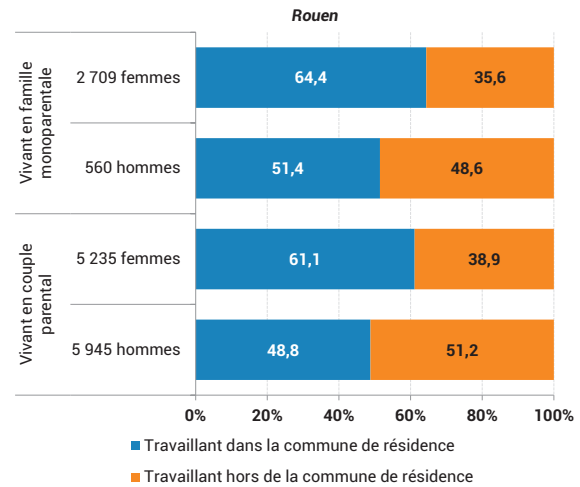
La part des couples parentaux dont les deux parents sont en emploi a eu tendance à baisser sur les dix dernières années : -2 points sur la période 2008-2019. Par ailleurs, la part des familles monoparentales actives est également moins élevée que dix ans plus tôt (-2 points).

La garde des enfants reste très largement l'affaire des mères, même si les tendances montrent une légère réduction des inégalités femmes-hommes en la matière depuis la mise en place de la PreParE (prestation partagée d'éducation de l'enfant) en 2015. En France métropolitaine, 6% des bénéficiaires de cette prestation sont des hommes. Le nombre d'enfants à charge impacte par ailleurs de manière discriminante les femmes dans leur activité, notamment à partir du 3ème enfant (baisse du taux d'activité, augmentation du travail à temps partiel).

Pour autant, la majorité des mères sont actives et ce quel que soit le nombre d'enfant. En France, le taux d'activité des femmes ne cesse de s'accroître et tend ainsi à se rapprocher de celui des hommes. L'accès à un mode d'accueil pour leur(s) enfant(s) est un enjeu primordial pour faciliter la conciliation d'une vie professionnelle avec une vie familiale.

Lieu de travail des parents

Source : Insee, RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas



Lecture : Parmi les 2 709 femmes vivant en familles monoparentales, 64,4% travaillent dans leur commune de résidence.

L'inactivité des femmes peut être plus importante sur les territoires qui comptent plus de femmes en âge d'avoir des jeunes enfants. Ne pas travailler (ou travailler à temps partiel) pour s'occuper de ses enfants peut être un choix (parfois plus ou moins contraint par des questions économiques ou autres) mais constitue néanmoins un facteur de risque de précarité pour les femmes en cas de séparation par exemple.

Dans les familles monoparentales, l'occupation d'un emploi en dehors de la commune de résidence concerne 49% des hommes (270 hommes) et 36% des femmes (970 femmes) à Rouen. Ces proportions sont respectivement de 51 et 39% pour les couples parentaux (soit 3 040 hommes et 2 030 femmes).

Les travaux menés par la Cnaf révèlent que plus de la moitié des mères ont songé à réduire leur activité professionnelle au moment où elles s'interrogeaient sur la garde de leur enfant et plus d'un quart ont finalement réduit ou cessé leur activité professionnelle pour s'occuper de leur enfant.

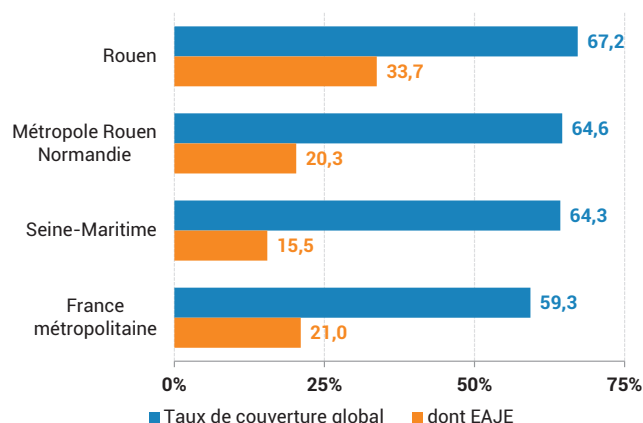
Le taux d'emploi des mères diminue avec le nombre total d'enfants mineurs à charge, surtout si l'un des enfants est en bas âge. Alors que près de trois femmes sur quatre en couple avec un seul enfant âgé de moins de 3 ans, sont en emploi, elles ne sont plus que quatre sur dix lorsqu'elles sont mères de famille nombreuse (trois enfants ou plus) avec au moins un enfant de moins de 3 ans.



Quelle est la tension sur les modes de garde ?

Capacité théorique d'accueil des 0-2 ans par les modes d'accueil « formels »

Sources : Cnaf, 2018 & Insee, RP 2019 - Traitements © Compas



Lecture : Rouen compte 67,2 places d'accueil formel pour 100 enfants de moins de 3 ans, dont 33,7 places en EAJE.

La Cnaf identifie quatre types de modes d'accueil formels de la petite enfance : les assistant(e)s maternel(le)s employé(e)s directement par des particuliers, les salarié(e)s à domicile, l'accueil en EAJE (collectif, familial et parental, micro-crèches) et l'école maternelle.

En 2018, la capacité théorique d'accueil des enfants de moins de 3 ans par les modes d'accueil « formels » de Rouen est de 67%. Ainsi, Rouen propose 1 162 places dans ses établissements d'accueil du jeune enfant, soit 34 places pour 100 enfants de moins de 3 ans, ainsi que 950 places chez des assistant(e)s maternel(le)s et 180 places via un autre mode de garde « formel ».

En 2013, le territoire avait une capacité d'accueil théorique moins importante : 53 places d'accueil formel pour 100 enfants de moins de 3 ans (dont 27 places en EAJE).

Le critère financier est un frein dans la possibilité de réduire ou de cesser son activité professionnelle. Il est plus important pour les pères que pour les mères, puisque ce sont bien souvent eux qui ont les revenus les plus élevés dans le couple.

Les femmes issues des classes populaires travaillent souvent à temps partiel et songent alors davantage à arrêter leur activité en raison du coût financier de la garde. Le manque de places en établissement d'accueil du jeune enfant (Eaje) pénalise donc souvent les parents les moins fortunés, ce mode de garde restant le moins onéreux.

Le nombre de places en Eaje comprend les places en accueil collectif (y compris les micro-crèches financées par la prestation unique Caf) de même que les places en crèches familiales. Une place d'accueil pouvant être occupée par plusieurs enfants (contrats d'accueils à temps partiel, renouvellement de la population accueillie) le nombre total d'enfants accueillis est généralement

nettement supérieur à celui des places offertes.

Le taux d'équipement rapporte le nombre de places au nombre d'enfants de moins de 3 ans. Si les Eaje municipaux accueillent généralement en priorité les enfants domiciliés sur la commune, les établissements privés (micro-crèches, crèches d'entreprises) accueillent le plus souvent les enfants sans condition de lieu de résidence. De fait, l'offre d'Eaje à laquelle peuvent prétendre les familles est à considérer au-delà du territoire communal.

L'offre en Eaje est souvent plus développée sur les villes les plus importantes des agglomérations que sur les petites communes périurbaines ou les communes rurales qui présentent en revanche des taux élevés d'équipement en places d'accueil chez les assistantes maternelles indépendantes.

DÉFINITION

Modes d'accueil « formels » :

- Assistant(e) maternel(le) employé(e) directement par des particuliers
- Salarié(e) à domicile
- Accueil en Eaje (collectif, familial et parental, micro-crèches)
- École maternelle

La capacité d'accueil théorique correspond à l'ensemble des places offertes aux enfants de moins de 3 ans à un instant donné sur le territoire observé. Ces informations n'étant pas toutes disponibles, elle sont parfois approchées en mobilisant des données sur l'accueil constaté. C'est le cas de l'accueil effectué par un(e) salarié(e) au domicile des parents, de l'école ou de l'accueil dans les micro-crèches financées par la Prestation d'accueil du jeune enfant (Paje) versée par la Caf. La capacité d'accueil comptabilise des places d'accueil proposées à un instant donné, et non un nombre d'enfants gardés. Ainsi, on ignore le fait que certaines places peuvent être utilisées par plusieurs enfants à temps partiel : ce peut être le cas de places en établissement d'accueil du jeune enfant. De même, d'autres places ne combleront pas tout à fait les besoins : ce peut être le cas des places à l'école, utilisées souvent pour la tranche d'âge des 2-3 ans à mi-temps, et qui nécessitent un complément d'accueil. Un enfant peut donc occuper plusieurs places d'accueil (école et assistant(e) maternel(le) par exemple). Cette capacité est présentée à plusieurs échelles territoriales, il s'agit d'une capacité d'offre sur un territoire donné. Ainsi sur certains territoires, le taux de couverture peut être supérieur à 100 lorsque l'offre d'un territoire intègre des enfants résidant sur d'autres territoires.

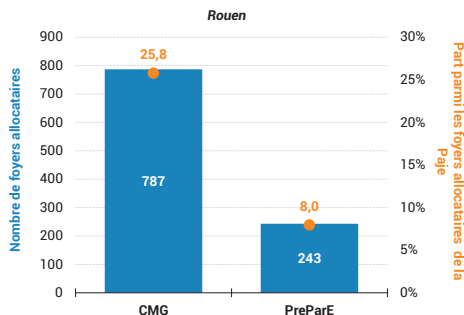
Pour le détail de la méthodologie, on pourra se reporter au rapport annuel de l'Observatoire national de la petite enfance.



Quelle est la tension sur les modes de garde ?

Part de foyers allocataires de la prestation d'accueil du jeune enfant (Paje) selon le mode de garde

Sources : Cnaf, 2021 - Traitements © Compas



Lecture : 25,8% des foyers allocataires de la Paje bénéficient du CMG (soit 787 foyers).

Fin 2021, le choix par les parents d'une cessation ou d'une réduction d'activité pour s'occuper de leur(s) enfant(s) en bénéficiant de la PreParE concerne 240 foyers allocataires, soit 8% des foyers allocataires de la Paje (cette part est de 10% en France métropolitaine). Parallèlement, le recours des familles à la garde de l'enfant par une assistante maternelle et bénéficiant ainsi du CMG concerne 790 foyers allocataires, soit 26% des foyers allocataires de la Paje (sur l'ensemble du territoire métropolitain cette part est de 34%).

Les travaux menés par la Cnaf révèlent que les familles bi-actives ont plus souvent recours aux assistantes maternelles alors que les familles monoparentales optent plus souvent pour la crèche. Le recours à la crèche diminue lorsque la complexité des horaires de travail des parents augmente alors que le recours à l'assistante maternelle est plus important pour les familles ayant des besoins d'accueil après 19 h et avant 8 h.

Idealement, la majorité des familles interrogées envisagent un unique mode d'accueil pour leur enfant, et la crèche est le mode d'accueil formel le plus plébiscité. En effet la rencontre avec d'autres enfants reste « très importante » dans les attentes des parents et influe donc sur le choix du mode d'accueil privilégié. Cependant, le mode d'accueil souhaité n'est pas toujours le mode d'accueil utilisé.

Les parents qui font le choix de cesser de travailler ou de réduire leur activité professionnelle pour s'occuper de leur enfant bénéficient à ce titre d'une prestation compensatoire de la Caf (la prestation partagée d'éducation de l'enfant : PreParE). Lorsqu'il a recours au congé parental celui-ci a le plus souvent été voulu par la famille, mais dans certains cas c'est un choix contraint faute de n'avoir pu trouver un mode d'accueil adapté à ses besoins. Le choix du congé parental entraîne une diminution des ressources financières du foyer, le montant de la Paje versée étant inférieur à celui du salaire qui serait perçu sinon.

La part des enfants gardés par leur(s) parent(s) ne se résume pas à celle des bénéficiaires de la PreParE puisque les parents qui ne travaillaient pas avant l'arrivée de leur enfant ne peuvent prétendre de fait à cette prestation. En France, la majorité des enfants sont gardés par leur(s) parent(s) (61% des enfants de moins de 3 ans sont gardés, la majeure partie du temps, par leur(s) parent(s) selon la dernière enquête « Modes de garde et d'accueil des jeunes enfants » réalisée par la Drees en 2013).

Les parents qui se tournent vers un mode d'accueil individuel (le plus souvent une assistante maternelle indépendante mais aussi une garde à domicile ou un accueil en micro-crèche non financée par la PSU) bénéficient du Cmg (complément mode de garde).

L'organisation de la garde des enfants peut s'appuyer sur la combinaison de différents modes d'accueil. Ainsi une famille peut bénéficier à la fois de la PreParE et du Cmg si l'enfant est gardé à temps partiel par ses parents et le reste du temps par une assistante maternelle.

Précisons par ailleurs qu'un parent qui bénéficie du Cmg peut faire garder son enfant par une assistante maternelle qui ne vit pas sur le territoire de la commune. Les modes de garde, notamment chez les assistantes maternelles, sont libres et donc il ne faut pas seulement regarder les équilibres sur le territoire. En effet, il est important d'analyser l'offre de garde d'enfant au regard des trajets domicile/travail, notamment dans un secteur où les embouteillages sont nombreux, ce qui génère souvent des retards pour les parents quand ils viennent chercher leur enfant.

Les disparités géographiques de recours aux différents modes d'accueil sont importantes. Bien évidemment les caractéristiques de l'offre locale d'accueil en sont des déterminants importants (répartition offre collective / offre individuelle, offre de places en très petite section de maternelle...). D'autres facteurs inhérents aux caractéristiques des familles entrent en ligne de compte tels que le niveau de revenus des familles ou le nombre d'enfants de la famille.

La prestation partagée d'éducation de l'enfant (PreParE) qui a été mise en place en janvier 2015 n'a pas recueilli autant de notoriété que le complément de libre choix d'activité (Clca). Cette méconnaissance pourrait être une explication à la baisse du recours aux prestations de complément d'activité observée suite au passage à la PreParE.

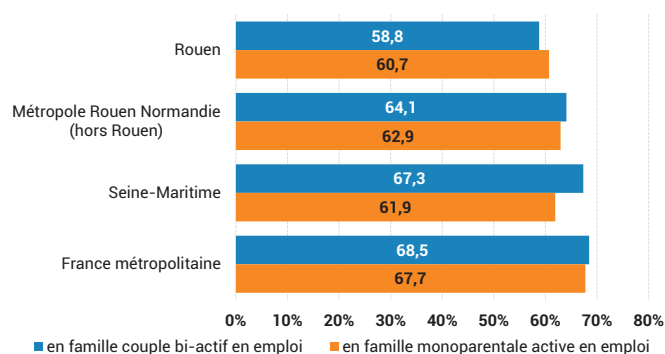
Valable pour la mère jusqu'aux 2 ans de l'enfant, la prestation doit ensuite être demandée par le père la dernière année avant l'entrée en école maternelle (de 2 à 3 ans). Cette obligation de partage incitant les pères à avoir recours aux prestations de complément d'activité pourrait également expliquer cette baisse.

Quels sont les besoins en accompagnement de l'enfance ?



Enfants âgés de 6 à 10 ans vivant au sein d'une famille où tous les parents travaillent

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas



Lecture : 58,8% des enfants de 6-10 ans de Rouen vivent au sein d'un couple parental bi-actif (en emploi).

En 2019, à Rouen, 2 000 enfants de 6-10 ans vivent au sein d'un couple parental dont les deux parents travaillent, soit 59% d'entre eux. C'est le cas de 1 070 enfants du même âge vivant en famille monoparentale (61% d'entre eux).

Cette part est moins élevée sur la commune pour les enfants de 6-10 ans vivant au sein d'un couple parental qu'au niveau de la France métropolitaine (-10 points). Par ailleurs, la part d'enfants de 6-10 ans vivant en famille monoparentale active est également moins élevée que celle de la France métropolitaine (-7 points).

Pour comparaison, sur la Métropole Rouen Normandie (hors Rouen), 64% des enfants de 6-10 ans vivent au sein d'un couple parental avec leurs deux parents en emploi (11 500 enfants), pour 63% des enfants du même âge en famille monoparentale (3 850 enfants). C'est le cas de 67 et 62% des enfants de 6-10 ans de la Seine-Maritime.

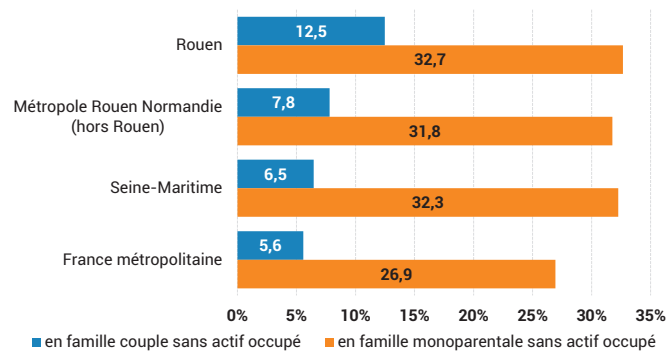
Pour les acteurs du social, l'enjeu réside dans l'accompagnement de ces familles aux services adaptés, tels que le périscolaire ou les centres de loisir. Pour les enfants de familles monoparentales il y a aussi un accompagnement budgétaire afin d'éviter que le coût de la prise en charge de l'enfant ne se traduise par un retrait du parent de son activité professionnelle.



Quel est l'environnement familial et professionnel des adolescents ?

Adolescents âgés de 11 à 17 ans dont aucun des parents n'est en emploi

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas



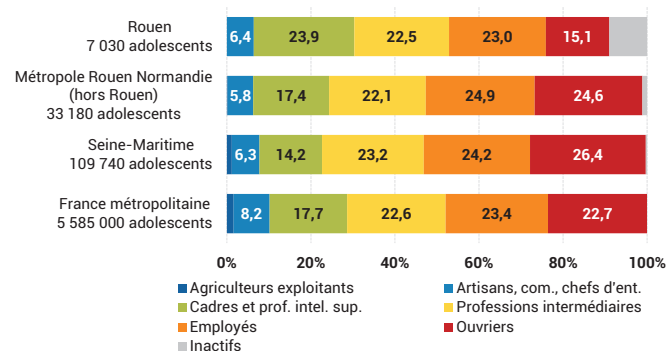
Lecture : Sur Rouen, 12,5% des adolescents de 11-17 ans vivant au sein d'un couple n'ont aucun parent actif occupé.

En 2019, à Rouen, 12% des adolescents de 11-17 ans vivant au sein d'un couple et 33% de ceux vivant au sein d'une famille monoparentale n'ont aucun parent actif occupé, soit respectivement 500 et 980 adolescents. En comparaison, ces parts sont de 8 et 32% pour la Métropole Rouen Normandie (hors Rouen), 6 et 32% pour la Seine-Maritime et de 6 et 27% pour la France métropolitaine. La situation est donc moins favorable pour les adolescents de Rouen que pour ceux de la France métropolitaine.

Cet indicateur met en évidence le besoin d'accompagnement des adolescents quand aucun des parents ne travaille. Ce besoin peut se faire ressentir notamment pour l'obtention du stage de troisième ou lors de la recherche de ces stages en seconde et première professionnelle. L'absence d'emploi du ou des parents réduit le réseau qui permet l'obtention de ces stages.

Adolescents âgés de 11 à 17 ans selon la PCS du référent du ménage

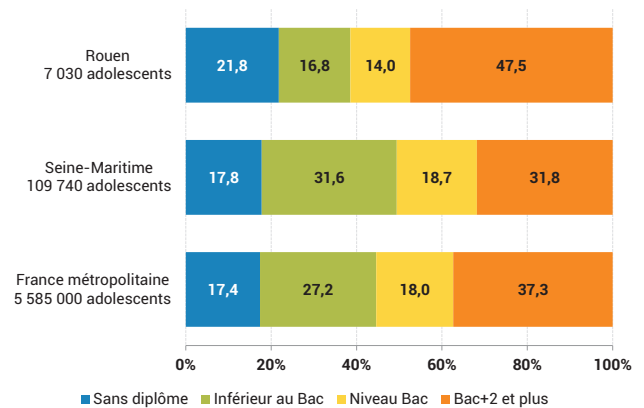
Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas



Lecture : 6,4% des adolescents de 11-17 ans habitant à Rouen ont un référent de ménage artisan, commerçant ou chef d'entreprise.

Adolescents âgés de 11 à 17 ans selon le niveau de formation de la personne de référence du ménage (PRM)

Source : Insee, RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas



données non disponibles en dehors des communes irisées des agglomérations

Lecture : 14% des 11-17 ans de Rouen vivent au sein d'un foyer dont le parent principal est titulaire d'un diplôme de niveau bac.

47,5% des adolescents de Rouen vivent au sein d'un foyer dont la personne de référence est titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur, soit une proportion supérieure de 16 points à celle de la Seine-Maritime et de 10 points à la moyenne métropolitaine.

À l'opposé, 22% des adolescents de Rouen ont au moins un parent sans diplôme contre 17% à l'échelle de la France métropolitaine.

Cet indicateur ne se suffit pas à lui-même mais il permet d'approcher les enfants qui ne peuvent se faire aider par les parents (cependant, il peut y avoir dans la fratrie un diplômé). L'aide aux devoirs doit permettre de faire face à ces inégalités entre adolescents face à la réussite scolaire.

En 2019, à Rouen, 24% des adolescents de 11-17 ans vivent dans un ménage dont le référent est cadre ou de profession intellectuelle supérieure contre 18% en France métropolitaine. 23% des adolescents ont un référent employé (soit une part similaire à celle de la France métropolitaine) et 15% ont un référent ouvrier (23% pour la France métropolitaine). Pour comparaison, sur la Métropole Rouen Normandie (hors Rouen) cette part est de 25% et en Seine-Maritime de 26%.

TABLEAU DÉTAILLÉ



Adolescents de 11-17 ans vivant au sein d'une famille où aucun des parents n'est en emploi

Source : Insee, RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas

	ensemble		Adolescents de 11-17 ans au sein d'un couple parental		au sein d'une famille monoparentale	
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Vieux Marché / Cathédrale	41	8,4	0	0,0	41	18,9
Centre-ville Rive Gauche	220	24,1	38	9,6	182	35,3
St-Marc / Croix de Pierre / St-Nicaise	121	20,8	21	7,4	99	33,7
St-Clément / Jardin des Plantes	111	10,9	50	8,8	61	13,8
Gare Jouvenet	73	7,9	16	2,5	58	20,1
Côteaux Ouest	64	14,1	16	5,6	48	28,9
Grieu / Vallon Suisse / St-Hilaire	47	11,7	3	1,3	43	30,4
Pasteur	19	6,3	0	0,0	19	14,9
Grand Mare	303	43,3	145	36,4	158	52,6
Châtelet / Lombardie	230	49,4	110	43,8	120	55,8
Sapins / Vieux Sapins	106	46,2	28	23,4	78	70,7
Grammont	134	38,5	62	30,1	72	50,5
Mont-Gargan	17	8,4	12	8,1	5	9,4
IRIS du QPV Les Hauts de Rouen	639	45,8	282	36,8	357	56,9
IRIS du QPV Voltaire Grammont	134	38,5	62	30,1	72	50,5
Rouen	1 486	21,1	501	12,5	985	32,7
Caen	1 362	20,7	430	11,4	932	33,1
Le Havre	3 352	23,1	1 106	12,2	2 245	41,7
Tours	1 453	16,3	447	8,3	1 006	28,3
Nancy	1 354	22,5	521	14,2	833	35,6
Métropole Rouen Normandie (hors Rouen)	4 916	14,8	1 832	7,8	3 084	31,8
Seine-Maritime	14 524	13,2	5 225	6,5	9 299	32,3
France métropolitaine	611 796	11,0	232 765	5,6	379 031	26,9

Valeurs inférieures à celle de Rouen

Valeurs proches de celle de Rouen

Valeurs supérieures à celle de Rouen

Lecture : Sur Rouen, 1 486 adolescents de 11-17 ans vivent au sein d'une famille où aucun des parents n'est actif occupé, soit 21,1% des 11-17 ans vivant au sein d'une famille. Parmi eux, 501 vivent au sein d'un couple parental où aucun parent n'est en emploi (12,5% des 11-17 ans vivant au sein d'un couple parental) et 985 au sein d'une famille monoparentale où le parent n'est pas en emploi (32,7% des 11-17 ans vivant au sein d'une famille monoparentale).

Adolescents âgés de 11 à 17 ans selon le niveau de diplôme des parents

Source : Insee, RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas

	Nombre de 11-17 ans	Répartition selon le diplôme de la personne de référence du ménage			
		Sans diplôme		Diplôme d'enseignement supérieur	
		Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Vieux Marché / Cathédrale	492	40	8,1	348	70,6
Centre-ville Rive Gauche	1 002	205	20,4	418	41,8
St-Marc / Croix de Pierre / St-Nicaise	577	91	15,8	286	49,7
St-Clément / Jardin des Plantes	976	140	14,3	479	49,1
Gare Jouvenet	914	50	5,5	679	74,4
Côteaux Ouest	451	66	14,6	257	57,0
Grieu / Vallon Suisse / St-Hilaire	375	44	11,7	192	51,2
Pasteur	316	42	13,2	199	63,1
Grand Mare	687	345	50,2	110	16,0
Châtelet / Lombardie	461	284	61,6	70	15,2
Sapins / Vieux Sapins	223	79	35,6	69	30,9
Grammont	350	150	42,8	94	26,9
Mont-Gargan	189	12	6,5	104	54,9
IRIS du QPV Les Hauts de Rouen	1 371	705	51,4	251	18,3
IRIS du QPV Voltaire Grammont	350	150	42,8	94	26,9
Rouen	7 027	1 530	21,8	3 335	47,5
Caen	6 573	1 276	19,4	2 954	44,9
Le Havre	14 484	3 479	24,0	3 892	26,9
Tours	8 904	1 607	18,1	4 165	46,8
Nancy	6 018	1 010	16,8	3 266	54,3
Métropole Rouen Normandie (hors Rouen)	33 177	6 857	20,7	11 180	33,7
Seine-Maritime	109 740	19 525	17,8	34 927	31,8
France métropolitaine	5 585 002	970 467	17,4	2 085 938	37,3

Valeurs inférieures à celle de Rouen

Valeurs proches de celle de Rouen

Valeurs supérieures à celle de Rouen

Lecture : En 2019, 21,8% des 11-17 ans de Rouen vivent dans un foyer où l'adulte principal est sans diplôme, soit 1 530 adolescents de 11-17 ans.



Quel est l'environnement familial et professionnel des adolescents ?

Stages de troisième : inégalités sociales et territoriales à l'œuvre

Depuis 2005, tous les élèves de troisième doivent réaliser une « séquence d'observation en milieu professionnel ». Ce stage est censé permettre aux élèves de découvrir un environnement professionnel et les aider ensuite dans leur orientation et leur future insertion professionnelle. Or, la recherche et l'obtention de ce stage révèlent de nombreuses inégalités tant sociales que territoriales.

L'INJEP, en partenariat avec le LERFAS (Laboratoire d'Étude de Recherche et de Formation en Action Sociale) et l'Université du Maine, a réalisé une étude auprès de 25 collèges des Yvelines et de la Sarthe en Réseau d'Éducation Prioritaire (REP) mais aussi hors REP. Leur étude souligne que la recherche puis l'obtention d'un stage sont marquées par le capital social des familles. Les modalités de recherche de stage ne sont pas les mêmes selon les catégories socio-professionnelles. Il est par exemple plus facile de solliciter ses parents quand ils sont en emploi plutôt que quand ils sont au chômage.

En effet, environ la moitié des élèves dont le père est sans activité professionnelle doivent se débrouiller seuls pour trouver un stage, quand c'est le cas de seulement un tiers des élèves dont le père exerce une profession intermédiaire. Or, dans les Yvelines dans les établissements en REP situés dans les quartiers de la politique de la ville, 14 % des parents occupent un poste de cadre ou de profession intermédiaire contre 42 % des collèges hors REP.

Ne pouvant compter sur leurs parents pour prendre contact avec une entreprise, la moitié des collégiens en REP se rendent physiquement sur un potentiel lieu de stage alors que seulement un quart des collégiens hors REP utilisent cette méthode de prise de contact. Les élèves des collèges REP ont également plus tendance à utiliser le téléphone quand leurs camarades des collèges hors REP utilisent plus souvent les courriels.

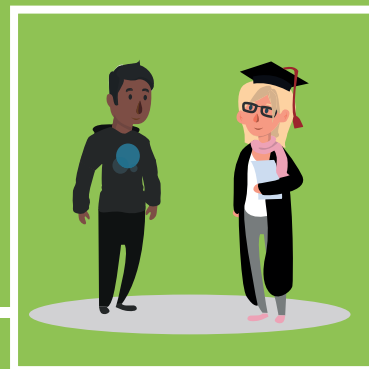
En plus du capital social, être issu d'une classe supérieure favorise la socialisation à certains codes nécessaires à l'entrée dans le monde professionnel comme la rédaction d'une lettre de motivation ou d'un CV. Pour les élèves qui poursuivent leur recherche de stage seuls, cette expérience peut être très difficile puisqu'ils doivent faire face à de multiples refus et non réponses : près de la moitié des collégiens hors REP des Yvelines ont trouvé un stage suite à un contact, quand près d'un tiers des collégiens en REP des Yvelines ont dû contacter 5 entreprises ou plus. Cette situation peut donner le sentiment d'un échec qui peut plus longuement marquer les trajectoires scolaires et professionnelles des élèves. Au-delà des inégalités sociales entre les collégiens, les types de stages trouvés diffèrent aussi d'un territoire à un autre. Il est plus facile de trouver un stage quand le territoire économique et le marché du travail local est dynamique plutôt que quand le collège est isolé des zones d'activités.

Dans le centre de la Bretagne, les collégiens vont trouver leur stage chez un garagiste, une PME de réparation de matériel agricole ou dans un laboratoire d'analyse médicale quand des élèves du Vème arrondissement de Paris vont décrocher des stages dans des cabinets d'avocats, d'architectes ou à l'Institut Pasteur. Enfin, leurs pairs de la banlieue parisienne vont se retrouver dans la galerie marchande près du quartier quand le manque d'entreprises autour du collège limite le champ des possibles.

Les types de stages trouvés ne sont donc pas les mêmes entre un collège rural, un collège urbain en REP, et un collège prestigieux de centre-ville.

Les sources sont présentées en Bibliographie.

LES JEUNES



LES JEUNES ADULTES

Qui sont les jeunes adultes ? _____ p.79

LES JEUNES ACTIFS

Comment se déroule l'insertion professionnelle des jeunes ? _____ p.83

LES JEUNES FRAGILES

Baromètre - La fragilité des jeunes non scolarisés _____ p.90

Baromètre - La fragilité des étudiants _____ p.92

LES JEUNES

ne constituent pas, loin s'en faut, un groupe homogène. Les besoins diffèrent à la fois selon l'âge et l'environnement social dans lequel ils évoluent : à 15 ans, la plupart des adolescents sont scolarisés et vivent chez leurs parents, alors qu'à 25 ans, la grande majorité est en emploi ou en recherche un. Entre temps, certains arrêtent (précocement) leurs études et se retrouvent parfois confrontés à des difficultés d'insertion (professionnelle mais aussi sociale), pendant que d'autres les poursuivent et acquièrent un capital augmentant leurs chances de trouver un premier emploi.

Le défi majeur que doit relever notre société en général et les collectivités locales en particulier, est de permettre à tous les jeunes d'accéder à l'autonomie. Pour cela, les conditions sociales dans lesquelles ils évoluent sont déterminantes mais très inégales : ceux issus des milieux populaires affrontent des difficultés sans rapport avec ceux des milieux favorisés, soutenus financièrement par leurs parents. Ces inégalités se sont fortement renforcées suite à la crise sanitaire. Le risque de basculement d'une partie des jeunes vers la précarité puis la pauvreté est aujourd'hui de plus en plus fort. Différents profils se dégagent allant des étudiants précaires, privés de socialisation, ne pouvant conserver leur emploi étudiant et être en difficulté pour trouver un stage ; aux jeunes actifs subissant la précarité de l'emploi avec l'alternance de missions d'intérim, la fin d'un contrat à durée déterminée, la prolongation de période de chômage... ; aux jeunes NEET (not in employment, education or training) qui ne sont ni en emploi, ni en formation. Parce qu'ils sont l'avenir, leur permettre de se construire, se former, de trouver un emploi, se loger, fonder une famille... sur votre commune ou intercommunalité est essentiel. Mieux connaître leurs besoins, leurs fragilités, leurs attentes vous permettra d'adapter vos réponses localement.

En effet, accompagner les jeunes vers l'autonomie n'est peut-être pas la vocation primaire des CCAS/CIAS, mais elle le devient lorsqu'il s'agit de considérer leurs fragilités sociales freinant leur insertion.

L'accès à un logement (social) à un coût acceptable constitue l'une des toutes premières aspirations des jeunes. Ainsi, proposer une offre de logement correspondant à leurs attentes constitue un levier fort pour maintenir et/ou attirer de jeunes ménages sur les communes.

La question de la mobilité des jeunes est centrale et constitue l'un des leviers d'action locale majeur pour favoriser leur insertion professionnelle. C'est d'autant plus le cas dans le contexte actuel de crise économique qu'il leur est parfois nécessaire de s'éloigner davantage de leur domicile pour aller chercher du travail, notamment dans des emplois précaires et aux horaires atypiques (aide à domicile, mise en rayon,...).

L'accès au numérique constitue aussi aujourd'hui un enjeu majeur. L'absence d'un ordinateur et d'une imprimante peut parfois complexifier la réalisation de démarches administratives ou la recherche d'un emploi. Au-delà de l'équipement, il y a aussi la maîtrise du numérique.

L'offre culturelle, sportive et de loisirs adaptée et accessible à tous demeure essentielle pour les jeunes. Dès l'adolescence, cette politique constitue par ricochet un puissant levier de lien social et de prévention.

L'accompagnement des jeunes parents dans l'exercice de leur parentalité peut également se révéler comme une priorité, en particulier s'ils sont isolés, sans relais familiaux présents sur le territoire.

Autant de défis qui ne relèvent pas tous directement des compétences d'un CCAS mais ce dernier peut les mettre en lumière (via les éclairages du présent diagnostic), de manière à alerter l'ensemble des partenaires concernés (services internes à la collectivité, Mission locale, Centres socio-culturels, Maisons de quartiers...) et les mobiliser autour de la construction de réponses concertées pour les jeunes.



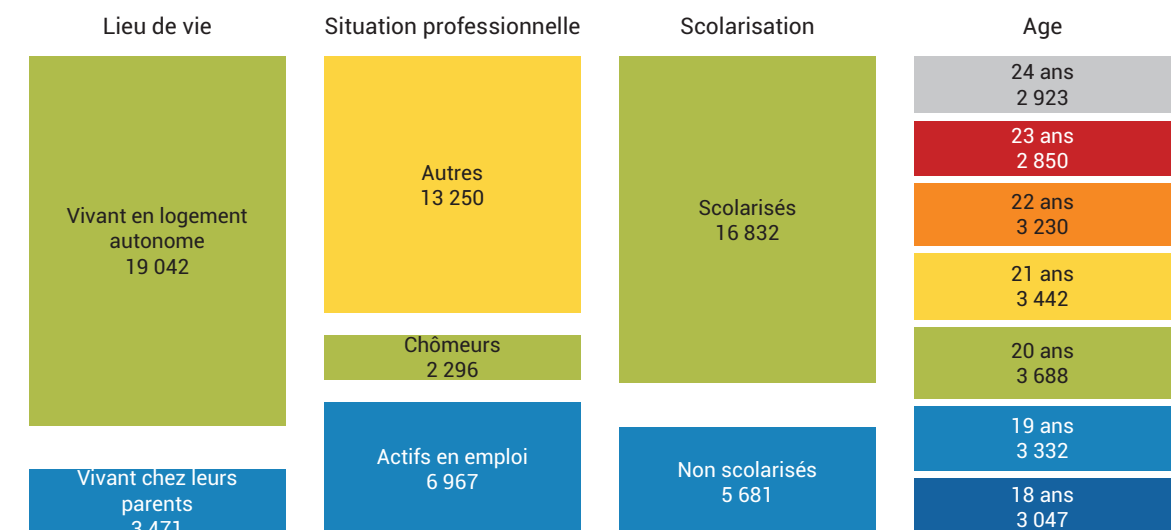
Qui sont les jeunes adultes ?



Catégories des jeunes adultes

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

Les 22 513 jeunes de 18-24 ans vivant à Rouen



Lecture : En 2019, parmi les 22 513 jeunes de 18-24 ans vivant à Rouen, 3 471 vivent chez leurs parents.

La situation professionnelle « Autres » correspond aux jeunes inactifs (étudiants ou non).

En 2019 à Rouen, 11 960 femmes et 10 560 hommes ont 18-24 ans, soit 22 510 jeunes au total. Le chômage (au sens du recensement) concerne 10% des jeunes soit 2 300. Par ailleurs, 31% occupent un emploi, soit environ 6 970. La poursuite des études concerne une majeure partie des jeunes puisque 75% sont scolarisés (environ 16 830 jeunes). Enfin, 15% des jeunes de Rouen vivent chez leurs parents, c'est le cas de 56% d'entre eux sur la Métropole Rouen Normandie (hors Rouen) et 53% en France métropolitaine.

Habituellement, la très grande majorité des jeunes réside chez leurs parents jusqu'à 19 ans. Au-delà, la question du départ du domicile parental se pose plus singulièrement soit dans le cadre d'une entrée dans le monde du travail pour les jeunes ayant suivi un cursus d'études plus court, soit dans le cadre d'une poursuite des études (le plus souvent dans l'enseignement supérieur). La distance séparant le lieu du domicile parental de celui de l'emploi ou des études est naturellement, lorsque celle-ci devient trop grande, un facteur quasi obligatoire de décohabitation juvénile.

L'âge médian auquel le jeune a tendance à quitter le foyer familial a très peu changé depuis de nombreuses années (autour de 23 ans au plan national). Toutefois, l'hébergement extérieur est plus souvent financé par les parents, l'indépendance financière est plus tardive

et l'arrivée du premier enfant repoussée. Ainsi environ un premier départ sur cinq s'avère provisoire, et l'on enregistre deux fois plus de retours chez les parents après un départ aidé qu'après un départ non aidé.

Pour les publics jeunes, l'un des moments phares de vulnérabilité est donc souvent celui du départ du domicile parental associé à la prise d'autonomie financière. La possibilité ou non de se loger à un coût raisonnable compte-tenu de l'inflation générale du montant des loyers ces dernières années (notamment sur les petits logements susceptibles de convenir aux jeunes), le caractère précaire ou non des emplois auxquels les jeunes actifs accèdent, la possibilité ou non d'un soutien financier par la famille,... sont autant de modalités susceptibles d'interférer sur ce risque de vulnérabilité.

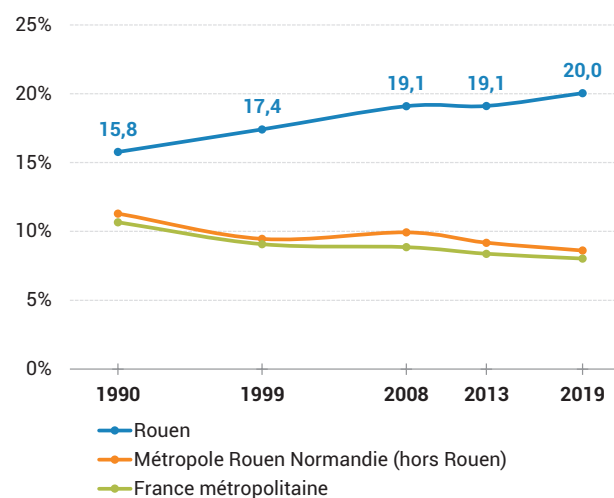
La crise sanitaire de 2020 a engendré une crise sociale et économique dont les jeunes sont les principaux concernés. La faiblesse de leurs ressources, l'absence de patrimoine mais aussi la précarité des emplois des jeunes expliquent cette situation. Il apparaît donc important de participer avec les autres acteurs concernés (les services de la ville, de la Région, de la Mission Locale, ...) à une réflexion sur l'accompagnement des jeunes vers leur autonomie.



Qui sont les jeunes adultes ?

Part des jeunes adultes dans la population

Source : Insee, RP 1990-2019 - Traitements © Compas

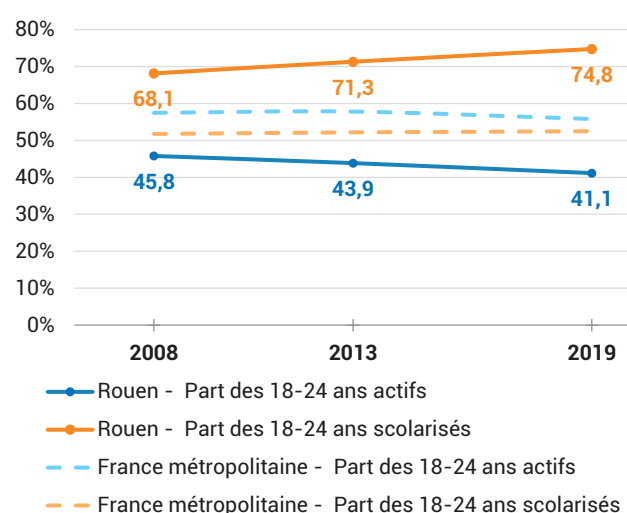


Lecture : En 2019, les jeunes de 18-24 ans représentent 20,0% de la population de Rouen.

Depuis 1990, le nombre de jeunes de 18-24 ans vivant à Rouen a augmenté, passant ainsi de 16 200 jeunes en 1990 à 22 510 en 2019. Sur les 11 dernières années (2008-2019), leur nombre a été en hausse de 8%, soit 1 620 jeunes de plus par rapport à 2008. Sur le même temps, leur part dans la population a été en hausse, passant de 19% à 20% de la population en 2019.

Part des actifs et étudiants parmi les jeunes adultes

Source : Insee, RP 2008-2019 - Traitements © Compas



Lecture : En 2019, 74,8% des jeunes de 18-24 ans sont scolarisés.

On compte 16 830 jeunes scolarisés et 9 260 jeunes actifs, soit respectivement 75 et 41% de l'ensemble des 18-24 ans vivant à Rouen en 2019 (un jeune peut être scolarisé et actif, tout comme il peut être non scolarisé et inactif, cf pages suivantes). À titre de comparaison, ces proportions sont respectivement de 52 et 56% en France métropolitaine.

Depuis 2008, la part des jeunes actifs a diminué de 5 points à Rouen. Concernant la poursuite des études, la part de jeunes scolarisés a augmenté. Elle est passée de 68% à 75% entre 2008 et 2019, soit 7 points de plus.

La poursuite des études et l'entrée dans l'emploi expliquent la plus grande partie des déménagements et mobilités géographiques des jeunes majeurs. Dans ces conditions, et même si les pôles urbains restent, d'une manière générale, très attractifs pour les jeunes, les territoires constituant des pôles étudiants le sont encore davantage... Une proportion importante de jeunes arrive ainsi d'autres départements ou régions, dynamisant et orientant souvent du même coup le développement culturel local.

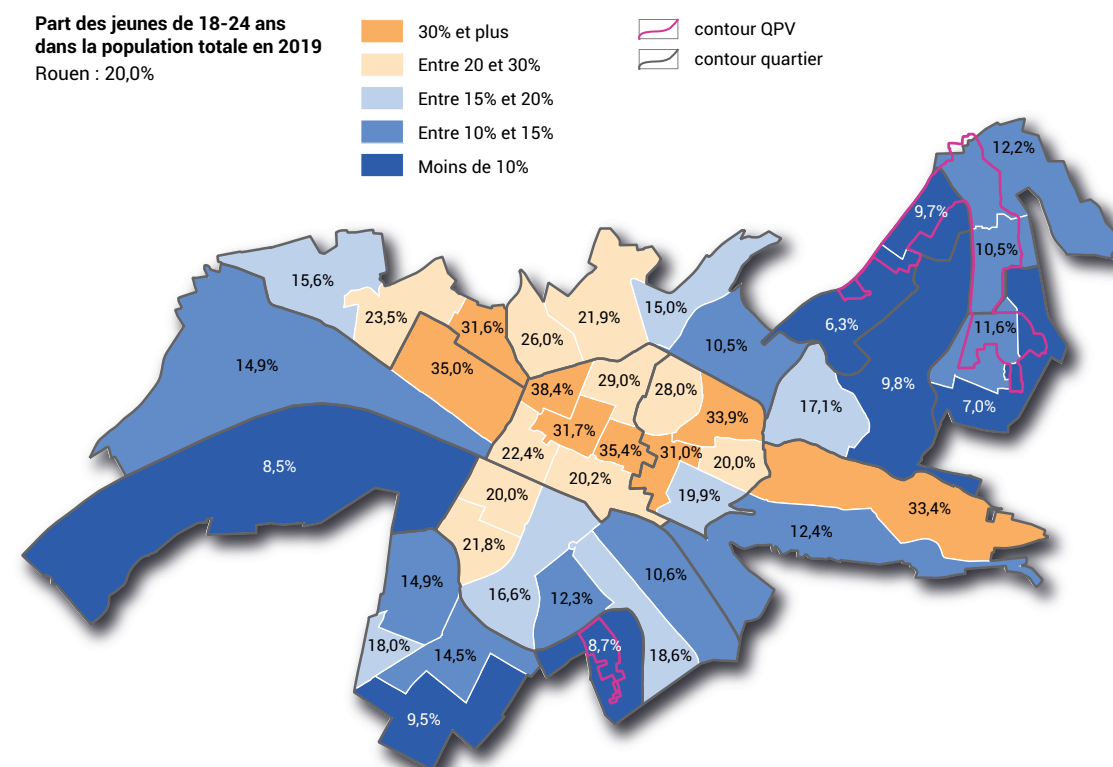
Le niveau de diplôme est un facteur de mobilité car en effet les formations supérieures et les emplois qualifiés sont généralement situés dans ces pôles régionaux. Or le niveau d'études des jeunes générations s'accroît, d'où une hausse de leur mobilité dite « résidentielle ».

La crise économique et sociale va certainement faire accroître la poursuite d'études pour de nombreux jeunes. Par contre les jeunes actifs (occupés ou au chômage) devront bénéficier de l'attention des acteurs sociaux. La question par exemple de la mobilité est une question clé pour le CCAS. Comment accompagner, par exemple, des jeunes dont les parents ne peuvent financer le permis de conduire ?



Part des jeunes âgés de 18 à 24 ans parmi la population totale en 2019

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas



Évolution de la population des jeunes adultes

Source : Insee, RP 1990-2019 - Traitements © Compas

	Les jeunes de 18-24 ans			Evolution 2008-2019		Part des 18-24 ans dans la population 2019
	1990	2008	2019	Nbre	Part (%)	
Vieux Marché / Cathédrale	3 026	5 035	5 099	+64	+1,3	30,1
Centre-ville Rive Gauche	1 589	2 207	2 552	+345	+15,6	16,5
St-Marc / Croix de Pierre / St-Nicaise	2 086	3 620	3 717	+97	+2,7	28,3
St-Clément / Jardin des Plantes	1 789	1 423	1 872	+449	+31,6	13,4
Gare Jovenet	1 945	2 251	2 323	+72	+3,2	19,0
Côteaux Ouest	1 128	1 992	1 934	-59	-3,0	24,1
Grieu / Vallon Suisse / St-Hilaire	758	768	827	+59	+7,7	13,1
Pasteur	672	1 684	2 079	+395	+23,5	32,5
Grand Mare	985	460	504	+45	+9,7	10,1
Châtelet / Lombardie	904	366	487	+121	+33,0	11,2
Sapins / Vieux Sapins	609	449	316	-133	-29,7	8,0
Grammont	417	280	309	+30	+10,6	8,7
Mont-Gargan	292	361	487	+126	+34,8	16,6
Zone Portuaire Sud (non significatif)	1	3	7	+4	+177,1	8,5
IRIS du QPV Les Hauts de Rouen	2 498	1 275	1 308	+32	+2,5	9,9
IRIS du QPV Voltaire Grammont	417	280	309	+30	+10,6	8,7
Rouen	16 201	20 898	22 513	+1 615	+7,7	20,0
Caen	21 087	22 004	22 319	+316	+1,4	21,0
Le Havre	22 658	19 991	15 685	-4 306	-21,5	9,3
Tours	22 234	25 339	23 603	-1 737	-6,9	17,2
Nancy	19 650	24 958	25 146	+187	+0,7	23,9
Métropole Rouen Normandie (hors Rouen)	42 352	37 417	32 892	-4 526	-12,1	8,6
Seine-Maritime	135 678	122 008	108 590	-13 418	-11,0	8,6
France métropolitaine	6 038 169	5 503 330	5 226 194	-277 136	-5,0	8,0

Valeurs inférieures à celle Rouen

Valeurs proches de celle Rouen

Valeurs supérieures à celle Rouen

Lecture : Rouen compte 22 513 jeunes de 18-24 ans en 2019, représentant 20,0% de la population totale. Entre 2008 et 2019 ils ont connu une évolution de +7,7%, soit +1 615 jeunes de 18-24 ans sur la période.



Qui sont les jeunes adultes ?

Jeunes en logement autonome

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

En 2019, à Rouen, 75% des jeunes de 15-24 ans vivent dans un logement autonome, soit 19 560 jeunes. Les 6 470 autres jeunes de cet âge vivent chez leurs parents. Cette part est moins importante chez les jeunes hommes que chez les jeunes femmes : 71% des hommes de 15-24 ans vivent en logement autonome (8 720 personnes) pour 78% des femmes du même âge (10 840 personnes). Les jeunes autonomes vivent le plus souvent seuls dans leur logement.

Notons par ailleurs que 170 femmes et 420 hommes de 15-24 ans vivent hors logement ordinaire. Parmi ceux-ci, 280 hommes vivent dans un autre type de logement (hors établissement pour étudiant et caserne militaire) et 100 femmes vivent également dans un autre type de logement. La grande majorité d'entre eux sont âgés de 20-24 ans.

Ancienneté d'emménagement

Source : Insee, RP Fichiers détail 2019 - Traitements © Compas

En 2019, parmi l'ensemble de la population recensée à Rouen, 23% a emménagé depuis moins de 2 ans dans son logement, soit 25 120 personnes. La proportion atteint 54% si l'on compte la population des ménages actuellement dans son logement depuis moins de 5 ans (58 730 personnes). Parmi la population étant entrée dans son logement il y a moins de 2 ans, 25% sont des étudiants de 18-24 ans (soit 6 310 personnes). La proportion atteint 18% au sein de la population emménagée depuis moins de 5 ans dans son logement (10 400 étudiants de 18-24 ans).

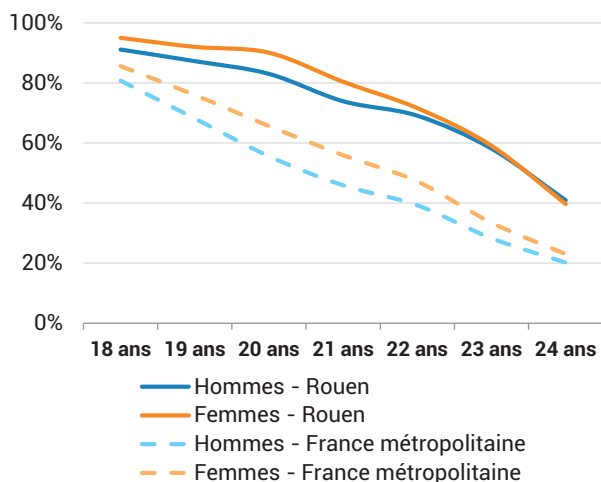
Pour l'action sociale communale, l'accès à l'autonomie passe prioritairement par l'accès au logement. Face à la forte progression du coût du logement, les jeunes n'ayant pas de soutiens familiaux se retrouvent dans une situation très difficile. Les colocations deviennent pour beaucoup de jeunes actifs les seules solutions pour l'accès au logement. La ville peut-elle soutenir ces démarches à la fois dans la recherche de logements et à la fois dans l'accompagnement ? Les logements intergénérationnels sont aussi souvent évoqués. Ils demeurent très marginaux en nombre, mais peuvent représenter souvent de belles initiatives.

Comment se déroule l'insertion professionnelle des jeunes ?



Taux de scolarisation des jeunes adultes

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

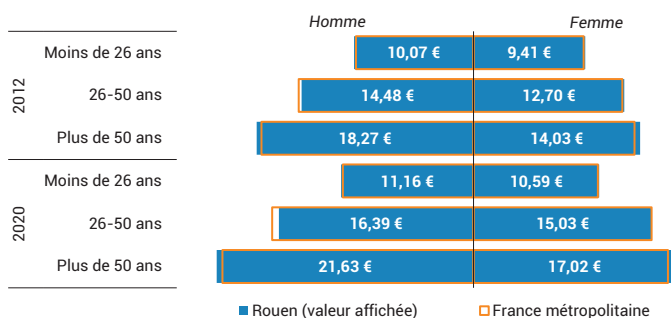


Lecture : En 2019, 39,7% des femmes de 24 ans vivant à Rouen sont scolarisées.

Rouen compte 16 830 jeunes de 18-24 ans scolarisés en 2019, soit 75% des jeunes. À l'image de la tendance observée à l'échelle de la France métropolitaine, la part de jeunes scolarisés diminue avec l'avancée en âge. À 18 ans, 91% des hommes et 95% des femmes sont scolarisés. Ces proportions sont respectivement de 41 et 40% à 24 ans.

Salaire net horaire moyen (en euros)

Source : DADS, 2012 & Insee, Base Tous salariés 2020 - Traitements © Compas - Traitements © Compas



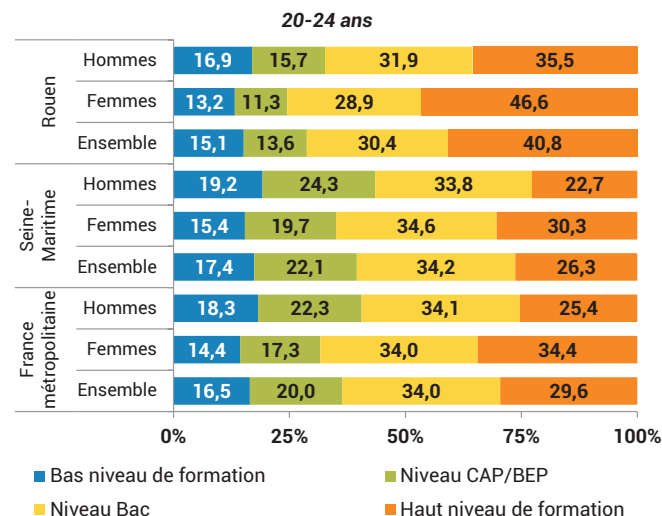
Lecture : En 2020, les hommes de moins de 26 ans habitant à Rouen perçoivent en moyenne un salaire net horaire de 11,16€.

En 2020, à Rouen, les hommes de moins de 26 ans perçoivent un salaire net horaire moyen de 11,16€ contre 10,59€ pour les jeunes femmes. Quel que soit l'âge du salarié, le salaire net horaire moyen des hommes est supérieur à celui des femmes.

Entre 2012 et 2020, l'évolution du salaire net horaire moyen a été de +1,10€ pour les jeunes hommes et de +1,18€ pour les jeunes femmes. Sur la même période, l'écart du salaire net horaire moyen entre hommes et femmes s'est réduit pour les moins de 26 ans (0,66€ contre 0,57€).

Niveaux de formation des jeunes de 20-24 ans non scolarisés

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas



Lecture : 35,5% des hommes de 20-24 ont un haut niveau de formation.

Généralement, les femmes ont des niveaux de formation plus « favorables » que les hommes. En effet, à Rouen, 47% des jeunes femmes de 20-24 ans ont un haut niveau de formation (1 150 femmes) contre 35,5% pour les hommes (950 hommes).

Pour comparaison, ces parts sont respectivement de 30 et 23% en Seine-Maritime et de 34 et 25% en France métropolitaine. Ainsi, les jeunes de 20-24 ans de Rouen présentent une situation plus favorable en matière de niveaux de formation.

DÉFINITIONS

Bas niveau de formation : sont considérées comme de bas niveaux de formation les personnes de 15 ans et plus non scolarisées, n'ayant aucun diplôme, ou ayant un Certificat d'études primaires, un BEPC ou un brevet des collèges. La population scolarisée est exclue.

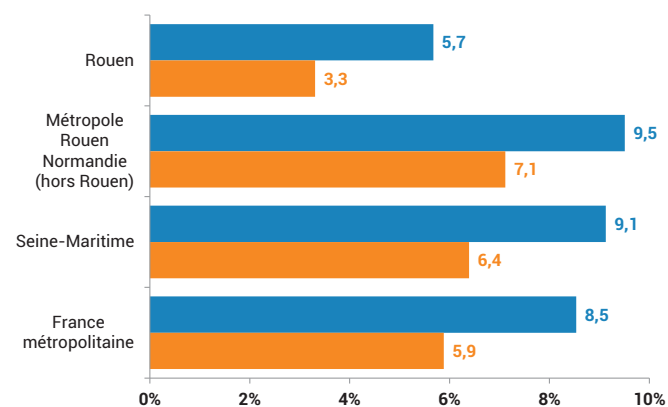
Hauts niveaux de formation : sont considérées comme de hauts niveaux de formation les personnes de 15 ans et plus non scolarisées, de niveau bac +2 et plus.



Comment se déroule l'insertion professionnelle des jeunes ?

Décrochage scolaire des jeunes

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

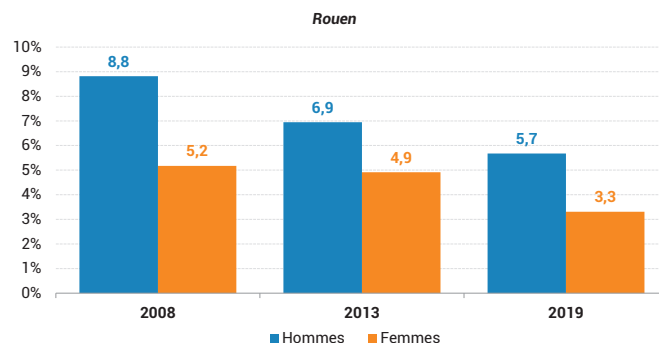


Lecture : En 2019, 3,3% des femmes âgées de 15 à 24 ans de Rouen sont en situation de décrochage scolaire.

4% des 15-24 ans sont considérés en situation de décrochage scolaire à Rouen en 2019, soit 1 140 jeunes. Parmi les jeunes femmes de 15-24 ans, 3% sont non scolarisées et de niveau de formation inférieur ou égal au brevet des collèges. Ce taux est de 6% chez les jeunes hommes.

Évolution du décrochage scolaire des jeunes

Source : Insee, RP 2008-2019 - Traitements © Compas



Lecture : 5,7% des jeunes hommes de Rouen sont en situation de décrochage scolaire en 2019 contre 8,8% en 2008.

Depuis 2008 la part de jeunes hommes en décrochage scolaire augmente passant de 9% à 6% en 2019. Chez les jeunes femmes cette part est de 3% en 2019 contre 5% en 2008.

DÉFINITIONS

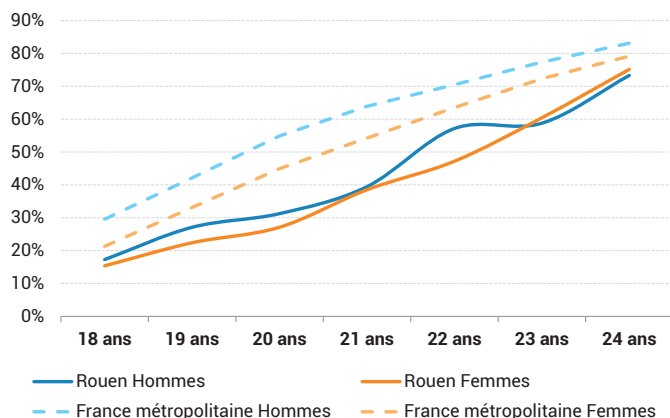
Décrochage scolaire : une personne est considérée en décrochage scolaire si elle a quitté le système éducatif avec un niveau inférieur ou égal au brevet des collèges et qu'elle ne se trouve pas en formation.

Comment se déroule l'insertion professionnelle des jeunes ?



Taux d'activité des jeunes adultes

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas



Lecture : Le taux d'activité des jeunes hommes de 18 ans est de 17,3% en 2019 à Rouen.

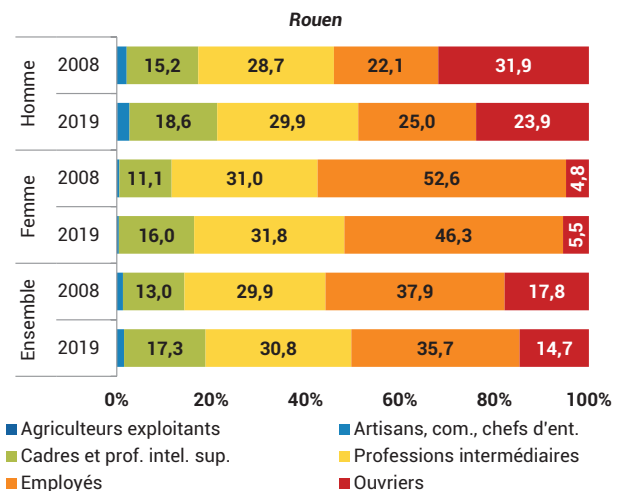
Le taux d'activité augmente avec l'âge. En effet, s'il est de 17 et 15% pour les hommes et les femmes de 18 ans sur la commune, il est de 39 et 39% à 21 ans (pour les deux sexes) et de 73 et 75% à 24 ans. La part des jeunes en activité est plus faible à Rouen qu'en France métropolitaine (15 points d'écart pour les 18-24 ans).

En 2019, 9 260 jeunes de 18-24 ans vivant à Rouen sont actifs (en emploi ou en recherche d'emploi), soit un taux d'activité de 41%. Ce taux est plus élevé chez les hommes que chez les femmes : 44% contre 39%.

De plus, 250 jeunes de 15-17 ans sont également dans le monde actif, dont 150 occupés et 100 en recherche d'emploi, soit un taux d'activité de 8% sur cette tranche d'âge. Ces 250 jeunes seront inclus par la suite dans les analyses concernant les PCS et les différents types de contrats. Cependant, ceux-ci ne représentent que 3% des actifs de 15-24 ans, leur faible poids n'influence alors que très peu les taux d'activité ou de chômage des 15-24 ans présentés plus tard dans le document.

Professions et catégories socioprofessionnelles des jeunes en emploi

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas



Lecture : En 2019, à Rouen, 17,3% des jeunes de 15-24 ans en emploi sont cadres ou de profession intellectuelle supérieure.

En 2019, à Rouen, si 17% des jeunes de 15-24 ans en emploi sont cadres (1 230 jeunes) et 31% de profession intermédiaire (2 190 jeunes), 36% sont employés (2 540 jeunes) et 15% sont ouvriers (1 040 jeunes).

La répartition des jeunes selon leur PCS a évolué depuis 2008 : la commune compte plus de cadres (+4 points), moins d'employés (-2 points) et moins d'ouvriers (-3 points).

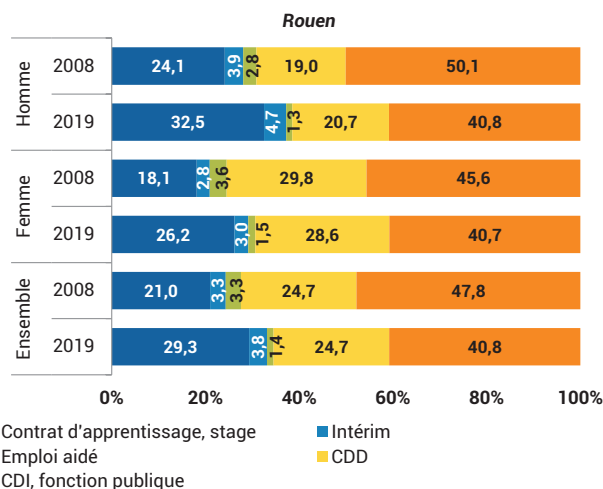
On observe une répartition différente des PCS en fonction du sexe : les hommes sont plus nombreux à être ouvriers (18 points d'écart, soit 850 hommes contre 190 femmes), quand les femmes sont plus souvent employées que les hommes (21 points d'écart, soit 1 650 femmes contre 890 hommes).



Comment se déroule l'insertion professionnelle des jeunes ?

Type de contrat des jeunes en emploi

Source : Insee, RP 2008-2019 - Traitements © Compas



Lecture : En 2019, 29,3% des jeunes de 15-24 ans en emploi et vivant à Rouen sont en contrat d'apprentissage ou en stage rémunéré.

En 2019, 4 080 jeunes de 15-24 ans vivant à Rouen sont en emploi précaire (apprentissage, stage, intérim, emploi aidé, CDD), représentant 59% de l'ensemble des jeunes de cet âge ayant un emploi. Ces jeunes sont le plus souvent en contrat d'apprentissage ou en stage rémunéré (29% des jeunes en emploi salarié).

Le nombre de jeunes en emploi précaire est stable depuis 2008 mais leur part parmi les jeunes ayant un emploi salarié est en hausse (+7 points en 11 ans).

Des différences sont à noter entre les femmes et les hommes en emploi précaire : les premières sont plus nombreuses à être en CDD (8 points d'écart), quand les seconds sont plus souvent en contrat d'apprentissage ou en stage rémunéré (6 points d'écart).

Selon l'Insee, les contrats précaires incluent les CDD (dont emplois saisonniers), contrats d'intérim, emplois aidés, mais aussi les stages rémunérés et les contrats d'apprentissage. Si ces derniers sont effectivement précaires économiquement, on peut toutefois, avant cela, retenir plus positivement la solution de formation qu'ils représentent pour certains jeunes (en France métropolitaine, 6% des jeunes de 15 à 24 ans sont en contrat d'apprentissage ; soit 20% des jeunes ayant un emploi – Insee RP 2019).

Une large majorité des jeunes sortis du système scolaire entre dans leur premier emploi par l'un de ces contrats précaires ; et ce d'autant plus qu'ils sont faiblement diplômés. Ce sont les titulaires de diplômes d'écoles de commerce ou d'ingénieurs qui obtiennent le plus fréquemment un premier emploi en CDI. En moyenne, les jeunes entrent dans l'emploi vers 23 ans, mais n'obtiennent leur premier CDI que vers 27 ans.

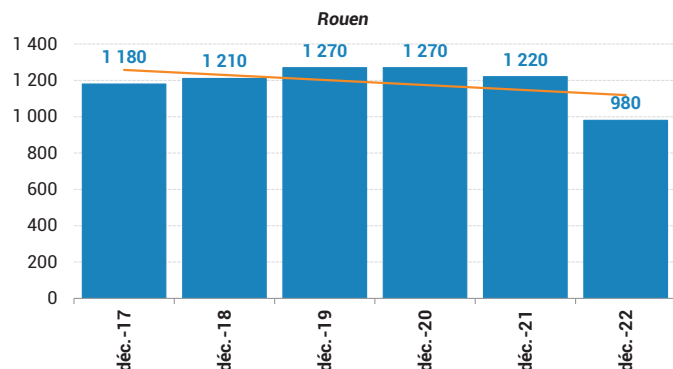
L'impact de la crise économique issue de la crise sanitaire sera très important pour les personnes en emploi précaire. En effet, ce sont les premiers emplois que les entreprises abandonnent. Or, ce sont des jeunes qui sont en emploi précaire essentiellement. Dès lors, ils sont aujourd'hui les premiers concernés par la progression du chômage. La réforme de l'assurance chômage de la fin de l'année 2019 ne facilitera pas l'autonomie financière de ces jeunes qui pourront alors connaître, sans soutien familial, des difficultés face au paiement de leur loyer et de leurs charges. Ils ne peuvent pas prétendre au RSA, même le RSA jeunes, pour la très grande majorité d'entre eux.

Comment se déroule l'insertion professionnelle des jeunes ?



Effectifs des jeunes demandeurs d'emploi (catégorie A)

Source : Pôle emploi, 2016-2022 - Traitements © Compas



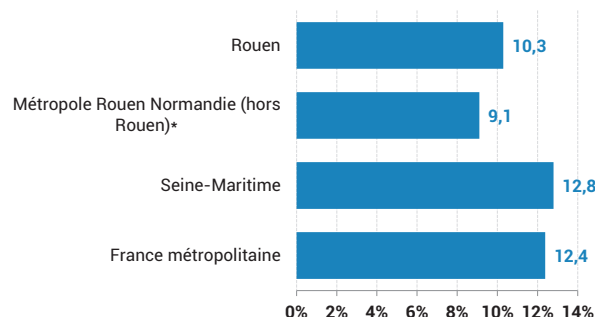
Lecture : En décembre 2022, Rouen compte 980 demandeurs d'emploi âgés de moins de 25 ans de catégorie A.

Rouen compte 980 demandeurs d'emploi âgés de moins de 25 ans de catégorie A en décembre 2022, soit environ 240 de moins qu'en décembre 2021.

L'indice de chômage estimé des moins de 25 ans atteint 10% en décembre 2022 à Rouen. Cet indice est plus élevé que celui observé en France métropolitaine (12%).

Indice de chômage des jeunes (catégorie A)

Sources : Pôle emploi 2022 & Insee, RP 2019 - Traitements © Compas



* ne concerne que les 25 autres communes de plus de 5 000 habitants

Lecture : En décembre 2022, l'indice de chômage estimé des moins de 25 ans atteint 10,3% à Rouen.

Le chômage des jeunes n'est pas toujours aisé à mesurer. En effet, non seulement tous les jeunes ne s'inscrivent pas mécaniquement à Pôle emploi aussitôt leurs études achevées, mais ils ne le font parfois pas davantage après le passage par quelques emplois de très courte durée dont ils savent qu'ils ne leur ouvriront aucun droit à indemnisation.

Jeunes demandeurs d'emploi (catégorie ABC)

Sources : Pôle emploi, 2019-2021 & Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

	Demandeurs d'emploi en fin de mois Moins de 26 ans - cat. ABC		Evolution 2019-2021		Indice de chômage* (%)
	31/12/2019	31/12/2021	Nbre	Part (%)	
Vieux Marché / Cathédrale	319	287	-32	-10,0	11,7
Centre-ville Rive Gauche**	398	403	+5	+1,3	23,9
St-Marc / Croix de Pierre / St-Nicaise**	242	234	-8	-3,3	15,7
St-Clément / Jardin des Plantes	263	266	+3	+1,1	22,5
Gare Jouvénat	151	133	-18	-11,9	11,9
Côteaux Ouest	169	171	+2	+1,2	17,5
Griev / Vallon Suisse / St-Hilaire	112	102	-10	-8,9	20,9
Pasteur**	117	127	+10	+8,5	15,0
Grand Mare	117	121	+4	+3,4	41,0
Châtelet / Lombardie	125	113	-12	-9,6	37,8
Sapins / Vieux Sapins	93	73	-20	-21,5	31,5
Grammont	99	90	-9	-9,1	37,8
Mont-Gargan**	52	47	-5	-9,6	17,5
IRIS du QPV Les Hauts de Rouen	335	307	-28	-8,4	37,1
IRIS du QPV Voltaire Grammont	99	90	-9	-9,1	37,8
Rouen	2 288	2 180	-108	-4,7	18,7
Caen	2 221	1 915	-306	-13,8	19,0
Le Havre	3 862	3 778	-84	-2,2	34,2
Tours	2 732	2 747	+15	+0,5	21,6
Nancy	1 645	1 646	+1	+0,1	15,8
Métropole Rouen Normandie (hors Rouen)	6 806	6 044	-762	-11,2	26,1

* DEFM de moins de 26 ans parmi l'ensemble des actifs de cet âge

** du fait du secret statistique appliqué aux Iris, à l'échelle des quartiers les données sont partielles (les quartiers étant formés par regroupement d'Iris)

Valeur inférieure à celle de Rouen

Valeur proche de celle de Rouen

Valeur supérieure à celle de Rouen

Lecture : En 2021, Rouen compte 2 180 demandeurs d'emploi en fin de mois de moins de 26 ans de catégories A, B et C, soit 18,7% des actifs de cet âge (indice de chômage).

DÉFINITIONS

Demandeur d'emploi en fin de mois : personnes inscrites à Pôle Emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

Demandeur d'emploi en fin de mois de catégorie A : demandeurs d'emploi n'ayant exercé aucune activité le mois précédent. C'est la catégorie de base, la plus commentée. (Le « mois précédent » ne signifie pas que ces personnes exercent régulièrement une telle activité.)

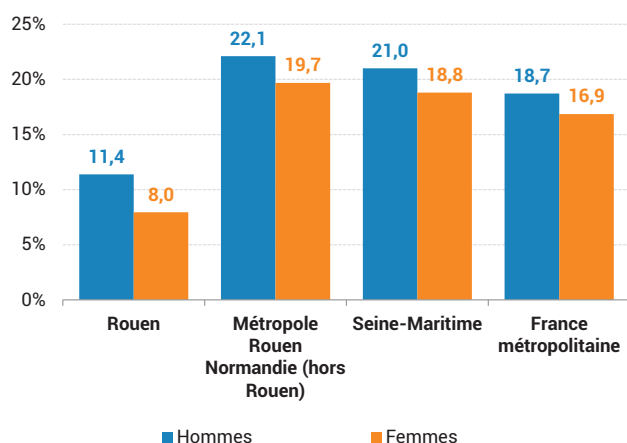
Indice de chômage : demandeurs d'emploi en fin de mois de catégorie A rapportés à l'ensemble des actifs



Comment se déroule l'insertion professionnelle des jeunes ?

Jeunes adultes de 18-24 ans ni en emploi ni en formation

Source : Insee, RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas



Lecture : En 2019, 11,4% des hommes de 18-24 ans vivant à Rouen ne sont ni en emploi ni en formation.

En 2019, 2 150 jeunes de 18-24 ans ne sont ni en emploi ni en formation à Rouen, soit 10% des jeunes de cet âge. Les jeunes hommes sont davantage concernés par cette situation puisque 11% d'entre eux ne sont ni en emploi ni en formation (contre 8% pour les femmes de cet âge).

Le nombre de jeunes hommes ni en emploi ni en formation a progressé de 1% depuis 2008 pour atteindre un total de 1 200 personnes en 2019. 950 femmes de 18-24 ans ne sont ni en emploi ni en formation en 2019, soit une diminution de 7% par rapport à 2008 (-70 personnes).

Enfin, pour préciser, 720 jeunes ni en emploi ni en formation n'ont aucun diplôme, soit 34% d'entre eux. Cela concerne 440 jeunes hommes (37% des hommes ni en emploi ni en formation de 18-24 ans) et 280 jeunes femmes (30%).

Ne connaissant pas plus en détail la situation réelle de ces jeunes ni en emploi ni en formation, nous ne pouvons ici que présupposer l'existence chez ces derniers de difficultés « potentielles » d'insertion.

S'ils apparaissent ainsi sans solution d'emploi ou de formation à un instant « t », certains de ces jeunes peuvent toutefois trouver dans d'autres formes d'implication des sources de qualification ou de reconnaissance sociale : c'est le cas par exemple de jeunes s'impliquant sur une période donnée dans des actions citoyennes ou humanitaires, ou encore de jeunes femmes investissant un rôle de mère...

Ces situations sans emploi et sans formation peuvent toutefois devenir problématiques lorsqu'elles sont amenées à perdurer dans le temps. Pour les jeunes femmes les moins qualifiées notamment, et de surcroît pour celles également jeunes mamans, le risque de subir plus que de choisir une « vie au foyer » peut devenir important.

TABLEAU DÉTAILLÉ



Déqualification des jeunes adultes de 18-24 ans en emploi

Source : Insee, RP fichiers détail 2008-2019 - Traitements © Compas

	2008				2019			
	Hommes		Femmes		Hommes		Femmes	
	Nbre	Taux de déqualification* (%)	Nbre	Taux de déqualification* (%)	Nbre	Taux de déqualification* (%)	Nbre	Taux de déqualification* (%)
Vieux Marché / Cathédrale	46	26,9	82	37,4	43	23,1	31	16,7
Centre-ville Rive Gauche	29	31,2	67	38,1	27	26,3	41	29,5
St-Marc / Croix de Pierre / St-Nicaise	29	21,2	51	33,8	18	19,1	30	19,3
St-Clément / Jardin des Plantes	23	34,2	55	59,8	24	34,2	68	53,3
Gare Jovenet	26	22,6	19	17,4	31	29,9	19	22,1
Côteaux Ouest	26	33,3	14	16,1	22	42,9	27	39,3
Grieu / Vallon Suisse / St-Hilaire	<10	-	10	14,1	16	28,7	18	29,3
Pasteur	12	15,1	33	29,7	14	25,2	24	45,0
Grand Mare	<10	-	<10	-	<10	-	<10	-
Châtelet / Lombardie	<10	-	<10	-	<10	-	<10	-
Sapins / Vieux Sapins	nd	-	<10	-	<10	-	<10	-
Grammont	nd	-	<10	-	<10	-	<10	-
Mont-Gargan	<10	-	<10	-	nd	-	nd	-
IRIS du QPV Les Hauts de Rouen	<10	-	14	43,5	14	65,1	10	38,1
IRIS du QPV Voltaire Grammont	nd	-	<10	-	<10	-	<10	-
Rouen	201	24,7	356	32,9	214	28,3	271	29,1
Caen	156	26,1	311	36,6	188	29,5	302	39,4
Le Havre	195	33,6	411	42,4	207	40,5	292	43,8
Tours	222	31,4	324	36,3	255	32,8	345	37,8
Nancy	152	22,7	318	32,3	169	25,1	278	32,5
Métropole Rouen Normandie (hors Rouen)	264	30,9	497	38,2	343	36,9	558	47,2
Seine-Maritime	1 248	32,3	2 448	42,4	1 589	37,6	2 181	44,0
France métropolitaine	64 576	33,3	112 000	42,1	83 552	37,4	105 207	39,8

* part des hauts niveaux de formation occupant un emploi d'employé ou d'ouvrier parmi les hauts niveaux de formation en emploi

Valeurs inférieures à celle de Rouen

Valeurs proches de celle de Rouen

Valeurs supérieures à celle de Rouen

Lecture : En 2019, 214 hommes de 18-24 ans de Rouen ont un haut niveau de formation et sont employés ou ouvriers, soit un taux de déqualification de 28,3%.

Jeunes de 18-24 ans ni en emploi ni en formation par sexe

Source : Insee, RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas

	Hommes		Femmes	
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Vieux Marché / Cathédrale	114	5,1	100	3,5
Centre-ville Rive Gauche	152	11,8	151	12,3
St-Marc / Croix de Pierre / St-Nicaise	82	5,1	96	4,5
St-Clément / Jardin des Plantes	271	26,4	123	14,3
Gare Jovenet	92	8,4	61	5,0
Côteaux Ouest	42	5,3	76	6,8
Grieu / Vallon Suisse / St-Hilaire	37	9,0	34	8,1
Pasteur	50	5,0	17	1,6
Grand Mare	106	45,0	86	31,9
Châtelet / Lombardie	137	51,8	89	40,0
Sapins / Vieux Sapins	33	26,7	74	38,1
Grammont	36	18,7	21	17,5
Mont-Gargan	44	20,0	17	6,3
IRIS du QPV Les Hauts de Rouen	276	44,3	249	36,3
IRIS du QPV Voltaire Grammont	36	18,7	21	17,5
Rouen	1 198	11,4	951	8,0
Caen	1 085	10,5	957	8,0
Le Havre	2 052	26,1	1 684	21,6
Tours	1 283	12,2	1 097	8,4
Nancy	846	7,4	776	5,7
Métropole Rouen Normandie (hors Rouen)	3 208	22,1	2 766	19,7
Seine-Maritime	11 532	21,0	10 089	18,8
France métropolitaine	497 673	18,7	432 652	16,9

Valeurs inférieures à celle de Rouen

Valeurs proches de celle de Rouen

Valeurs supérieures à celle de Rouen

Lecture : 1 198 hommes de 18-24 ans vivant sur Rouen ne sont ni en emploi ni en formation, soit 11,4% des hommes de cet âge.



Baromètre - La fragilité des jeunes non scolarisés

Détail des facteurs de risque relatifs à la fragilité des jeunes non scolarisés

Source : Insee, RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas

	Jeunes de 15-24 ans non scolarisés en fragilité*		Sans diplôme	En emploi précaire	Immigré et/ou étranger	Avec enfant(s) à charge	En famille monoparentale
	Nbre	Part (%)	Part (%)	Part (%)	Part (%)	Part (%)	Part (%)
Vieux Marché / Cathédrale	21	2	6,7	24,5	4,4	1,2	4,2
Centre-ville Rive Gauche	112	13	24,8	22,0	14,3	8,9	14,1
St-Marc / Croix de Pierre / St-Nicaise	37	6	12,3	24,3	8,1	3,5	10,2
St-Clément / Jardin des Plantes	84	10	23,3	15,9	11,3	10,4	10,3
Gare Jouvenet	45	8	13,0	24,1	9,2	-	9,3
Côteaux Ouest	46	12	11,8	24,0	9,0	12,0	7,2
Grieu / Vallon Suisse / St-Hilaire	12	4	10,3	23,8	6,0	-	11,7
Pasteur	30	11	13,0	30,1	8,2	5,7	12,9
Grand Mare	134	44	40,9	10,5	33,7	23,7	37,1
Châtelet / Lombardie	180	54	46,7	16,6	37,3	28,7	38,9
Sapins / Vieux Sapins	53	31	33,4	14,1	24,3	39,8	31,9
Grammont	28	17	26,7	16,4	12,0	13,7	27,2
Mont-Gargan	19	13	17,1	15,7	9,0	-	22,7
IRIS du QPV Les Hauts de Rouen	367	46	41,7	13,8	33,2	29,2	36,8
IRIS du QPV Voltaire Grammont	28	17	26,7	16,4	12,0	13,7	27,2
Rouen	804	14	19,4	21,1	12,6	9,3	14,2
Caen	645	11	21,1	22,0	7,7	8,8	16,3
Le Havre	1 421	18	27,2	21,0	7,4	15,0	24,7
Tours	704	10	16,7	22,1	11,3	7,9	16,3
Nancy	588	12	17,5	22,8	10,3	7,1	13,8
Métropole Rouen Normandie (hors Rouen)	1 911	14	25,0	21,4	7,2	15,1	23,3
Seine-Maritime	5 868	11	22,4	22,5	4,9	13,1	19,5
France métropolitaine	263 054	10	21,4	21,7	8,0	10,3	19,5

* cumulant au moins 4 facteurs de fragilité

	En sur-peuplement	En recherche d'emploi ou inactif	A temps partiel	En habitat précaire ou hors log. ordinaire	Sans voiture dans le ménage
	Part (%)	Part (%)	Part (%)	Part (%)	Part (%)
Vieux Marché / Cathédrale	6,2	24,8	13,3	-	41,4
Centre-ville Rive Gauche	14,8	40,8	14,8	3,4	33,2
St-Marc / Croix de Pierre / St-Nicaise	7,8	28,7	11,7	-	40,6
St-Clément / Jardin des Plantes	7,2	48,8	8,0	19,8	20,2
Gare Jouvenet	10,7	31,4	15,8	2,0	36,6
Côteaux Ouest	8,0	31,7	15,3	-	30,6
Grieu / Vallon Suisse / St-Hilaire	11,5	25,4	13,4	-	17,1
Pasteur	15,0	26,0	19,0	-	26,3
Grand Mare	41,7	68,8	12,4	-	48,2
Châtelet / Lombardie	41,5	73,8	12,3	-	59,9
Sapins / Vieux Sapins	17,2	65,4	11,3	-	40,9
Grammont	21,2	33,7	15,4	-	27,5
Mont-Gargan	7,8	40,7	16,7	13,5	14,8
IRIS du QPV Les Hauts de Rouen	36,4	70,1	12,1	-	51,5
IRIS du QPV Voltaire Grammont	21,2	33,7	15,4	-	27,5
Rouen	13,6	39,1	13,2	4,5	34,3
Caen	15,1	38,6	15,1	5,9	27,0
Le Havre	19,9	49,1	12,5	2,5	29,6
Tours	11,1	36,8	15,1	2,7	28,0
Nancy	14,1	35,8	15,1	3,1	34,5
Métropole Rouen Normandie (hors Rouen)	13,8	45,0	12,8	4,3	17,9
Seine-Maritime	12,7	42,5	12,6	3,0	17,0
France métropolitaine	16,1	38,5	12,0	4,3	15,4

Valeurs inférieures à celle de Rouen

Valeurs proches de celle de Rouen

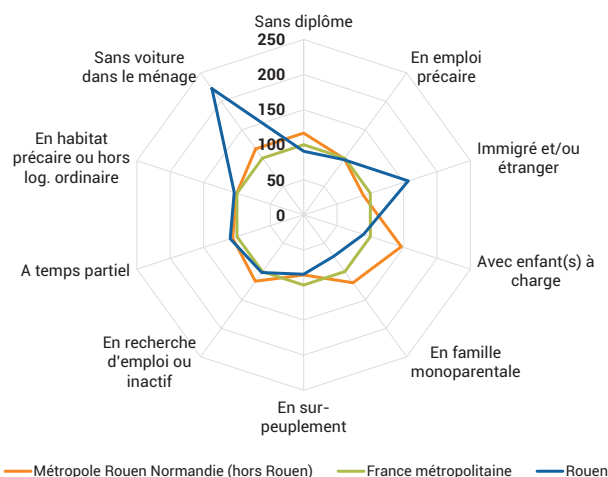
Valeurs supérieures à celle de Rouen

Lecture : L'indice de fragilité des jeunes de 15-24 ans non scolarisés de Rouen est de 14.



Indice de fragilité des jeunes non scolarisés

Source : Insee, RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas



Lecture : La part de 15-24 ans non scolarisés vivant dans un ménage sans voiture de Rouen est 2,2 fois plus élevée que celle de la France métropolitaine.

L'indice de fragilité des jeunes de 15-24 ans non scolarisés est de 14 à Rouen contre 10 en France métropolitaine : la situation y est donc moins favorable qu'en moyenne nationale.

Les sur-représentations observées à Rouen, par rapport à la France métropolitaine, pouvant être mises en avant pour les indicateurs composant l'indice sont :

- la part de jeunes de 15-24 ans non scolarisés vivant dans un ménage sans voiture (34% contre 15%),
- la part de jeunes immigrés ou de nationalité étrangère (13% contre 8%),
- la part de 15-24 ans non scolarisés travaillant à temps partiel (13% contre 12%).

Les facteurs de vulnérabilité des jeunes non scolarisés pèsent différemment selon les quartiers, témoignant des caractéristiques spécifiques à chacun d'entre eux. Les indices de fragilité des jeunes non scolarisés les plus élevés sont enregistrés dans les quartiers Grand Mare (44), Châtelet / Lombardie (54) et Sapins / Vieux Sapins (31) ; il s'agit des territoires sur lesquels s'étend le quartier prioritaire Les Hauts de Rouen. À l'inverse, l'indice le plus faible est de 2 pour Vieux Marché / Cathédrale.



Baromètre - La fragilité des étudiants

Détail des facteurs de risque relatifs à la fragilité des étudiants

Source : Insee, RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas

	Jeunes de 18-24 ans scolarisés ayant au moins une fragilité		En emploi	Immigré et/ou étranger	Originaire des DROM	Avec enfant(s) à charge	En famille monoparentale	En habitat précaire	En sur- peuplement
	Nbre	Part (%)	Part (%)	Part (%)	Part (%)	Part (%)	Part (%)	Part (%)	Part (%)
Vieux Marché / Cathédrale	1 014	24	10,0	6,8	1,0	-	2,9	0,4	6,8
Centre-ville Rive Gauche	669	39	9,3	15,2	3,3	1,0	10,3	3,0	7,2
St-Marc / Croix de Pierre / St-Nicaise	763	25	9,5	5,8	1,2	-	3,0	1,1	7,5
St-Clément / Jardin des Plantes	387	36	8,9	6,3	2,1	-	15,9	2,9	7,3
Gare Jouvenet	427	24	10,0	5,4	0,6	-	4,5	-	5,3
Côteaux Ouest	413	27	13,0	7,0	0,9	-	3,3	1,4	5,2
Grieu / Vallon Suisse / St-Hilaire	179	33	10,9	5,4	-	-	14,5	-	8,7
Pasteur	509	28	10,2	9,1	1,1	-	2,6	2,1	6,7
Grand Mare	170	75	5,6	44,5	-	-	33,8	-	50,9
Châtelet / Lombardie	135	77	9,1	28,4	7,7	7,6	29,7	-	41,5
Sapins / Vieux Sapins	110	71	18,2	21,2	-	-	32,1	-	24,9
Grammont	92	63	13,0	25,6	-	-	31,9	-	31,5
Mont-Gargan	93	28	9,5	3,9	-	-	6,5	-	6,5
IRIS du QPV Les Hauts de Rouen	415	75	10,2	32,9	4,8	5,5	32,0	-	40,7
IRIS du QPV Voltaire Grammont	92	63	13,0	25,6	-	-	31,9	-	31,5
Rouen	4 981	30	10,2	8,5	1,5	0,5	6,3	1,2	8,2
Caen	4 430	26	9,1	6,1	1,0	0,6	5,8	1,8	7,6
Le Havre	3 563	45	8,6	11,5	1,8	1,5	17,8	1,1	16,0
Tours	4 872	29	9,4	9,1	1,8	0,4	6,7	1,0	7,5
Nancy	5 822	28	8,2	10,6	1,0	0,5	5,7	1,4	7,5
Métropole Rouen Normandie (hors Rouen)	6 468	43	10,0	10,5	1,4	1,5	17,8	2,6	12,2
Seine-Maritime	19 954	35	9,3	7,3	1,5	1,1	13,9	1,2	10,2
France métropolitaine	1 099 680	40	9,2	9,1	2,0	1,0	15,5	1,2	14,9

Valeurs inférieures à celle de Rouen

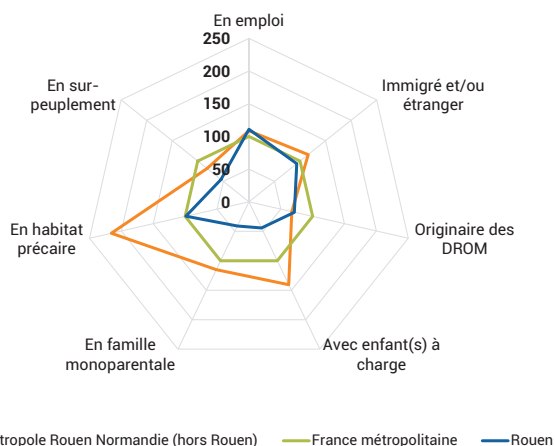
Valeurs proches de celle de Rouen

Valeurs supérieures à celle de Rouen

Lecture : L'indice de fragilité des étudiants de 18-24 ans de Rouen est de 30.

Indice de fragilité des étudiants (18-24 ans scolarisés)

Source : Insee, RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas



Lecture : La part de 18-24 ans scolarisés vivant dans une famille monoparentale (en tant qu'adulte ou enfant) de Rouen est 2,4 fois moins élevée que celle de la France métropolitaine.

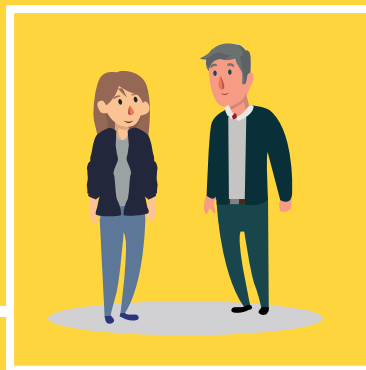
L'indice de fragilité des jeunes de 18-24 ans scolarisés est de 30 à Rouen contre 40 en France métropolitaine : la situation y est donc plus favorable qu'en moyenne nationale.

Les sous-représentations observées à Rouen, par rapport à la France métropolitaine, pouvant être mises en avant pour les indicateurs composant l'indice sont :

- la part de jeunes de 18-24 ans scolarisés vivant dans une famille monoparentale (en tant qu'adulte ou enfant) (6% contre 15,5%),
- la part de jeunes en sur-peuplement (8% contre 15%).

Les facteurs de vulnérabilité des jeunes scolarisés pèsent différemment selon les quartiers, témoignant des caractéristiques spécifiques à chacun d'entre eux. Les indices de fragilité des jeunes scolarisés les plus élevés sont enregistrés dans les quartiers Grand Mare (75), Châtelet / Lombardie (77) et Sapins / Vieux Sapins (71) ; il s'agit des territoires sur lesquels s'étend le quartier prioritaire Les Hauts de Rouen. À l'inverse, les indices les plus faibles se retrouvent sur les quartiers Vieux Marché / Cathédrale (24), Gare Jouvenet (24) et St-Marc / Croix de Pierre / St-Nicaise (25).

LES MÉNAGES SANS ENFANT



LES MÉNAGES SANS ENFANT

Combien de ménages sans enfant ? _____ p.95

LES PERSONNES SEULES

Qui sont les personnes vivant seules ? _____ p.97

Quels sont les niveaux de vie et les taux de pauvreté des personnes seules ? _ p.99

LES COUPLES SANS ENFANT

Quels sont les niveaux de vie et les taux de pauvreté des couples sans enfant ? _____
_____ p.100

LES MÉNAGES SANS ENFANT

constituent un public peu homogène qui recouvre des réalités très différentes : allant des étudiants vivant seuls ou parfois en colocation aux seniors en situation d'isolement résidentiel en passant par les couples sans enfants et les adultes seuls en activité ou non.

Ces derniers mois nous avons beaucoup entendu parler des étudiants qui subissent de plein fouet la pandémie actuelle soit en termes de précarité avec l'arrêt de certains « jobs » étudiants soit en termes d'isolement avec les cours à distance et la fermeture des lieux de sociabilité étudiants. Les seniors en situation d'isolement résidentiel ont aussi fortement subi la crise actuelle et l'isolement social qui s'est imposé à eux. Ce sentiment de solitude a pu être également partagé par des adultes vivant seuls qu'ils soient actifs ou non.

L'isolement est une problématique singulière qui renvoie à une multiplicité de notions qui se télescopent : isolement résidentiel, isolement social (ou relationnel), sentiment de solitude.

Les données locales issues de la statistique publique nous permettent assez aisément de prendre la mesure de l'isolement résidentiel. Elles ne permettent cependant pas de quantifier l'isolement social et encore moins l'étendue du sentiment de solitude dans une population.

Au-delà de l'isolement, l'ABS doit permettre également de repérer quel est le profil des ménages sans enfants sur le territoire afin d'adapter le parc de logements aux besoins des habitants. Derrière le public des ménages sans enfant, il y a des besoins très hétérogènes. En effet, depuis de nombreuses années la taille moyenne des ménages tend à baisser et les situations de sous-peuplement peuvent être importantes particulièrement chez les personnes âgées pour qui les enfants ont quitté le domicile et le conjoint est parfois déjà décédé. La baisse de la taille des ménages traduit donc très souvent un vieillissement de la population.

À l'inverse du côté des étudiants par exemple ou des jeunes couples, ce sont plutôt des situations de surpeuplement qui peuvent être observées. L'adaptation des logements au « cycle de la vie » est donc un enjeu majeur.

En plus d'adapter la taille du logement aux besoins des ménages, il y a aussi la question du coût. Le faible budget des étudiants malgré la présence de bourses pour certains, d'allocations logement et parfois l'aide des parents, ne leur permet pas toujours de trouver un logement à un prix « décent ». Cette situation est renforcée par la baisse de l'emploi « étudiant » qui pouvait leur permettre de financer

les charges liées à leur autonomie vis-à-vis de leur famille ou tout simplement les aider à vivre. Cet enjeu se pose également pour les actifs précaires et les inactifs (retraités, bénéficiaires de l'AAH,...) mais aussi lorsqu'un conjoint décède ou que les couples se séparent et doivent retrouver un logement adapté à leurs revenus très souvent devenus plus faibles.

Ainsi, l'ABS doit permettre de repérer quel est le profil des ménages sans enfants résidant sur la commune afin de développer des réponses correspondant aux besoins des habitants que cela soit en termes d'isolement résidentiel et social, d'offre de logement, de pauvreté et de précarité.

Paradoxalement, dans cette diversité des réalités des ménages sans enfant, se retrouvent les couples sans enfant qui sont les ménages les plus aisés de la commune. Cette situation s'explique par l'âge de ces ménages qui sont souvent quinquagénaires, sexagénaires ou septuagénaires. Ces ménages n'ont plus d'enfants à charge et sont très majoritairement propriétaires de leur logement (avec des charges d'entretien mais plus de charges de remboursement de prêt immobilier ou de loyer). Cependant, ils sont souvent aidants de personnes plus âgées qu'eux ou encore de leurs grands enfants et de leurs petits-enfants. Certes moins de charges, mais des actions de solidarité renforcées et essentielles pour les autres catégories de ménages.

Enfin, il faut noter que beaucoup de ces ménages sont impliqués dans la vie sociale et associative du territoire. L'absence de charges de familles liée à la retraite pour beaucoup d'entre eux, se traduira par un temps donné pour les « autres » très important. Cette catégorie de ménages est donc à la fois parfois en situation d'isolement et parfois en situation de très fort investissement dans la vie sociale de la commune.

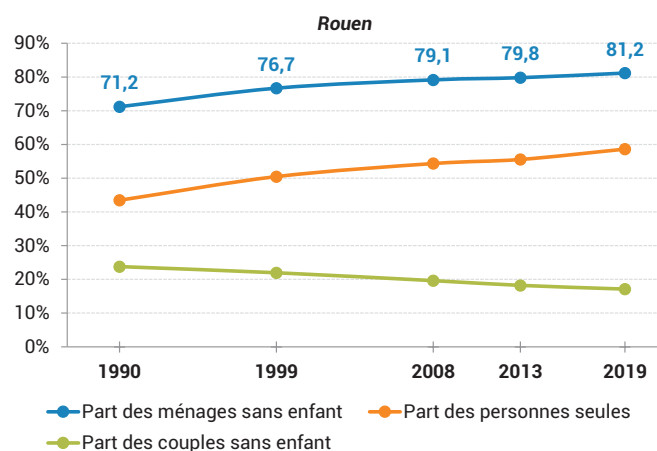
Homme actif
Femme seule
Couple sans enfant
Femme active
Personne seule
Retraité Niveau de vie
Ménage sans enfant
Etudiant Taux de pauvreté
Homme seul



Combien de ménages sans enfant ?

Ménages sans enfant

Source : Insee, RP 1990-2019 - Traitements © Compas



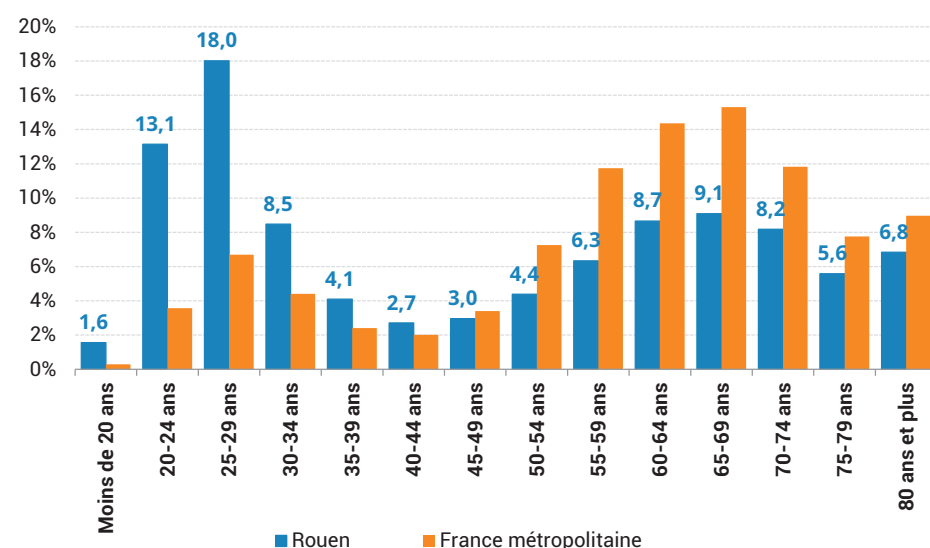
Lecture : En 2019, 81,2% des ménages sont des ménages sans enfant.

En 2019 comme en 1990, une part considérable des ménages de Rouen n'a pas d'enfant : 81% en 2019 contre 71% en 1990. Parmi les 52 020 ménages sans enfant recensés en 2019, 37 570 sont des personnes vivant seules et 10 970 sont des couples sans enfant. Les 3 480 ménages restant peuvent être des ménages composés de colocataires, des cohabitations intergénérationnelles ou encore des ménages complexes sans enfant.

Les ménages sans enfant sont pour beaucoup des personnes qui ne vivent plus avec leurs enfants. Nombre d'entre eux ont encore un lien économique avec leurs enfants (aide financière s'ils sont étudiants ou aide à l'autonomie du jeune, voire pour ceux qui ont des petits enfants, accueil, garde).

Couples sans enfant selon l'âge

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas



Lecture : En 2019, les 65-69 ans (âge de la personne de référence du ménage) représentent 9,1% des personnes vivant au sein d'un couple sans enfant à Rouen.

En 2019, à Rouen, 45% des personnes vivant au sein d'un couple sans enfant ont 55 ans ou plus (âge de la personne de référence du ménage), soit 9 810 personnes. Dans le détail par âge, les 25-29 ans représentent 18% des couples sans enfant (3 950 personnes), les 55-59 ans 6% (1 390 personnes) et les 65-69 ans 9% (1 990 personnes).

Le vieillissement de la population induit une augmentation de la part des couples sans enfant et des personnes seules parmi l'ensemble des ménages, au détriment de celle des familles. En outre, le phénomène de décohabitation (dans le sens où les enfants quittent le foyer) contribue également à la baisse de la part des familles parmi l'ensemble des ménages, au profit de celle des personnes seules ou des couples sans enfant. Autrement dit, la proportion de personnes seules parmi les ménages sera d'autant plus importante sur un territoire que ce dernier sera vieillissant et/ou attractif pour les personnes seules.



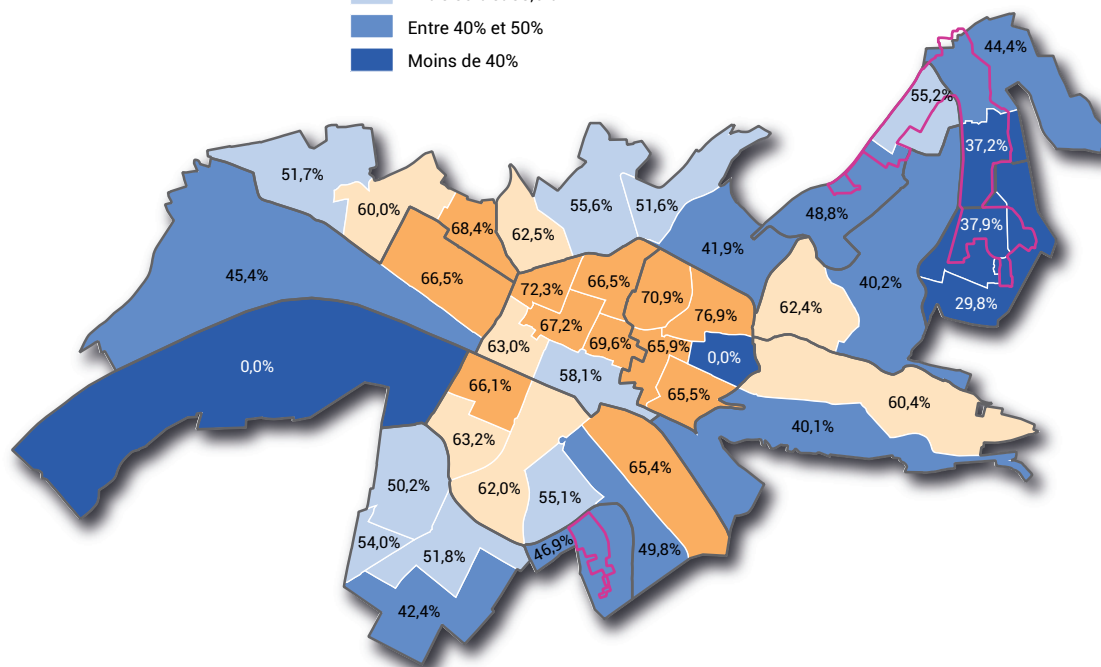
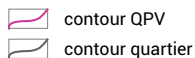
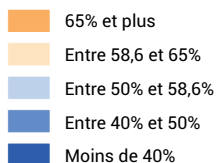
CARTOGRAPHIE

Part des personnes vivant seules parmi l'ensemble des ménages en 2019

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

Part des jeunes de 18-24 ans
dans la population totale en 2019

Rouen : 58,6%



Ménages sans enfant

Source : Insee, RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas

	Composition des ménages (%)					
	Ménages sans enfant		Personnes seules		Couples sans enfant	
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Vieux Marché / Cathédrale	10 449	90,6	7 692	66,7	1 970	17,1
Centre-ville Rive Gauche	7 392	81,1	5 612	61,6	1 334	14,6
St-Marc / Croix de Pierre / St-Nicaise	7 703	88,6	6 106	70,2	1 146	13,2
St-Clément / Jardin des Plantes	5 053	72,7	3 399	48,9	1 401	20,1
Gare Jovenet	5 293	79,6	3 584	53,9	1 421	21,4
Côteaux Ouest	3 940	83,3	2 904	61,4	841	17,8
Griev / Vallon Suisse / St-Hilaire	2 810	79,3	1 828	51,6	849	24,0
Pasteur	3 486	86,2	2 599	64,3	633	15,6
Grand Mare	1 140	59,5	675	35,2	323	16,9
Châtelet / Lombardie	1 030	60,7	683	40,3	160	9,4
Sapins / Vieux Sapins	1 492	72,9	1 063	52,0	331	16,2
Grammont	1 124	67,4	781	46,9	207	12,4
Mont-Gargan	1 048	73,0	644	44,9	337	23,4
IRIS du QPV Les Hauts de Rouen	3 661	64,7	2 420	42,8	814	14,4
IRIS du QPV Voltaire Grammont	1 124	67,4	781	46,9	207	12,4
Rouen	52 022	81,2	37 570	58,6	10 974	17,1
Caen	48 174	81,7	34 401	58,3	10 530	17,9
Le Havre	57 508	70,9	36 566	45,1	17 307	21,3
Tours	60 344	79,9	42 652	56,5	14 162	18,7
Nancy	48 778	82,2	35 118	59,2	9 779	16,5
Métropole Rouen Normandie (hors Rouen)	115 585	67,4	62 972	36,7	44 103	25,7
Seine-Maritime	393 400	68,9	213 087	37,3	153 181	26,8
France métropolitaine	20 131 719	68,9	10 815 644	37,0	7 733 453	26,5

Valeurs inférieures à celle de Rouen

Valeurs proches de celle de Rouen

Valeurs supérieures à celle de Rouen

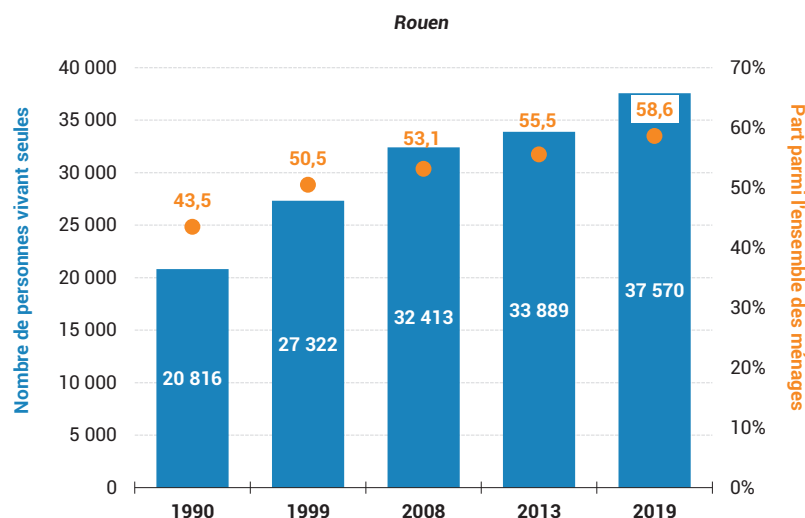
Lecture : Rouen compte 52 022 ménages sans enfant en 2019, soit 81,2% de l'ensemble des ménages.

Qui sont les personnes vivant seules ?



Personnes vivant seules

Source : Insee, RP 1990-2019 - Traitements © Compas

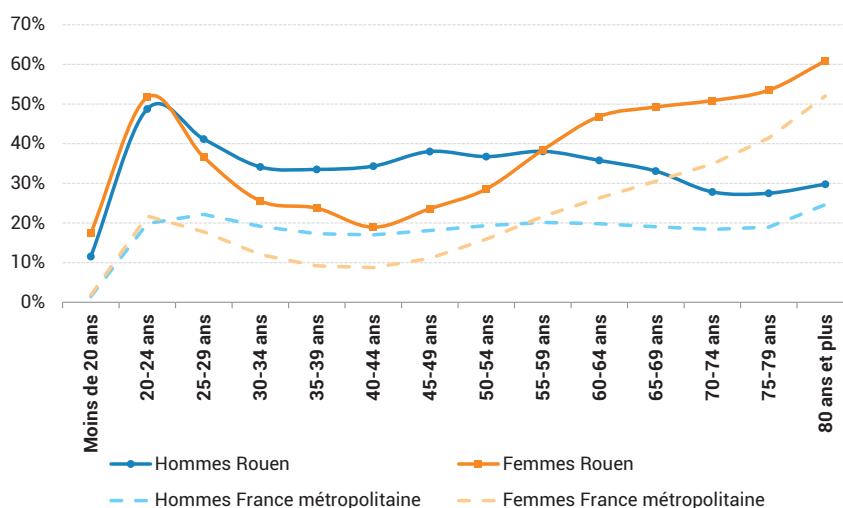


Lecture : En 2019, 37 570 personnes vivent seules à Rouen, soit 58,6% de l'ensemble des ménages.

Le nombre de personnes vivant seules augmente à Rouen depuis 2013. En effet, la hausse de 3 680 personnes porte à 37 570 le nombre de personnes vivant seules en 2019. De la même façon, leur part parmi l'ensemble des ménages augmente. Elles représentent ainsi 59% des ménages en 2019 (contre 55,5% en 2013).

Personnes vivant seules selon le sexe et l'âge

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas



Lecture : 25,6% des femmes de 30-34 ans vivent seules à Rouen.

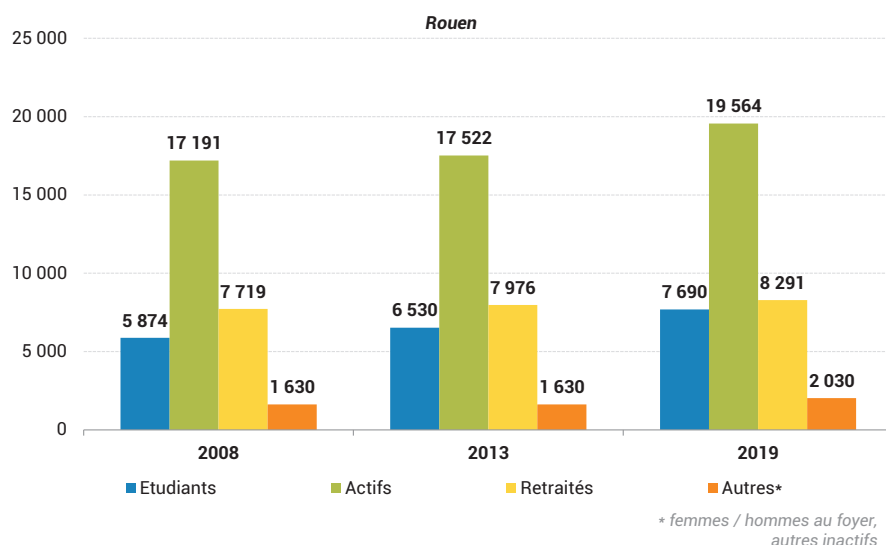
Généralement, jusqu'à 50 ans les hommes vivent plus souvent seuls que les femmes. À Rouen, 61% des personnes isolées d'âge actif (30-49 ans) sont des hommes. Par ailleurs, 56% des femmes âgées de 70 ans ou plus vivent seules ; ce qui n'est le cas que de 29% des hommes aux mêmes âges.



Qui sont les personnes vivant seules ?

Trois catégories de personnes vivant seules : étudiants, actifs, retraités

Source : Insee, RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas



Lecture : En 2019, 8 291 adultes vivant seuls à Rouen sont des retraités.

Parmi les 37 570 adultes qui vivent seuls en 2019, les actifs sont les plus nombreux : 19 560 personnes soit 52% des adultes vivant seuls. Comme en 2019, les actifs représentaient la majorité des adultes vivants seuls en 2008, soit 53% d'entre eux (17 190 personnes).

Trois catégories de personnes vivant seules : étudiants, actifs, retraités

Source : Insee, RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas

	Nombre de personnes vivant seules	Répartition des personnes vivant seules			
		% Etudiants	% Actifs	% Retraités	% Autres
Vieux Marché / Cathédrale	7 696	26,6	55,1	14,1	4,1
Centre-ville Rive Gauche	5 612	11,6	55,9	26,9	5,6
St-Marc / Croix de Pierre / St-Nicaise	6 109	29,4	45,1	20,2	5,3
St-Clément / Jardin des Plantes	3 398	8,3	57,9	27,4	6,4
Gare Jouvenet	3 583	20,4	52,0	22,5	5,1
Côteaux Ouest	2 900	27,1	55,7	14,4	2,9
Grieu / Vallon Suisse / St-Hilaire	1 828	11,5	48,2	36,5	3,7
Pasteur	2 602	36,7	45,9	14,1	3,3
Grand Mare	675	1,9	47,3	41,1	9,7
Châtelet / Lombardie	683	0,0	48,6	34,3	17,1
Sapins / Vieux Sapins	1 064	0,8	49,5	35,2	14,5
Grammont	781	0,9	58,8	30,3	10,0
Mont-Gargan	644	31,0	42,3	22,8	4,0
IRIS du QPV Les Hauts de Rouen	2 421	0,9	48,6	36,6	13,9
IRIS du QPV Voltaire Grammont	781	0,9	58,8	30,3	10,0
Rouen	37 575	20,5	52,1	22,1	5,4
Caen	34 400	20,2	46,4	27,4	6,0
Le Havre	36 571	5,7	46,7	40,4	7,2
Tours	42 650	16,0	50,7	28,4	4,9
Nancy	35 130	25,6	49,5	20,3	4,6
Métropole Rouen Normandie (hors Rouen)	62 979	4,4	44,4	45,0	6,3
Seine-Maritime	213 243	6,0	44,6	43,1	6,2
France métropolitaine	10 816 702	4,8	47,7	41,7	5,9

Valeurs inférieures à celle de Rouen

Valeurs proches de celle de Rouen

Valeurs supérieures à celle de Rouen

Lecture : En 2019, 52,1% des personnes vivant seules de Rouen sont des actifs.

Quels sont les niveaux de vie et les taux de pauvreté des personnes seules ?



Répartition par décile des niveaux de vie des personnes vivant seules

Source : Insee, Filosofi 2020 - Traitements © Compas

	Population fiscale estimée	Niveaux de vie										Ecart		
		1 ^{er} décile	2 ^{ème} décile	1 ^{er} quartile	3 ^{ème} décile	4 ^{ème} décile	Médiane	6 ^{ème} décile	7 ^{ème} décile	3 ^{ème} quartile	8 ^{ème} décile	9 ^{ème} décile	inter- quartiles	inter- déciles
Femmes seules	13 330	801	1 094	1 178	1 273	1 494	1 673	1 853	2 063	2 204	2 359	2 781	1 026	1 980
Hommes seuls	11 270	698	943	1 081	1 171	1 363	1 559	1 756	2 001	2 158	2 332	2 817	1 077	2 118
Personnes seules	24 600	753	1 033	1 141	1 219	1 433	1 623	1 811	2 038	2 182	2 346	2 798	1 041	2 044
Total Rouen	91 740	815	1 068	1 174	1 282	1 511	1 734	1 980	2 271	2 439	2 647	3 332	1 265	2 517

Montants de référence en €	2018	2019	2020
RSA personne seule	545	560	565
Seuil de pauvreté Insee à 50%	885	918	933
Seuil de pauvreté Insee officiel (à 60%)	1 063	1 102	1 120

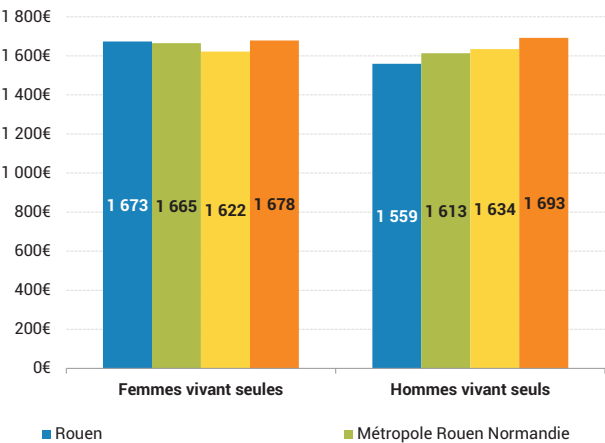
Lecture : En 2020, les 10% des personnes vivant seules les plus pauvres de Rouen disposent de 753€ par mois contre 2 798€ pour les 10% les plus riches, soit un écart inter-déciles de 2 044€.

La moitié des personnes vivant seules de Rouen dispose de moins de 1 623€ par mois quand l'autre moitié dispose de plus de 1 623€. Dans le détail par sexe, le niveau de vie médian des femmes vivant seules est de 1 673€, soit un montant supérieur à celui observé chez les hommes vivant seuls (1 559€).

L'écart de niveau de vie, entre les 10% les plus riches et les 10% les plus pauvres est de 1 980€ pour les femmes vivant seules de Rouen, contre 2 118€ pour les hommes vivant seuls.

Niveau de vie médian des personnes vivant seules

Source : Insee, Filosofi 2020 - Traitements © Compas

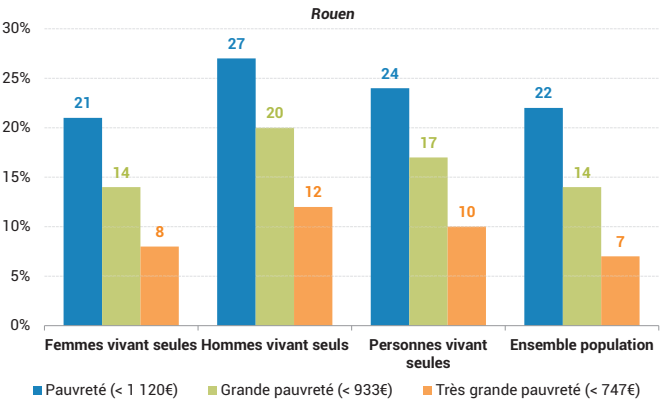


Lecture : En 2020, le niveau de vie médian des femmes vivant seules de Rouen est de 1 673€ et celui des hommes vivant seuls de 1 559€.

À l'inverse de la France métropolitaine, les hommes vivant seuls à Rouen ont un niveau de vie médian inférieur à celui des femmes seules : 1 559€ contre 1 673€. Pour les hommes, le niveau de vie médian de Rouen est inférieur de 133€ à celui observé en France métropolitaine. Enfin, notons par ailleurs que parmi l'ensemble des femmes, ce sont celles de la France métropolitaine qui détiennent le plus haut niveau de vie médian.

Taux de pauvreté des personnes vivant seules

Source : Insee, Filosofi 2020 - Traitements © Compas



Lecture : En 2020, 21% des femmes vivant seules de Rouen sont pauvres (au seuil de 60%). Cette part est de 27% pour les hommes vivant seuls.

La pauvreté (au seuil de 60%) concerne 21% des femmes vivant seules de Rouen (environ 2 770 personnes) et 27% des hommes vivant seuls (autour de 3 010 personnes).



Quels sont les niveaux de vie et les taux de pauvreté des couples sans enfant ?

Répartition par décile des niveaux de vie des couples sans enfant

Source : Insee, Filosofi 2020 - Traitements © Compas

	Population fiscale estimée	Niveaux de vie										Ecart		
		1 ^{er} décile	2 ^{ème} décile	1 ^{er} quartile	3 ^{ème} décile	4 ^{ème} décile	Médiane	6 ^{ème} décile	7 ^{ème} décile	3 ^{ème} quartile	8 ^{ème} décile	9 ^{ème} décile	inter- quartiles	inter- déciles
Vivant en couple sans enfant	13 330	1 189	1 545	1 683	1 798	2 040	2 276	2 533	2 830	3 017	3 235	4 062	1 334	2 873
Total Rouen	91 740	815	1 068	1 174	1 282	1 511	1 734	1 980	2 271	2 439	2 647	3 332	1 265	2 517

Montants de référence en €	2018	2019	2020
RSA personne seule	545	560	565
Seuil de pauvreté Insee à 50%	885	918	933
Seuil de pauvreté Insee officiel (à 60%)	1 063	1 102	1 120

Lecture : En 2020, parmi les populations vivant en couple sans enfant de Rouen les 10% les plus pauvres disposent de 1 189€ par mois contre 4 062€ pour les 10% les plus riches, soit un écart inter-déciles de 2 873€.

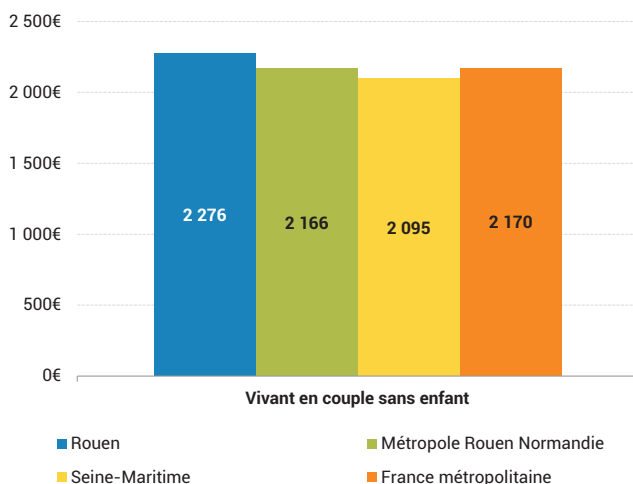
La moitié des couples sans enfant de Rouen dispose de moins de 2 276€ par mois quand l'autre moitié dispose de plus de 2 276€.

L'écart de niveau de vie, entre les 10% des populations les plus riches et les 10% les plus pauvres est de 2 873€ pour les populations vivant en couple sans enfant de Rouen.

Le fort niveau de vie des couples sans enfant s'explique par l'absence d'enfant à charge (au sens fiscal du terme) mais aussi par l'âge des personnes concernées. Il s'agit notamment de personnes ayant plus de 50 ans, donc situées dans une vie professionnelle arrivant au « sommet » en matière de rémunération.

Niveau de vie médian des couples sans enfant

Source : Insee, Filosofi 2020 - Traitements © Compas

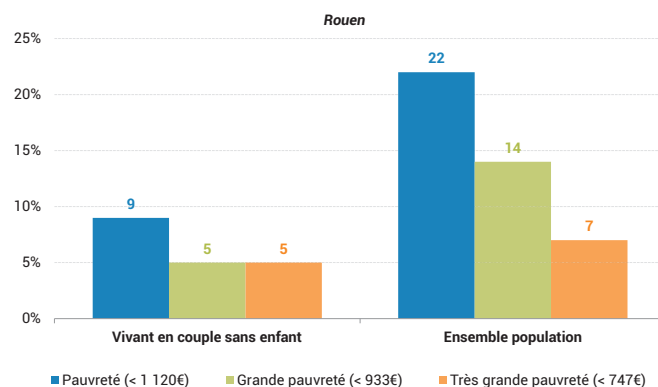


Lecture : En 2020, le niveau de vie médian des populations vivant en couple sans enfant de Rouen est de 2 276€.

Les couples sans enfant de Rouen enregistrent un niveau de vie médian plus important que celui observé en France métropolitaine, soit respectivement 2 276€ contre 2 170€. Pour les autres territoires de comparaison, le niveau de vie médian des couples sans enfant s'élève à 2 166€ au sein de la Métropole Rouen Normandie et 2 095€ pour la Seine-Maritime.

Taux de pauvreté des couples sans enfant

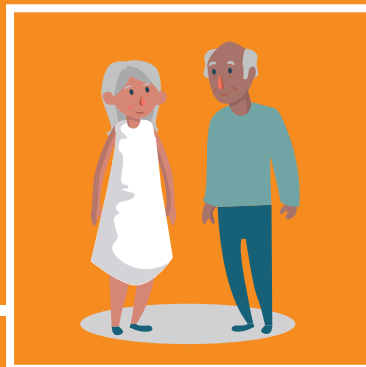
Source : Insee, Filosofi 2020 - Traitements © Compas



Lecture : En 2020, 9% des habitants de Rouen vivant en couple sans enfant sont pauvres (au seuil de 60%).

La pauvreté (au seuil de 60%) concerne 9% des habitants de Rouen vivant en couple sans enfant (environ 1 870 personnes).

LES SENIORS



LES 60 ANS ET PLUS

Quels sont les besoins liés au vieillissement de la population ? _____ p.103

Quelle évolution attendue des besoins liée à celle des populations âgées ? _____ p.108

Quelle évolution des besoins en logements pour les personnes âgées ? _____ p.110

Quels sont les niveaux de vie des personnes âgées ? _____ p.113

Quels sont les taux de pauvreté des personnes âgées ? _____ p.114

LES ACTIFS DE 55-64 ANS

Quel est le lien à l'emploi des 55-64 ans ? _____ p.115

LES 75 ANS ET PLUS

Quelles sont les évolutions des populations âgées de 75 ans et plus ? _____ p.117

Quel est le potentiel d'aidants pour les personnes âgées dépendantes ? _____ p.118

Baromètre - La fragilité des personnes âgées _____ p.119

LE VIEILLISSEMENT

a et aura un impact très fort au niveau local et est au cœur de l'action communale (intercommunale) et de sa politique sociale.

Il s'agit de considérer au mieux les aînés et de répondre à la diversité de leurs besoins en intégrant les conséquences du vieillissement dans toutes les politiques publiques. Le CCAS (ou CIAS) répond au quotidien à ces demandes exprimées par les aînés, en lien avec les autres acteurs du territoire.

Le défi à relever est notamment d'identifier les aînés isolés, sans aidant familial à proximité, fragilisés dans leurs démarches administratives du fait d'une e-administration généralisée, éloignés des services, devant disposer d'aménagements dans leur logement voire même d'un relogement parfois. L'enjeu des politiques gérontologiques locales est de déployer des réponses adaptées afin d'éviter les situations de rupture.

La crise sanitaire a mis nettement en évidence les fragilités de ces aînés, qu'ils vivent encore chez eux ou en établissement.

Ça n'est pas seul qu'un CCAS relèvera ce défi mais bien en mobilisant l'ensemble des partenaires œuvrant, de près ou de loin, pour les aînés sur le territoire.

Mieux connaître ces aînés est essentiel pour adapter/réorienter/ajuster les différentes actions et services développés à leur intention : combien sont-ils aujourd'hui et combien seront-ils demain ? où vivent-ils ? vivent-ils seuls ou en couple ? dans quel type de logement ? comment évolue leur niveau de vie ? la précarité économique des aînés augmente-t-elle ? sont-ils encore actifs ? quels types d'emplois occupent-ils ? sont-ils fortement exposés au chômage ? quels sont les effets de la crise sanitaire de la COVID-19 sur leurs fragilités ?...

Autant de réponses à ces questions que le diagnostic réalisé dans le cadre d'une démarche d'Analyse des besoins sociaux pilotée par le CCAS (ou CIAS) apportera.

Le partage de cette connaissance permettra de mobiliser l'ensemble des partenaires afin qu'ils intègrent les réalités sociales concernant les aînés dans leurs projets à venir : les aménagements fonciers de la commune faciliteront-ils le parcours résidentiel des aînés en proposant une offre de logements adaptée au bien vieillir ? les aménagements urbains sur le territoire intègrent-ils la question de la mobilité des aînés ? l'offre culturelle, sportive et de loisirs répond-elle aux (nouveaux) besoins des aînés et est-elle accessible aux plus précaires ? les services d'aide à domicile (SAD, portage de repas, soins à domicile...) pourront-ils couvrir les besoins à venir (hausse de la demande mais également accompagnement d'un public moins autonome, plus précaire...) ? les réseaux de bénévoles œuvrant auprès des aînés ne sont-ils pas amenés à s'épuiser (transport solidaire, réseaux associatifs ou bénévoles de visites à domicile...) ?...

L'Analyse des besoins sociaux, pilotée par le CCAS (ou le CIAS), doit permettre de développer une démarche transversale et intégrée pour être au plus près des aînés.

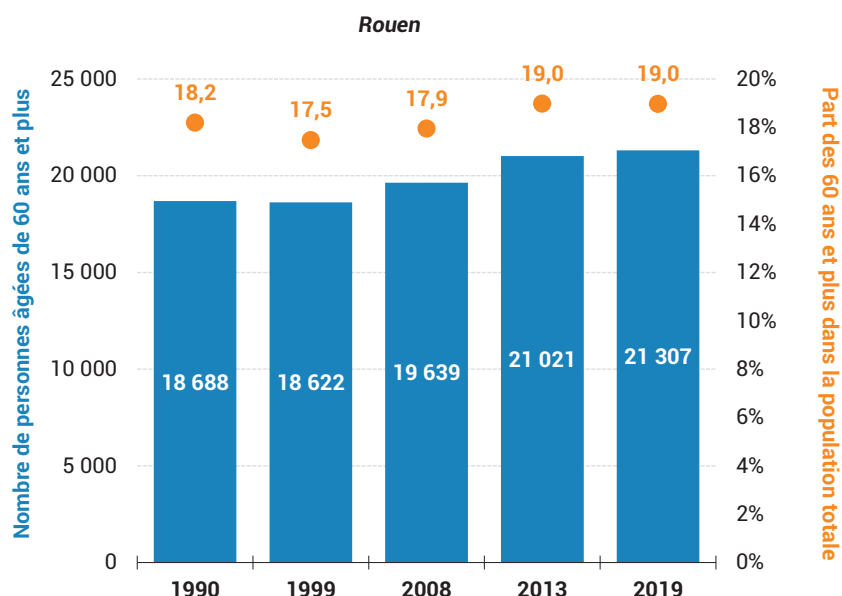
Lien social Sous-peuplement
60-74 ans
EHPAD **Seniors actifs**
Intergénérationnel **Isolement**
Perte d'autonomie **Services d'aides**
60 ans et plus
Accès aux soins **Difficultés de mobilités**
Personnes âgées
Dépendance **Repli sur soi**
75 ans et plus **Inclusion numérique**
Vieillesse **Parcours logement**
Aidants **Accès aux droits**
Seul à domicile

Quels sont les besoins liés au vieillissement de la population ?



Évolution des personnes âgées de 60 ans et plus

Source : Insee, RP 1990-2019 - Traitements © Compas

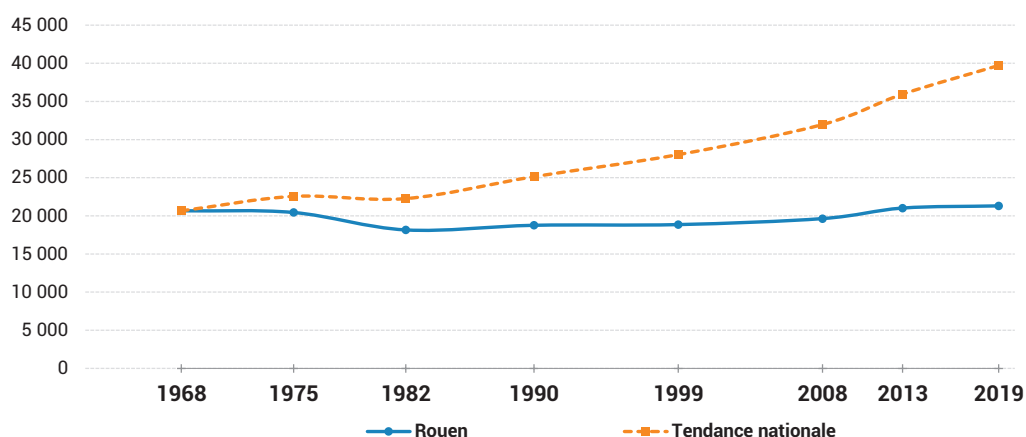


Lecture : En 2019, les personnes âgées de 60 ans et plus représentent 19,0% de la population de Rouen, soit 21 307 personnes.

Près de 19% des habitants de Rouen sont âgés de 60 ans et plus en 2019. À titre de comparaison, 26% des habitants de France métropolitaine appartiennent à cette tranche d'âge.

Évolution des personnes âgées de 60 ans et plus depuis les années 60

Source : Insee, RP 1968-2019 - Traitements © Compas



* indique l'évolution qu'aurait connu Rouen si le territoire avait suivi le rythme observé en France métropolitaine

Lecture : En 2019, Rouen compte 21 307 personnes âgées de 60 ans et plus. Ce nombre serait de 39 719 si le territoire avait suivi la tendance nationale.

Le nombre de personnes âgées de 60 ans et plus a crû moins rapidement à Rouen qu'à l'échelle de la France métropolitaine. Si Rouen avait suivi le rythme d'évolution observé en France métropolitaine, la commune compterait près de 39 720 personnes âgées de 60 ans et plus en 2019, soit 18 410 personnes de plus que ce qu'elle ne compte réellement.



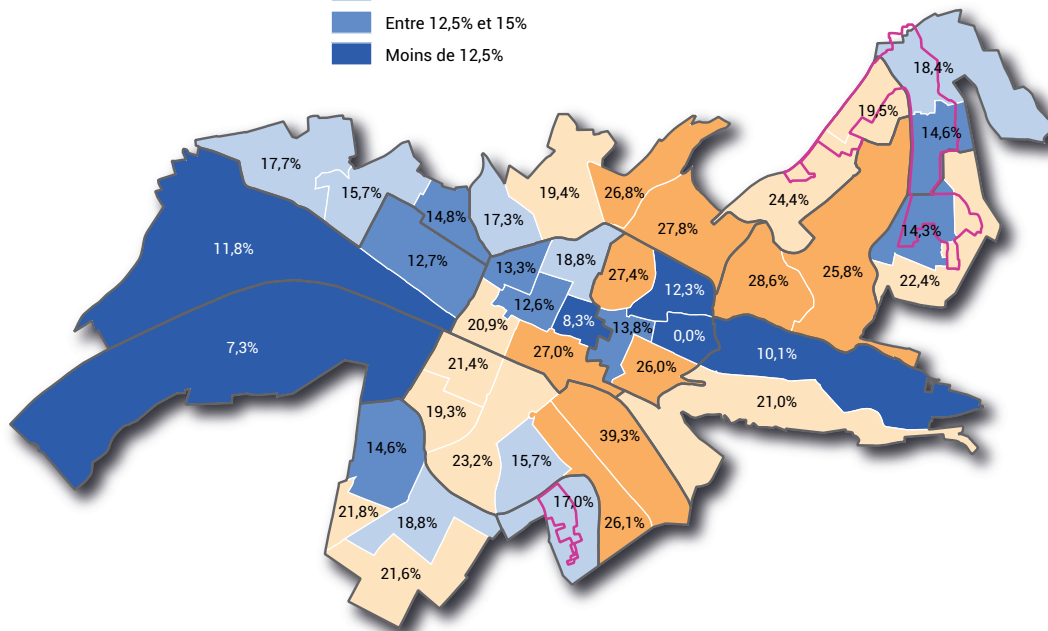
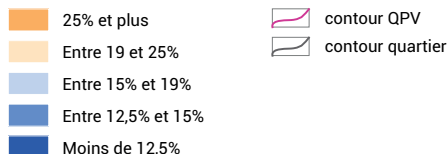
CARTOGRAPHIE

Part des personnes âgées de 60 ans et plus parmi la population totale en 2019

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

Part des personnes âgées de 60 ans et plus dans la population totale en 2019

Rouen : 19,0%



Personnes âgées de 60 ans et plus par groupe d'âge

Source : Insee, RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas

	60-74 ans		75-84 ans		85 ans et plus	
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Vieux Marché / Cathédrale	1 585	9,3	711	4,2	519	3,1
Centre-ville Rive Gauche	1 942	12,5	686	4,4	620	4,0
St-Marc / Croix de Pierre / St-Nicaise	1 491	11,4	620	4,7	440	3,4
St-Clément / Jardin des Plantes	1 706	12,2	593	4,3	291	2,1
Gare Jouvenet	1 669	13,7	622	5,1	435	3,6
Côteaux Ouest	811	10,1	290	3,6	181	2,3
Griev / Vallon Suisse / St-Hilaire	1 152	18,3	410	6,5	147	2,3
Pasteur	549	8,6	149	2,3	109	1,7
Grand Mare	542	10,9	232	4,7	71	1,4
Châtelet / Lombardie	411	9,5	212	4,9	84	1,9
Sapins / Vieux Sapins	573	14,6	232	5,9	63	1,6
Grammont	429	12,1	135	3,8	40	1,1
Mont-Gargan	370	12,7	129	4,4	50	1,7
IRIS du QPV Les Hauts de Rouen	1 526	11,5	676	5,1	218	1,6
IRIS du QPV Voltaire Grammont	429	12,1	135	3,8	40	1,1
Rouen	13 231	11,8	5 024	4,5	3 052	2,7
Caen	14 097	13,3	6 296	5,9	3 934	3,7
Le Havre	26 837	15,9	10 704	6,4	5 932	3,5
Tours	18 419	13,4	8 411	6,1	5 390	3,9
Nancy	12 395	11,8	4 408	4,2	2 859	2,7
Métropole Rouen Normandie (hors Rouen)	63 756	16,7	23 399	6,1	12 496	3,3
Seine-Maritime	212 027	16,9	75 694	6,0	40 190	3,2
France métropolitaine	10 873 143	16,7	4 014 822	6,2	2 157 024	3,3

Valeur inférieure à celle de Rouen

Valeur proche de celle de Rouen

Valeur supérieure à celle de Rouen

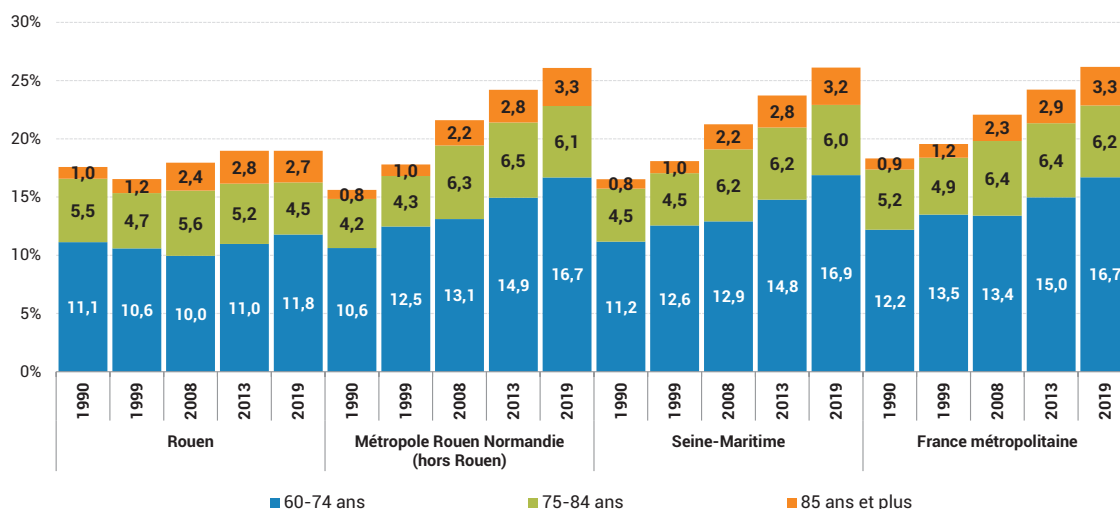
Lecture : Les 13 231 personnes âgées de 60-74 ans représentent 11,8% de la population de Rouen.

Quels sont les besoins liés au vieillissement de la population ?



Évolution des personnes âgées de 60 ans et plus depuis les années 90

Source : Insee, RP 1990-2019 - Traitements © Compas



Lecture : 11,8% de la population de Rouen est âgée de 60-74 ans en 2019.

En 2019, les 21 310 personnes âgées de 60 ans et plus de Rouen représentent 19% de la population totale. Pour comparaison, cette part est de 26% pour la Métropole Rouen Normandie (hors Rouen), la Seine-Maritime et la France métropolitaine. Dans le détail, la répartition est la suivante : 13 230 personnes de 60-74 ans soit 12%, 5 020 personnes de 75-84 ans soit 4% et 3 050 personnes de 85 ans et plus soit 3%.

Entre 2013 et 2019, le nombre de personnes âgées de 60 ans et plus est passé de 21 020 à 21 310, leur part est restée plutôt stable. Pour les territoires de comparaison, l'évolution a été de +2 points pour la Métropole Rouen Normandie (hors Rouen), la Seine-Maritime et la France métropolitaine. Entre 2013 et 2019, le poids des personnes âgées de 60-74 ans a augmenté de 1 point, passant de 11% à 12% quand celui des 75 ans et plus a diminué de 1 point, passant de 8% à 7%.

Depuis 1990, si la part des personnes âgées de 75 à 84 ans dans la population totale varie peu, celle des personnes âgées de 85 ans et plus augmente, traduisant un vieillissement de la population important.

Évolution des personnes âgées de 60 ans et plus depuis les années 90

Source : Insee, RP 1990-2019 - Traitements © Compas

Rouen		1990	1999	2008	2013	2019
60-74 ans	Nbre	11 427	11 294	10 888	12 162	13 231
	Part (%)	11,1	10,6	10,0	11,0	11,8
75-84 ans	Nbre	5 604	5 050	6 135	5 726	5 024
	Part (%)	5,5	4,7	5,6	5,2	4,5
85 ans et plus	Nbre	1 027	1 283	2 617	3 133	3 052
	Part (%)	1,0	1,2	2,4	2,8	2,7

Lecture : En 2019, 13 231 personnes sont âgées de 60-74 ans, soit 11,8% de la population de Rouen.



Quels sont les besoins liés au vieillissement de la population ?

Trois groupes se distinguent dans la population âgée de 60 ans et plus :

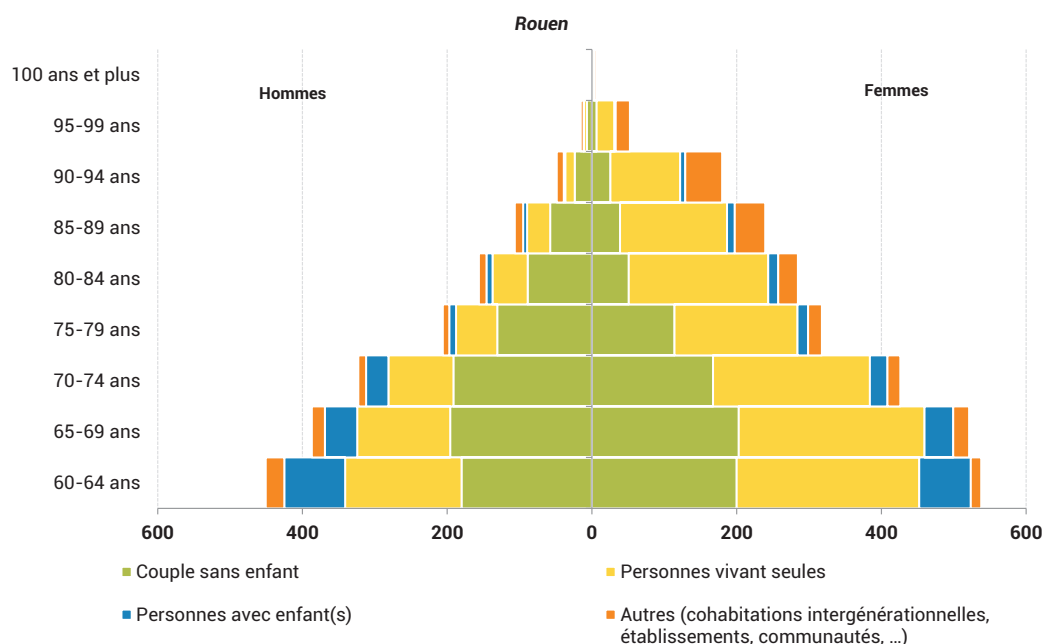
D'une part les 13 230 personnes âgées de 60 à 74 ans peuvent être définies comme une population encore active, impliquée dans les réseaux sociaux, aidante à la fois de ses enfants et de ses petits-enfants, mais aussi de ses parents souvent très âgés et dépendants.

D'autre part, les 5 020 personnes âgées de 75 à 84 ans possèdent des caractéristiques différentes. En effet, ce sont souvent des personnes qui présentent le risque de se replier sur elles-mêmes. Leurs réseaux sociaux, familiaux et professionnels s'amenuisent progressivement. Certaines se démotivent et ne cherchent plus à entretenir ou créer des liens avec autrui. Elles n'expriment pas de besoin particulier, se lassent et ont tendance à disparaître au regard des politiques publiques.

Enfin, les 3 050 personnes âgées de 85 ans et plus sont sujettes à une perte d'autonomie qui peut les amener à devoir recourir à des aides de proches aidants ou de professionnels pour rester à domicile. Même si la grande majorité des personnes âgées peuvent être considérées comme autonomes, l'avancée en âge est souvent synonyme d'isolement physique. En 2019, parmi les 4 680 personnes âgées de 80 ans et plus vivant à domicile à Rouen, 60% vivent seules.

Pyramide des âges de la population des ménages de 60 ans et plus selon la situation familiale

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas



Lecture : 1 000 femmes de 60-64 ans vivent au sein d'un couple sans enfant à Rouen.

Globalement, la majorité des personnes âgées de 60 ans et plus de Rouen vivent en couple sans enfant (40%), viennent ensuite les personnes vivant seules, leur part augmentant avec l'âge (42% pour les moins de 75 ans contre 55% pour les 75 ans et plus). On note de fait, une disparition progressive des personnes avec enfant(s) (16% pour les 60-64 ans contre 5% pour les 75-79 ans) et une montée en charge de la part des personnes âgées vivant en établissement à partir de 80 ans (2% pour les moins de 80 ans contre 14% pour les 80 ans et plus).

Quels sont les besoins liés au vieillissement de la population ?



Espérance de vie : quelle évolution ? quelles disparités entre les profils ?

En 70 ans, l'espérance de vie a augmenté de plus de 15 ans.

L'espérance de vie correspond au nombre moyen d'années que vivrait un nourrisson, compte tenu des conditions de mortalité de la période. Bien évidemment ces conditions de mortalité sont appelées à évoluer. Selon l'Insee, l'espérance de vie à la naissance était de 62,5 ans pour les hommes en 1949 et a atteint 79,8 ans en 2019. Pour les femmes, l'espérance de vie qui était de 68,5 ans en 1949 est passée à 85,7 ans en 2019. Plusieurs facteurs contribuent à cet allongement de la vie : le travail est moins pénible physiquement et le nombre d'heures de travail baisse. Les individus sont de plus en plus attentifs à leurs corps, notamment à leur alimentation. L'accès aux soins et leur qualité progressent et l'innovation en matière de santé s'améliore notamment en ce qui concerne la prise en charge de la dépendance des seniors et l'oncologie.

Relativiser cette évolution en regardant l'espérance de vie en bonne santé

Les Français vivent de plus en plus longtemps, mais le gain de ces années à vivre n'est pas toujours associé à des années de vie en bonne santé. Un indicateur d'espérance de vie sans incapacité ou en bonne santé permet de mieux apprécier le bénéfice de ces années de vie supplémentaires. On calcule alors le nombre d'années qu'une personne peut compter vivre sans souffrir d'incapacité dans les gestes de la vie quotidienne. En 2018, pour les femmes celle-ci s'élève à 64,5 ans tandis que pour les hommes elle atteint 63,4 ans.

Espérance de vie et inégalités entre les classes sociales

Toutefois, ces chiffres restent des moyennes et cachent des disparités selon la classe sociale. Plus on est aisé, plus l'espérance de vie est élevée. En effet, parmi les 5 % les plus aisés l'espérance de vie à la naissance des hommes est de 88,4 ans contre 71,7 ans chez les 5 % les plus pauvres, soit 13 ans d'écart. Chez les femmes, cet écart se réduit puisque 8 ans séparent les plus aisées des plus pauvres : l'espérance de vie à la naissance des femmes parmi les 5 % les plus aisées atteint 88,3 ans, contre 80,0 ans parmi les 5 % les plus modestes.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer cet écart. D'abord, les difficultés financières connues par les 5 % les plus pauvres peuvent limiter l'accès aux soins. D'après l'Insee, chez les 20 % les plus modestes, 1,8 % des personnes interrogées disent avoir renoncé à un examen ou à un traitement médical faute d'argent au cours des douze derniers mois et 5,7 % à un traitement dentaire, soit 6,5 % au total (données 2017). De plus, les cadres, par comparaison aux ouvriers, ont un niveau de vie plus élevé et sont moins soumis aux risques professionnels et à la pénibilité du travail (accidents, maladies, exposition à des produits toxiques). Enfin, les ouvriers ont davantage de comportements à risque que les cadres, le poste de consommation « tabac et boissons alcoolisées » est le seul où les ouvriers dépensent davantage que les cadres malgré leurs revenus inférieurs.

Les sources sont présentées en Bibliographie.

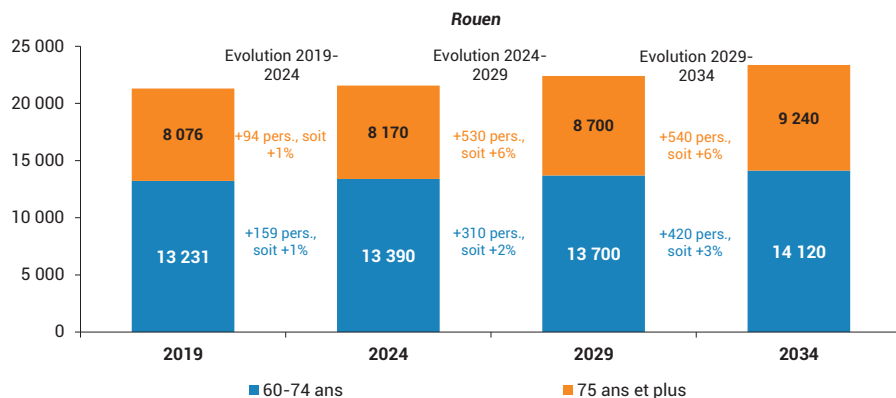


Quelle évolution attendue des besoins liée à celle des populations âgées ?

La projection de population proposée ici repose sur un prolongement des tendances passées sur le profil des arrivants et partants, une prolongation du rythme d'évolution du parc de logements et la prise en compte des tendances attendues en terme de fécondité et de mortalité.

Évolution des personnes âgées de 60 ans et plus à l'horizon 2034

Source : Insee, RP 2019 - Traitements & projections © Compas

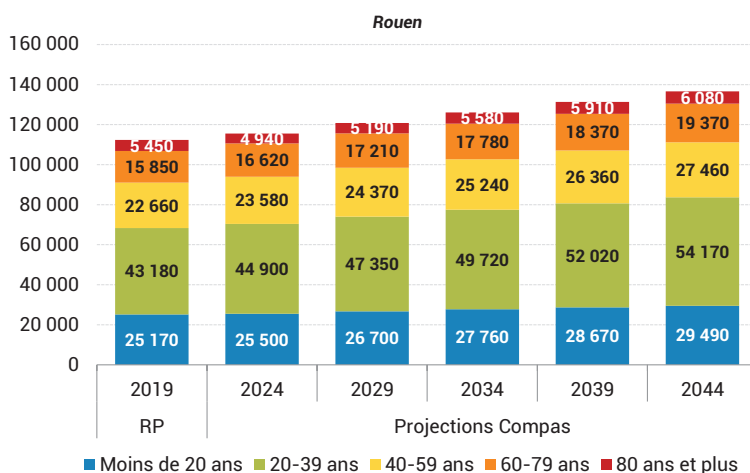


Lecture : Selon les projections, le nombre de personnes âgées de 60-74 ans pourrait augmenter de 159 entre 2019 et 2024.

Selon les projections, si le rythme de construction de logements et les évolutions de population constatées ces six dernières années se poursuivaient, le nombre de personnes âgées de 60 ans et plus pourrait augmenter de 250 personnes, soit +1% entre 2019 et 2024. Dans le détail, cela concernerait une hausse de 160 personnes de 60-74 ans (+1%) et une hausse de 90 personnes de 75 ans et plus (+1%). Sur les cinq années suivantes, la commune pourrait constater une hausse de 310 personnes de 60-74 ans (+2%) et une hausse de 530 personnes de 75 ans et plus (+6%), soit au total +840 personnes de 60 ans et plus. Finalement, d'ici 2034, Rouen devrait gagner 2 050 habitants âgés de 60 ans et plus.

Projection de la population à l'horizon 2044 par classe d'âge

Source : Insee, RP 2019 - Traitements & projections © Compas



Lecture : Selon les projections de population, Rouen pourrait compter 4 960 habitants de 80 ans et plus en 2024.

D'ici 2044, Rouen pourrait gagner 24 260 habitants (+22% par rapport au dernier recensement). L'évolution la plus importante en effectif concerne les 20-39 ans (+10 990 personnes) et c'est aussi le cas en valeur relative (+25%).

Quelle évolution attendue des besoins liée à celle des populations âgées ?



Projection de la population à l'horizon 2044 selon les classes d'âge

Source : Insee, RP 2019 - Traitements & projections © Compas

	RP		Rouen Projections Compas			
	2019	2024	2029	2034	2039	2044
60-74 ans	13 231	13 390	13 700	14 120	14 780	15 490
75-84 ans	5 024	5 320	6 050	6 390	6 440	6 720
85 ans et plus	3 052	2 850	2 650	2 850	3 070	3 240
Total des 60 ans et plus	21 307	21 560	22 400	23 360	24 290	25 450

	RP		Taux d'évolution en %* Projections Compas			
	2019	2024	2029	2034	2039	2044
60-74 ans	+8,8	+1,2	+2,3	+3,1	+4,7	+4,8
75-84 ans	-12,3	+5,9	+13,7	+5,6	+0,8	+4,3
85 ans et plus	-2,6	-6,6	-7,0	+7,5	+7,7	+5,5
Total des 60 ans et plus	+1,4	+1,2	+3,9	+4,3	+4,0	+4,8

*Évolutions moyennes calculées sur les 5 années précédentes, sauf pour le RP 2019 (6 années précédentes)

Lecture : En 2024, le nombre de personnes âgées de 60-74 ans pourrait atteindre 13 390 personnes, soit une hausse de 1,2% entre 2019 et 2024.

L'augmentation de l'espérance de vie, combinée au passage aux âges élevés des générations issues du baby-boom, devrait générer, dans la plupart des territoires de France métropolitaine, une augmentation conséquente de la part des populations les plus âgées dans la population.

Les générations issues du baby-boom sont celles nées entre 1945 et le milieu des années 1970. Elles ont commencé à atteindre l'âge de 60 ans depuis 2005, sont entrées dans la classe d'âge des 75 ans et plus à partir de 2020 et entreront dans celle des 85 ans et plus à partir de 2030.

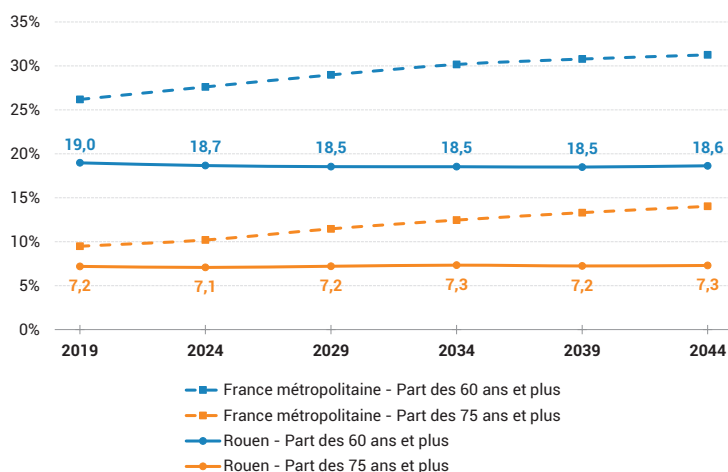
En 2019, Rouen regroupe 21 310 habitants de 60 ans ou plus, soit 1% de plus qu'en 2013 (une évolution moyenne annuelle de +0,2% sur la période 2013-2019 comme pour la population totale).

3% de la population de Rouen est âgée de 85 ans ou plus, 4% de 75-84 ans et 12% de 60-74 ans.

La population de 85 ans et plus pourrait représenter 2% de la population en 2034 et atteindre 2 850 personnes, contre 3 050 personnes quinze ans plus tôt.

Projection de la population âgée à l'horizon 2044

Source : Insee, RP 2019 - Traitements & projections © Compas



Lecture : En 2044, les personnes âgées de 60 ans et plus pourraient représenter 18,6% de la population de Rouen contre 31,3% à l'échelle nationale.

Le vieillissement de la population d'une ville est inévitablement lié à la question de la dépendance. Au-delà de l'APA, il s'agit du développement des services de maintien à domicile dans lesquels les acteurs du social s'investissent souvent fortement. Ils peuvent aussi avoir une fonction de coordination.

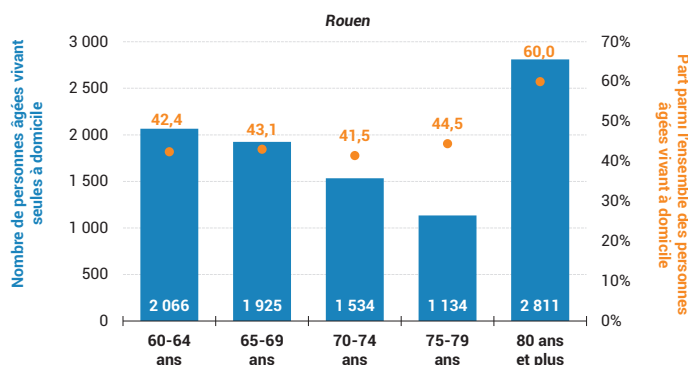
Au dernier recensement de la population, la part de personnes âgées de plus de 60 ans était moins importante à Rouen qu'en France métropolitaine (19,0% contre 26,2%). En 2044, la tendance devrait être la même. Entre les deux périodes, l'écart devrait s'accroître : 7,2 points en 2019 contre 12,6 points en 2044.



Quelle évolution des besoins en logements pour les personnes âgées ?

Personnes âgées de 60 ans et plus à domicile vivant seules par groupe d'âge

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas



Lecture : En 2019, 42,4% des personnes âgées de 60-64 ans à domicile vivent seules, soit 2 066 personnes.

La part des personnes âgées vivant seules à domicile progresse tendanciellement avec l'avancée en âge. En effet, 42% des personnes âgées de 60 à 64 ans vivent seules à domicile contre 60% pour les générations âgées de 80 ans et plus.

Ce constat s'explique encore aujourd'hui principalement pour les plus âgés par une différence d'espérance de vie entre les hommes et les femmes (à l'avantage de ces dernières). Mais les évolutions sociologiques que connaissent les sexagénaires (divorces, séparations, recompositions familiales...) font que ces générations sont plus souvent composées d'adultes vivant seuls que celles qui les ont précédées.

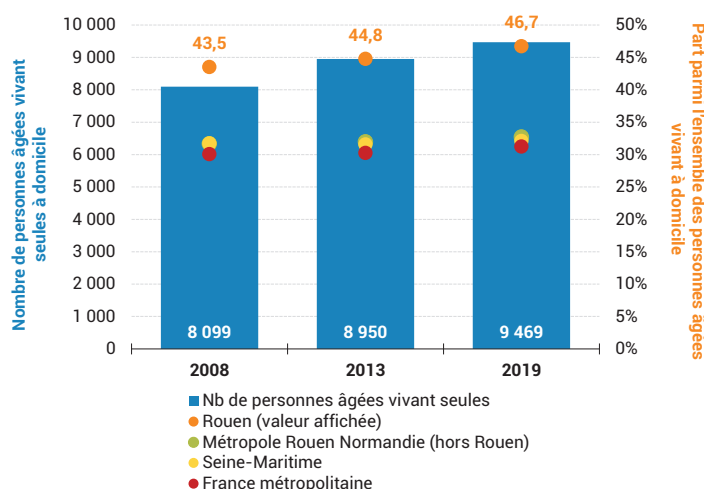
Aussi, leur avancée en âge va participer à l'augmentation à venir de la part des personnes les plus âgées vivant seules à domicile.

Ainsi, les données démographiques prédisent qu'au cours des prochaines décennies la majeure partie de la progression du nombre de personnes âgées de 80 ans et plus à domicile sera due à la progression du nombre de personnes âgées vivant seules.

Derrière l'isolement dans le logement il y a la question de l'isolement social. Le lien entre les deux n'est pas systématique, mais il peut être fort au-delà de 85 ans. La peur de la chute, mais aussi la peur de la nuit peuvent conduire certaines personnes âgées à rechercher un logement adapté (résidence seniors par exemple).

Évolution des personnes âgées de 60 ans et plus à domicile vivant seules

Source : Insee, RP 2008-2019 - Traitements © Compas



Lecture : En 2019, 46,7% des personnes âgées de 60 ans et plus vivent seules à domicile, soit 9 469 personnes.

En 2019, 47% des personnes âgées de 60 ans et plus à domicile vivent seules, soit 9 470 personnes. Cette proportion est supérieure à celle observée en 2008 (44%). Ainsi, entre 2008 et 2019, la part des personnes âgées de 60 ans et plus vivant seules à domicile augmente à Rouen. À l'inverse, elle stagne à l'échelle de la Métropole Rouen Normandie (hors Rouen).

Quelle évolution des besoins en logements pour les personnes âgées ?



Taille des logements des ménages de 65 ans et plus

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

Ensemble des ménages de 65 ans et plus	Nbre	Part (%)
1 ou 2 pièces	2 687	23,6
3 pièces	3 420	30,1
4 pièces ou plus	5 269	46,3

Lecture : En 2019, 23,6% des ménages de 65 ans et plus de Rouen vivent dans un petit logement (1 ou 2 pièces), soit 2 687 ménages.

Parmi les ménages de 65 ans et plus de Rouen en 2019, 24% vivent dans un petit logement (1 ou 2 pièces), soit 2 690 ménages et 46% vivent dans un logement de 4 pièces ou plus, soit 5 270 ménages.

Une partie des personnes âgées dispose d'un patrimoine immobilier : la proportion de ménages propriétaires de leur logement est maximale chez les 65 ans et plus. Ce patrimoine constitue une ressource potentielle pour les retraités dans le sens où il peut permettre, au moment de sa liquidation, de financer des dépenses liées à la perte d'autonomie ou l'entrée dans une institution par exemple. Autant de ressources que les aînés locataires ne peuvent pas mobiliser, ce qui peut augmenter leur fragilité (en particulier, ceux dont les revenus sont les plus modestes).

Sous-peuplement des logements des ménages de 60 ans et plus

Source : Insee, RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas

Tranche d'âge de la personne de référence du ménage	Ménages en sous-peuplement		Part de ces ménages en sous-peuplement prononcé en %
	Nbre	Part parmi l'ensemble des ménages en %	
60-74 ans	6 209	69,1	58,2
75 ans et plus	4 527	77,6	59,2
Ensemble des ménages	27 469	42,9	43,2

Lecture : En 2019, 4 527 ménages de Rouen dont le référent est âgé de 75 ans ou plus vivent en situation de sous-peuplement.

En 2019, parmi l'ensemble des ménages dont le référent est âgé de 60 ans ou plus de Rouen, 72% vivent en situation de sous-peuplement (soit 10 740 ménages). Par ailleurs, parmi ces ménages, 59% sont en situation de sous-peuplement prononcé (soit 6 290 ménages).

L'occupation des logements par les personnes âgées est souvent atypique comparée à l'ensemble de la population, la sous-occupation étant une caractéristique principale du peuplement des logements des aînés. Elle est liée à la décohabitation des enfants passés à l'âge adulte et à la perte du conjoint. Le désir de rester dans son logement du fait de l'attachement à son chez-soi, à son quartier, à son voisinage, à son réseau social, ou de l'incapacité d'en partir du fait de moyens insuffisants pour accéder à un autre logement, conduit au phénomène de sous-peuplement.

Quel que soit le statut d'occupation, cet ancrage pose la question de la vétusté potentielle des logements occupés depuis longtemps par des personnes âgées et de leur nécessaire aménagement à mesure que les limitations fonctionnelles des aînés augmentent : dispositifs d'adaptation du logement (installation de barres d'appui, d'une salle de bain et ou de toilettes adaptées...), travaux d'accessibilité sur les parties communes des immeubles...



TABLEAU DÉTAILLÉ

Sous-peuplement des logements des ménages de 60 ans et plus

Source : Insee, RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas

	Nombre de ménages en sous-peuplement			
	PRM âgée de 60-74 ans		PRM âgée de 75 ans et plus	
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Vieux Marché / Cathédrale	738	65,9	660	75,4
Centre-ville Rive Gauche	879	63,0	667	69,3
St-Marc / Croix de Pierre / St-Nicaise	606	56,9	580	76,4
St-Clément / Jardin des Plantes	856	76,1	520	79,7
Gare Jouvenet	863	80,6	614	83,3
Côteaux Ouest	366	70,9	249	90,0
Grieu / Vallon Suisse / St-Hilaire	608	80,1	360	80,3
Pasteur	244	66,8	163	69,4
Grand Mare	246	73,8	205	89,6
Châtelet / Lombardie	108	41,3	111	67,8
Sapins / Vieux Sapins	278	67,1	190	83,0
Grammont	198	63,6	90	69,8
Mont-Gargan	198	90,8	117	85,2
IRIS du QPV Les Hauts de Rouen	632	62,7	506	81,4
IRIS du QPV Voltaire Grammont	198	63,6	90	69,8
Rouen	6 209	69,1	4 527	77,6
Caen	6 966	73,3	5 793	79,2
Le Havre	13 155	78,3	9 512	78,5
Tours	9 207	75,0	7 747	78,5
Nancy	6 068	72,5	3 840	77,0
Métropole Rouen Normandie (hors Rouen)	25 496	85,1	17 861	84,4
Seine-Maritime	107 116	86,2	67 607	83,9
France métropolitaine	5 314 792	83,8	3 568 393	85,6

Valeurs inférieures à celle de Rouen

Valeurs proches de celle de Rouen

Valeurs supérieures à celle de Rouen

Lecture : En 2019, 69,1% des ménages de Rouen dont le référent est âgé de 60 à 74 ans vivent en situation de sous-peuplement (soit 6 209 ménages).

Quels sont les niveaux de vie des personnes âgées ?



Répartition par décile des niveaux de vie des personnes âgées

Source : Insee, Filosofi 2020 - Traitements © Compas

Population fiscale estimée	Niveaux de vie											Ecart	
	1 ^{er} décile	2 ^{ème} décile	1 ^{er} quartile	3 ^{ème} décile	4 ^{ème} décile	Médiane	6 ^{ème} décile	7 ^{ème} décile	3 ^{ème} quartile	8 ^{ème} décile	9 ^{ème} décile	inter-quartiles	inter-déciles
50-59 ans	805	1 070	1 172	1 286	1 531	1 778	2 058	2 383	2 563	2 791	3 734	1 391	2 929
60-74 ans	978	1 208	1 333	1 461	1 695	1 924	2 185	2 502	2 683	2 936	3 803	1 350	2 825
75 ans et plus	1 128	1 356	1 471	1 567	1 770	1 971	2 198	2 468	2 638	2 837	3 559	1 168	2 432
Total Rouen	815	1 068	1 174	1 282	1 511	1 734	1 980	2 271	2 439	2 647	3 332	1 265	2 517

Montants de référence en €	2018	2019	2020
RSA personne seule	545	560	565
Seuil de pauvreté Insee à 50%	885	918	933
Seuil de pauvreté Insee officiel (à 60%)	1 063	1 102	1 120

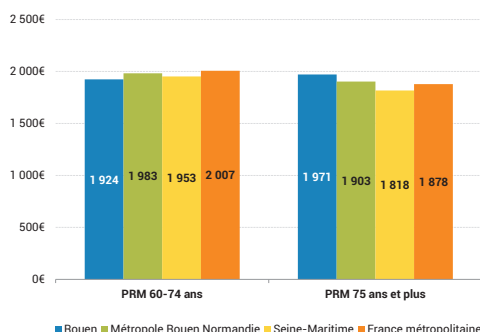
Lecture : En 2020, les 10% des personnes vivant dans les ménages les plus âgés (75 ans et plus) les plus pauvres de Rouen disposent de 1 128€ par mois contre 3 559€ pour les 10% les plus riches, soit un écart inter-déciles de 2 432€.

Le niveau de vie varie selon l'âge de la personne de référence du ménage. La moitié des personnes de Rouen vivant dans les ménages où le référent est âgé de 50 à 59 ans dispose d'un niveau de vie inférieur à 1 778€ par mois, et l'autre moitié d'un niveau de vie supérieur. Au sein des ménages les plus âgés, le niveau de vie médian est de 1 924€ par mois chez les 60-74 ans et de 1 971€ pour les 75 ans et plus.

Les 10% des personnes les plus pauvres de Rouen vivant au sein des ménages dont le référent fiscal est âgé de 50 à 59 ans vivent avec, au maximum, 805€ par mois (1^{er} décile). Ce montant est de 978€ au sein des ménages dont le référent fiscal est âgé de 60 à 74 ans. Enfin, ce niveau de vie est maximal avec 1 128€ pour le 1^{er} décile des ménages de 75 ans et plus.

Niveau de vie médian des personnes âgées

Source : Insee, Filosofi 2020 - Traitements © Compas



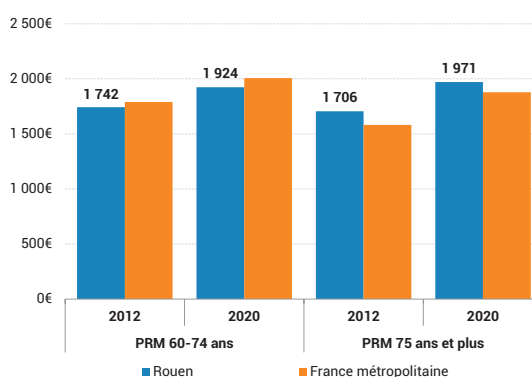
Lecture : En 2020, le niveau de vie médian des ménages dont le référent est âgé de 60 à 74 ans de Rouen est de 1 924€.

Les personnes âgées de 60-74 ans de Rouen enregistrent un niveau de vie médian moins important que celui observé en France métropolitaine, soit respectivement 1 924€ contre 2 007€. Le niveau de vie médian a tendance à augmenter après 75 ans à Rouen. En effet, il est supérieur de 47€ à celui des 60-74 ans, soit un niveau de vie médian de 1 971€ pour les personnes âgées de 75 ans et plus.

Ce niveau de vie relativement important peut permettre de développer des services adaptés impliquant une participation économique (liée au niveau de vie des ménages). De même, les personnes âgées sont plus fréquemment en situation d'être propriétaire de leur logement, donc d'avoir un patrimoine et une absence de loyer à payer (mais des charges existent qui peuvent aussi être significatives).

Évolution des niveaux de vie médian des personnes âgées

Source : Insee, Filosofi 2012-2020 - Traitements © Compas



Lecture : Entre 2012 et 2020, le niveau de vie médian des ménages dont le référent est âgé de 75 ans et plus de Rouen est passé de 1 706€ à 1 971€.

Entre 2012 et 2020, le niveau de vie médian des personnes âgées de 60 à 74 ans a augmenté de 182€. À titre de comparaison, l'évolution a été de +217€ pour la France métropolitaine ; le niveau de vie médian des personnes âgées de 60 à 74 ans a donc augmenté moins rapidement à Rouen qu'en France métropolitaine.

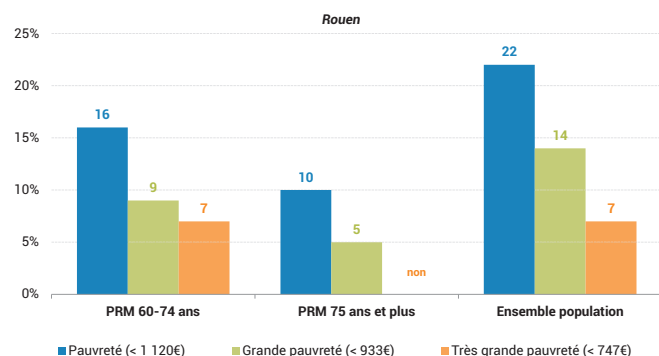
Pour les personnes âgées de 75 ans et plus, le gain observé à Rouen est à nouveau inférieur à celui observé en France métropolitaine. Le niveau de vie médian des personnes âgées de 75 ans et plus de Rouen est ainsi passé de 1 706€ en 2012 à 1 971€ en 2020 (soit +265€ contre +297€ en France métropolitaine).



Quels sont les taux de pauvreté des personnes âgées ?

Taux de pauvreté des personnes âgées

Source : Insee, Filosofi 2020 - Traitements © Compas



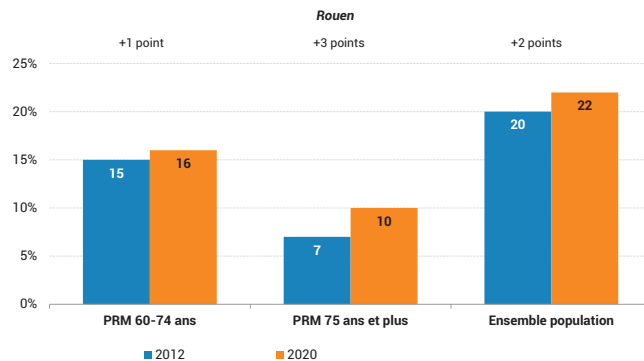
Lecture : En 2020, 16% des ménages dont le référent est âgé de 60 à 74 ans de Rouen sont pauvres (au seuil de 60%). Cette part est de 10% pour les ménages dont le référent est âgé de 75 ans et plus.

Pour les ménages les plus âgés de Rouen, la pauvreté (au seuil de 60%) concerne 16% des personnes vivant dans un ménage dont la personne de référence est âgée de 60 à 74 ans (environ 2 090 personnes) et 10% des personnes dont la personne de référence est âgée de 75 ans ou plus (800 personnes).

Le taux de pauvreté au-delà de 75 ans s'explique par plusieurs phénomènes notamment le plus faible taux d'activité avec cotisations pour beaucoup de ménages très âgés. Mais cette situation s'explique par un effet de sexe. Les femmes sont beaucoup plus nombreuses que les hommes au-delà de 75 ans. Elles ont moins été en emploi et ne bénéficient souvent que d'une pension de réversion.

Évolution du taux de pauvreté des personnes âgées

Source : Insee, Filosofi 2012-2020 - Traitements © Compas



Lecture : Entre 2012 et 2020, le taux de pauvreté des ménages dont le référent est âgé de 75 ans et plus de Rouen est passé de 7% à 10%.

Entre 2012 et 2020, la part des ménages âgés de 60 à 74 ans touchés par la pauvreté a augmenté d'1 point et chez les ménages dont le référent est âgé de 75 ans et plus, le taux de pauvreté a augmenté de 3 points.

Quel est le lien à l'emploi des 55-64 ans ?



L'activité des seniors : quelle évolution de l'âge de départ à la retraite ? Quelle disparité selon les profils ?

L'âge moyen de départ à la retraite de nouveau en hausse.

Depuis 1963, l'âge moyen de départ à la retraite des salariés du secteur privé n'a cessé de baisser. Il passe de 64 ans à 61 ans entre 1963 et 2007. Suite à la crise de 2008, la tendance s'inverse et l'âge moyen de départ à la retraite remonte jusqu'à 62,5 ans.

Un objectif : le renforcement du taux d'emploi des seniors

Dans le même temps, la Stratégie Européenne de l'Emploi, et les pouvoirs publics français cherchant à équilibrer les comptes de la sécurité sociale, soutiennent l'emploi des seniors. Diverses réformes ont alors été mises en place comme la modification du système de cotisation, l'instauration d'un système de décote pour inciter à rester plus longtemps en emploi, la suppression des départs anticipés ou encore le report de l'âge légal à la retraite. En 2017, en France métropolitaine le taux d'emploi des 50-64 ans est de 61,5%. Un chiffre en augmentation de 8,2 points depuis 2007.

Des profils différents

Le passage à la retraite ne se fait pas dans les mêmes conditions pour tous les seniors. Considérés comme moins productifs et subissant la discrimination des employeurs, une partie des seniors licenciés peuvent basculer dans l'inactivité avant d'avoir pu liquider leur retraite. D'autres, basculent vers l'inactivité suite à des problèmes de santé rendant le travail difficile. En effet, la pénibilité du travail est un facteur considérable d'inégalités.

Par exemple, les ouvriers plus exposés à la pénibilité travaillent plus longtemps mais seront moins longtemps à la retraite que les cadres. En effet, les ouvriers et les employés débutent leur carrière plus tôt que les cadres. Ces derniers, plus diplômés, commencent leur carrière en moyenne à 25 ans. Malgré l'augmentation de l'espérance de vie, des disparités perdurent. Les plus aisés vivent en moyenne plus longtemps et percevront donc une retraite plus longuement : les 5 % de personnes les plus aisées ont une espérance de vie supérieure de 13 ans pour les hommes et 8 ans pour les femmes à celles des 5 % de personnes les plus modestes.

Le recul de l'âge de la retraite n'a donc pas les mêmes conséquences selon les PCS, mais aussi selon le sexe. Les femmes dont les carrières sont parfois rythmées par les maternités, perçoivent en moyenne une pension de droit direct inférieure de 42% à celle des hommes en 2017.

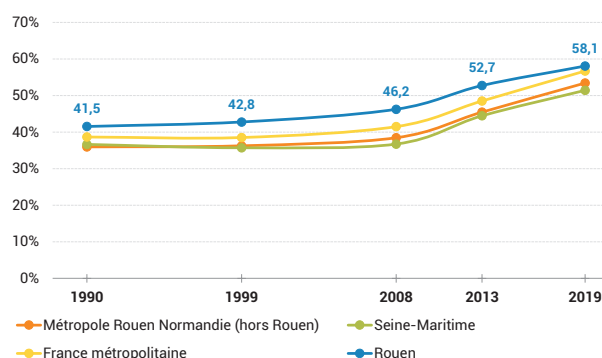
Les sources sont présentées en Bibliographie.



Quel est le lien à l'emploi des 55-64 ans ?

Évolution du taux d'activité des 55-64 ans entre 1990 et 2019

Source : Insee, RP 1990-2019 - Traitements © Compas



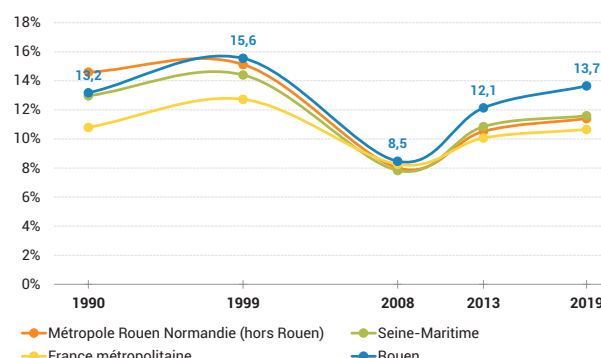
Lecture : En 2019, 58,1% des personnes âgées de 55-64 ans sont actives à Rouen.

Entre 2008 et 2019, le taux d'activité des personnes âgées de 55 à 64 ans a progressé de 12 points. C'est une conséquence de l'allongement de la durée de cotisation et du recul de l'âge légal de départ en retraite.

L'augmentation de l'âge du départ à la retraite s'accompagne aussi d'une augmentation du nombre de personnes en situation de chômage dans ces tranches d'âges. Pour les acteurs du social ce seront aussi des personnes âgées à plus faibles revenus qui pourraient demander à bénéficier des aides sociales extra-légales.

Évolution du taux de chômage des 55-64 ans entre 1990 et 2019

Source : Insee, RP 1990-2019 - Traitements © Compas



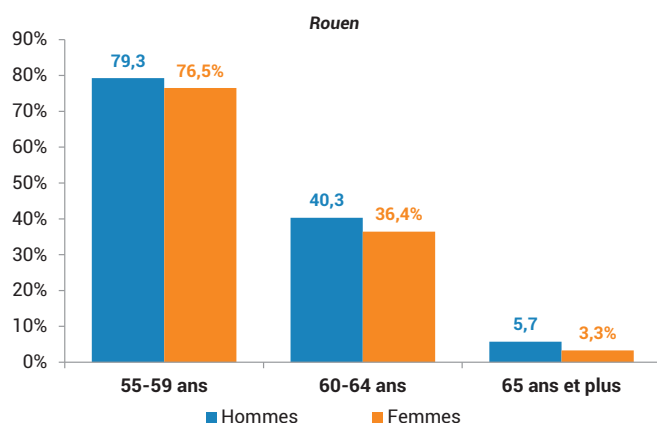
Lecture : En 2019, 13,7% des personnes âgées de 55-64 ans sont au chômage à Rouen.

Sur les 11 dernières années, Rouen enregistre une augmentation d'environ 5 points du taux de chômage des populations actives âgées de 55 à 64 ans. Cette tendance à la hausse s'observe également dans les territoires de comparaison.

Enfin, Rouen comptait 390 chômeurs âgés de 55 à 64 ans en 2008 contre 790 en 2019, leur nombre a donc doublé en 11 ans (+101%).

Taux d'activité des seniors selon le sexe

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas



Lecture : 79,3% des hommes âgés de 55-59 ans sont actifs en 2019 à Rouen.

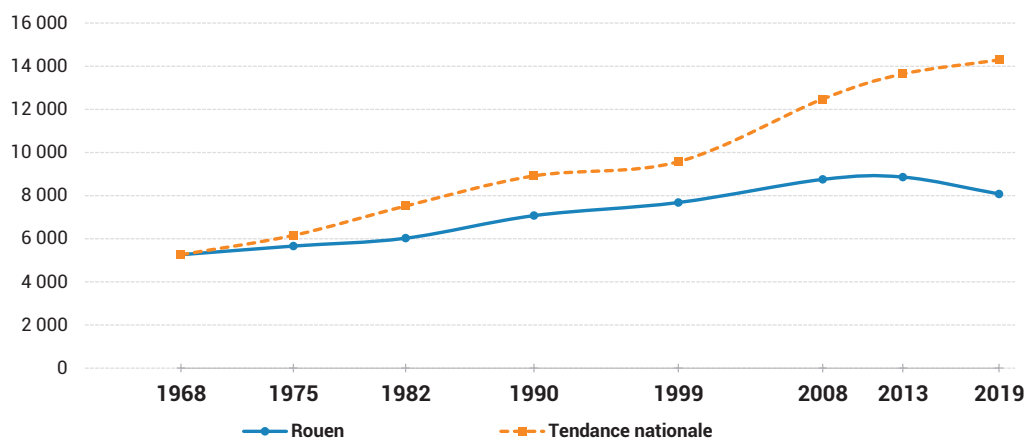
Le taux d'activité diminue avec l'avancée en âge. Entre 55 et 59 ans, 79% des hommes et 77% des femmes sont actifs. Ces proportions diminuent de moitié pour les générations âgées de 60 à 64 ans et sont réduites à moins de 6% pour celles âgées de 65 ans et plus.

Quelles sont les évolutions des populations âgées de 75 ans et plus ?



Évolution des personnes âgées de 75 ans et plus depuis les années soixante

Source : Insee, RP 1968-2019 - Traitements © Compas



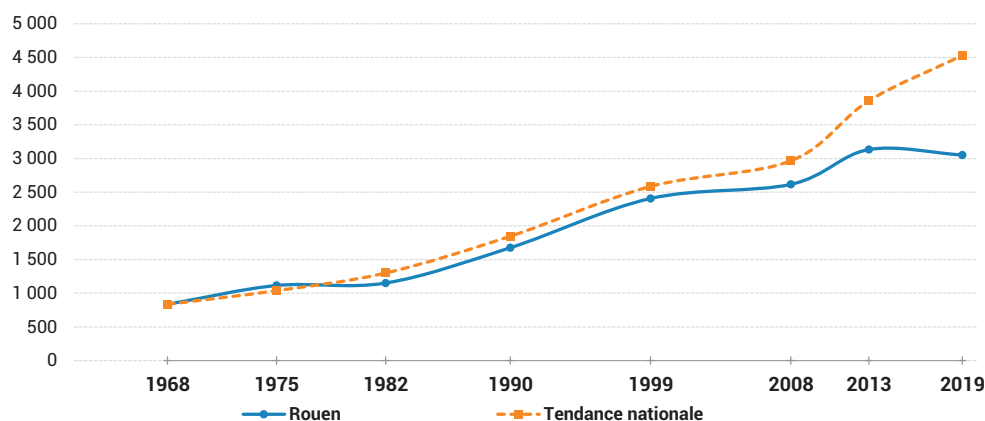
* indique l'évolution qu'aurait connu Rouen si le territoire avait suivi le rythme observé en France métropolitaine

Lecture : En 2019, Rouen compte 8 076 personnes âgées de 75 ans et plus. Ce nombre serait de 14 292 si le territoire avait suivi la tendance nationale.

En 2019, Rouen compte environ 8 080 personnes âgées de 75 ans et plus, soit 780 personnes de moins qu'en 2013. Si la commune avait suivi le rythme observé à l'échelle de la France métropolitaine, elle compterait 6 220 personnes âgées de 75 ans et plus supplémentaires en 2019, soit 14 290 personnes environ.

Évolution des personnes âgées de 85 ans et plus depuis les années soixante

Source : Insee, RP 1968-2019 - Traitements © Compas



* indique l'évolution qu'aurait connu Rouen si le territoire avait suivi le rythme observé en France métropolitaine

Lecture : En 2019, Rouen compte 3 052 personnes âgées de 85 ans et plus. Ce nombre serait de 4 529 si le territoire avait suivi la tendance nationale.

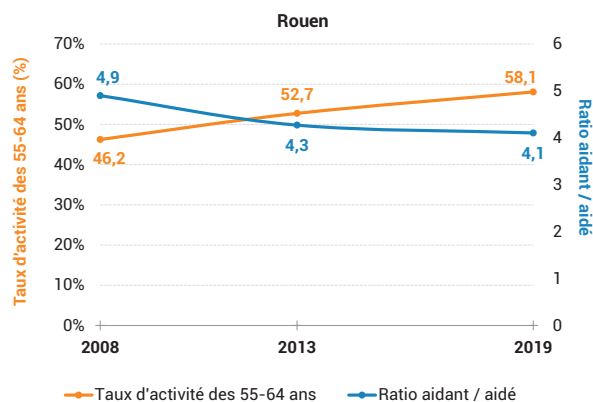
En 2019, environ 3 050 personnes sont âgées de 85 ans et plus à Rouen, soit 1 480 personnes de moins que si le territoire avait suivi la tendance nationale.



Quel est le potentiel d'aidants pour les personnes âgées dépendantes ?

Évolution du taux d'activité des 55-64 ans et du ratio aidant / aidé

Source : Insee, RP 2008-2019 - Traitements © Compas



Lecture : En 2019, à Rouen le taux d'activité des 55-64 ans (aidants potentiels) est de 58,1% et le ratio aidant / aidé de 4,1.

Au cours des 11 dernières années, le taux d'activité des 55-64 a augmenté de 12 points à Rouen, passant de 46% en 2008 à 58% en 2019. Parallèlement, le ratio aidant / aidé a plutôt stagné, il est de 4 en 2019.

La collectivité doit considérer le vieillissement à venir afin d'anticiper différents services, modes d'accompagnement et de prise en charge, adaptés aux multiples profils caractérisant ces aînés (seniors dynamiques et actifs, personnes âgées isolées, en perte d'autonomie, proches aidants....).

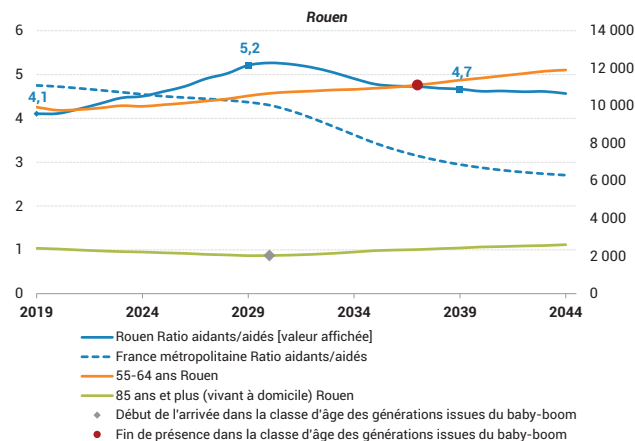
Répondre aux besoins des personnes âgées, notamment en matière d'isolement relationnel, implique en partie une prise en charge par les générations suivantes. Même si le premier aidant est, s'il est encore présent, le conjoint, ces aidants (potentiels) sont souvent âgés d'une soixantaine d'années et n'ont pas toujours de liens familiaux avec les personnes les plus âgées vivant à proximité de chez eux. Ils peuvent être l'expression d'un potentiel de présence ou d'alerte en cas de besoins.

Le ratio aidants/aidés rapporte les 55-64 ans* (population des aidants potentiels des personnes les plus âgées) aux 85 ans et plus vivant à domicile (population quantitativement représentative du volume de personnes aidées). Ce ratio donne une idée du potentiel en matière d'aide informelle des personnes âgées dépendantes.

La diminution du ratio aidants/aidés oblige les territoires à imaginer et développer de nouvelles réponses pour prévenir l'isolement social des personnes les plus âgées.

Projection du ratio aidants / aidé à l'horizon 2044

Source : Insee, RP 2019 - Traitements & projections © Compas



Lecture : En 2039, le ratio aidant/aidé devrait atteindre 4,7 à l'échelle de Rouen.

Rouen compte, en 2019, 4,1 aidants (personnes âgées de 55-64 ans) pour une personne à aider (personnes âgées de 85 ans et plus vivant à domicile). Le passage, à partir de 2030, des générations issues du baby-boom dans la tranche d'âge des 85 ans et plus pourrait générer un ratio aidants/aidés situé autour de 4,7 aidants pour une personne à aider à l'horizon 2039. Ce ratio est attendu à 2,9 aidants pour une personne à aider en France métropolitaine.

DÉFINITION

Les 55-64 : sont parfois appelés la « génération pivot ». Ils sont susceptibles d'être sollicités à la fois pour venir en appui à leurs parents vieillissants, et pour aider leurs enfants, financièrement ou via la garde de leurs petits-enfants.



La crise sanitaire a mis en avant les fragilités des seniors face à la problématique de santé. La crainte de la contamination a légitimement été plus forte chez les seniors. A l'identique de celle de 2003 avec la canicule, celle de 2020 renforce encore plus le besoin d'une action sociale de proximité fortement orientée vers l'accompagnement et la prise en charge de cette population fragile.

La question de la fragilité des seniors s'est fortement posée lors du confinement mais elle se posera encore plus dans les mois et les années à venir. Plusieurs facteurs (isolement, condition de logement, revenus, ...) se combinent défavorablement.

Les seniors apparaissent de plus en plus éloignés de l'accès aux droits et de l'accès à l'information en raison du développement du numérique de plus en plus prégnant.

Les jeunes seniors (60/75 ans) très investis dans le monde associatif de solidarité avec les personnes âgées isolées se sont retirés pour beaucoup dans le cadre de la crise sanitaire.

Les 7 critères choisis pour composer le baromètre Compas de fragilité des personnes âgées de 75 ans et plus sont déclinés en 7 indicateurs distincts.

- vivant dans un logement ancien de 4 pièces ou plus : ce critère permet de mettre en évidence les conditions de vie des personnes âgées au sein de ces grands logements anciens (construits avant 1990 de 4 pièces ou plus), présentant plus de contraintes d'isolation, de coûts d'entretien (chauffage, électricité...) et de vétusté.

- vivant dans un logement collectif sans ascenseur : ce critère implique une mobilité plus difficile pour ces personnes âgées qui peut créer un isolement et des fragilités importantes.

- vivant dans un logement social, un logement précaire ou locataires dans du collectif privé ancien : ce critère sous entend a priori une fragilité monétaire plus grande que pour les autres ménages.

- vivant seule dans son logement : ce critère est important pour déterminer la fragilité des personnes âgées en mesurant la question de l'isolement résidentiel.

- vivant dans un ménage non équipé d'une voiture : ce critère renforce le risque d'isolement et le manque d'autonomie pour les personnes loin des services de transport.

- dont la personne référente du ménage (PRM) possède un bas niveau de formation : ce critère permet de mettre en avant les questions d'accès au droit et aux difficultés liées à l'usage du numérique par exemple ou aux démarches administratives.

- dont la personne référente du ménage (PRM) est immigrée : ce dernier critère peut révéler des difficultés plus importantes sur les questions de lecture ou écriture de la langue française.

La grande majorité des personnes âgées rencontre l'un ou l'autre de ces critères. La fragilité n'apparaît donc pas lorsqu'un seul facteur est rempli, mais sitôt qu'ils se cumulent.

DÉFINITION

Indice de fragilité des personnes âgées : nous considérons qu'une personnes âgée est fragile dès lors qu'elle cumule 4 de ces 7 critères :

- vivre dans un logement ancien de 4 pièces ou plus
- vivre dans un logement collectif sans ascenseur
- vivre dans un logement social, un logement précaire ou locataires dans collectif privé ancien
- vivre seule dans son logement
- vivre dans un ménage non équipé d'une voiture
- la personne référente du ménage (PRM) possède un bas niveau de formation
- la personne référente du ménage (PRM) est immigrée



Baromètre - La fragilité des personnes âgées

Détail des facteurs de risque relatifs à la fragilité des personnes âgées

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2019 - Traitements © Compas

	Personnes âgées de 75 ans et plus*		Indice de fragilité des personnes âgées**		Logement ancien de 4 pièces ou plus		Logement collectif sans ascenseur		Logement social, précaire ou locataire dans un collectif privé ancien	
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Vieux Marché / Cathédrale	1 070	6,3	216	20	376	35,1	326	30,4	270	25,2
Centre-ville Rive Gauche	1 122	7,2	358	32	358	31,9	238	21,2	511	45,5
St-Marc / Croix de Pierre / St-Nicaise	903	6,9	324	36	359	39,8	252	27,9	540	59,7
St-Clément / Jardin des Plantes	823	5,9	142	17	452	54,9	108	13,1	145	17,6
Gare Jouvenet	987	8,1	151	15	680	68,8	106	10,8	200	20,3
Côteaux Ouest	352	4,4	57	16	240	68,1	66	18,9	61	17,4
Grieu / Vallon Suisse / St-Hilaire	556	8,8	97	18	325	58,4	45	8,1	101	18,1
Pasteur	259	4,0	83	32	94	36,4	46	17,9	68	26,2
Grand Mare	302	6,1	50	16	234	77,4	<10	-	84	27,9
Châtelet / Lombardie	210	4,8	103	49	50	23,8	66	31,4	202	96,0
Sapins / Vieux Sapins	294	7,5	129	44	143	48,6	133	45,4	173	58,8
Grammont	174	4,9	73	42	33	18,8	93	53,0	145	83,2
Mont-Gargan	179	6,1	22	12	71	39,3	21	11,7	25	13,7
IRIS du QPV Les Hauts de Rouen	806	6,1	282	35	427	52,9	208	25,8	459	56,9
IRIS du QPV Voltaire Grammont	174	4,9	73	42	33	18,8	93	53,0	145	83,2
Rouen	7 234	6,4	1 805	25	3 413	47,2	1 509	20,9	2 523	34,9
Caen	9 302	8,8	1 758	19	4 523	48,6	1 484	16,0	3 049	32,8
Le Havre	15 208	9,0	3 957	26	6 903	45,4	3 545	23,3	5 657	37,2
Tours	12 605	9,2	2 768	22	6 476	51,4	2 086	16,5	3 726	29,6
Nancy	6 221	5,9	1 596	26	3 113	50,0	2 010	32,3	2 080	33,4
Métropole Rouen Normandie (hors Rouen)	32 381	8,5	6 746	21	18 978	58,6	4 463	13,8	8 975	27,7
Seine-Maritime	105 100	8,4	20 918	20	59 126	56,3	13 868	13,2	25 921	24,7
France métropolitaine	5 590 863	8,6	910 618	16	3 387 478	60,6	673 365	12,0	944 408	16,9

* Uniquement en logement ordinaire

** Cumulant au moins 5 facteurs de risque

	PRM*** possède un bas niveau de formation		Personne vivant seule		Ménage sans voiture		PRM*** est immigrée	
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Vieux Marché / Cathédrale	407	38,0	607	56,7	556	52,0	49	4,6
Centre-ville Rive Gauche	697	62,1	723	64,5	667	59,4	63	5,6
St-Marc / Croix de Pierre / St-Nicaise	471	52,1	567	62,7	506	56,0	26	2,9
St-Clément / Jardin des Plantes	475	57,7	404	49,1	348	42,3	57	6,9
Gare Jouvenet	372	37,7	435	44,1	368	37,3	22	2,3
Côteaux Ouest	191	54,4	187	53,1	101	28,7	<10	-
Grieu / Vallon Suisse / St-Hilaire	304	54,6	291	52,3	201	36,1	<10	-
Pasteur	121	46,6	191	73,9	149	57,4	24	9,4
Grand Mare	160	52,9	118	39,2	85	28,0	22	7,2
Châtelet / Lombardie	186	88,3	104	49,4	138	65,9	82	38,8
Sapins / Vieux Sapins	206	69,9	161	54,7	169	57,4	38	13,0
Grammont	140	80,2	77	43,9	106	60,7	37	21,4
Mont-Gargan	108	60,1	83	46,2	55	30,8	nd	-
IRIS du QPV Les Hauts de Rouen	551	68,3	383	47,5	392	48,6	141	17,5
IRIS du QPV Voltaire Grammont	140	80,2	77	43,9	106	60,7	37	21,4
Rouen	3 837	53,0	3 948	54,6	3 449	47,7	433	6,0
Caen	4 623	49,7	4 789	51,5	3 344	35,9	371	4,0
Le Havre	8 851	58,2	7 935	52,2	6 771	44,5	903	5,9
Tours	6 626	52,6	6 483	51,4	5 160	40,9	796	6,3
Nancy	2 713	43,6	3 359	54,0	2 676	43,0	511	8,2
Métropole Rouen Normandie (hors Rouen)	19 409	59,9	14 889	46,0	10 382	32,1	1 768	5,5
Seine-Maritime	66 103	62,9	48 384	46,0	35 039	33,3	3 819	3,6
France métropolitaine	3 213 767	57,5	2 389 494	42,7	1 613 804	28,9	449 148	8,0

*** Personne référente du ménage

Valeur inférieure à celle de Rouen

Valeur proche de celle de Rouen

Valeur supérieure à celle de Rouen

Lecture : L'indice de fragilité des personnes âgées de 75 ans et plus de Rouen est de 25.



Indice de fragilité des personnes âgées

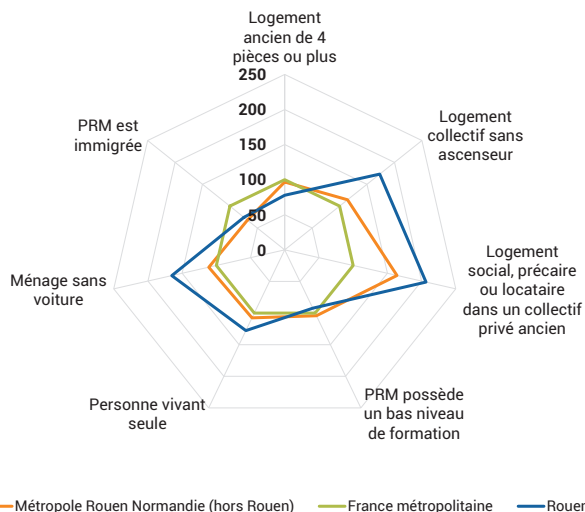
Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2019 -
Traitements © Compas

L'indice de fragilité des personnes âgées est de 25 à Rouen contre 16 en France métropolitaine : la situation y est donc moins favorable qu'en moyenne nationale.

Les sur-représentations observées à Rouen, par rapport à la France métropolitaine, pouvant être mises en avant pour les indicateurs composant l'indice sont :

- la part de personnes âgées de 75 ans et plus locataires du parc social, précaire ou locataires du parc privé ancien (35% contre 17%),
- la part de personnes âgées vivant dans un logement collectif sans ascenseur (21% contre 12%),
- la part de personnes âgées de 75 ans et plus sans voiture dans le ménage (48% contre 29%),
- la part de personnes âgées vivant seules (55% contre 43%).

Les facteurs de vulnérabilité des personnes âgées pèsent différemment selon les quartiers, témoignant des caractéristiques spécifiques à chacun d'entre eux. Les indices de fragilité des personnes âgées les plus élevés sont enregistrés dans les quartiers Châtelet / Lombardie (49), Sapins / Vieux Sapins (44) et Grammont (42) ; il s'agit de territoires sur lesquels s'étendent les quartiers prioritaires de Rouen. À l'inverse, l'indice le plus faible est de 12 pour Mont-Gargan.



Lecture : La part de personnes âgées de 75 ans et plus locataires du parc social, précaire ou locataires du parc privé ancien de Rouen est 2,1 fois plus élevée que celle de la France métropolitaine.

LES POPULATIONS FRAGILES



LES POPULATIONS SELON LES RESSOURCES FINANCIÈRES

Comment se répartissent les richesses du territoire ? _____	p.124
Quel est l'impact de la redistribution ? _____	p.125
Baromètre - L'inclusion numérique _____	p.135
Baromètre - L'accès aux droits _____	p.137
Quel est le niveau de pauvreté et qui concerne-t-elle ? _____	p.139
Quelle est l'intensité de la pauvreté ? _____	p.143
Baromètre - Les impacts économiques de la crise _____	p.144

LES POPULATIONS SELON L'ACCÈS À LA SANTÉ

Quelles sont les réponses existantes sur le territoire pour l'offre de soins ? _____	p.146
Les populations accèdent-elles aux services de soins de proximité ? _____	p.148
Les médecins généralistes libéraux sont-ils sous tension ? _____	p.149
Baromètre - Les besoins potentiels de santé _____	p.150

LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Combien de personnes reconnues en situation de handicap ? _____	p.153
---	-------

LES POPULATIONS FRAGILES

ont particulièrement souffert et souffrent encore de la crise sanitaire. Ce sont notamment les enfants et adultes en situation de handicap dont l'accompagnement et la prise en charge ont pu être fortement réduits, l'isolement renforcé et les impacts sur la santé mentale importants ; ce sont aussi les travailleurs précaires, les employés des secteurs les plus touchés par la crise, les chômeurs en fin de droit, toutes les personnes pauvres mais aussi celles se situant juste au-dessus du seuil de pauvreté invisibles jusqu'à présent ; ce sont les habitants des quartiers prioritaires ou des zones rurales disposant d'une offre médicale réduite alors même que les besoins y sont forts (maladies professionnelles, personnes âgées, familles...) et le non-recours aux soins élevé.

Toutes ces populations sont au cœur de la politique sociale (inter)-communale et risquent d'être fortement impactées par la crise économique et sociale à venir.

Ce chapitre vise alors à accompagner le CCAS/CIAS pour l'identification de ces populations fragiles : où se situent-elles et combien sont-elles, quels sont leurs facteurs de fragilités... et ce à partir de trois axes thématiques : les personnes en situation de handicap, les populations selon les ressources financières et les populations selon leurs besoins d'accès à la santé.

Les personnes en situation de handicap sont un public pour partie invisible via la statistique publique. Seul le nombre de personnes bénéficiaires de la prestation Adulte Handicapé versée par la CAF est disponible alors même que les enjeux y sont importants et multidimensionnels : allant de l'isolement social à l'accès aux droits, à l'emploi, à l'adaptation des logements, en passant par l'accompagnement des aidants et évidemment la question de la mobilité et de l'accessibilité ou celle de l'accès aux loisirs, au sport et à la culture. Ces besoins sont devenus encore plus forts suite aux périodes successives de confinement.

En parallèle, depuis le début de la pandémie, de nombreux ménages ont connu une baisse brutale de leurs revenus : des personnes ayant connu une fin de contrat (CDD ou intérim) et ne parvenant pas à enchaîner sur un autre contrat ; des personnes ayant une activité de type auto-entrepreneur (perte de l'activité et pas de système « d'amortissement ») ; des personnes ayant une activité pas toujours déclarée (garde d'enfant, ménages, réparation de véhicules,...) voire illicite, mais aussi des pourboires pour certaines professions.

Également des actifs en emploi étant en chômage partiel et qui connaissent une baisse de leur salaire au-dessus du niveau du SMIC mais dont la composition familiale a pu les amener sous le seuil de pauvreté ; des ménages vivant sous le seuil de pauvreté, confrontés à la difficulté d'obtenir, du fait de la dématérialisation, des aides adaptées à leurs (nouveaux) besoins en raison de l'augmentation de certaines dépenses (repas à la maison).

Ce sont donc tous les ménages fragiles qui ont connu au cours de cette période une baisse notable de leur niveau de vie (alors que pour la majorité des ménages, le confinement s'est traduit par une progression forte de l'épargne).

Enfin concernant la santé, les collectivités locales ne sont pas les acteurs centraux en matière de soins ou de santé. Cependant, en appréhendant les besoins de santé à travers la dimension sociale le CCAS et la commune peuvent agir pour améliorer la santé des habitants. En effet, les besoins en matière de santé sont aussi liés à la situation sociale et économique des ménages (qualité de vie, actions de prévention, pratiques sportives, accès aux soins,...).

Les habitants ne sont pas tous égaux en matière de santé et les réalités sociales ont un effet important sur leur situation dans ce domaine. Les populations plus âgées, mais aussi les enfants sont dans les tranches d'âges où les besoins d'accès aux soins sont les plus importants. De même, les ménages moins formés ou les ménages ayant des emplois « usants » ont des besoins spécifiques sans nécessairement bénéficier de toutes les actions et informations de prévention. D'où l'intérêt de travailler sur les déterminants sociaux de santé et d'analyser l'adéquation de ces besoins avec l'offre existante sur le territoire.

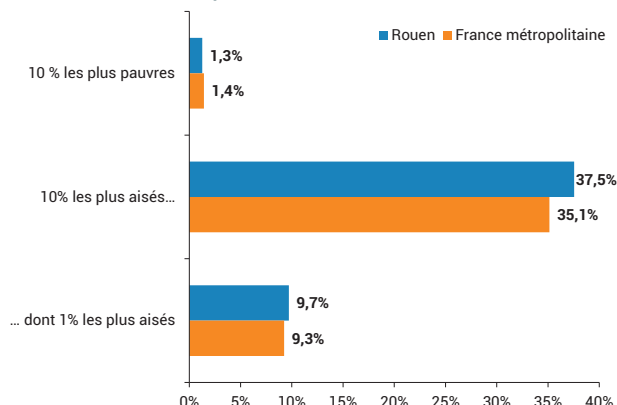




Comment se répartissent les richesses du territoire ?

Concentration des revenus au sein des foyers fiscaux en 2021

Source : DGI, Impôts des particuliers 2021 - Traitements © Compas



Lecture : En 2021, 10% des foyers les plus aisés de Rouen concentrent 37,5% des revenus du territoire.

En 2021, le dernier pourcent des ménages (les plus aisés) de Rouen concentre à lui seul 10% des revenus (en d'autres termes 99% de la population possèdent 90% des revenus du territoire).

La dispersion des richesses de Rouen semble un peu plus prononcée qu'à l'échelle de la France métropolitaine (inégalités accrues) où l'on mesure une concentration de 9% des revenus par seulement 1% de la population.

DÉFINITION

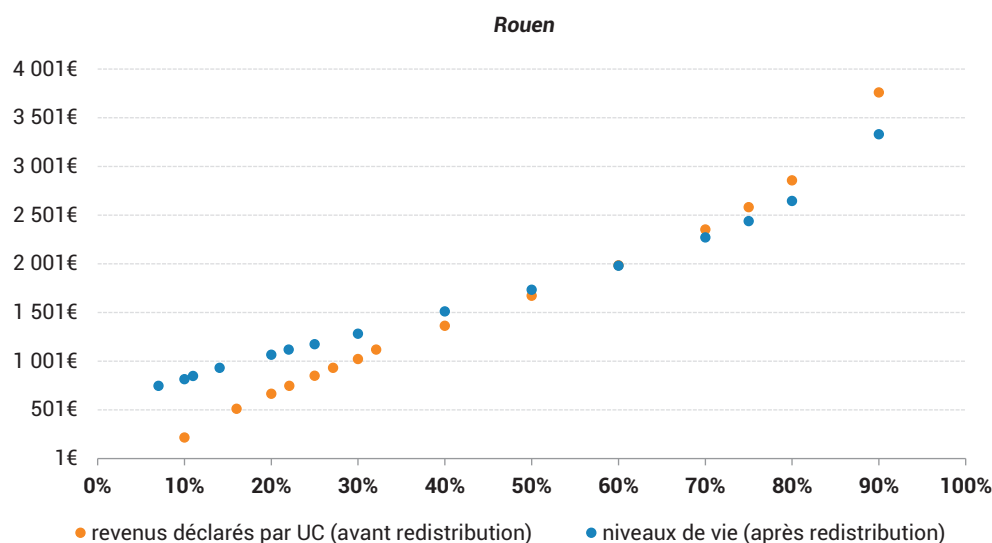
Foyer fiscal : les foyers fiscaux, dont il est question ici, diffèrent des ménages fiscaux car leur composition familiale peut changer. En effet, le terme de foyer fiscal désigne l'ensemble des personnes inscrites sur une même déclaration de revenus. Or, il peut y avoir plusieurs foyers fiscaux dans un seul ménage : par exemple un couple non marié où chacun remplit sa propre déclaration de revenus compte pour deux foyers fiscaux.

Quel est l'impact de la redistribution ?



Distribution des revenus déclarés par UC et des niveaux de vie

Source : Insee, Filosofi 2020 - Traitements et estimations © Compas



Lecture : En 2020, 10% de la population déclare un revenu par unité de consommation inférieur à 217€ par mois. La prise en compte des prestations sociales et impôts directs porte à 815€ par mois le niveau de vie des 10% des populations les plus pauvres.

La redistribution (impôts directs et prestations sociales) permet de faire passer les 10% des populations les plus pauvres de Rouen d'un revenu déclaré de 217€ par unité de consommation à un niveau de vie de 815€ par mois, soit une augmentation de 598€ des ressources des ménages les plus pauvres portée par la redistribution.

Pour les ménages les 10% les plus riches, la redistribution fait passer les ressources des ménages d'un montant déclaré de 3 761€ par mois et par unité de consommation à un niveau de vie de 3 332€ par mois, soit une diminution de 429€ à l'issue de la redistribution.

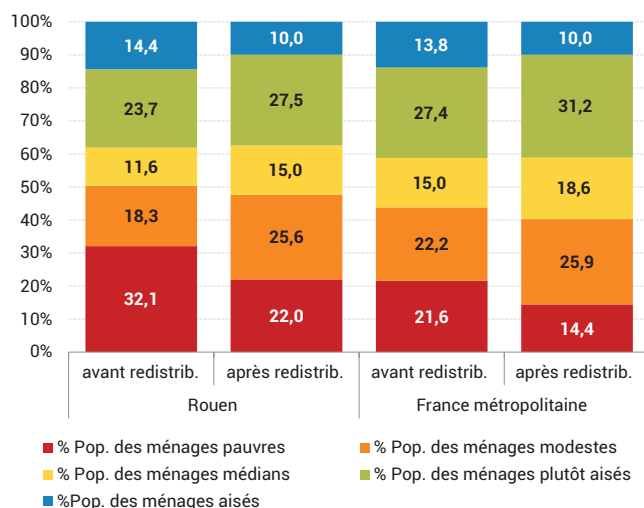
L'écart le plus faible entre le niveau de vie des ménages et les revenus déclarés concerne le 6ème décile où impôts directs payés par les ménages et prestations sociales perçues par les ménages se compensent.



Quel est l'impact de la redistribution ?

Répartition des populations par catégorie de revenus déclarés et de niveaux de vie

Source : Insee, Filosofi 2020 - Traitements et estimations © Compas



Lecture : En 2020, avant redistribution, 11,6% de la population se situe parmi les ménages médians (entre 1 680 et 2 053€ par mois). Après redistribution cette catégorie regroupe 15% de la population de Rouen.

Sans prestations sociales, 32% de la population de Rouen appartiendrait à la catégorie des ménages pauvres. Les prestations sociales permettent de réduire cette proportion à 22%.

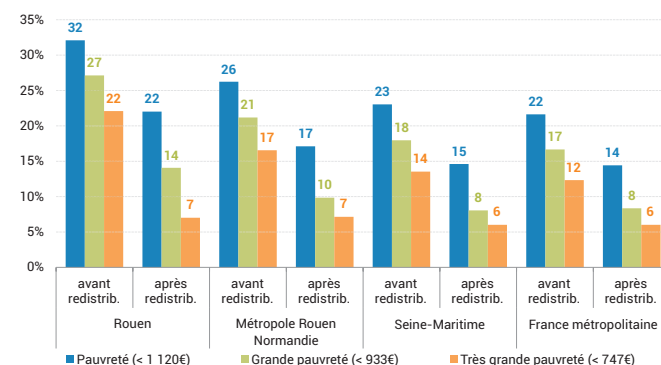
À l'autre extrémité de la distribution, la part des populations appartenant aux ménages aisés passe de 14% avant prise en compte des prestations sociales et impôts directs à 10% après redistribution.

La redistribution permet à 10% de la population de Rouen de sortir de la pauvreté tout en restant dans la catégorie des ménages modestes.

En France métropolitaine, la redistribution permet le passage de 22 à 14% de la population vivant sous le seuil de pauvreté et génère une diminution de 4 points de la part des populations des ménages aisés (10% contre 14% avant redistribution).

Niveaux de pauvreté avant et après redistribution

Source : Insee, Filosofi 2020 - Traitements et estimations © Compas



Lecture : En 2020, avant redistribution, 27% de la population de Rouen vit sous le seuil de pauvreté à 50% (moins de 933€ par mois). Après redistribution, 14% de la population vit sous ce seuil.

7% de la population de Rouen vit dans la très grande pauvreté avec un niveau de vie inférieur à 747€ par mois (seuil de pauvreté à 40%). Sans redistribution, cette proportion serait de 22%. Notons que cette grande pauvreté ne reflète pourtant que les populations pour lesquelles les niveaux de ressources sont connus.

DÉFINITION

Seuils 2020 selon le pourcentage du niveau de vie médian de l'ensemble des personnes vivant en France métropolitaine :

Seuil à 40% (très grande pauvreté) = 747€

Seuil à 50% (grande pauvreté) = 933€

Seuil à 60% (pauvreté) = 1 120€

Les catégories de populations proposées ci-contre sont calculées au regard de l'écart au niveau de vie médian en France métropolitaine :

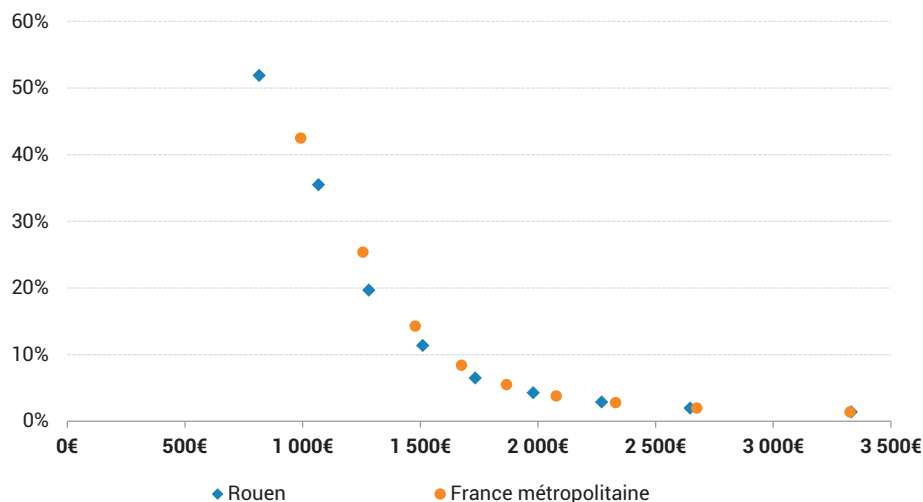
- Les populations des ménages pauvres sont celles sous le seuil de pauvreté (1 120€),
- celles des ménages modestes situées entre le seuil de pauvreté et 1 680€ (90% de la médiane),
- celles des ménages médians à 10% autour du niveau de vie médian (de 1 680€ à 2 053€),
- celles des ménages aisés de 2 053€ à 3 360€ (110% à 180% de la médiane)
- et enfin les plus aisées à 3 360€ (180% de la médiane et plus).

Quel est l'impact de la redistribution ?



Part des revenus issus des prestations sociales selon les niveaux de vie

Source : Insee, Filosofi 2020 - Traitements © Compas

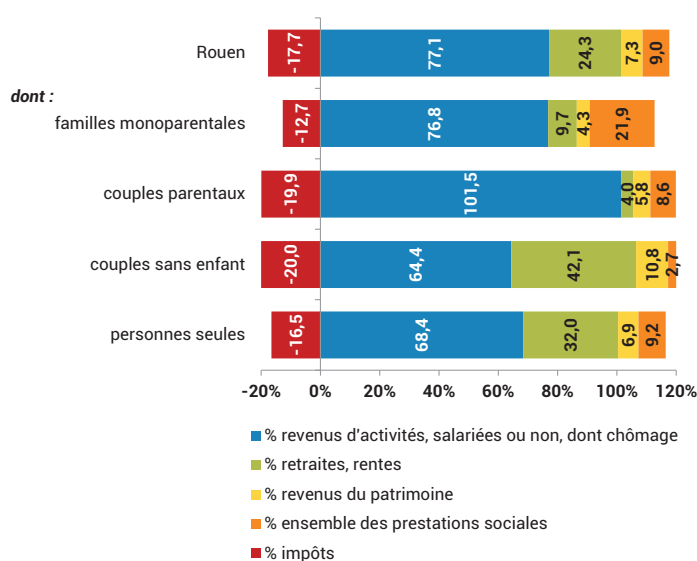


Lecture : En 2020, le niveau de vie du 1er décile (10% les plus pauvres) de Rouen est de 815€ et la part des prestations sociales dans ce montant est de 52%.

La part des prestations dans le revenu disponible des ménages diminue au fil des niveaux de vie, comme à l'échelle de la France métropolitaine. En effet, les prestations sociales représentent 52% du revenu disponible des ménages de Rouen dont le niveau de vie est inférieur à 815€ (1er décile) contre 7% pour les ménages dont le niveau de vie est inférieur à 1 734€ (médiane).

Composantes du revenu disponible selon le type de ménage

Source : Insee, Filosofi 2020 - Traitements © Compas



En 2020, 77% du revenu disponible de la population de Rouen est issu des revenus d'activités, salariées ou non, dont le chômage. Les familles monoparentales se démarquent des autres catégories de ménages du fait d'une proportion plus importante de prestations sociales composant le revenu disponible, soit 22%. Enfin, ce sont les couples sans enfant qui enregistrent la plus forte part de revenus du patrimoine dans le revenu disponible, soit 11% de ce dernier.

Lecture : En 2020, pour les populations vivant en famille monoparentale de Rouen 76,8% du revenu disponible est issu des revenus d'activités salariées ou non, dont le chômage et 21,9% des prestations sociales.



TABLEAU DÉTAILLÉ

Composantes du revenu disponible selon le type de ménage

Source : Insee, Filosofi 2019 - Traitements © Compas

	Composition du revenu disponible en %									
	Prestations sociales				Salaires, traitements, chômage, revenus d'activités non salariées			Autres		
	Total	dont prestations familiales	dont prestations logement	dont minima sociaux	Total	dont salaires, traitements, chômage	dont revenus d'activités non salariées	Revenus du patrimoine	Pensions, retraites, rentes	Impôts
Vieux Marché / Cathédrale	4,6	0,6	1,7	2,3	83,2	73,3	9,9	11,4	24,1	-23,2
Centre-ville Rive Gauche	12,4	2,6	3,6	6,2	68,8	66,6	2,2	4,5	28,4	-14,1
St-Marc / Croix de Pierre / St-Nicaise	8,5	1,4	2,7	4,4	75,4	69,4	5,9	5,9	27,3	-17,0
St-Clément / Jardin des Plantes	8,6	2,5	2,3	3,9	78,2	75,0	3,2	5,2	24,1	-16,1
Gare Jouvenet	2,9	0,8	0,8	1,3	86,9	72,8	14,1	13,4	23,6	-26,9
Côteaux Ouest	7,6	1,7	2,3	3,6	84,7	78,3	6,4	6,6	19,8	-18,8
Grieu / Vallon Suisse / St-Hilaire	5,7	1,4	1,6	2,8	77,6	71,5	6,1	6,4	28,2	-17,9
Pasteur	6,3	1,0	2,2	3,1	88,6	83,0	5,6	7,1	17,5	-19,5
Grand Mare	24,0	7,9	5,7	10,3	51,7	50,8	0,9	2,9	31,2	-9,8
Châtelet / Lombardie	41,8	10,4	10,4	21,0	47,4	0,0	0,0	1,1	15,6	-5,9
Sapins / Vieux Sapins	21,7	3,7	5,5	12,4	58,4	57,4	1,0	2,3	27,4	-9,8
Grammont	21,3	5,3	5,5	10,5	68,4	66,4	2,0	2,1	18,7	-10,5
Mont-Gargan	6,0	1,7	1,4	2,9	79,3	74,4	4,9	5,3	25,5	-16,1
IRIS du QPV Les Hauts de Rouen	28,5	7,2	7,1	14,2	52,7	37,8	0,6	2,2	25,3	-8,6
IRIS du QPV Voltaire Grammont	21,3	5,3	5,5	10,5	68,4	66,4	2,0	2,1	18,7	-10,5
Rouen	8,6	2,0	2,4	4,2	78,1	71,4	6,7	7,6	24,5	-18,8
Caen	8,1	1,7	2,4	4,0	70,1	63,3	6,8	9,8	30,2	-18,2
Le Havre	10,3	2,9	2,5	4,9	67,5	63,8	3,7	6,0	31,3	-15,1
Tours	8,5	2,1	2,3	4,1	71,5	66,8	4,7	8,6	28,6	-17,2
Nancy	7,7	1,5	2,4	3,8	77,9	68,7	9,2	10,9	24,6	-21,1
Métropole Rouen Normandie	7,7	2,4	1,8	3,5	72,2	67,4	4,8	7,2	29,7	-16,8
Seine-Maritime	7,0	2,4	1,5	3,1	71,3	66,3	5,0	7,3	30,3	-15,9
France métropolitaine	5,8	2,0	1,3	2,5	73,5	68,0	5,5	10,1	28,3	-17,7

Valeurs inférieures à celle de Rouen

Valeurs proches de celle de Rouen

Valeurs supérieures à celle de Rouen

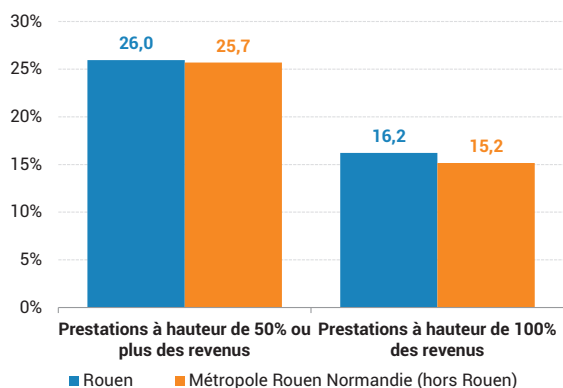
Lecture : En 2019, les prestations sociales (minima sociaux, prestations logement et prestations familiales) représentent 8,6% du revenu disponible des ménages de Rouen.

Quel est l'impact de la redistribution ?



Part des allocataires Caf dont les revenus sont constitués de prestations sociales à hauteur de 50% ou plus

Source : Cnaf, 2019 - Traitements © Compas



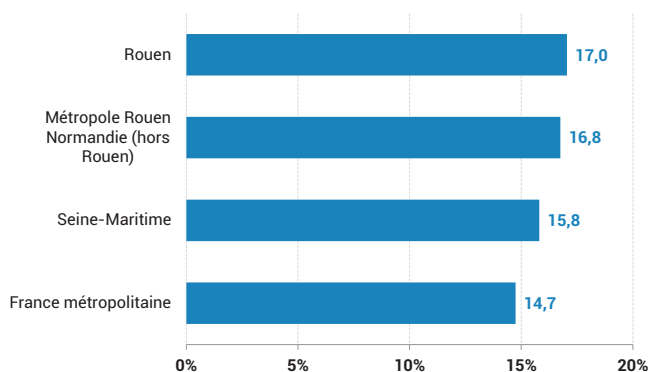
Lecture : Fin 2019, 26% des allocataires Caf de Rouen ont des ressources qui dépendent à 50% ou plus des prestations sociales.

Parmi les 39 690 ménages de Rouen connus par la Caf, on recense en 2019 environ 6 440 allocataires dont les ressources dépendent intégralement des prestations sociales : ils représentent 16% des allocataires.

Les prestations Caf représentent 50% ou plus des ressources des ménages pour 26% des allocataires de Rouen (environ 10 300 allocataires).

Taux de couverture des ménages par la prime d'activité

Sources : Cnaf, 2021 & Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

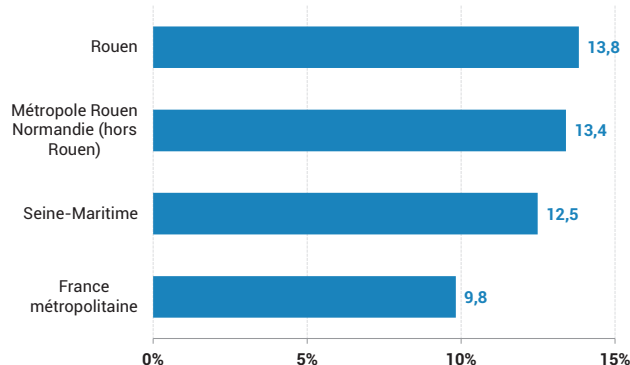


Lecture : Fin 2021, le taux de couverture de la prime d'activité parmi les ménages de Rouen est de 17,0%.

À la fin de l'année 2021, 10 930 ménages de Rouen sont allocataires de la prime d'activité de la Caf. Ainsi, 17% des ménages recensés par l'Insee en 2019 sont couverts.

Taux de couverture des ménages par les minima sociaux

Sources : Cnaf, 2021 & Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

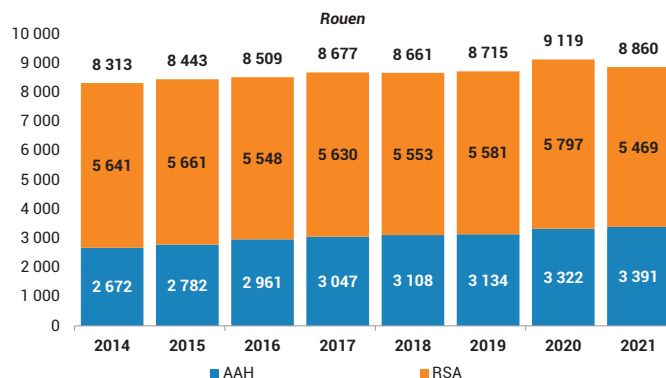


Lecture : Fin 2021, le taux de couverture des minima sociaux parmi les ménages de Rouen est de 13,8%.

Parmi les 40 400 allocataires Caf de Rouen en 2021, on recense 8 860 ménages allocataires des minima sociaux (AAH ou RSA). Ces allocataires représentent globalement 14% des ménages de Rouen au dernier recensement de la population.

Évolution des allocataires des minima sociaux

Source : Cnaf, 2014-2021 - Traitements © Compas



Lecture : Fin 2021, la Caf recense 5 469 allocataires du RSA et 3 391 allocataires de l'AAH à Rouen.

Les minima sociaux de la Caf ne représentent qu'une partie de l'ensemble des minima sociaux de notre système de protection sociale. Cependant, ils recouvrent la très grande majorité des minima sociaux en France (le RSA et l'AAH). Depuis 2014, le nombre d'allocataires des minima sociaux a augmenté à Rouen. En 2021, on compte environ 550 allocataires de plus qu'en 2014. Cette hausse s'explique principalement par l'augmentation du nombre d'allocataires de l'AAH.

La crise sociale qui suit la crise sanitaire pourra se traduire par une très forte augmentation des bénéficiaires des minima sociaux en général mais du RSA en particulier.



TABLEAU DÉTAILLÉ

Allocataires Caf dont les revenus sont constitués de prestations sociales à hauteur de 50% ou plus

Source : Cnaf, 2017 - Traitements © Compas

	Nombre d'allocataires Caf	Allocataires dont le revenu est constitué à plus de 50% de prestations sociales		Allocataires dont le revenu est constitué à 100% de prestations sociales	
		Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Vieux Marché / Cathédrale	6 284	1 280	20,4	875	13,9
Centre-ville Rive Gauche*	4 920	1 641	33,4	1 001	20,3
St-Marc / Croix de Pierre / St-Nicaise*	5 106	1 220	23,9	815	16,0
St-Clément / Jardin des Plantes	3 172	932	29,4	564	17,8
Gare Jouvenet	3 140	639	20,4	441	14,0
Côteaux Ouest	2 825	654	23,2	410	14,5
Grieu / Vallon Suisse / St-Hilaire	1 485	399	26,9	266	17,9
Pasteur*	2 495	468	18,8	289	11,6
Grand Mare	1 182	601	50,8	353	29,9
Châtelet / Lombardie*	931	553	59,4	352	37,8
Sapins / Vieux Sapins	1 376	686	49,9	456	33,1
Grammont	1 200	531	44,3	324	27,0
Mont-Gargan	831	228	27,4	153	18,4
IRIS du QPV Les Hauts de Rouen*	3 489	1 840	52,7	1 161	33,3
IRIS du QPV Voltaire Grammont	1 200	531	44,3	324	27,0
Rouen	37 036	10 741	29,0	6 946	18,8
Caen	35 453	9 216	26,0	5 777	16,3
Le Havre	45 488	15 962	35,1	10 253	22,5
Tours	42 654	10 922	25,6	6 471	15,2
Nancy	38 839	9 875	25,4	6 385	16,4
Métropole Rouen Normandie (hors Rouen)	80 769	22 976	28,4	13 606	16,8
Seine-Maritime	265 540	70 557	26,6	42 834	16,1
France métropolitaine	12 267 604	2 893 532	23,6	1 729 728	14,1

* du fait du secret statistique appliqué aux Iris, à l'échelle des quartiers les données sont partielles (les quartiers étant formés par regroupement d'Iris)

Valeurs inférieures à celle de Rouen

Valeurs proches de celle de Rouen

Valeurs supérieures à celle de Rouen

Lecture : Fin 2017, Rouen compte 10 741 allocataires Caf dont les ressources dépendent à 50% ou plus des prestations sociales (et parmi eux 6 946 en dépendent totalement), soit 29% de l'ensemble des allocataires Caf.

Allocataires Caf de la prime d'activité

Sources : Cnaf, 2021 & Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

	Allocataires de la prime d'activité	Taux de couverture des ménages en %
Vieux Marché / Cathédrale	1 506	13,0
Centre-ville Rive Gauche*	1 792	19,5
St-Marc / Croix de Pierre / St-Nicaise*	1 113	12,8
St-Clément / Jardin des Plantes	1 461	21,0
Gare Jouvenet	714	10,7
Côteaux Ouest	882	18,6
Grieu / Vallon Suisse / St-Hilaire	462	13,0
Pasteur	768	19,0
Grand Mare	460	24,0
Châtelet / Lombardie	496	29,3
Sapins / Vieux Sapins	447	21,9
Grammont	420	25,2
Mont-Gargan	250	17,4
IRIS du QPV Les Hauts de Rouen	1 403	24,8
IRIS du QPV Voltaire Grammont	420	25,2
Rouen	10 925	17,0
Caen	11 502	19,5
Le Havre	15 595	19,2
Tours	15 131	20,0
Nancy	10 691	18,0
Métropole Rouen Normandie (hors Rouen)	28 708	16,8
Seine-Maritime	90 207	15,8
France métropolitaine	4 305 600	14,7

* du fait du secret statistique appliqué aux Iris, à l'échelle des quartiers les données sont partielles (les quartiers étant formés par regroupement d'Iris)

Valeurs inférieures à celle de Rouen

Valeurs proches de celle de Rouen

Valeurs supérieures à celle de Rouen

Lecture : Fin 2021, Rouen compte 10 925 allocataires Caf de la prime d'activité, soit un taux de couverture parmi les ménages de 17,0%.



Allocataires Caf des minima sociaux

Sources : Cnaf, 2021 & Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

	Allocataires des minima sociaux	Taux de couverture des ménages en %	Allocataires CAF des minima sociaux en 2021		Taux de couverture des ménages par les minima sociaux en %	
			AAH	RSA	AAH	RSA
Vieux Marché / Cathédrale	694	6,0	253	441	2,2	3,8
Centre-ville Rive Gauche*	1 484	16,2	614	870	6,7	9,5
St-Marc / Croix de Pierre / St-Nicaise*	863	9,9	353	510	4,1	5,9
St-Clément / Jardin des Plantes	930	13,4	432	498	6,2	7,2
Gare Jouvenet	444	6,7	167	277	2,5	4,2
Côteaux Ouest	549	11,6	192	357	4,1	7,5
Grieu / Vallon Suisse / St-Hilaire	302	8,5	119	183	3,4	5,2
Pasteur	352	8,7	182	170	4,5	4,2
Grand Mare	595	31,1	207	388	10,8	20,3
Châtelet / Lombardie	834	49,2	284	550	16,8	32,4
Sapins / Vieux Sapins	599	29,4	208	391	10,2	19,2
Grammont	475	28,5	170	305	10,2	18,3
Mont-Gargan	212	14,8	83	129	5,8	9,0
IRIS du QPV Les Hauts de Rouen	2 028	35,9	699	1 329	12,4	23,5
IRIS du QPV Voltaire Grammont	475	28,5	170	305	10,2	18,3
Rouen	8 860	13,8	3 391	5 469	5,3	8,5
Caen	7 101	12,0	2 615	4 486	4,4	7,6
Le Havre	15 318	18,9	5 232	10 086	6,4	12,4
Tours	8 894	11,8	3 277	5 617	4,3	7,4
Nancy	7 424	12,5	2 128	5 296	3,6	8,9
Métropole Rouen Normandie (hors Rouen)	22 978	13,4	9 555	13 423	5,6	7,8
Seine-Maritime	71 278	12,5	30 419	40 859	5,3	7,2
France métropolitaine	2 870 714	9,8	1 171 465	1 699 249	4,0	5,8

* du fait du secret statistique appliqué aux Iris, à l'échelle des quartiers les données sont partielles (les quartiers étant formés par regroupement d'Iris)

Valeurs inférieures à celle de Rouen

Valeurs proches de celle de Rouen

Valeurs supérieures à celle de Rouen

Lecture : Fin 2021, Rouen compte 8 860 allocataires Caf des minima sociaux (dont 5 469 du RSA et 3 391 de l'AAH), soit un taux de couverture parmi les ménages de 13,8%.



Quel est l'impact de la redistribution ?

Le non recours aux droits et aux services : quel public est concerné et pour quelles raisons ?

« Le non recours aux droits et aux services renvoie à toute personne qui en tout état de cause ne bénéficie pas d'une offre publique, de droits et de services à laquelle elle pourrait prétendre » d'après l'observatoire du non recours (ODENORE).

L'ODENORE distingue plusieurs formes de non-recours :

- La non connaissance : l'aide en question n'est pas connue par l'individu
- La non réception : l'aide est connue et demandée mais elle n'est pas obtenue ou pas utilisée
- La non demande : l'aide n'a pas été demandée volontairement ou par contrainte

Le non recours souligne une inégalité dans l'accès aux droits et aux services dont il faut identifier les freins.

Les causes du non-recours sont multiples, elles peuvent se cumuler entre elles et sont étroitement liées aux caractéristiques socio-démographiques des personnes, mais aussi à leur rapport aux administrations et aux services publics durant leur parcours personnel :

- Manque d'information sur ses droits
- Manque de connaissances pour savoir comment poursuivre les démarches ou savoir chercher l'information nécessaire aux démarches
- Complexité des démarches administratives et des formulaires
- Lassitude des démarches administratives
- Poids de la fracture numérique
- Crainte de stigmatisation notamment liée à une position de quémandeur
- Méfiance à l'égard des institutions liée à un parcours administratif complexe
- Insuffisance de l'offre : désintérêt et sentiment de ne pas être concerné notamment chez les jeunes NEET (Neither in Employment nor in Education or Training)

- Les changements répétés des règles d'attribution et/ou la multiplication des conditionnalités de l'offre : crainte de demander une aide et d'en perdre une autre

Ainsi, les personnes les plus précaires économiquement et socialement sont les plus touchées par le non recours :
- Illettrisme et difficultés avec la langue française (allophones)

- Les personnes subissant la fracture numérique, « illectronisme » (notamment les plus âgés et les moins diplômés)

- Les individus ayant peu de diplômes, pouvant être éloignés de l'emploi, et en situation de précarité

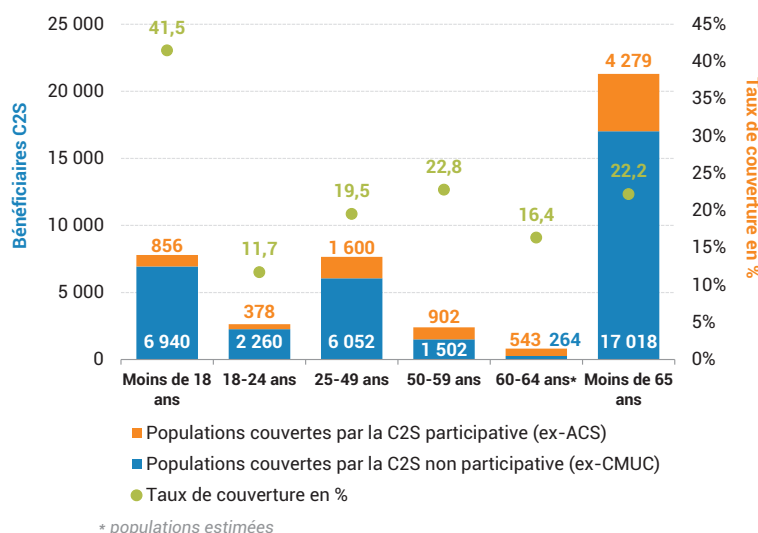
- Les personnes ayant des difficultés de mobilité (non véhiculées, handicap)

En 2019, d'après le baromètre DJEPVA, 23% des jeunes déclarent ne pas avoir bénéficié de dispositifs, allocations, droits, aides ou tarifs sociaux auxquels ils auraient eu droit ; une part en progression depuis 2016.

Les sources sont présentées en Bibliographie.

Populations couvertes par la Complémentaire Santé Solidaire selon l'âge

Sources : Cnam-ts, 2022 & Insee, RP 2019 - Traitements & estimations © Compas



Lecture : En 2022, Rouen compte 7 652 bénéficiaires de la C2S âgés de 25 à 49 ans, soit un taux de couverture de 19,5% pour cette tranche d'âge.

En 2022, on comptabilise 21 300 personnes de moins de 65 ans du régime général couvertes par la Complémentaire Santé Solidaire (C2S ou CSS). Ces 21 300 personnes représentent environ 22% de la population de moins de 65 ans de Rouen. Le taux de couverture est estimé à 41% pour les moins de 18 ans et 12% pour les 18-24 ans. Depuis 2020, le nombre de personnes de moins de 65 ans couvertes par la C2S a augmenté de 13%, soit 2 410 personnes supplémentaires.

DÉFINITION

La Complémentaire Santé Solidaire (C2S ou CSS) a remplacé la Couverture Maladie Universelle - Complémentaire (CMUC-C) et l'Aide au paiement d'une Complémentaire Santé (ACS) le 1er novembre 2019. Son objectif reste le même : aider les personnes aux ressources modestes dans leurs dépenses de santé. La C2S est reconduite automatiquement chaque année pour les allocataires du RSA et du minimum vieillesse (ASPA), contrairement à la CMU-C.

La C2S étant sous condition de ressources, la part de bénéficiaires est un indicateur de niveau de vie, non de consommation ou de besoin de soins.

Depuis la mise en place du RSA en 2009, l'obtention de la C2S n'était pas automatiquement obtenue après le bénéfice du RSA. C'est à présent le cas, les allocataires du RSA bénéficient automatiquement de la complémentaire solidarité santé, l'Assurance Maladie se charge de vérifier que le RSA est toujours perçu par le bénéficiaire, diminuant ainsi les cas de non recours.

Dans le traitement des données Cnam, les adresses correspondant à des adresses administratives (adresses de domiciliation qui ne correspondent pas à une présence physique réelle des allocataires : sans-domicile fixe, gens du voyage et autres personnes non inscrites à leur domicile mais à l'adresse de leur organisme de rattachement) sont repérées afin d'être exclues des agrégations sur les échelons infra-communaux (Iris et QP), de façon à ne pas introduire de sur-représentation artificielle



TABLEAU DÉTAILLÉ

Populations couvertes par la Complémentaire Santé Solidaire selon l'âge

Sources : Cnam-ts, 2022 & Insee, RP 2019 - Traitements & estimations © Compas

2022	Personnes de moins de 65 ans couvertes par la C2S	Répartition par classes d'âge					Taux de couverture estimés en %			
		Moins de 18 ans	18-24 ans	25-49 ans	50-59 ans	60-64 ans*	Moins de 18 ans	18-24 ans	60-64 ans*	Total
Vieux Marché / Cathédrale	699	39	141	414	89	16	2,8	2,8	2,8	4,8
Centre-ville Rive Gauche**	3 230	1 134	452	1 203	330	111	42,6	17,7	13,4	24,8
St-Marc / Croix de Pierre / St-Nicaise**	1 187	260	125	557	196	49	18,2	3,4	10,0	10,7
St-Clément / Jardin des Plantes	2 042	755	208	859	164	56	27,2	11,1	8,7	17,0
Gare Jouvenet**	437	61	42	261	59	14	3,0	1,8	2,3	4,3
Côteaux Ouest	817	253	63	396	74	31	20,2	3,3	9,8	11,6
Grieu / Vallon Suisse / St-Hilaire	437	139	42	215	21	20	13,9	5,1	4,9	8,7
Pasteur	437	112	62	198	51	14	13,5	3,0	7,0	7,5
Grand Mare	1 928	922	250	600	121	35	53,5	49,6	17,6	44,4
Châtelet / Lombardie	2 367	1 056	255	782	205	69	81,1	52,3	43,7	62,3
Sapins / Vieux Sapins	1 257	423	98	503	166	67	48,5	31,0	27,2	37,9
Grammont	1 111	449	99	390	113	60	47,7	32,0	32,8	35,4
Mont-Gargan	418	163	41	176	31	7	29,4	8,4	6,5	16,8
IRIS du QPV Les Hauts de Rouen	5 555	2 401	603	1 885	492	174	61,6	46,1	28,7	48,5
IRIS du QPV Voltaire Grammont	1 111	449	99	390	113	60	47,7	32,0	32,8	35,4
Rouen	21 298	7 796	2 638	7 652	2 404	808	41,5	11,7	16,4	22,2
Caen	15 549	4 720	2 135	6 147	1 955	592	28,3	9,6	11,1	17,8
Le Havre	32 340	12 547	3 620	11 799	3 341	1 033	33,3	23,1	10,1	24,0
Tours	19 823	7 064	2 406	7 452	2 270	631	29,7	10,2	9,8	17,8
Nancy	15 482	5 451	1 989	5 611	1 795	636	34,6	7,9	13,6	17,2
Métropole Rouen Normandie (hors Rouen)	49 965	19 042	5 394	18 569	5 251	1 709	22,4	16,4	7,2	16,3

* populations estimées

** du fait du secret statistique appliqué aux Iris, à l'échelle des quartiers les données sont partielles (les quartiers étant formés par regroupement d'Iris).

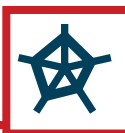
Pour la répartition par classes d'âge, seul le quartier Châtelet / Lombardie présente des données complètes ; pour tous les autres quartiers elles sont partielles.

Valeurs inférieures à celle de Rouen

Valeurs proches de celle de Rouen

Valeurs supérieures à celle de Rouen

Lecture : En 2022, Rouen compte 21 298 personnes de moins de 65 ans couvertes par la C2S, qui représentent environ 22,2% de la population de moins de 65 ans.



Cadrement général sur la fracture numérique

En 2019, la France comptait 88% d'utilisateurs d'internet de 12 ans et plus, un chiffre qui ne cesse d'augmenter depuis une vingtaine d'années.

Les plus âgés sont souvent pointés comme étant les premières « victimes » de la fracture numérique. En effet, les plus de 70 ans sont moins souvent internautes que les 18-24 ans, 60% contre 100%. Mais le nombre d'internautes de 70 ans et plus est en augmentation depuis quelques années. Concernant les taux d'équipement, pour le smartphone ou l'ordinateur, là aussi une augmentation progressive est à l'œuvre notamment pour le smartphone.

Le smartphone devance l'ordinateur pour accéder à internet

Le taux d'équipement d'ordinateur est en baisse pour les moins de 40 ans. L'ordinateur est moins mobile que le smartphone et ne permet pas une connectivité permanente, ce qui conduit à un déséquipement. Cela s'observe surtout pour les ménages les plus pauvres qui par un effet de substitution vont choisir de s'équiper d'un smartphone plutôt que d'un ordinateur et d'un smartphone.

La fracture numérique se réduit-elle pour autant ?

La fracture numérique ne concerne donc pas uniquement les plus âgés, mais aussi les ménages aux revenus faibles et les moins diplômés.

De plus, il est nécessaire de distinguer accès et usage. Si on regarde la fracture numérique en termes d'équipement elle tend à se réduire notamment entre les âges et malgré des effets de substitution selon la classe sociale. Cependant, si on regarde la fracture numérique en termes d'usage, celle-ci est toujours d'actualité et ne touche pas uniquement les plus âgés, elle touche aussi les moins diplômés et les plus jeunes.

Le manque général d'aisance avec l'informatique et internet est une cause souvent évoquée par les français comme un frein à l'e-administration et ce, d'abord pour les moins diplômés et ensuite les plus âgés.

L'illettrisme numérique appelé « illectronisme », concerne aussi les plus jeunes issus de milieu populaire. Sachant utiliser Snapchat ou Messenger ils peuvent pourtant se retrouver en difficulté quand il s'agit de faire un usage éducatif du numérique. Le confinement avec « école à la maison » a pu alors renforcer certaines inégalités scolaires.

Les ménages ayant des difficultés dans l'usage du numérique

L'enquête annuelle du CREDOC révèle que l'âge, le niveau de revenu, le territoire, mais aussi le niveau de formation, ont des effets sur l'usage du numérique. En 2019, 77% des français ont un smartphone et 76% un ordinateur. Mais ces taux chutent avec l'âge. Ainsi, 44% des plus de 70 ans ont un smartphone et 58% un ordinateur. Pour les ménages les plus pauvres, les taux d'équipements sont aussi beaucoup plus faibles que ceux des ménages aisés. De plus ils progressent moins rapidement. Enfin, pour les ménages en situation économique difficile, l'équipement en ordinateur est très faible. Le choix se porte beaucoup plus facilement sur le smartphone. Les contraintes financières orientent les ménages vers les smartphones (beaucoup moins faciles d'usage pour l'e-administration).

L'autonomie face à internet est très variable selon le profil des ménages. Ainsi, les personnes ayant au plus un BEPC ou brevet des collèges, les ménages de cinq personnes ou plus, les plus de 70 ans, les personnes en commune rurale (dans une moindre mesure) sont les ménages qui ont le plus de difficultés dans l'usage autonome du web et de l'accès à internet.

Malgré l'autonomie apparente d'une grande partie de la population, seul un adulte sur trois ne voit aucun frein à la réalisation des démarches administratives en ligne.

L'indice © Compas construit ici reprend ces différentes approches liées à l'âge, au niveau de formation et au niveau de revenu. Il y ajoute deux variables importantes : l'absence d'emploi ainsi que l'immigration. L'ajout du chômage est lié à l'importance de l'emploi dans la maîtrise du numérique. Beaucoup d'utilisateurs du numérique ont reçu des formations de la part de leur employeur. Ces formations les ont aussi accompagnés dans le cadre d'un usage personnel. La prise en considération de l'immigration est liée avant tout à la maîtrise de la langue et de l'écrit en français. Pour beaucoup de ménages, l'accès aux plateformes numériques est complexifié par ces non maîtrises.

DÉFINITION

Indice de rupture face au numérique :
nous considérons 6 indicateurs :

- l'âge
- le lieu de vie
- le niveau de formation
- l'activité professionnelle
- le niveau de vie
- l'immigration

Cinq de ces indicateurs sont notés de 0 à 5 et un de 0 à 3. La somme de ces notes correspond à la valeur de l'indice ; la note maximale possible est donc de 28.



Baromètre - L'inclusion numérique

Détail des facteurs de risque relatifs à la rupture numérique

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2019 & Filosofi 2019 - Traitements © Compas

	Indice de rupture face au numérique	Bas niveaux de formation parmi les 15 ans et plus non scolarisés		Immigré(e)s dans la population		Personnes sans emploi parmi les 15 ans et plus		Taux de pauvreté	70 ans et plus dans la population	
		Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Part (%)	Nbre	Part (%)
Vieux Marché / Cathédrale	8	1 434	13,8	1 316	7,8	7 791	49,2	14,1	1 668	9,8
Centre-ville Rive Gauche	16	2 723	25,4	2 269	14,6	7 123	53,3	25,4	1 616	10,4
St-Marc / Croix de Pierre / St-Nicaise	12	1 693	21,2	1 214	9,2	6 793	56,9	20,1	1 299	9,9
St-Clément / Jardin des Plantes	11	2 323	23,6	1 224	8,8	5 817	50,2	18,2	1 284	9,2
Gare Jouvenet	5	1 048	13,0	754	6,2	5 332	50,2	6,0	1 418	11,6
Côteaux Ouest	10	1 014	20,4	769	9,6	3 327	47,8	20,3	541	6,7
Grieu / Vallon Suisse / St-Hilaire	11	1 088	23,6	434	6,9	2 796	50,8	13,8	887	14,1
Pasteur	7	503	14,2	478	7,5	2 917	50,7	13,5	406	6,3
Grand Mare	21	1 251	41,9	1 465	29,4	2 363	66,7	42,6	466	9,3
Châtelet / Lombardie	21	1 542	55,2	1 522	35,0	2 344	72,7	61,2	300	6,9
Sapins / Vieux Sapins	21	1 194	42,4	877	22,3	2 040	64,4	39,3	456	11,6
Grammont	19	944	39,4	801	22,5	1 520	55,3	35,9	282	7,9
Mont-Gargan	9	463	23,4	193	6,6	1 187	48,7	13,5	298	10,2
IRIS du QPV Les Hauts de Rouen	21	3 988	46,4	3 864	29,1	6 747	67,9	47,1	1 222	9,2
IRIS du QPV Voltaire Grammont	19	944	39,4	801	22,5	1 520	55,3	35,9	282	7,9
Rouen	14	17 256	23,6	13 319	11,9	51 401	53,1	22,0	10 930	9,7
Caen	14	17 583	25,2	9 458	8,9	53 926	58,3	20,0	13 134	12,4
Le Havre	17	38 596	31,9	15 560	9,2	79 488	58,0	22,0	22 452	13,3
Tours	15	22 225	23,9	16 042	11,7	64 064	54,6	21,0	18 033	13,2
Nancy	13	12 781	19,6	13 263	12,6	50 737	55,1	21,0	9 412	9,0
Métropole Rouen Normandie (hors Rouen)	13	82 998	30,0	30 300	7,9	166 166	53,4	15,9	49 357	12,9
Seine-Maritime	12	278 069	30,4	69 003	5,5	541 739	52,6	14,8	161 389	12,9
France métropolitaine	15	12 875 271	27,0	6 378 273	9,8	26 953 725	50,4	14,5	8 514 888	13,1

Valeur inférieure à celle de Rouen

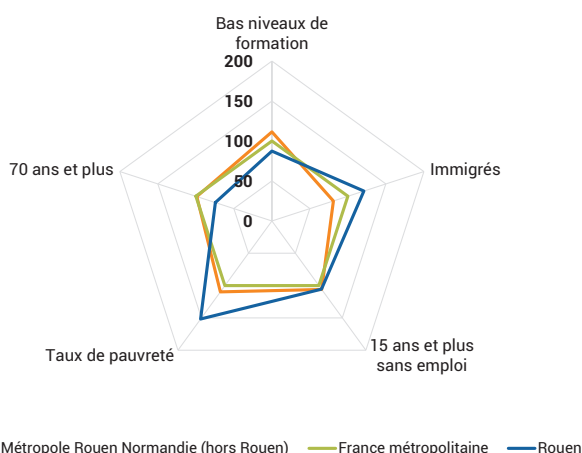
Valeur proche de celle de Rouen

Valeur supérieure à celle de Rouen

Lecture : L'indice de rupture face au numérique de Rouen est de 14.

Indice de rupture face au numérique

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2019 & Filosofi 2019 - Traitements © Compas



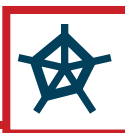
Lecture : Le taux de pauvreté de Rouen est 1,5 fois plus élevé que celui de la France métropolitaine.

Le niveau de formation, le rapport à la langue française, la connexion au monde du travail ainsi que l'âge sont autant de facteur aggravants/facilitateurs pour accéder au numérique. L'indice de rupture numérique est de 14 à Rouen contre 15 en France métropolitaine : la situation y est donc un peu moins favorable qu'en moyenne nationale.

Les sur-représentations observées à Rouen, par rapport à la France métropolitaine, pouvant être mises en avant pour les indicateurs composant l'indice sont :

- le taux de pauvreté (22% contre 14,5%),
- la part de personnes de 15 ans et plus sans emploi (53% contre 50%),
- la part des personnes immigrées dans la population (12% contre 10%).

Les facteurs de risques pèsent différemment selon les quartiers, témoignant des caractéristiques spécifiques à chacun d'entre eux. Les indices de rupture face au numérique les plus élevés (21) sont enregistrés dans les quartiers Grand Mare, Châtelet / Lombardie et Sapins / Vieux Sapins ; il s'agit des territoires sur lesquels s'étend le quartier prioritaire Les Hauts de Rouen. À l'inverse, l'indice le plus faible est de 5 pour Gare Jouvenet.



Les besoins pour l'accès aux droits

Tous les citoyens français auraient théoriquement des besoins dans le cadre de leurs relations avec l'administration. Cependant, tous les citoyens n'ont pas le même niveau de besoin. Ainsi, pour cet indice@Compas il a été choisi de recenser les ménages qui ont le plus besoin d'utiliser les plateformes numériques pour leur accès aux droits, pour leur fonction parentale ou leur accès à l'emploi.

Pour ce faire, il a été retenu, dans la construction de l'indice@Compas, trois grands groupes d'utilisateurs : les ménages plus fortement dépendants des prestations sociales, les demandeurs d'emploi et les familles.

Le choix des familles s'explique aisément par le développement très fort du numérique dans l'accès au savoir et à l'éducation. La période du confinement a mis fortement en évidence l'importance de l'accès au numérique pour les enfants et les jeunes en phase d'apprentissage. Parallèlement, l'exercice de la fonction parentale passe aussi par la capacité des adultes à échanger avec l'enfant sur ses notes, le suivi des devoirs mais aussi les choix liés à son orientation. Le développement des plateformes rend complexe cette fonction parentale pour des adultes qui n'en auraient pas la maîtrise. Les plateformes numériques d'échanges entre les établissements scolaires et les familles (Edu-Connect, Parcoursup...) en sont de parfaites illustrations. A cela s'ajoutent les autres compétences nécessaires pour trouver les bons sites et les bons repères dans l'usage de l'outil numérique. Par conséquent, la présence des enfants rend l'usage (équipement et maîtrise) du numérique essentiel.

Le choix des demandeurs d'emploi est lié aux procédures de Pôle Emploi. Depuis quelques années, le « pointage » s'effectue numériquement. De même, la recherche d'emploi (accès aux offres) se fait par l'informatique. Si des postes et un accompagnement sont proposés par Pôle Emploi ou par des « maisons de l'emploi » des collectivités locales, l'accès au numérique est encore plus important pour le demandeur d'emploi que pour l'actif.

Enfin, le troisième groupe est celui de l'accès aux droits sociaux pour le budget des ménages. Il peut s'agir des aides au logement, des minima sociaux, des allocations familiales, des autres droits financiers. Le numérique est nécessaire tant pour avoir accès aux droits ou les renouveler que pour prendre connaissance des virements. Pour approcher cette réalité le choix a été fait de prendre en compte la part des revenus liés aux prestations sociales dans le total des ressources des ménages. Plus cette part est élevée et plus le besoin d'accès aux droits sera important.

DÉFINITION

Indice des besoins pour l'accès aux droits : nous considérons 3 indicateurs :

- les familles avec un enfant de 6/18 ans
- la demande d'emploi
- le niveau de dépendance aux prestations

Ces indicateurs sont notés de 0 à 5. Leur somme correspond à la valeur de l'indice ; la note maximale possible est donc de 15.



Baromètre - L'accès aux droits

Détail des facteurs des besoins pour l'accès aux droits

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2019 & Filosofi 2019 & Pôle Emploi, 2022 - Traitements © Compas

	Indice des besoins pour l'accès aux droits	Part des revenus issus des prestations		Ménages ayant des enfants de 6 à 18 ans		Chômage estimé©Compas	
		Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre
Vieux Marché / Cathédrale	5	4,6	590	5,1	924	10,0	
Centre-ville Rive Gauche	10	12,4	1 107	12,1	1 128	14,4	
St-Marc / Croix de Pierre / St-Nicaise	7	8,5	641	7,4	664	11,0	
St-Clément / Jardin des Plantes	8	8,6	1 170	16,8	695	10,3	
Gare Juvénat	3	2,9	905	13,6	508	8,6	
Côteaux Ouest	6	7,6	518	10,9	391	9,3	
Griev / Vallon Suisse / St-Hilaire	4	5,7	448	12,7	275	8,9	
Pasteur	5	6,3	328	8,1	278	8,7	
Grand Mare	15	24,0	557	29,1	380	21,9	
Châtelet / Lombardie	14	41,8	427	25,2	443	28,9	
Sapins / Vieux Sapins	11	21,7	299	14,7	442	25,1	
Grammont	13	21,3	353	21,2	304	18,1	
Mont-Gargan	7	6,0	242	16,9	155	10,7	
IRIS du QPV Les Hauts de Rouen	13	28,5	1 284	22,7	1 265	25,2	
IRIS du QPV Voltaire Grammont	13	21,3	353	21,2	304	18,1	
Rouen	8	8,6	7 587	11,8	6 590	12,1	
Caen	9	8,1	6 985	11,8	6 230	13,4	
Le Havre	12	10,3	15 577	19,2	10 010	13,8	
Tours	8	8,5	9 852	13,0	7 870	12,3	
Nancy	7	7,7	6 607	11,1	5 150	10,4	
Métropole Rouen Normandie (hors Rouen)	10	8,6	36 048	21,0	17 190	10,1	
Seine-Maritime	8	7,0	117 343	20,6	53 490	9,4	
France métropolitaine	9	5,8	5 973 208	20,5	2 869 860	9,5	

Valeur inférieure à celle de Rouen

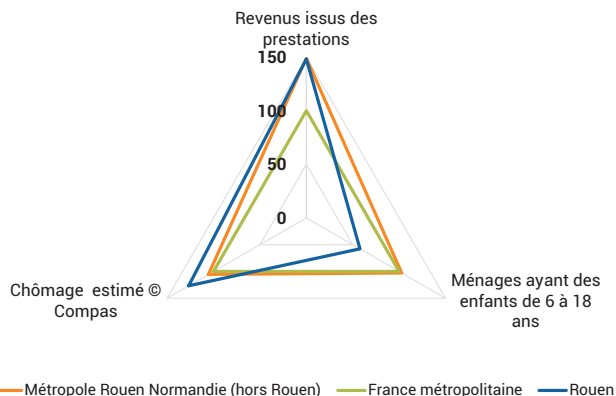
Valeur proche de celle de Rouen

Valeur supérieure à celle de Rouen

Lecture : L'indice des besoins pour l'accès aux droits de Rouen est de 8.

Indice des besoins pour l'accès aux droits

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2019 & Filosofi 2019 & Pôle Emploi, 2022 - Traitements © Compas



Lecture : La part des revenus issus des prestations de Rouen est 1,5 fois plus élevée que celle de la France métropolitaine.

L'indice des besoins potentiels pour l'accès aux droits est de 8 à Rouen contre 9 en France métropolitaine : la situation y est donc un peu plus favorable qu'en moyenne nationale.

Les sur-représentations observées à Rouen, par rapport à la France métropolitaine, pouvant être mises en avant pour les indicateurs composant l'indice sont :

- la part des revenus issus des prestations (9% contre 6%),
- l'indice de chômage estimé © Compas (12% contre 9,5%).

Les facteurs de fragilité pèsent différemment selon les quartiers, témoignant des caractéristiques spécifiques à chacun d'entre eux.

Les indices des besoins potentiels pour l'accès aux droits les plus élevés sont enregistrés dans les quartiers Grand Mare (15), Châtelet / Lombardie (14) et Grammont (13) ; il s'agit de territoires sur lesquels s'étendent les quartiers prioritaires de Rouen. À l'inverse, l'indice le plus faible est de 3 pour Gare Juvénat.

Quel est le niveau de pauvreté et qui concerne-t-elle ?



Cadrage général sur la pauvreté relative

La pauvreté : différence entre pauvreté ressentie et mesurée

Différentes méthodes sont utilisées pour mesurer la pauvreté. En France et plus largement en Europe, la pauvreté se mesure à partir de la pauvreté monétaire relative qui se calcule à partir du revenu médian qui divise la population en deux parts égales.

On peut aussi mesurer la pauvreté en étudiant les conditions de vie. En effet, la pauvreté correspond aussi à l'exclusion de certaines normes de consommation. L'enquête « Statistiques sur les ressources et conditions de vie » (SRCV) menée par l'Insee permet de mesurer la proportion de ménages qui déclarent connaître au moins 8 restrictions parmi les 27 répertoriées conventionnellement. Ces restrictions sont regroupées en quatre domaines : consommation, insuffisance des ressources, retards de paiement et difficultés de logement. On peut y retrouver des questions comme « pouvez-vous chauffer votre logement ? », vous payer une semaine de vacances ? » etc...

Cette méthode permet d'avoir une approche plus subjective de la pauvreté, mais aussi de mesurer les privations d'ordre matériel subies par les ménages. L'étude de la pauvreté en condition de vie permet également de dresser un état des lieux des grands domaines dans lesquels la pauvreté a des conséquences très concrètes.

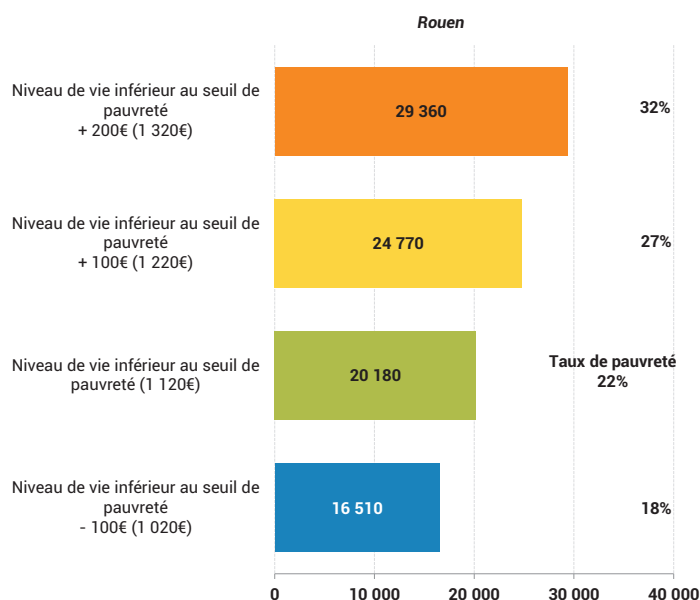
En 2017, la pauvreté en conditions de vie a atteint son plus bas niveau historique. Elle touche 11 % des ménages de France métropolitaine, contre 14,6 % en 2004. Par ailleurs, la pauvreté en conditions de vie touche davantage les chômeurs (44,1 %) et les familles monoparentales (25,9 %). Elle concerne plus souvent les familles nombreuses (18,1 %) que les couples avec un ou deux enfants (7 %). Paradoxalement, entre 2004 et 2018, la pauvreté en condition de vie baisse alors que les taux de pauvreté à 60 % ou 50 % ont augmenté, comment expliquer cela ? Les difficultés économiques ont été amorties par le système de protection sociale et notamment par le versement d'allocations. De plus, la mesure de la pauvreté en conditions de vie s'appuie sur des données subjectives c'est-à-dire les déclarations des ménages. En période de forte crise, il est logique d'ajuster ses réponses et de s'estimer « pas si mal lotis » quand le sort des plus modestes se détériore, même si l'on vit un peu moins bien. Inversement, les ménages seraient plus exigeants en période de reprise économique.

D'après le baromètre d'opinion de la Drees, en 2016, 13 % des français se considéraient comme pauvres. Ce chiffre est alors à mi-chemin entre les deux mesures présentées précédemment puisqu'à la même période le taux de pauvreté à 60 % était de 14 % et le taux de pauvreté en conditions de vie était de 11,9 %. Grâce à une mesure subjective, ce baromètre permet d'appréhender la pauvreté d'une manière « moins statique ». Les individus se pensent alors comparativement aux autres groupes sociaux.

Les sources sont présentées en Bibliographie.

Effectifs des populations selon les seuils de niveaux de vie

Source : Insee, Filosofi 2020 - Traitements & estimations © Compas



22 % de la population de Rouen vit sous le seuil de pauvreté, soit environ 20 180 personnes. Augmenter de 100 € à 200 € le seuil de niveaux de ressources pour déterminer les populations vulnérables de Rouen générerait une augmentation de 4 590 à 9 180 personnes. Un seuil de 100 € inférieur au seuil officiel (qui est de 1 120 € par mois en 2020) porterait à environ 16 510 personnes la population concernée, soit 3 670 personnes de moins qu'au seuil de pauvreté officiel.

Lecture : Avec un seuil de pauvreté inférieur de 100 € au seuil officiel (1 120 € en 2020), 16 510 personnes seraient vulnérables à Rouen.



TABLEAU DÉTAILLÉ

Répartition des populations selon les seuils de niveaux de vie

Source : Insee, Filosofi 2019 - Traitements © Compas

	Part des populations par seuil de niveau de vie en %				Estimation du nombre de personnes par seuil de niveau de vie			
	Niveau de vie inférieur au seuil de ...				Niveau de vie inférieur au seuil de ...			
	Pauvreté - 100 € (1 002€)	Pauvreté (1 102€)	Pauvreté + 100 € (1 202€)	Pauvreté + 200 € (1 302€)	Pauvreté - 100 € (1 002€)	Pauvreté (1 102€)	Pauvreté + 100 € (1 202€)	Pauvreté + 200 € (1 302€)
Vieux Marché / Cathédrale	13	14	19	22	1 570	1 710	2 300	2 670
Centre-ville Rive Gauche	20	25	32	38	2 730	3 460	4 370	5 190
St-Marc / Croix de Pierre / St-Nicaise	15	20	22	26	1 420	1 900	2 080	2 460
St-Clément / Jardin des Plantes	14	18	23	27	1 580	2 060	2 600	3 050
Gare Jouvenet	7	6	10	12	720	610	1 030	1 230
Côteaux Ouest	18	20	25	28	1 210	1 360	1 680	1 880
Grieu / Vallon Suisse / St-Hilaire	11	14	17	20	690	860	1 060	1 250
Pasteur	12	14	18	22	470	530	700	860
Grand Mare	32	43	47	54	1 350	1 790	1 980	2 280
Châtelet / Lombardie	51	61	70	76	2 000	2 400	2 750	2 980
Sapins / Vieux Sapins	30	39	45	53	1 160	1 510	1 730	2 040
Grammont	29	36	44	52	940	1 160	1 420	1 680
Mont-Gargan	11	14	17	20	250	310	390	460
IRIS du QPV Les Hauts de Rouen	36	47	52	60	4 320	5 640	6 230	7 190
IRIS du QPV Voltaire Grammont	29	36	44	52	940	1 160	1 420	1 680
Rouen	18	22	27	31	16 520	20 190	24 780	28 450
Caen	16	20	25	29	13 750	17 180	21 480	24 920
Le Havre	17	22	28	33	27 350	35 390	45 040	53 080
Tours	17	21	26	31	21 350	26 380	32 660	38 940
Nancy	18	21	26	30	14 900	17 380	21 520	24 830
Métropole Rouen Normandie	14	17	22	27	64 310	79 010	101 060	124 030
Seine-Maritime	11	15	20	24	132 780	178 640	241 410	289 690
France métropolitaine	11	15	19	23	6 934 220	9 140 560	11 977 290	14 498 830

* données 2013 à 2019 non disponibles en infra-communal, population pauvre estimée à partir des données 2012

Valeurs inférieures à celle de Rouen

Valeurs proches de celle de Rouen

Valeurs supérieures à celle de Rouen

Lecture : Avec un seuil de pauvreté supérieur de 100€ au seuil officiel (1 102€ en 2019), 24 780 personnes seraient vulnérables de Rouen.

Quel est le niveau de pauvreté et qui concerne-t-elle ?



La très grande précarité : quels sont les différents profils de population concernée ?

Une personne est dite précaire lorsqu'elle bénéficie de peu de protection, notamment celle d'avoir des revenus du travail réguliers et supérieurs au seuil de pauvreté. Lorsque survient un risque social (accident du travail, chômage, séparation...), l'individu peut alors à tout moment basculer vers la très grande pauvreté. La précarité traduit donc une forme d'insécurité sociale et d'incertitude envers l'avenir.

D'après les calculs de l'observatoire des inégalités, huit millions de personnes sont en situation de précarité, soit $\frac{1}{4}$ des actifs. Parmi ces personnes, on compte 2,7 millions de chômeurs et 3,7 millions de travailleurs précaires principalement des personnes en intérim ou en contrat à durée déterminée (données Insee 2018). On peut y ajouter parfois les personnes en apprentissage, en stage ou en contrat aidé. Les jeunes sont particulièrement touchés puisque près de quatre contrats précaires sur dix sont occupés par des jeunes de 15 à 29 ans. La part des jeunes sortis depuis moins de cinq ans de formation initiale et occupant un emploi précaire a presque doublé en trente ans. Cette situation touche surtout ceux issus de milieux populaires et peu diplômés puisque le pourcentage de jeunes occupant un emploi précaire est d'autant plus élevé quand les individus ne possèdent aucun diplôme contrairement à ceux disposant d'un diplôme du supérieur. Face à cette précarité de l'emploi, la jeunesse est donc profondément divisée en fonction des niveaux de diplôme. Toutefois, la situation des jeunes diplômés est loin d'être idéale puisque la part des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur occupant un emploi précaire a également doublé en trente ans, causant parfois des situations de déclassement vis-à-vis de leurs parents.

Parmi les 8 millions d'individus en situation de précarité, l'observatoire des inégalités prend également en compte 1,6 million de personnes qui ne sont pas comptabilisées dans les chiffres du chômage mais qui souhaiteraient avoir un emploi si elles en avaient la possibilité (données Insee 2018). Cette catégorie regroupe des profils différents : des adultes peu qualifiés qui refusent de rentrer sur le marché du travail en raison de la faible rémunération

proposée ou des mères de familles monoparentales. Pour ces dernières, la précarité peut aussi faire référence à des difficultés sociales plus générales comme la pauvreté, le surendettement ou l'insécurité sociale. 70 % des mères de famille monoparentale sans emploi et qui ne sont pas inscrites au chômage vivent sous le seuil de pauvreté. Une partie de ces femmes sont découragées devant les difficultés à trouver du travail, les salaires sont trop faibles ou les horaires sont incompatibles avec la garde des enfants. Souvent, celles-ci doivent se contenter du minimum : le revenu de solidarité active, soit environ 1 000 euros mensuels au 1er avril 2020 pour une personne ayant deux enfants à charge et auquel il est possible d'ajouter l'allocation parent isolé.

Enfin, il faudrait aussi ajouter à ce chiffre (8 millions) les personnes peu qualifiées et qui, à l'approche de la retraite, se retrouvent au chômage et deviennent alors inactives mais également les personnes en temps partiel subi qui sont souvent des femmes. De même, ce calcul de la précarité ne prend pas en compte les non-salariés comme les indépendants ou les auto-entrepreneurs. Si leur statut est par définition précaire, une partie des non-salariés n'ont rien de précaire. Pourtant, certains d'entre eux, souvent les moins qualifiés, enchaînent les heures de travail pour de faibles rémunérations comme cela peut être le cas des chauffeurs VTC.

Ces différents profils ont été nombreux à participer au mouvement des gilets jaunes qui a débuté à l'automne 2018. La théorie de la « France périphérique » souvent avancée dans l'analyse du mouvement a été infirmée par l'INSEE. Les populations à faible niveau de vie, populaires ou précarisées vivent d'abord dans les plus grandes agglomérations, qui attirent les emplois. Cependant, un million de précaires vit en milieu rural ou dans les agglomérations de moins de 20 000 habitants. En y ajoutant les agriculteurs et artisans modestes, cela représente une population loin d'être négligeable.

Les sources sont présentées en Bibliographie.

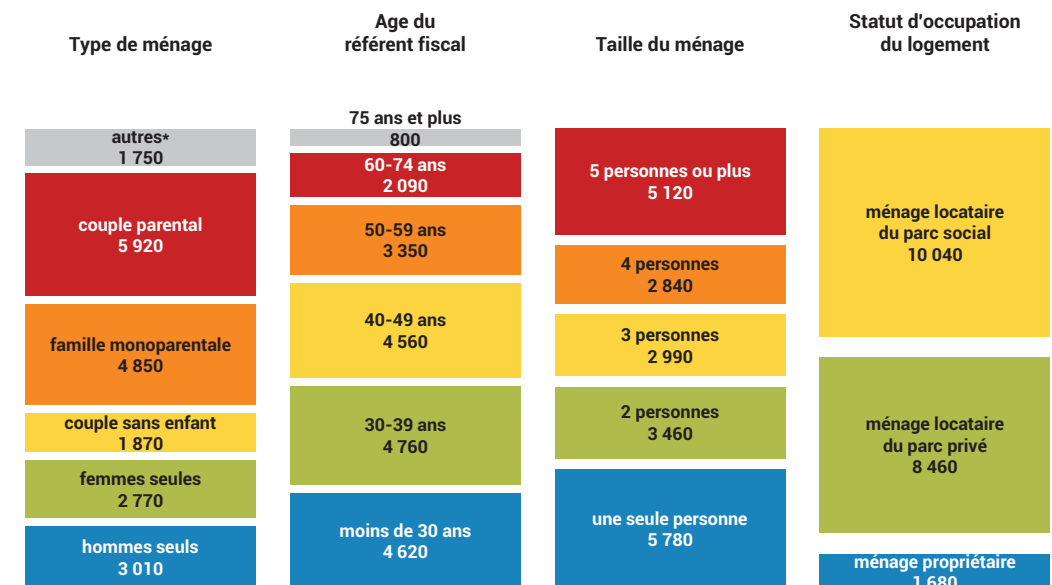


Quel est le niveau de pauvreté et qui concerne-t-elle ?

Différentes caractéristiques des populations pauvres

Source : Insee, Filosofi 2020 - Traitements & estimations © Compas

Les 20 180 personnes pauvres de Rouen



Lecture : En 2020, parmi les 20 180 personnes pauvres de Rouen, 3 010 sont des hommes seuls, 4 620 ont moins de 30 ans, 5 780 vivent seules et 1 680 sont propriétaires.

Le schéma ci-dessus présente la répartition des 20 180 personnes pauvres de Rouen. On estime que 2 770 femmes seules et 3 010 hommes seuls vivent sous le seuil de pauvreté.

Les personnes pauvres vivant au sein d'une famille monoparentale sont estimées à 4 850 environ, contre 5 920 au sein des couples parentaux et 1 870 au sein des couples sans enfant. Selon l'âge du référent fiscal, la population considérée comme pauvre est estimée autour de 4 620 personnes au sein des ménages les plus jeunes de Rouen, contre 800 au sein des ménages les plus âgés.

Environ 8 460 personnes sont pauvres parmi les populations des ménages locataires du parc privé de Rouen, et 1 680 personnes parmi les propriétaires.

Enfin, la répartition par taille des ménages permet d'estimer à environ 5 780 personnes seules vivant sous le seuil de pauvreté contre environ 5 120 personnes pour celles vivant dans un ménage composé de 5 personnes ou plus.

DÉFINITION

autres* = ménages complexes selon l'Insee : Un ménage complexe se définit par rapport aux autres types de ménages. Il s'agit d'un ménage qui n'est pas composé soit d'une seule personne, soit d'une seule famille (un couple sans enfant, un couple avec enfants ou une famille monoparentale).

Les ménages complexes, au sens statistique du terme, sont ceux qui comptent plus d'une famille ou plusieurs personnes isolées partageant habituellement le même domicile, ou toute autre combinaison de familles et personnes isolées.

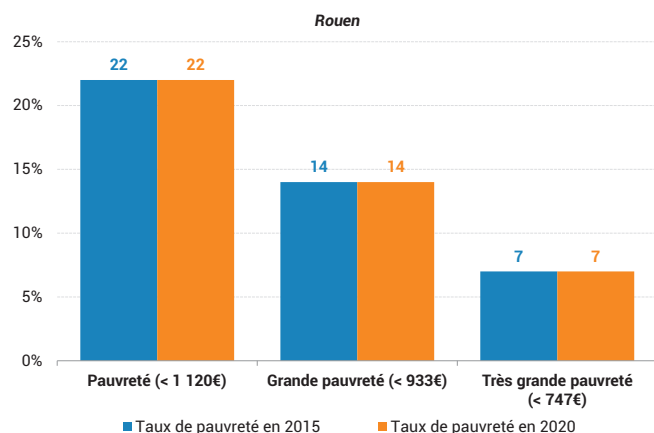
Ces ménages sont qualifiés de complexes dans la mesure où le type de lien (lien de parenté, liens amicaux, etc.) peut être très variable entre les personnes. Ils comportent notamment les ménages au sein desquels cohabitent plusieurs générations, ainsi que les personnes vivant en colocation. Il est difficile de mettre en évidence une configuration type de ces ménages.

Quelle est l'intensité de la pauvreté ?



Évolution des taux de pauvreté selon le seuil

Source : Insee, Filosofi 2015-2020 - Traitements © Compas



Note : il est conseillé d'interpréter avec prudence les évolutions des taux de pauvreté à l'échelon local

Lecture : Entre 2015 et 2020, le taux de pauvreté au seuil de 40% de Rouen est resté stable à 7%.

Le taux de pauvreté au seuil de 60% du niveau de vie médian est resté stable entre 2015 et 2020 à Rouen. Ainsi, 22% de la population de Rouen vit sous ce seuil en 2020.

Les effets de la crise seront importants en matière de pauvreté. Cependant, il faudra être vigilant vis-à-vis des données publiées. En effet, le niveau de vie des habitants va diminuer, dont le médian. Dès lors, le seuil de pauvreté, qui est basé sur un taux à 60% du niveau de vie médian, va baisser. Les impacts sur le budget des ménages ne se mesureront pas au travers du seul indicateur de pauvreté.

DÉFINITION

Intensité de la pauvreté : l'intensité de la pauvreté (ou « poverty gap ») est un indicateur qui permet d'apprécier à quel point le niveau de vie de la population pauvre est éloigné du seuil de pauvreté. L'Insee mesure cet indicateur comme l'écart relatif entre le niveau de vie médian de la population pauvre et le seuil de pauvreté. Plus cet indicateur est élevé et plus la pauvreté est dite intense, au sens où le niveau de vie des plus pauvres est très inférieur au seuil de pauvreté

Intensité de la pauvreté selon le type de ménage

Source : Insee, Filosofi 2020 - Traitements © Compas

Type de ménage	Taux de ... (en %)			Niveau de vie médian des populations pauvres (en €)	Intensité de la pauvreté (en %)
	très grande pauvreté	grande pauvreté	pauvreté		
	< 747€ (seuil de 40%)	< 933€ (seuil de 50%)	< 1120€ (seuil de 60%)		
Vivant en famille monoparentale	10	22	36	886	20,9
Vivant en couple parental	6	13	21	871	22,2
Vivant en couple sans enfant	5	5	9	838	25,2
Personnes seules	10	17	24	798	28,7
Total Rouen	7	14	22	849	24,2

Lecture : En 2020, le taux de grande pauvreté des populations vivant au sein d'une famille monoparentale de Rouen est de 22% contre 14% pour l'ensemble de la population.

Les familles monoparentales sont les plus touchées par la pauvreté. À l'inverse, les couples sans enfant sont ceux qui le sont le moins, soit des taux de pauvreté respectifs de 36 et 9% (au seuil de 60%). Notons par ailleurs que les personnes seules sont les plus durement touchées par l'intensité de la pauvreté.



Baromètre - Les impacts économiques de la crise

Pour ce baromètre@Compas, l'objectif est à la fois de mieux connaître les ménages actuellement concernés par la pauvreté sur un territoire, l'intensité de cette pauvreté et les tranches d'âges concernées. En effet, la pauvreté des personnes âgées n'évoluera que peu avec la crise. En revanche, celle des jeunes et des seniors en âge d'activité risque de plus fortement progresser. Cette population représente une part non négligeable de la population active. C'est sans doute auprès de cette population que des priorités pourraient être déclinées.

Un regard spécifique est aussi porté sur les populations situées juste au-dessus du seuil de pauvreté. Ce sont les ménages qui ont un emploi mais dont celui-ci ne parvient qu'à les sortir légèrement du seuil de pauvreté français. Les ménages situés entre le seuil de pauvreté et 200 euros au-dessus sont pris en considération. En effet, le chômage partiel risque de faire passer en dessous du seuil de pauvreté certains de ces ménages entraînant des difficultés à payer le loyer ou les charges. Ce sont aussi tous les entrepreneurs individuels dans une entreprise n'ayant pas de salariés. Dans ce groupe se retrouvent les auto-entrepreneurs qui connaissent actuellement une baisse significative d'activité.

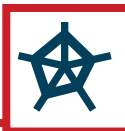
Ce baromètre, construit sur la base d'un agrégat d'indicateurs territorialisés, permet de définir les territoires où les budgets des ménages seront les plus fragilisés. Il est aussi possible de mieux cibler le profil des personnes concernées pour définir les types d'aides qui pourraient être mises en œuvre.

DÉFINITION

Indice d'impact de la crise sur le budget des ménages : nous considérons 4 indicateurs :

- les actifs de 15-64 ans en emploi précaire
- une estimation du chômage récent
- le taux de pauvreté
- les populations situées entre le seuil de pauvreté et 200 euros au-dessus du seuil de pauvreté

Ces indicateurs sont notés de 0 à 5. Leur somme correspond à la valeur de l'indice ; la note maximale possible est donc de 20.



Détail des facteurs de risque de l'impact de la crise économique sur le budget des ménages

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2019 & Filosofi 2019 & Pôle Emploi, 2022 - Traitements © Compas

	Indice de l'impact sur le budget des ménages	Salariés de 15 ans et plus en emploi précaire (hors apprentissage)		Chômage récent estimé © Compas		Taux de pauvreté	Part des ménages entre le seuil de pauvreté et 200€ au-dessus
		Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Part (%)	Part (%)
Vieux Marché / Cathédrale	12	1 441	15,5	278	3,0	14,1	7,4
Centre-ville Rive Gauche	20	1 095	13,9	339	4,3	25,4	13,0
St-Marc / Croix de Pierre / St-Nicaise	14	1 101	18,2	200	3,3	20,1	6,5
St-Clément / Jardin des Plantes	13	755	11,2	209	3,1	18,2	8,4
Gare Jouvenet	8	777	13,2	153	2,6	6,0	6,3
Côteaux Ouest	14	571	13,6	117	2,8	20,3	7,7
Grieu / Vallon Suisse / St-Hilaire	10	346	11,2	83	2,7	13,8	6,0
Pasteur	11	446	13,9	83	2,6	13,5	8,2
Grand Mare	19	211	12,2	114	6,6	42,6	11,8
Châtelet / Lombardie	20	323	21,0	133	8,7	61,2	15,4
Sapins / Vieux Sapins	20	287	16,3	133	7,5	39,3	13,2
Grammont	20	296	17,7	91	5,4	35,9	15,6
Mont-Gargan	12	188	12,9	47	3,2	13,5	6,5
IRIS du QPV Les Hauts de Rouen	20	820	16,3	380	7,6	47,1	12,6
IRIS du QPV Voltaire Grammont	20	296	17,7	91	5,4	35,9	15,6
Rouen	17	7 835	14,4	1 980	3,6	22,0	9,3
Caen	17	6 488	14,0	1 810	3,9	20,0	9,5
Le Havre	17	8 302	11,4	2 640	3,6	22,0	11,0
Tours	16	8 539	13,4	2 310	3,6	21,0	9,9
Nancy	15	6 797	13,8	1 490	3,0	21,0	8,9
Métropole Rouen Normandie (hors Rouen)	11	18 256	10,7	4 630	2,7	15,9	8,1
Seine-Maritime	11	59 317	10,5	14 420	2,5	14,8	9,3
France métropolitaine	12	2 936 719	9,8	794 340	2,6	14,5	8,7

Valeur inférieure à celle de Rouen

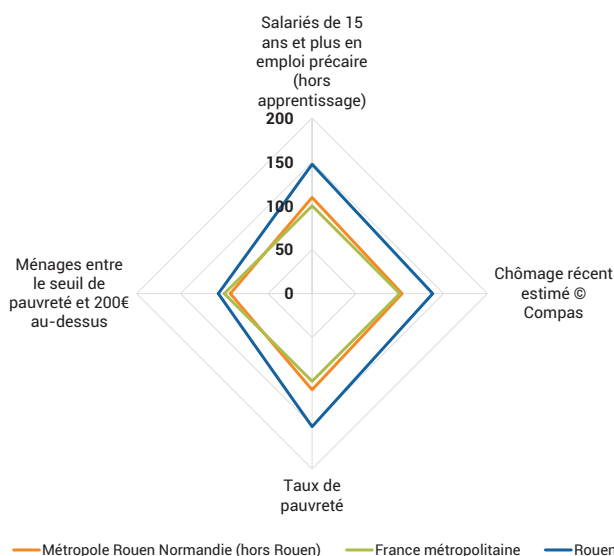
Valeur proche de celle de Rouen

Valeur supérieure à celle de Rouen

Lecture : L'indice de l'impact de la crise économique sur le budget des ménages de Rouen est de 17.

Indice de l'impact de la crise économique sur le budget des ménages

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2019 & Filosofi 2019 & Pôle Emploi, 2022 - Traitements © Compas



Lecture : Le taux de pauvreté de Rouen est 1,5 fois plus élevé que celui de la France métropolitaine.

L'indice de l'impact de la crise économique sur le budget des ménages est de 17 à Rouen contre 12 en France métropolitaine : la situation y est donc moins favorable qu'en moyenne nationale.

Les sur-représentations observées à Rouen, par rapport à la France métropolitaine, pouvant être mises en avant pour les indicateurs composant l'indice sont :

- le taux de pauvreté (22% contre 14,5%),
- la part des salariés de 15 ans et plus en emploi précaire (hors apprentissage) (14% contre 10%),
- l'indice de chômage récent estimé © Compas (4% contre 3%).

Les facteurs de fragilités pèsent différemment selon les quartiers, témoignant des caractéristiques spécifiques à chacun d'entre eux.

Les indices de l'impact de la crise économique sur le budget des ménages les plus élevés (20) sont enregistrés dans les quartiers Châtelet / Lombardie, Sapins / Vieux Sapins et Grammont ; il s'agit de territoires sur lesquels s'étendent les quartiers prioritaires de Rouen. À l'inverse, l'indice le plus faible est de 8 pour Gare Jouvenet.



Quelles sont les réponses existantes sur le territoire pour l'offre de soins ?

Panorama général de l'offre de soins et des services sanitaires

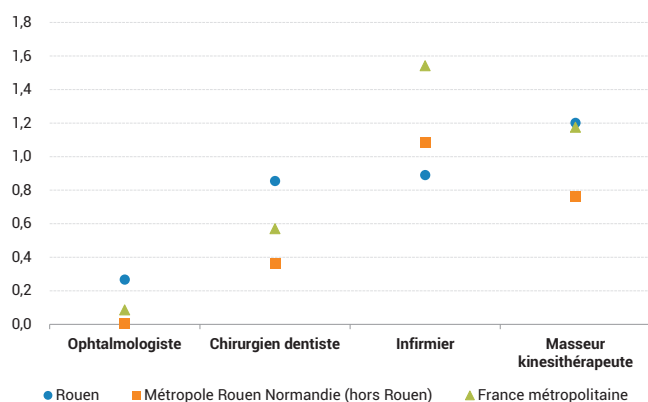
Sources : BPE, 2021 & Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

	Nombre de praticiens en exercice		Densité pour 1 000 habitants	Densité pour 1 000 publics cibles	Public cible
	Métropole Rouen Normandie (hors Rouen)	Rouen			
La médecine libérale (hors médecins généralistes)					
Ophtalmologiste	3	30	0,3	0,3	% habitants
Chirurgien dentiste	139	96	0,9	0,9	% habitants
Stomatologie	4	11	0,1	0,1	% habitants
Gynécologue	10	26	0,2	2,2	% femmes de 15 ans et plus
Pédiatrie	10	16	0,1	0,3	% enfants de moins de 10 ans
Dermatologue vénéréologue	15	15	0,1	0,1	% habitants
Oto-rhino-laryngologie	5	20	0,2	1,4	% hab. de moins de 6 ans ou de 75 ans et plus
Psychiatre	8	33	0,3	0,3	% habitants
Cardiologue	12	28	0,2	0,3	% habitants de 50 ans et plus
Pneumologue	6	7	0,1	0,1	% habitants de 50 ans et plus
Gastro-enterologue hépatologie	7	26	0,2	0,3	% habitants de 50 ans et plus
Radiodiagnostic et imagerie médicale	58	55	0,5	4,7	% habitants
Les autres professionnels de santé libéraux					
Infirmier	414	100	0,9	12,4	% hab. de 75 ans et plus
Masseur kinésithérapeute	291	135	1,2	16,7	% hab. de 75 ans et plus
Orthophoniste	112	57	0,5	1,1	% enfants de moins de 10 ans
Orthoptiste	13	19	0,2	0,2	% habitants
Pédicure-podologue	83	26	0,2	3,2	% hab. de 75 ans et plus
Ergothérapeute	10	4	0,0	0,5	% hab. de 75 ans et plus
Psychomotricien	16	8	0,1	0,5	% hab. de moins de 6 ans
Sage-femme	33	13	0,1	0,4	% femmes de 15-44 ans
Les établissements et services à caractère sanitaire					
Audio prothésiste	5	7	0,1	0,9	% hab. de 75 ans et plus
Magasin d'optique	64	37	0,3	0,3	% habitants
Pharmacie	116	38	0,3	0,3	% habitants
Laboratoire d'analyse	26	12	0,1	0,1	% habitants
Ambulances	29	5	0,0	0,6	% hab. de 75 ans et plus
			Moins de deux fois moins que la moyenne nationale		
			Plus de deux fois la moyenne nationale		

Lecture : En 2021, Rouen compte 0,9 chirurgien-dentiste pour 1 000 habitants.

Densité médicale pour 1 000 habitants

Sources : BPE, 2021 & Insee, RP 2019 - Traitements © Compas



Lecture : En 2021, Rouen compte 0,9 infirmier(ère) pour 1 000 habitants.

Les soins primaires portent sur l'ensemble des services de santé de première ligne, c'est-à-dire la médecine générale mais aussi d'autres spécialités médicales de premier recours que sont les ophtalmologistes, les dentistes, les infirmières ainsi que les kinésithérapeutes.

La confrontation de l'offre de soins à Rouen à celle de l'ensemble de la France métropolitaine permet d'avancer que Rouen occupe une position relativement défavorable au regard de la moyenne nationale en matière de soins infirmiers.

Quelles sont les réponses existantes sur le territoire pour l'offre de soins ?



Professionnels et structures de premier recours

Sources : SNDS, 2022 & Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

	Rouen	Métropole Rouen Normandie (hors Rouen)	France
Médecins généralistes libéraux	147	340	56 390
Dont âgés de 55 ans et plus	66	145	26 634
Densité médicale des médecins généralistes libéraux (% habitants)	1,3	0,9	0,9
Densité médicale des médecins généralistes libéraux (% habitants de moins de 6 ans ou de 75 ans et plus)	10,0	5,3	5,3
Centre de santé Polyvalent	2	2	1 484
Maison de Santé Pluridisciplinaire	4	7	2 311

Lecture : Rouen compte 147 médecins généralistes exerçant en libéral, soit 1,3 médecin pour 1 000 habitants.

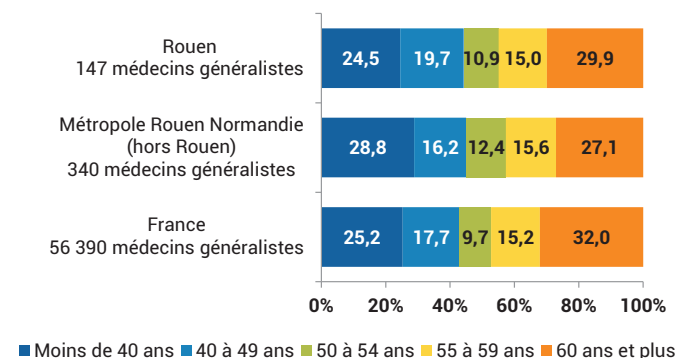
Le code de santé publique désigne le médecin généraliste comme le premier contact des patients avec le système de santé, même si en pratique ce n'est pas toujours le cas. C'est aussi le médiateur nécessaire entre le patient et le système de santé quand des soins plus spécialisés sont nécessaires. Il veille à l'application individualisée des protocoles et recommandations, à l'éducation pour la santé et participe à la permanence des soins.

Rouen compte 147 médecins généralistes exerçant en libéral, soit 1,3 médecin pour 1 000 habitants contre 0,9 pour 1 000 habitants en moyenne nationale.

Le recours aux soins est plus fréquent chez les enfants âgés de moins de 6 ans et les personnes âgées de 75 ans et plus.

Répartition par âge des médecins généralistes

Source : SNDS, 2022 - Traitements © Compas



Lecture : En 2022, Rouen compte 29,9% de médecins généralistes âgés de 60 ans et plus.

La densité médicale au regard des publics cibles s'élève à 10 médecins pour 1 000 habitants âgés de moins de 6 ans ou de 75 ans et plus contre 5,3 pour 1 000 habitants à l'échelle nationale.

Le maillage du territoire reste imparfait, les professionnels se concentrant comme ailleurs dans le centre ville. Cette inégale répartition sur le territoire peut en partie être compensée par les visites à domicile. Il s'agira de pouvoir évaluer la part de praticiens faisant de telles visites.

Toutefois, la présence de médecins généralistes dans un territoire n'est pas forcément synonyme d'accès aux soins facilité pour les populations présentes. Car une partie - parfois importante - de la population, notamment les jeunes adultes, ne résident pas à proximité de leur médecin traitant. Ce constat est la résultante de leur parcours résidentiel et des difficultés qu'ils peuvent rencontrer pour intégrer la patientèle de médecins généralistes.

4 maisons de santé pluridisciplinaires et 2 centres de santé polyvalents sont par ailleurs implantés à Rouen.

Rouen compte par ailleurs 2 services d'urgence en 2021.

L'âge des médecins généralistes en exercice est également une information majeure permettant d'anticiper l'évolution de l'offre dans le territoire. Le départ à la retraite des médecins âgés de 55 ans et plus dans 10-15 ans s'il n'est pas préparé peut en effet réduire brutalement l'offre de soins en la matière.

Parmi les 147 médecins généralistes de Rouen en exercice en 2022, 44 sont âgés de 60 ans et plus, soit 30% contre 27% pour la Métropole Rouen Normandie (hors Rouen) et 32% à l'échelle nationale.



Les populations accèdent-elles aux services de soins de proximité ?

L'accessibilité potentielle localisée (APL) est un indicateur développé par la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) qui permet de tenir compte de la proximité et de la disponibilité des médecins généralistes. Cet indicateur est donc plus précis quant à l'offre de soins que ce que les indicateurs traditionnels de densité médicale peuvent offrir. Il n'est cependant disponible qu'à l'échelle de la commune.

L'APL intègre dans son calcul :

- l'activité des médecins (mesurée par la nombre de consultations ou visites effectuées par le praticien),
- la consommation de soins,
- le temps d'accès au praticien,
- l'âge du médecin généraliste,
- le nombre d'habitants sur le territoire.

Un indicateur d'APL supérieur à 4 consultations par an par habitant (C/an/hab.) (moyenne nationale), équivaut à une offre de soins en médecins généralistes qui répond de manière satisfaisante aux besoins de la population.

À l'inverse, un indicateur inférieur à 2,5 C/an/hab. équivaut à une offre médicale insuffisante, le territoire est qualifié de « sous-dense ».

Entre 2,5 et 4 C/an/hab. le territoire étudié est dans un vivier où l'offre en médecins généralistes répond aux besoins de la population mais pas toujours de manière satisfaisante.

Accessibilité potentielle localisée aux médecins généralistes de moins de 65 ans

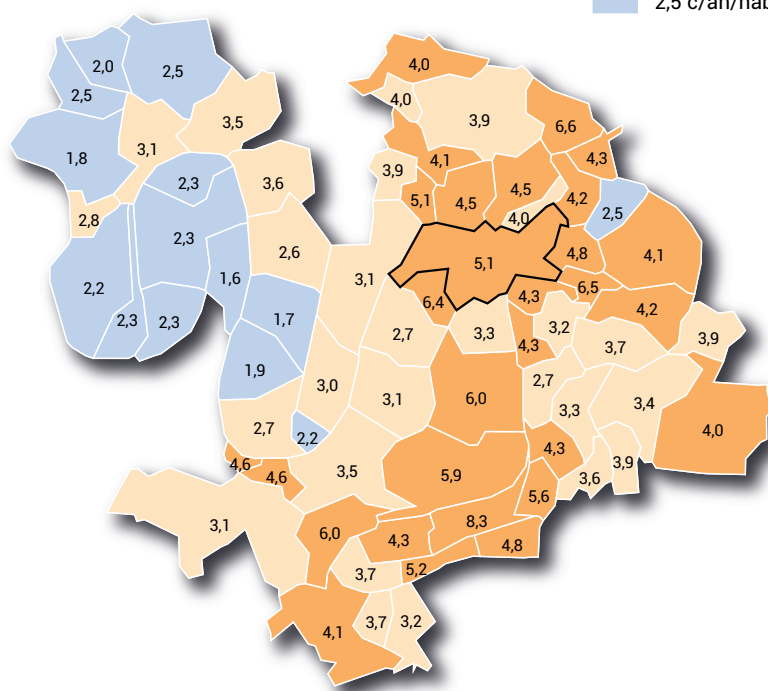
Sources : Drees, 2019 - Traitements © Compas

Nombre de consultations ou visites accessibles par an par habitant

Métropole Rouen Normandie : 4,3%

Métropole Rouen Normandie (hors Rouen) : 4,1%

- Plus de 4 c/an/hab.
- Entre 2,5 et 4 c/an/hab.
- 2,5 c/an/hab. ou moins



Compte tenu de la structure par âge de la population, les habitants de Rouen ont accès en moyenne à 5,5 consultations ou visites de médecine générale par an et par habitant.

Ce chiffre baisse à 5,1 quand on restreint l'offre de médecine générale à celle fournie par les médecins de 65 ans ou moins (voir carte ci-contre).

Au regard de l'indicateur d'APL, Rouen dispose d'une offre de soins en médecins généralistes qui répond aux besoins de la population de manière satisfaisante.

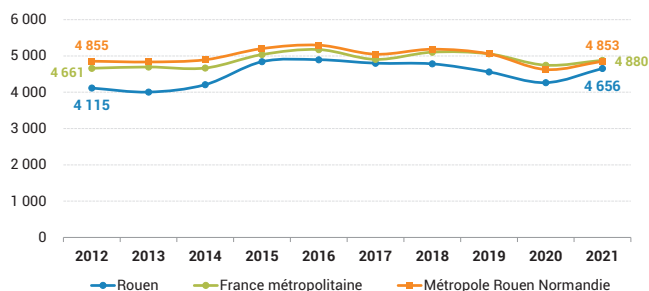
Ce constat, tiré de cet indice, doit cependant être nuancé et croisé avec l'analyse de l'agence régionale de la santé (ARS) concernant les territoires considérés localement comme prioritaires, et par celle, plus qualitative, des acteurs locaux de la santé.

Les médecins généralistes libéraux sont-ils sous tension ?



Évolution de l'activité moyenne annuelle des médecins généralistes libéraux

Source : SNDS 2012-2021 - Traitements © Compas



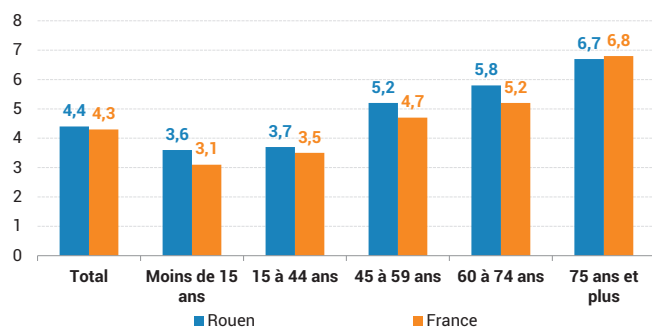
Lecture : Les médecins généralistes de Rouen ont réalisé en moyenne 4 656 consultations en 2021.

Les médecins généralistes exerçant à Rouen ont réalisé en moyenne 4 656 consultations en 2021, soit près de 19 consultations quotidiennes. Ce nombre est proche de celui observé à l'échelle de la France métropolitaine. La tension exercée à Rouen est ainsi aussi élevée qu'en France métropolitaine.

Depuis 2012, le nombre de consultations réalisées annuellement a augmenté à Rouen.

Nombre moyen de consultations d'un médecin généraliste

Source : SNDS 2021 - Traitements © Compas



Lecture : Au cours de l'année 2021, les personnes âgées de 75 ans et plus vivant à Rouen ont vu leur médecin généraliste en moyenne 6,7 fois.

Les personnes âgées de 75 ans et plus sont les plus grands consommateurs de soins. En 2021 à Rouen, elles ont vu près de 7 fois leur médecin généraliste dans l'année, soit un niveau proche de la moyenne nationale.

Le nombre moyen de consultations chez les moins de 15 ans vivant à Rouen est de 4 par an en 2021, comme à l'échelle nationale.

Il est important d'évaluer la pression à laquelle sont soumis les médecins généralistes du territoire. Une saturation de l'agenda des professionnels est évoquée dans les enquêtes Baromètres Santé comme l'un des freins à l'accès aux soins.

Très sensibles, les données statistiques sur les « consommations de soins » sont difficiles d'accès.

L'accès aux soins peut toutefois être approché à travers l'exercice des médecins généralistes que nous fournit l'Atlasanté.

Le nombre moyen de consultations par bénéficiaire varie avec l'âge. Il est important au cours des premières années de la vie, diminue jusqu'au début de l'âge adulte puis ré-augmente avec l'âge. Les informations disponibles pour les enfants de moins de 15 ans ne permettent pas de visualiser cette diminution.

Notons par ailleurs que la consommation de soins est souvent moindre dans les territoires en difficulté économique. De la même façon, un moindre taux de consultation des personnes âgées de 60 à 74 ans et des 75 ans et plus interroge. Il traduit souvent des difficultés d'accès à un médecin traitant pour des populations âgées. Cela peut s'expliquer notamment par un renoncement aux soins faute d'avoir pu intégrer la patientèle d'un nouveau médecin suite à la cessation d'activité de leur médecin « de famille ».



Baromètre - Les besoins potentiels de santé

Les collectivités locales ne sont pas les acteurs centraux en matière de soins ou de santé. Cependant, par l'intégration de la dimension sociale dans les besoins de santé le CCAS et la commune peuvent agir pour améliorer la santé des habitants.

Les besoins en matière de santé sont aussi liés à la situation sociale et économique des ménages (qualité de vie, actions de prévention, pratiques sportives, accès aux soins, ...) Nous ne sommes pas tous égaux en matière de santé et les réalités sociales ont un effet important sur la situation des habitants dans ce domaine.

Les populations plus âgées, mais aussi les enfants sont les tranches d'âges où les besoins d'accès aux soins sont les plus importants.

De même, les ménages moins formés ou les ménages ayant des emplois « usants » ont des besoins spécifiques sans nécessairement bénéficier de toutes les actions et informations de prévention

L'intérêt est de travailler sur les déterminants sociaux de santé et d'analyser l'adéquation de ces besoins avec l'offre existante. La construction du baromètre@Compas repose donc sur 7 indicateurs différents renvoyant à 4 grands critères que sont l'âge, la profession et catégorie socio-professionnelle, la pauvreté monétaire et la « mise à l'écart de l'emploi ».

Si cet indice de besoins potentiels en santé ne préjuge pas en soi d'une demande effective de soins de la part des publics ou encore de leur recours effectif à une offre de soins, il doit permettre toutefois d'alerter les acteurs d'un territoire sur la possibilité d'un risque encouru ; et ce en questionnant localement le niveau d'adéquation entre l'offre et le besoin.

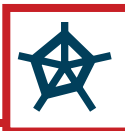
DÉFINITION

Indice des besoins potentiels de santé : nous considérons 7 indicateurs :

- les personnes âgées de 75 ans ou plus
- les personnes âgées de moins de 15 ans
- les ouvriers de 45 ans et plus
- les employés de 45 ans et plus
- le taux de pauvreté
- les inactifs ou chômeurs de 45-64 ans
- les inactifs ou chômeurs de 20-29 ans

Ces indicateurs sont notés de 0 à 5. Leur somme correspond à la valeur de l'indice ; la note maximale possible est donc de 35.

Baromètre - Les besoins potentiels de santé



Détail des facteurs des besoins potentiels en santé

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2019 & Filosofi 2019 - Traitements © Compas

	Indice de besoins potentiels en santé	75 ans et plus dans la population		Moins de 15 ans dans la population		Ouvriers de 45 ans et plus parmi les actifs occupés de 15 ans et plus	
		Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Vieux Marché / Cathédrale	11	1 233	7,3	1 136	6,7	120	1,5
Centre-ville Rive Gauche	20	1 306	8,4	2 131	13,8	267	4,3
St-Marc / Croix de Pierre / St-Nicaise	15	1 067	8,1	1 198	9,1	168	3,3
St-Clément / Jardin des Plantes	19	884	6,3	2 349	16,8	249	4,3
Gare Jovenet	8	1 051	8,6	1 597	13,1	100	1,9
Côteaux Ouest	12	469	5,8	1 050	13,1	113	3,1
Grieu / Vallon Suisse / St-Hilaire	12	556	8,8	808	12,8	148	5,5
Pasteur	7	259	4,0	657	10,3	88	3,1
Grand Mare	29	302	6,1	1 444	28,9	165	14,0
Châtelet / Lombardie	28	299	6,9	1 121	25,8	106	12,1
Sapins / Vieux Sapins	28	294	7,5	785	19,9	138	12,4
Grammont	25	174	4,9	806	22,7	92	7,5
Mont-Gargan	15	179	6,1	491	16,8	51	4,1
IRIS du QPV Les Hauts de Rouen	29	895	6,7	3 349	25,2	409	12,9
IRIS du QPV Voltaire Grammont	25	174	4,9	806	22,7	92	7,5
Rouen	18	8 076	7,2	15 596	13,9	1 810	4,0
Caen	17	10 230	9,6	13 646	12,8	1 822	4,7
Le Havre	26	16 637	9,9	31 205	18,5	5 170	9,0
Tours	18	13 800	10,1	19 805	14,4	3 164	5,9
Nancy	14	7 267	6,9	12 974	12,3	1 421	3,4
Métropole Rouen Normandie (hors Rouen)	20	35 895	9,4	70 650	18,5	12 990	8,9
Seine-Maritime	20	115 884	9,2	226 435	18,0	46 459	9,5
France métropolitaine	21	6 171 845	9,5	11 578 954	17,8	2 206 613	8,3

	Employés de 45 ans et plus parmi les actifs occupés de 15 ans et plus		Taux de pauvreté	Inactifs ou chômeurs de 45-64 ans		Inactifs ou chômeurs de 20-29 ans	
	Nbre	Part (%)		Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Vieux Marché / Cathédrale	279	3,5	14,1	419	3,1	792	5,8
Centre-ville Rive Gauche	637	10,2	25,4	701	6,4	812	7,4
St-Marc / Croix de Pierre / St-Nicaise	399	7,8	20,1	572	5,8	466	4,7
St-Clément / Jardin des Plantes	483	8,4	18,2	624	6,5	774	8,0
Gare Jovenet	199	3,8	6,0	318	3,7	428	5,0
Côteaux Ouest	245	6,7	20,3	177	2,9	333	5,5
Grieu / Vallon Suisse / St-Hilaire	275	10,1	13,8	179	4,3	169	4,0
Pasteur	132	4,6	13,5	122	2,4	226	4,4
Grand Mare	206	17,5	42,6	260	9,0	314	10,8
Châtelet / Lombardie	150	17,1	61,2	311	11,6	423	15,8
Sapins / Vieux Sapins	239	21,4	39,3	412	16,2	268	10,6
Grammont	136	11,1	35,9	308	13,2	156	6,7
Mont-Gargan	151	12,1	13,5	123	6,1	91	4,6
IRIS du QPV Les Hauts de Rouen	595	18,7	47,1	983	12,1	1 005	12,4
IRIS du QPV Voltaire Grammont	136	11,1	35,9	308	13,2	156	6,7
Rouen	3 545	7,8	22,0	4 538	5,6	5 279	6,6
Caen	3 654	9,5	20,0	4 241	5,8	4 440	6,0
Le Havre	7 415	12,9	22,0	7 897	7,6	7 097	6,8
Tours	5 260	9,9	21,0	4 777	5,2	5 305	5,8
Nancy	3 221	7,8	21,0	3 832	5,0	4 346	5,6
Métropole Rouen Normandie (hors Rouen)	18 261	12,6	15,9	14 807	6,3	11 869	5,0
Seine-Maritime	58 825	12,1	14,8	47 903	6,1	37 719	4,8
France métropolitaine	3 134 630	11,8	14,5	2 338 129	5,8	1 693 247	4,2

Valeur inférieure à celle de Rouen
Valeur proche de celle de Rouen
Valeur supérieure à celle de Rouen

Lecture : L'indice des besoins potentiels en santé de Rouen est de 18.

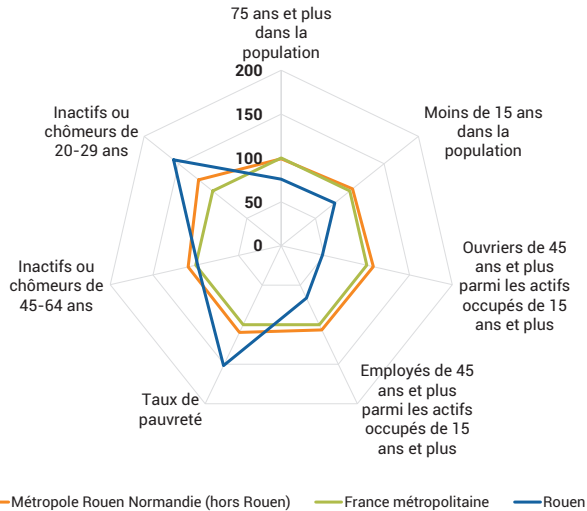
LES POPULATIONS FRAGILES



Baromètre - Les besoins potentiels de santé

Indice des besoins potentiels en santé

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2019 & Filosofi 2019 - Traitements © Compas



Lecture : Le taux de pauvreté de Rouen est 1,5 fois plus élevé que celui de la France métropolitaine.

L'indice des besoins potentiels en santé est de 18 à Rouen contre 21 en France métropolitaine : la situation y est donc plus favorable qu'en moyenne nationale.

Les sur-représentations observées à Rouen, par rapport à la France métropolitaine, pouvant être mises en avant pour les indicateurs composant l'indice sont :

- le taux de pauvreté (22% contre 14,5%),
- la part d'inactifs ou chômeurs de 20-29 ans (7% contre 4%).

Les facteurs de fragilité pèsent différemment selon les quartiers, témoignant des caractéristiques spécifiques à chacun d'entre eux.

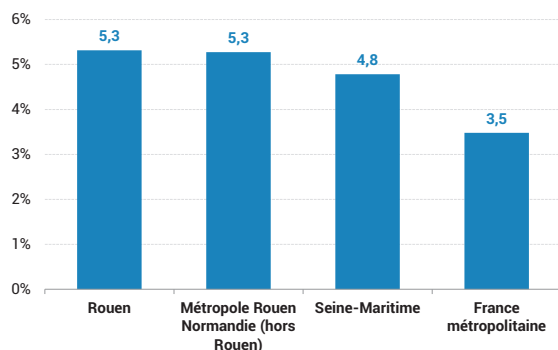
L'indice de fragilité des besoins potentiels en santé les plus élevés sont enregistrés dans les quartiers Grand Mare (29), Châtelet / Lombardie (28) et Sapins / Vieux Sapins (28) ; il s'agit des territoires sur lesquels s'étend le quartier prioritaire Les Hauts de Rouen. À l'inverse, l'indice le plus faible est de 7 pour Pasteur.

Combien de personnes reconnues en situation de handicap ?



Allocation d'éducation de l'enfant handicapé

Sources : Cnaf, 2021 & Insee, RP 2019 - Traitements © Compas



Lecture : Fin 2021, 5,3% des familles avec enfant(s) de Rouen sont allocataires de l'AEEH.

Fin 2021, Rouen compte 700 foyers allocataires de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH), soit 5% des familles avec enfant(s). Concernant les enfants couverts par l'AEEH, ils sont 760, soit 3% des jeunes de moins de 20 ans de Rouen.

Les familles qui ont en charge un enfant de moins de 20 ans en situation de handicap peuvent bénéficier de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH). Cette allocation est versée, sans conditions de ressources, par la Caf ou la Msa. Elle permet de faire face aux dépenses, parfois importantes, liées au handicap de l'enfant. Le montant de base (140,53€ par mois depuis juillet 2022) peut être augmenté dans certains cas, en particulier si le handicap de l'enfant nécessite des dépenses coûteuses ou entraîne une cessation de l'activité professionnelle de son parent ou encore l'embauche d'une tierce personne. Ces compléments sont déterminés en fonction de la nature du handicap de l'enfant et peuvent varier de 105€ à 1 193€. Les familles monoparentales peuvent bénéficier, selon les mêmes conditions, d'une allocation supplémentaire qui varie de 57€ à 470€.

Établissements d'hébergement pour enfant en situation de handicap

Source : BPE, 2021 - Traitements © Compas

Équipements et services pour les enfants en situation de handicap	Rouen	Métropole Rouen Normandie (hors Rouen)
Hébergement pour enfants	7	21
Service à domicile et ambulatoire pour enfants	7	13

Lecture : En 2021, Rouen compte 7 établissements d'hébergement pour enfants en situation de handicap.

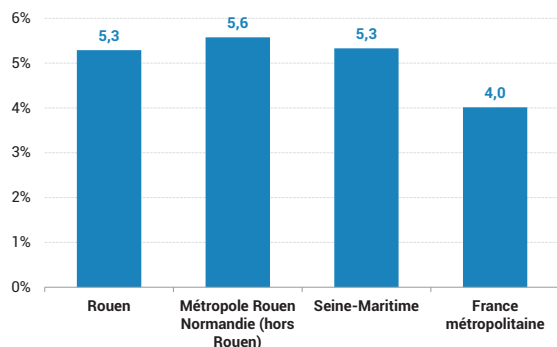
En 2021, Rouen compte autant d'hébergements que de services à domicile et ambulatoire pour les enfants en situation de handicap.



Combien de personnes reconnues en situation de handicap ?

Allocation pour adulte handicapé

Sources : Cnaf, 2021 & Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

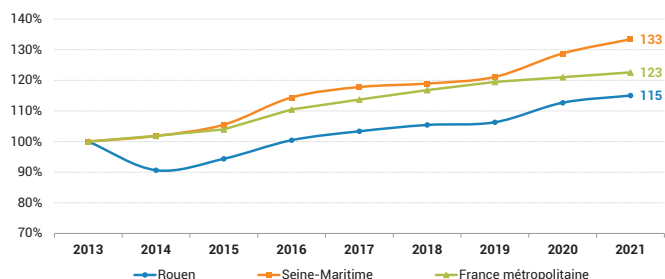


Lecture : Fin 2021, le taux de couverture de l'AAH parmi les ménages de Rouen est de 5,3%.

3 390 allocataires de l'allocation adulte handicapé (AAH) versée par la Caf sont recensés fin 2021, soit 5% des ménages de Rouen.

Évolution du nombre d'allocataires de l'AAH depuis 2013 (base 100 en 2013)

Source : Cnaf, 2013-2021 - Traitements © Compas



Lecture : De 2013 à 2021, le nombre d'allocataires de l'AAH passe de l'indice 100 à l'indice de 115, il augmente de 15% pendant cette période.

Depuis 2013, le nombre d'allocataires de l'AAH de Rouen a augmenté de 15%, soit 440 allocataires de plus. Pour comparaison, l'évolution a été de +33% pour la Seine-Maritime et de +23% pour la France métropolitaine. Concernant la période récente (2020-2021), le nombre d'allocataires a augmenté de 2% (70 allocataires de plus) quand dans les territoires de référence l'évolution a été de +4% pour la Seine-Maritime et de +1% pour la France métropolitaine.

Les adultes handicapés âgés de plus de 20 ans et présentant un taux d'incapacité d'au moins 80% (ou entre 50 et 79% si le handicap entraîne une restriction d'accès à l'emploi reconnue par la CDAPH) peuvent bénéficier de l'Allocation d'adulte handicapé (AAH). Le montant de cette aide varie en fonction de la situation familiale de la personne et de ses revenus. Il est fixé à 919,86€ par mois à partir d'avril 2022 (montant maximum de l'AAH). Il peut être réduit si la personne handicapée perçoit des revenus (pension d'invalidité, revenus d'activité professionnelle, revenus fonciers, pension alimentaire, ...). Le montant de l'allocation sera alors égal à la différence entre la moyenne mensuelle de ses ressources et le montant de base de l'AAH. Si la personne n'a aucun revenu, elle perçoit le revenu maximum de l'AAH soit un montant inférieur à celui du seuil de pauvreté. Dans le cas où elle séjourne dans un établissement de santé, elle ne perçoit que 30% de son allocation soit 275,96€.

Établissements d'hébergement pour adulte en situation de handicap

Source : BPE, 2021 - Traitements © Compas

Equipements et services pour les adultes en situation de handicap	Rouen	Métropole Rouen Normandie (hors Rouen)
Hébergement pour adultes	7	30
Service pour adultes	26	33
Structure de travail protégé pour adultes	1	14

Lecture : En 2021, Rouen compte 7 établissements d'hébergement pour adultes en situation de handicap.

Rouen dispose de 7 hébergements pour adultes en 2021. Le territoire compte par ailleurs 26 services pour adultes et 1 travail protégé pour adultes. Concernant ce dernier, il s'agit d'une structure permettant aux personnes en situation de handicap d'exercer une activité professionnelle tout en bénéficiant d'un soutien médico-social.

Au niveau national, une très grande partie des personnes bénéficiaires de l'AAH sont des personnes ayant des problèmes d'ordre psychologique. Ce type de handicap est souvent invisible mais pour autant les besoins sont nombreux (relations sociales, repli sur soi, comportements décalés, ...). Il incite de plus en plus de collectivités à développer des Contrats Locaux de Santé Mentale en lien avec le système de soins spécialisés et les autorités sanitaires.

LES ACTEURS ÉCONOMIQUES



LES ACTIFS RÉSIDENTS

- Quelle est la place de l'emploi dans la vie des habitants ? _____ p.157
- Quelle est l'importance du chômage ? _____ p.162
- Qui est le plus concerné par l'évolution du chômage ? _____ p.163
- Quelles mobilités domicile-travail quotidiennes ? _____ p.165
- Quels sont les niveaux de vie et les taux de pauvreté des actifs ? _____ p.166
- Quelles inégalités dans l'accès à l'emploi ? _____ p.168

LES PERSONNES EN EMPLOI SUR LE TERRITOIRE

- Qui occupe les emplois du territoire ? _____ p.171
- Baromètre - L'indice de développement des territoires _____ p.176

LES ÉTABLISSEMENTS

- Quels sont les emplois du territoire ? _____ p.178

LES ACTEURS ÉCONOMIQUES

et les territoires ont été durement impactés par la crise économique de 2008 et le seront très fortement par la nouvelle crise économique qui se profile causée par la pandémie actuelle. Au troisième trimestre 2020, le nombre de chômeurs au sens du BIT atteint 2,7 millions de personnes en France (hors Mayotte), en hausse de 628 000 personnes. Sur le trimestre, le taux de chômage au sens du BIT bondit de 1,9 point, à 9,0 % de la population active.

Localement, les déplacements d'actifs jouent un rôle important dans l'équilibre du marché du travail : certains territoires attirent des habitants qui viennent s'y installer ou des travailleurs qui résident à proximité. D'autres connaissent une augmentation du chômage sous la pression d'une croissance de la population active encore plus forte, tirée par l'attractivité résidentielle de ces territoires. À l'inverse, dans certains territoires, l'impact des destructions d'emplois sur le chômage est tempéré par la diminution du nombre d'actifs.

Bien évidemment le profil des actifs peut modifier les effets de la crise actuelle. A l'image de ce qui avait été observé en 2008, les personnes les plus précaires et les moins formées seront plus fortement marquées par la crise économique que les diplômées, ou les personnes œuvrant dans la fonction publique ou en CDI. Les capacités de rebond ne sont pas les mêmes selon le profil des habitants.

Mesurer l'impact de la crise sanitaire actuelle sur le monde économique est donc d'autant plus important aujourd'hui. Regarder qui sont les actifs occupés ? A quelle PCS appartiennent-ils ? Dans quel secteur d'activité travaillent-ils ? Sous quel type de contrat ? Qui sont les chômeurs ? Quel est le niveau de formation des actifs ? Quelles sont les entreprises implantées sur le territoire ? etc. Ces questions sont primordiales pour mesurer l'impact de la crise au niveau local.

Appréhender les populations actives en fragilité économique d'un territoire (les actifs en contrat précaire, les travailleurs pauvres, les chômeurs de longue durée, les actifs résidents ne travaillant pas sur le territoire...) et leurs évolutions, est essentiel afin de déterminer leurs besoins et définir les réponses adaptées qui seront à apporter. En effet, les besoins peuvent être très différents selon le territoire et le type de population qui y réside : aides pour se déplacer, aides à l'obtention d'un permis de conduire, aides pour trouver un logement, aides à la création d'entreprise... Les CCAS et les CIAS sont, avec les institutions partenaires (Pôle Emploi, Mission Locale, PLIE, associations...) présentes sur le territoire, au cœur de la réponse à apporter à ces populations actives en situation de fragilité.

Ainsi, le diagnostic réalisé dans le cadre de l'Analyse des besoins sociaux apportera les éclairages nécessaires pour déterminer précisément les besoins des acteurs économiques d'un territoire.

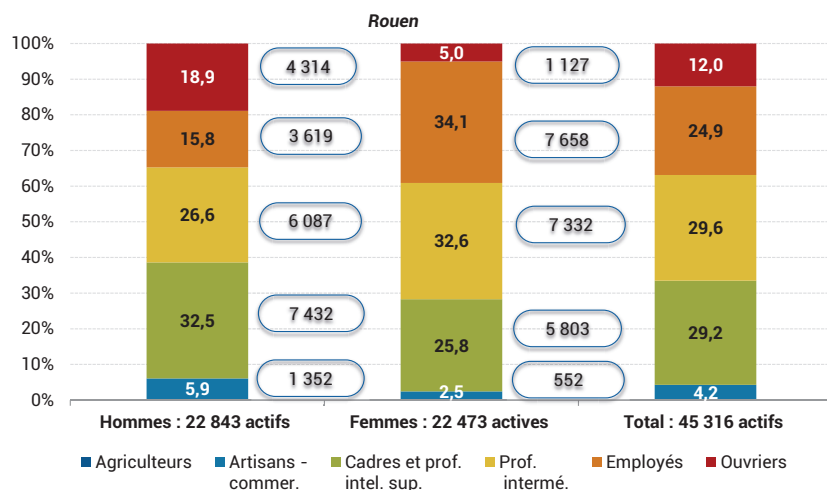
Formation **Déqualification**
Précarité **Entrepreneurs**
Actifs occupés **Employés**
Commerce **Industrie** **Salariés**
DEFM **Cadres** **ESS**
Mobilités professionnelles
Temps partiel **Construction** **Activité**
Ouvriers **Diplôme** **CDI**
Etablissements
Polarisation **Déclassement**



Quelle est la place de l'emploi dans la vie des habitants ?

Répartition des actifs occupés de 15 ans ou plus par sexe et PCS

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

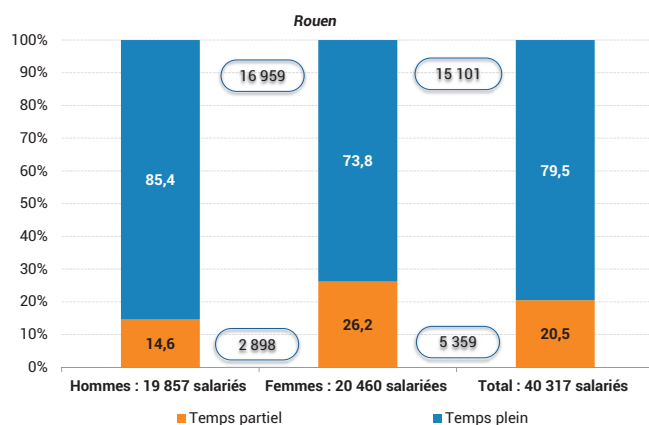


Rouen compte près de 45 320 actifs occupés de 15 ans et plus en 2019. Parmi eux, 29% sont cadres ou de professions intellectuelles supérieures et 37% sont ouvriers ou employés. On note que les hommes ont plus souvent tendance à être cadres ou de professions intellectuelles supérieures tandis que les femmes sont plus souvent employées.

Lecture : En 2019, 18,9% des hommes actifs occupés sont des ouvriers, soit 4 314 hommes.

Répartition des salariés de 15-64 ans selon le temps de travail

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

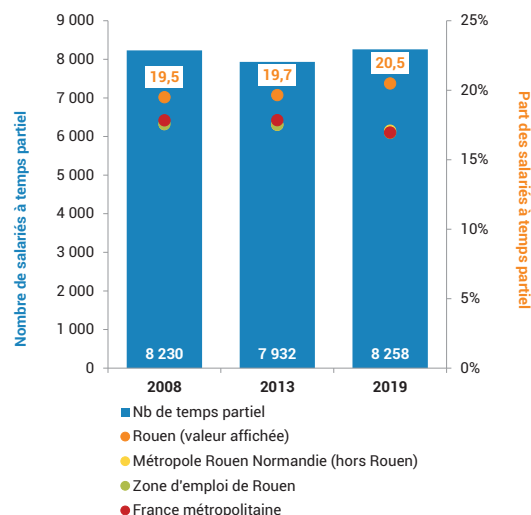


Lecture : 26,2% des femmes salariées de 15-64 ans sont à temps partiel en 2019 à Rouen.

20% des salariés âgés de 15 à 64 ans occupent un emploi à temps partiel à Rouen. Le recours au temps partiel est plus important pour les femmes : 26% d'entre elles contre 15% des hommes, soit respectivement 5 360 femmes et 2 900 hommes.

Évolution des salariés de 15-64 ans à temps partiel

Source : Insee, RP 2008-2019 - Traitements © Compas



Lecture : 20,5% des salariés de 15-64 ans sont à temps partiel en 2019 à Rouen.

Le nombre de salariés de Rouen occupant un emploi à temps partiel reste relativement stable sur les 11 dernières années. On en compte ainsi 8 260 en 2019. Concernant leur proportion parmi l'ensemble des salariés, elle a augmenté d'1 point pour atteindre 20% en 2019. À titre de comparaison, cette proportion est de 17% pour la Métropole Rouen Normandie (hors Rouen) et la France métropolitaine.

TABLEAU DÉTAILLÉ



Taux d'activité et taux d'emploi sur le territoire

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

	Nbre d'actifs de 15-64 ans	Nbre d'actifs de 15-64 ans en emploi	Taux d'activité (%)		Taux d'emploi (%)	
			15-64 ans	25-54 ans	15-64 ans	25-54 ans
Vieux Marché / Cathédrale	9 275	7 898	68,3	92,2	58,2	79,5
Centre-ville Rive Gauche	7 848	6 166	71,9	88,7	56,5	70,1
St-Marc / Croix de Pierre / St-Nicaise	6 044	5 053	61,2	87,4	51,2	73,7
St-Clément / Jardin des Plantes	6 760	5 724	70,1	84,6	59,4	73,1
Gare Jouvenet	5 883	5 126	69,2	91,9	60,3	81,8
Côteaux Ouest	4 199	3 617	69,8	91,5	60,2	80,9
Grieu / Vallon Suisse / St-Hilaire	3 080	2 670	73,2	91,3	63,5	79,2
Pasteur	3 203	2 789	62,4	90,9	54,4	81,2
Grand Mare	1 734	1 168	59,8	73,8	40,3	51,5
Châtelet / Lombardie	1 534	874	57,3	68,2	32,6	39,7
Sapins / Vieux Sapins	1 761	1 102	69,5	82,1	43,4	51,0
Grammont	1 678	1 225	72,0	83,8	52,6	61,5
Mont-Gargan	1 457	1 225	72,8	90,4	61,3	77,8
Zone Portuaire Sud (non significatif)	13	<10	24,3	37,0	-	23,3
IRIS du QPV Les Hauts de Rouen	5 029	3 143	62,0	74,6	38,7	47,4
IRIS du QPV Voltaire Grammont	1 678	1 225	72,0	83,8	52,6	61,5
Rouen	54 470	44 646	67,8	87,6	55,6	72,8
Caen	46 431	38 083	63,1	85,1	51,8	71,0
Le Havre	72 638	56 804	70,0	86,8	54,7	69,6
Tours	63 947	52 498	69,9	89,5	57,4	74,8
Nancy	49 347	40 620	64,0	88,0	52,7	73,7
Métropole Rouen Normandie (hors Rouen)	170 732	143 458	72,5	90,0	61,0	77,1
Zone d'emploi de Rouen	336 865	287 604	72,9	90,5	62,2	78,7
Seine-Maritime	567 244	482 361	72,7	90,3	61,8	78,4
France métropolitaine	30 075 213	26 180 810	74,3	90,7	64,7	80,2

Valeurs inférieures à celle de Rouen

Valeurs proches de celle de Rouen

Valeurs supérieures à celle de Rouen

Lecture : Le taux d'activité des 15-64 ans de Rouen atteint 67,8% en 2019.

Évolution des salariés de 15-64 ans à temps partiel

Source : Insee, RP Fichiers détail 2008-2019 - Traitements © Compas

	Temps partiel en 2008				Temps partiel en 2019			
	Total		Féminin		Total		Féminin	
	Nbre	Taux (%)	Nbre	Taux (%)	Nbre	Taux (%)	Nbre	Taux (%)
Vieux Marché / Cathédrale	1 523	22,2	968	27,3	1 290	18,8	816	23,3
Centre-ville Rive Gauche	1 025	16,1	737	22,2	1 162	20,2	726	25,2
St-Marc / Croix de Pierre / St-Nicaise	1 269	22,6	822	28,1	990	21,8	622	26,5
St-Clément / Jardin des Plantes	773	15,5	609	24,3	921	17,3	615	22,4
Gare Jouvenet	799	18,3	552	24,8	789	18,0	523	23,3
Côteaux Ouest	645	20,1	476	30,1	641	19,9	410	26,4
Grieu / Vallon Suisse / St-Hilaire	475	16,2	374	24,2	440	18,3	316	26,3
Pasteur	416	17,2	267	22,1	532	21,6	316	24,8
Grand Mare	292	21,9	213	32,7	265	23,5	197	32,7
Châtelet / Lombardie	228	31,6	159	44,5	338	39,8	221	53,5
Sapins / Vieux Sapins	340	27,1	261	39,3	366	35,3	239	46,7
Grammont	198	20,6	172	35,3	280	23,8	182	31,0
Mont-Gargan	233	20,9	180	32,2	226	20,2	172	29,8
IRIS du QPV Les Hauts de Rouen	861	26,0	633	37,9	969	32,2	657	43,0
IRIS du QPV Voltaire Grammont	198	20,6	172	35,3	280	23,8	182	31,0
Rouen	8 230	19,5	5 803	26,8	8 258	20,5	5 359	26,2
Caen	7 776	19,9	5 638	28,1	7 391	21,8	4 904	28,0
Le Havre	11 911	19,4	9 563	32,5	10 023	19,0	7 858	29,9
Tours	10 116	20,2	7 307	28,6	9 620	20,3	6 549	27,2
Nancy	8 231	20,7	5 836	28,3	7 464	20,7	4 861	27,0
Métropole Rouen Normandie (hors Rouen)	24 499	17,5	19 900	28,8	22 466	17,1	17 199	25,8
Seine-Maritime	84 599	18,4	69 082	31,2	77 203	17,7	60 809	28,0
France métropolitaine	4 053 958	17,8	3 263 193	29,3	3 877 835	17,0	3 005 918	26,3

données disponibles uniquement pour les communes irisées des intercommunalités

Valeurs inférieures à celle de Rouen

Valeurs proches de celle de Rouen

Valeurs supérieures à celle de Rouen

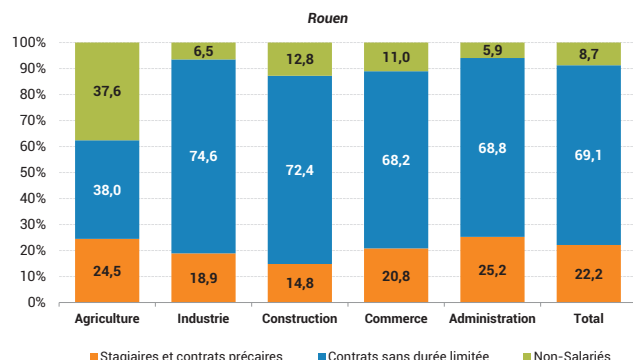
Lecture : En 2019, 5 359 femmes de 15-64 ans occupent un emploi à temps partiel, soit 26,2% des femmes salariées de Rouen.



Quelle est la place de l'emploi dans la vie des habitants ?

Secteur d'activité et risque de perte d'emploi

Source : Insee, RP Fichiers détail 2019 - Traitements © Compas



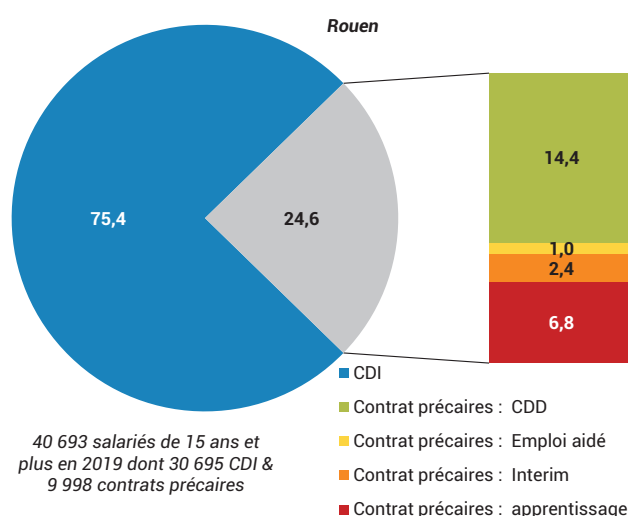
Lecture : Parmi les actifs occupés de 15-64 ans travaillant dans le domaine de l'industrie, 74,6% ont un contrat sans limitation de durée (CDI) à Rouen.

Tous secteurs d'activités confondus, 69% des actifs occupés de Rouen occupent un emploi sans limitation de durée, 22% sont stagiaires ou occupent un emploi précaire et 9% ne sont pas salariés.

Le secteur de l'administration est celui qui enregistre la plus forte proportion d'actifs occupés ayant un contrat précaire (stages, contrat à durée déterminée, etc) (25%) tandis que le secteur de l'industrie est celui qui se démarque de par la plus forte part de contrats sans limitation de durée chez les actifs occupés, soit 75%.

Répartition des salariés de 15 ans et plus selon leur contrat

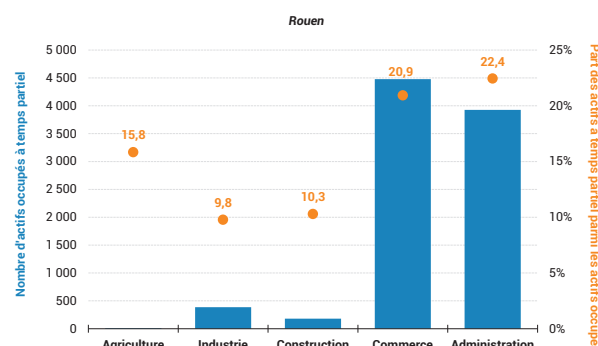
Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas



Lecture : 14,4% des salariés de 15 ans et plus de Rouen sont en CDD.

Actifs occupés à temps partiel selon le secteur d'activité

Source : Insee, RP Fichiers détail 2019 - Traitements © Compas



Lecture : Parmi les actifs occupés de 15-64 ans travaillant dans le domaine du commerce, 20,9% occupent un emploi à temps partiel, soit 4 478 personnes à Rouen.

En 2019, le secteur du commerce est celui qui compte le plus grand nombre d'actifs occupant un emploi à temps partiel, soit 4 480 actifs occupés (21% des actifs occupés de ce secteur).

Par ailleurs, les actifs à temps partiel sont sous-représentés dans le secteur de l'industrie : ils représentent 10% des actifs de ce secteur, soit 390 actifs occupés travaillant dans cette branche.

En 2019, le nombre de salariés en contrat précaire s'élève à 9 998, soit 25% des salariés de 15 ans et plus de Rouen. La proportion atteint 17% sur la zone d'emploi.

Parmi les 9 998 salariés en contrat précaire de Rouen, 5 853 occupent un CDD, soit 14% de l'ensemble des salariés de 15 ans et plus, et 59% des salariés en contrats précaires.

TABLEAU DÉTAILLÉ



Actifs occupés de 15-64 ans selon le secteur d'activité

Source : Insee, RP Fichiers détail 2019 - Traitements © Compas

	Agriculture		Industrie		Construction		Commerce		Administration	
	Nbre d'actifs occupés	Dont % des contrats sans durée limitée (CDI)	Nbre d'actifs occupés	Dont % des contrats sans durée limitée (CDI)	Nbre d'actifs occupés	Dont % des contrats sans durée limitée (CDI)	Nbre d'actifs occupés	Dont % des contrats sans durée limitée (CDI)	Nbre d'actifs occupés	Dont % des contrats sans durée limitée (CDI)
Vieux Marché / Cathédrale	<10	-	641	68,9	216	75,2	4 078	64,5	2 964	60,1
Centre-ville Rive Gauche	<10	-	584	70,2	270	68,5	3 019	70,7	2 233	73,0
St-Marc / Croix de Pierre / St-Nicaise	16	-	389	75,7	165	76,9	2 078	64,1	2 425	61,6
St-Clément / Jardin des Plantes	<10	-	559	86,3	282	74,1	2 624	74,3	2 252	78,5
Gare Jouvenet	17	-	529	75,0	109	72,8	2 539	65,0	1 928	69,5
Côteaux Ouest	<10	-	306	69,9	184	72,8	1 759	70,1	1 339	69,1
Grieu / Vallon Suisse / St-Hilaire	<10	-	258	75,1	108	65,9	1 144	73,2	1 155	77,2
Pasteur	<10	-	300	67,1	101	78,7	1 439	64,5	955	67,4
Grand Mare	<10	-	70	86,0	69	89,6	622	75,6	405	80,1
Châtelet / Lombardie	<10	-	39	67,1	43	72,9	485	57,1	306	50,1
Sapins / Vieux Sapins	nd	-	69	78,7	62	59,5	496	67,5	484	63,8
Grammont	nd	-	113	84,8	65	58,5	549	69,6	498	70,9
Mont-Gargan	<10	-	87	80,6	72	68,1	534	74,7	531	76,7
IRIS du QPV Les Hauts de Rouen	<10	-	178	79,0	174	74,8	1 603	67,5	1 195	65,8
IRIS du QPV Voltaire Grammont	nd	-	113	84,8	65	58,5	549	69,6	498	70,9
Rouen	66	38,0	3 958	74,6	1 746	72,4	21 393	68,2	17 498	68,8
Caen	143	53,4	2 642	74,4	1 418	71,3	18 824	65,1	15 076	71,7
Le Havre	73	73,2	7 235	85,0	2 714	78,9	27 491	73,1	19 263	78,0
Tours	172	52,7	4 349	80,2	2 051	73,8	26 657	69,1	19 226	69,7
Nancy	114	47,5	2 604	72,8	1 238	67,2	18 878	65,8	17 772	68,1
Métropole Rouen Normandie (hors Rouen)	487	34,8	18 333	87,1	9 223	76,0	64 816	74,4	50 568	79,1
Seine-Maritime	8 710	35,8	73 526	87,5	32 262	75,0	209 090	73,2	158 603	78,1
France métropolitaine	644 711	30,3	2 229 241	86,5	1 675 569	68,2	12 345 366	73,3	8 275 770	77,6

données disponibles uniquement pour les communes irisées des intercommunalités

Valeurs inférieures à celle de Rouen

Valeurs proches de celle de Rouen

Valeurs supérieures à celle de Rouen

Lecture : En 2019, Rouen compte 3 958 actifs occupés de 15-64 ans ayant un emploi dans l'industrie, dont 74,6% ont un contrat sans limitation de durée.

Salariés en contrat précaire parmi l'ensemble des salariés de 15 ans ou plus

Source : Insee, RP 2013-2019 - Traitements © Compas

	Les salariés en contrat précaire en 2019		Evolution 2013-2019	
	Nb	%	Nb	%
Vieux Marché / Cathédrale	1 946	28,2	+67	+3,6
Centre-ville Rive Gauche	1 478	25,3	+59	+4,1
St-Marc / Croix de Pierre / St-Nicaise	1 354	29,4	-58	-4,1
St-Clément / Jardin des Plantes	989	18,4	+136	+16,0
Gare Jouvenet	958	21,6	+232	+32,0
Côteaux Ouest	770	23,5	+52	+7,3
Grieu / Vallon Suisse / St-Hilaire	449	18,5	-6	-1,2
Pasteur	612	24,7	-33	-5,2
Grand Mare	222	19,6	-100	-31,0
Châtelet / Lombardie	361	42,8	+54	+17,5
Sapins / Vieux Sapins	328	31,4	+74	+29,0
Grammont	315	26,6	+99	+45,7
Mont-Gargan	214	19,2	-24	-10,1
Zone Portuaire Sud (non significatif)	<10	-	-	-
IRIS du QPV Les Hauts de Rouen	912	30,1	+28	+3,2
IRIS du QPV Voltaire Grammont	315	26,6	+99	+45,7
Rouen	9 998	24,6	+537	+5,7
Caen	8 397	24,5	-408	-4,6
Le Havre	9 920	18,6	-56	-0,6
Tours	11 032	23,1	+488	+4,6
Nancy	8 927	24,5	+77	+0,9
Métropole Rouen Normandie (hors Rouen)	21 790	16,4	+689	+3,3
Zone d'emploi de Rouen	44 439	16,9	+1 824	+4,3
Seine-Maritime	72 838	16,6	+1 322	+1,8
France métropolitaine	3 571 993	15,5	+149 108	+4,4

Valeurs inférieures à celle de Rouen

Valeurs proches de celle de Rouen

Valeurs supérieures à celle de Rouen

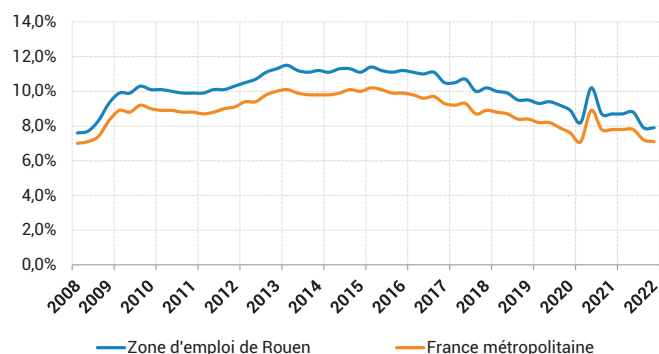
Lecture : 24,6% des salariés de 15 ans et plus de Rouen occupent un emploi précaire en 2019.



Quelle est l'importance du chômage ?

Taux de chômage au sens du BIT

Source : Dares, 2008-2022 - Traitements © Compas

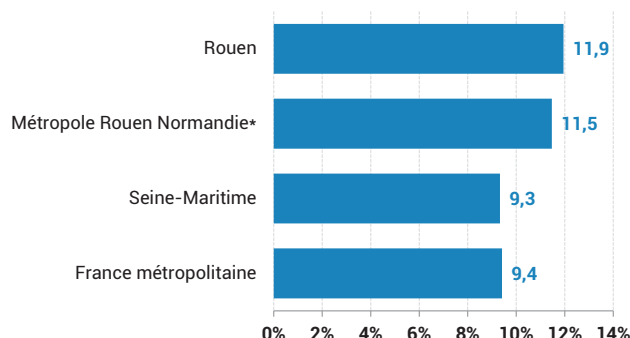


Lecture : Le taux de chômage au sens du BIT, en données trimestrielles corrigées des variations saisonnières, est de 7,9% en mars 2022 pour Zone d'emploi de Rouen.

Le taux de chômage (au sens du BIT) de Zone d'emploi de Rouen atteint 7,9% en mars 2022. Il est inférieur de 2,6 point à celui observé cinq ans plus tôt, en mars 2017.

Indice de chômage estimé

Sources : Pôle-Emploi, 2022 & Insee, RP 2019 - Traitements © Compas



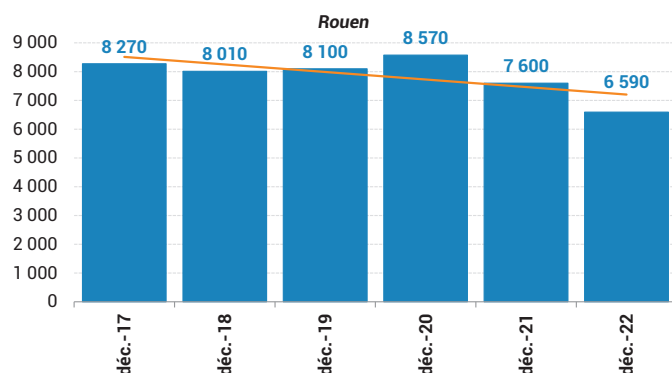
* ne concerne que les 26 communes de plus de 5 000 habitants

Lecture : En décembre 2022, l'indice de chômage estimé atteint 11,9% à Rouen.

Avec près de 6 590 demandeurs d'emploi en fin de mois de catégorie A recensés en décembre 2022 à Rouen, on estime l'indice de chômage à 12%, soit un niveau plus élevé que celui observé à l'échelle de la France métropolitaine (9%).

Évolution du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A

Source : Pôle-Emploi 2017-2022 - Traitements © Compas



Lecture : En décembre 2022, Rouen compte 6 590 demandeurs d'emploi de catégorie A.

Entre décembre 2017 et décembre 2022, le nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois de catégorie A diminue à Rouen. Leur nombre atteint ainsi 6 590 personnes en décembre 2022.

DÉFINITIONS

Taux de chômage : le taux de chômage au sens du Bureau International du Travail (BIT) est la proportion du nombre de chômeurs dans la population active. Est considéré ici comme chômeur une personne âgée de plus de 15 ans qui n'a pas travaillé la semaine de référence de l'enquête, est disponible dans les 15 jours et recherche activement un emploi. La définition du ministère de l'emploi est une définition administrative et comptabilise alors les demandeurs d'emploi enregistrés par Pôle Emploi dans différentes catégories (A, B et C).

Demandeur d'emploi en fin de mois : personnes inscrites à Pôle Emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

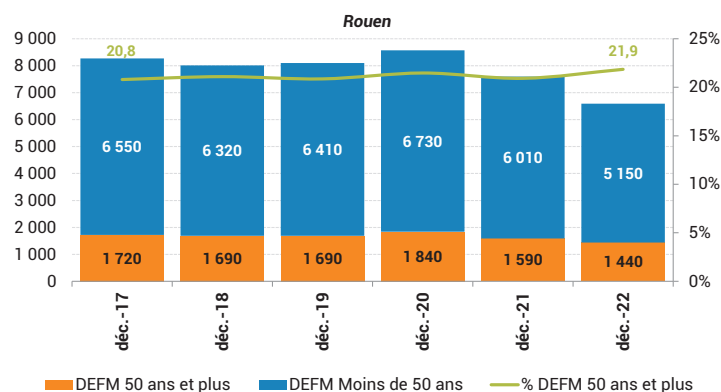
Indice de chômage : demandeurs d'emploi en fin de mois de catégorie A rapportés à l'ensemble des actifs

Qui est le plus concerné par l'évolution du chômage ?



Évolution du nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois de catégorie A

Source : Pôle-Emploi, 2017-2022 - Traitements © Compas



Lecture : En décembre 2022, Rouen compte 1 440 demandeurs d'emploi de 50 ans et plus dans la catégorie A.

Rouen compte 1 440 demandeurs d'emploi de 50 ans et plus dans la catégorie A en décembre 2022, soit environ 280 de moins qu'en décembre 2017. Pour autant, leur part parmi l'ensemble des demandeurs d'emploi de catégorie A a augmenté passant de 21% à 22%.



TABLEAU DÉTAILLÉ

Évolution du nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois de catégorie A

Source : Pôle-Emploi, 2019-2021 - Traitements © Compas

	Demandeurs d'emploi en fin de mois - cat. A		Evolution 2019-2021		Indice de chômage* (%) 2021
	31/12/2019	31/12/2021	Nbre	Part (%)	
Vieux Marché / Cathédrale	904	744	-160	-17,7	7,9
Centre-ville Rive Gauche**	1 470	1 467	-3	-0,2	18,7
St-Marc / Croix de Pierre / St-Nicaise**	878	853	-25	-2,8	13,9
St-Clément / Jardin des Plantes	894	942	+48	+5,4	13,8
Gare Jouvenet	488	433	-55	-11,3	7,2
Côteaux Ouest	540	518	-22	-4,1	12,3
Grieu / Vallon Suisse / St-Hilaire	372	295	-77	-20,7	9,5
Pasteur**	298	373	+75	+25,2	11,5
Grand Mare	458	434	-24	-5,2	24,7
Châtelet / Lombardie	598	512	-86	-14,4	33,2
Sapins / Vieux Sapins	493	418	-75	-15,2	23,4
Grammont	441	396	-45	-10,2	23,5
Mont-Gargan**	158	150	-8	-5,1	10,1
IRIS du QPV Les Hauts de Rouen	1 549	1 364	-185	-11,9	26,8
IRIS du QPV Voltaire Grammont	441	396	-45	-10,2	23,5
Rouen	8 090	7 583	-507	-6,3	13,7
Caen	7 600	6 695	-905	-11,9	14,2
Le Havre	13 050	12 055	-995	-7,6	16,4
Tours	9 360	8 275	-1 085	-11,6	12,8
Nancy	6 140	5 429	-711	-11,6	10,8
Métropole Rouen Normandie (hors Rouen)	30 398	27 447	-2 951	-9,7	12,0

* DEFM parmi l'ensemble des actifs

** du fait du secret statistique appliqué aux Iris, à l'échelle des quartiers les données sont partielles (les quartiers étant formés par regroupement d'Iris)

Valeur inférieure à celle de Rouen

Valeur proche de celle de Rouen

Valeur supérieure à celle de Rouen

Lecture : En 2021, Rouen compte 7 583 demandeurs d'emploi en fin de mois de catégorie A, soit 13,7% des actifs (indice de chômage).

Évolution du nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois de catégories A, B et C

Source : Pôle emploi, 2019-2021 - Traitements © Compas

	Demandeurs d'emploi en fin de mois - cat. ABC		Demandeurs d'emploi en fin de mois - cat. ABC 50 ans et plus	
	31/12/2019	31/12/2021	31/12/2019	31/12/2021
Vieux Marché / Cathédrale	1 448	1 265	228	218
Centre-ville Rive Gauche*	2 238	2 248	447	457
St-Marc / Croix de Pierre / St-Nicaise*	1 359	1 330	298	309
St-Clément / Jardin des Plantes	1 494	1 520	264	265
Gare Jouvenet	794	735	165	160
Côteaux Ouest	857	844	144	156
Grieu / Vallon Suisse / St-Hilaire	618	514	139	123
Pasteur*	478	603	81	105
Grand Mare	650	660	136	133
Châtelet / Lombardie	843	755	184	154
Sapins / Vieux Sapins	720	665	189	166
Grammont	667	623	153	156
Mont-Gargan*	252	261	56	56
IRIS du QPV Les Hauts de Rouen	2 213	2 080	509	453
IRIS du QPV Voltaire Grammont	667	623	153	156
Rouen	12 576	12 098	2 510	2 472
Caen	11 886	11 030	2 322	2 340
Le Havre	20 149	19 915	4 658	4 636
Tours	15 460	15 288	3 056	3 123
Nancy	9 285	8 805	1 910	1 866
Métropole Rouen Normandie (hors Rouen)	36 874	34 423	8 614	8 290

* du fait du secret statistique appliqué aux Iris, à l'échelle des quartiers les données sont partielles (les quartiers étant formés par regroupement d'Iris)

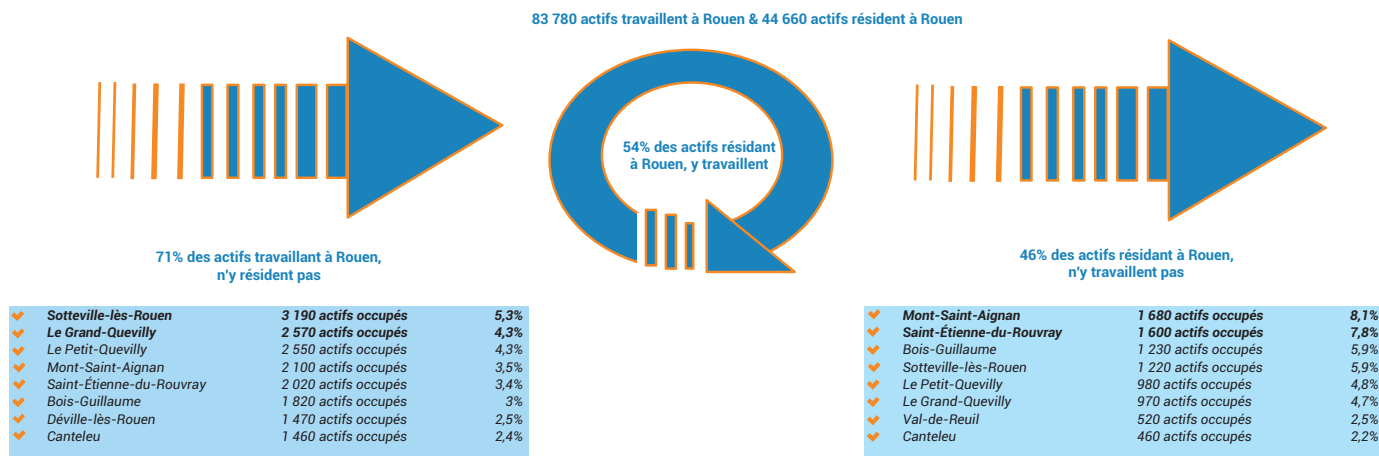
Lecture : Au 31/12/2021, Rouen compte 2 472 demandeurs d'emploi en fin de mois de catégories A, B et C âgés de 50 ans ou plus.

Quelles mobilités domicile-travail quotidiennes ?



Mobilités professionnelles journalières en 2019

Source : Insee, Fichiers détail 2019- Traitements © Compas

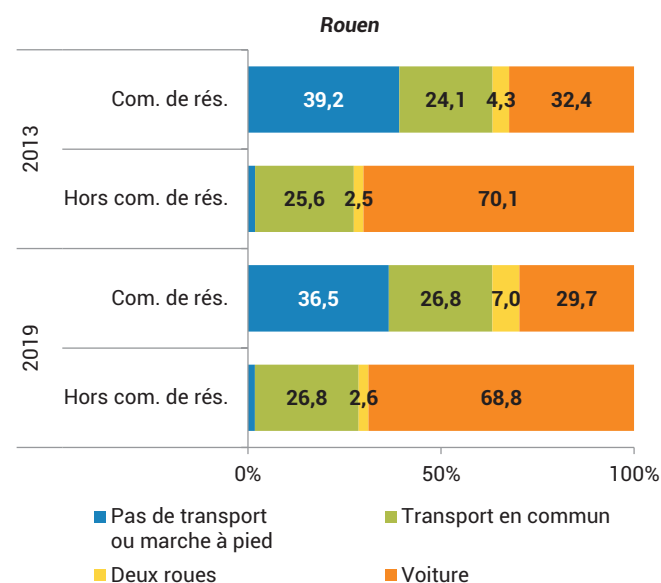


Lecture : En 2019, 3 190 actifs occupés habitant à Sotteville-lès-Rouen viennent travailler tous les jours à Rouen, représentant 5,3% des actifs occupés à Rouen.

En 2019, 59 780 actifs viennent quotidiennement travailler à Rouen (71% de l'ensemble des actifs travaillant sur la commune). 20 660 actifs résidant à Rouen sortent quotidiennement de la commune pour aller travailler (46% des actifs résidents de Rouen). Enfin 54% des actifs résidents sont sédentaires (24 000 au total).

Moyen de transport des actifs occupés

Source : Insee, RP 2013-2019 - Traitements © Compas



Lecture : En 2019, à Rouen, 29,7% des actifs travaillant sur leur commune de résidence utilisent la voiture pour se rendre à leur travail.

Le fait de travailler ou non sur sa commune de résidence influe nécessairement sur le mode de transport utilisé pour rejoindre son emploi. D'autant plus si l'on réside au cœur d'une ville centre (proximité de l'emploi, réseau de transport en commun...). En 2019 sur Rouen, 36,5% des actifs travaillant sur leur commune de résidence utilisent la marche à pied pour se rendre à leur travail, la voiture et les transports en commun constituent les deux moyens de transports les plus utilisés pour ceux travaillant en dehors de la commune.

Comme dans la plupart des territoires, la voiture est le mode de déplacement domicile/travail le plus utilisé. Or, l'acquisition du permis est souvent difficile pour les jeunes issus de ménages en situation de difficultés sociale et économiques. Les acteurs en charge de lever les freins à l'emploi doivent pouvoir accompagner ces jeunes dans l'acquisition du permis (aide financière ciblée, mise en place de contreparties par du temps bénévole, ...).



Quels sont les niveaux de vie et les taux de pauvreté des actifs ?

Répartition par décile du niveau de vie des actifs

Source : Insee, Filosofi 2020 - Traitements © Compas

	Niveaux de vie											Ecart	
	1 ^{er} décile	2 ^{ème} décile	1 ^{er} quartile	3 ^{ème} décile	4 ^{ème} décile	Médiane	6 ^{ème} décile	7 ^{ème} décile	3 ^{ème} quartile	8 ^{ème} décile	9 ^{ème} décile	inter- quartiles	inter- déciles
Salaires et traitements	980	1 229	1 339	1 447	1 646	1 845	2 078	2 344	2 503	2 700	3 337	1 164	2 357
Indemnités chômage	672	792	842	875	951	1 054	1 149	1 265	1 358	1 450	1 719	516	1 048
Revenus d'activités non salariées	783	1 150	1 423	1 732	2 167	2 648	3 177	3 868	4 296	4 916	6 976	2 873	6 193
Total Rouen	815	1 068	1 174	1 282	1 511	1 734	1 980	2 271	2 439	2 647	3 332	1 265	2 517

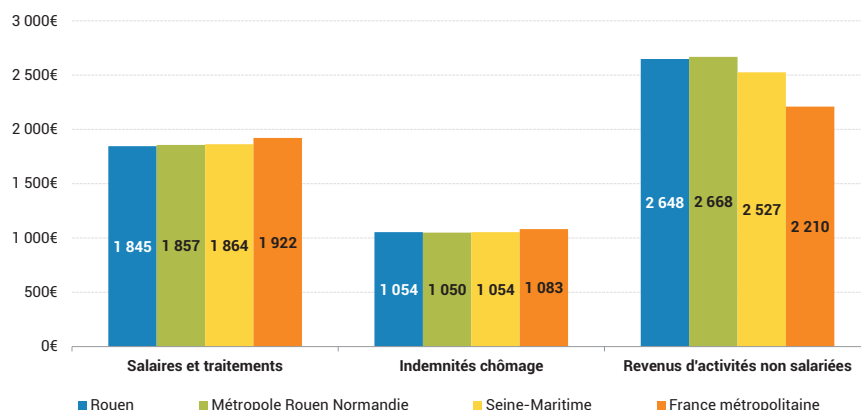
Montants de référence en €	2018	2019	2020
RSA personne seule	545	560	565
Seuil de pauvreté Insee à 50%	885	918	933
Seuil de pauvreté Insee officiel (à 60%)	1 063	1 102	1 120

Lecture : En 2020, parmi les actifs de Rouen dont la source principale des revenus déclarés est composée d'activités salariées, les 10% les plus pauvres disposent de 980€ par mois contre 3 337€ pour les 10% les plus riches, soit un écart inter-déciles de 2 357€.

Les niveaux de vie des ménages dont la principale source de revenus est composée d'indemnités chômage sont nettement inférieurs à ceux des salariés actifs (un niveau de vie médian de 1 054€ dans le cas d'indemnités chômage, et de 1 845€ pour les revenus d'activités salariées).

Niveau de vie médian des actifs

Source : Insee, Filosofi 2020 - Traitements © Compas



Lecture : En 2020, le niveau de vie médian des actifs de Rouen dont la source principale des revenus déclarés est composée d'activités salariées est de 1 845€.

En 2020, pour tous les territoires présentés ci-dessus, le niveau de vie médian des actifs est le plus élevé lorsque les revenus d'activités non salariées constituent la principale source des revenus déclarés, soit près de 2 648€ à Rouen.

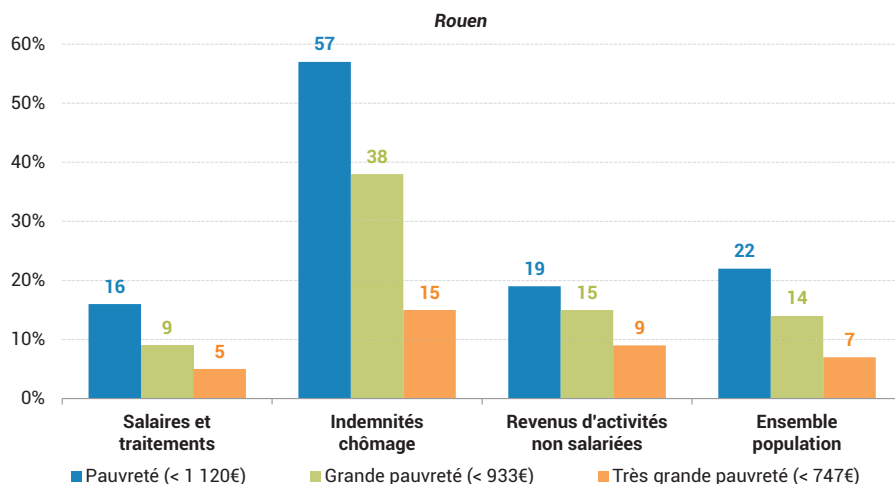
Le niveau de vie médian des actifs est en revanche nettement moins élevé lorsque les indemnités chômage constituent la source principale des revenus déclarés, soit 1 054€ pour les actifs de Rouen contre 1 083€ en France métropolitaine.

Quels sont les niveaux de vie et les taux de pauvreté des actifs ?



Taux de pauvreté des actifs

Source : Insee, Filosofi 2020 - Traitements © Compas



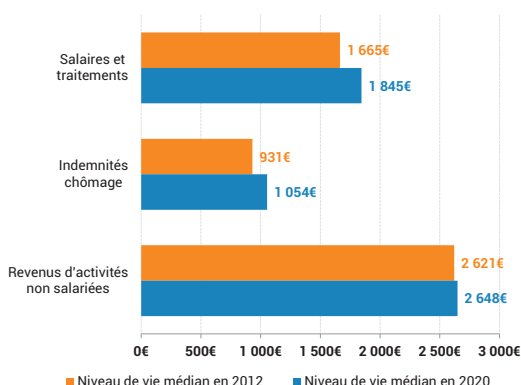
Lecture : En 2020, 16% des actifs de Rouen dont la source principale des revenus déclarés est composée d'activités salariées sont pauvres (au seuil de 60%).

La pauvreté (au seuil de 60%) concerne 57% des actifs de Rouen dont la source principale des revenus déclarés est composée d'indemnités chômage contre 19% pour ceux dont la source principale est composée d'activités non salariées.

Les personnes pauvres dont les revenus proviennent principalement des salaires et traitements correspondent aux « travailleurs pauvres ».

Évolution des niveaux de vie médian des actifs

Source : Insee, Filosofi 2012-2020 - Traitements © Compas



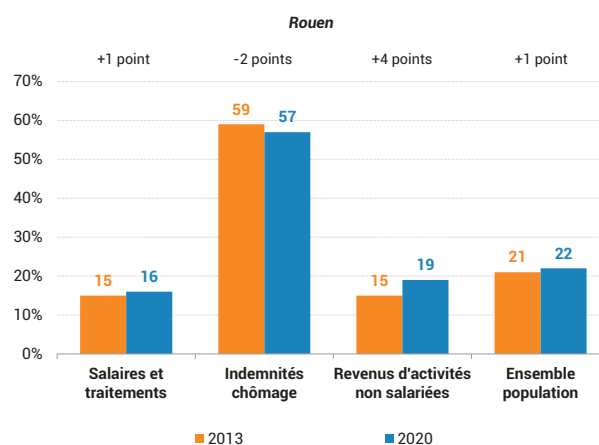
Note : il est conseillé d'interpréter avec prudence les évolutions de revenus à l'échelon local

Lecture : Entre 2012 et 2020, le niveau de vie médian des actifs de Rouen dont la source principale des revenus déclarés est composée d'activités salariées est passé de 1 665€ à 1 845€.

Entre 2012 et 2020, le niveau de vie médian des actifs de Rouen dont la source principale des revenus déclarés est composée d'activités salariées a augmenté de 180€, passant ainsi de 1 665€ à 1 845€. De la même façon, les actifs dont les indemnités chômage constituent la source principale de revenus ont vu leur niveau de vie augmenter de 123€.

Évolution du taux de pauvreté des actifs

Source : Insee, Filosofi 2012-2020 - Traitements © Compas



Lecture : Entre 2013 et 2020, le taux de pauvreté des actifs de Rouen dont la source principale des revenus déclarés est composée d'activités salariées est passé de 15 à 16%.

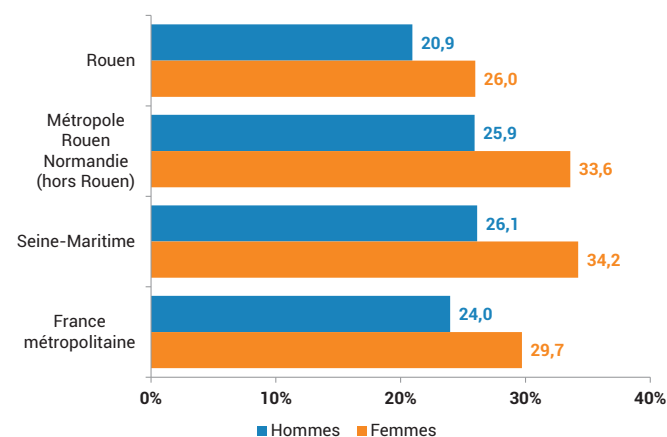
En 2020, les actifs dont les indemnités chômage constituent la principale source de revenus sont davantage touchés par la pauvreté que les actifs ayant des salaires et traitements comme source de revenu, soit des taux respectifs de 57% et 16%. La part de la population pauvre a le plus augmenté pour les actifs dont les revenus sont principalement constitués de revenus d'activités non salariées : elle était de 15% en 2013 contre 19% en 2020.



Quelles inégalités dans l'accès à l'emploi ?

Répartition des 15 ans et plus non scolarisés et sans diplôme selon le sexe

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

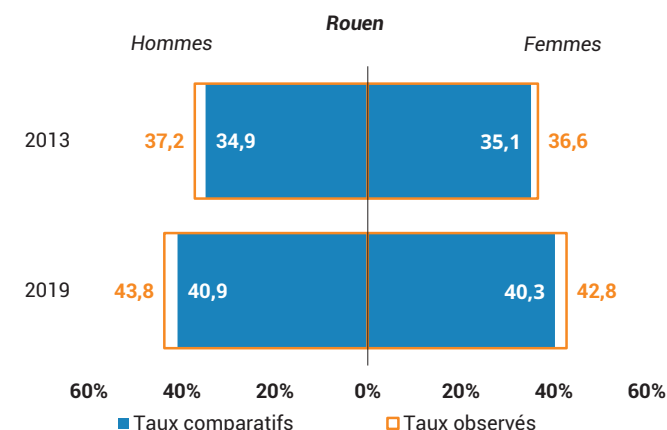


Lecture : En 2019, 20,9% des hommes de 15 ans et plus non scolarisés de Rouen n'ont pas de diplôme.

En 2019, à Rouen, comme dans les territoires de comparaison, les femmes sont en proportion plus nombreuses à ne pas avoir de diplôme. Ainsi, 26% des femmes de 15 ans et plus non scolarisées n'ont pas de diplôme contre 21% pour les hommes.

Taux comparatifs des hauts niveaux de formation

Source : Insee, RP 2013-2019 - Traitements © Compas

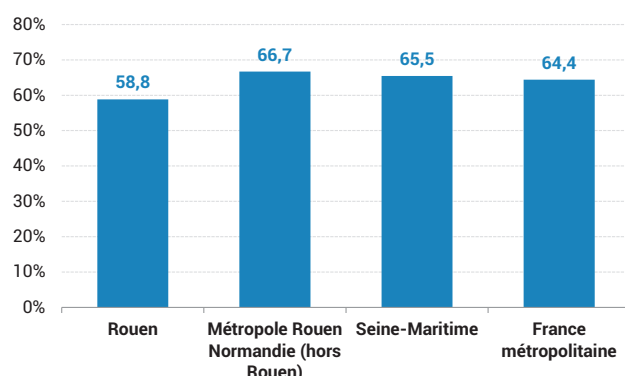


Lecture : En 2019, 42,8% des femmes de Rouen ont un haut niveau de formation.

Une fois la structure par âge gommée, la part de hauts niveaux de formation apparaît moins importante pour les hommes sur Rouen (41% contre 44% pour le taux réellement observé). La part passe de 43% (observé) à 40% (comparatif) pour les femmes en 2019.

Répartition des actifs occupés de 15-64 ans en CDI à temps plein

Source : Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

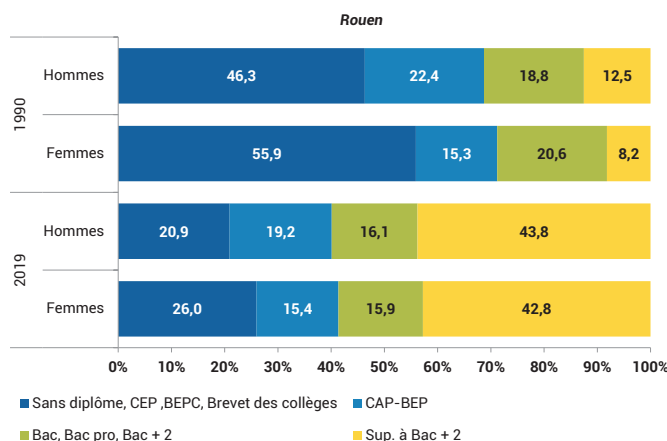


Lecture : En 2019, 58,8% des actifs occupés de 15-64 ans de Rouen ont un emploi à temps plein sans limitation de durée (CDI).

En 2019, 59% des actifs occupés de Rouen ont un emploi à temps plein sans limitation de durée. Cette proportion est inférieure de 6 points à celle observée en France métropolitaine (64%).

Répartition des 15 ans et plus non scolarisés selon le sexe et le diplôme

Source : Insee, RP 1990-2019 - Traitements © Compas



Lecture : En 2019, 42,8% des femmes de Rouen ont un niveau de formation supérieur à Bac +2.

En 30 ans, la répartition selon le niveau de formation a bien changé à Rouen. En effet, si la grande majorité des 15 ans et plus non scolarisés étaient sans diplôme en 1990 (56% pour les femmes et 46% pour les hommes), ces ratios ne sont plus que de 26% pour les femmes et 21% pour les hommes en 2019. Par ailleurs, 43% des femmes et 44% des hommes disposent d'un diplôme supérieur à Bac+2 en 2019 (contre respectivement 8% et 12% en 1990).



Actifs de 15-64 ans en CDI à temps plein

Source : Insee, RP Fichiers détail 2019 - Traitements © Compas

	Actifs de 15-64 ans occupant un emploi			
	Hommes		Femmes	
	Nbre en CDI à temps plein	Part (%) parmi les actifs occupés	Nbre en CDI à temps plein	Part (%) parmi les actives occupées
Vieux Marché / Cathédrale	2 309	58,1	2 062	52,4
Centre-ville Rive Gauche	1 931	62,5	1 768	58,6
St-Marc / Croix de Pierre / St-Nicaise	1 421	56,9	1 350	52,5
St-Clément / Jardin des Plantes	1 983	70,4	1 823	62,9
Gare Jouvenet	1 555	59,6	1 477	58,8
Côteaux Ouest	1 236	65,7	900	52,5
Grieu / Vallon Suisse / St-Hilaire	931	68,2	764	58,6
Pasteur	823	58,1	756	54,7
Grand Mare	390	71,9	363	58,1
Châtelet / Lombardie	198	43,9	140	33,0
Sapins / Vieux Sapins	322	55,9	221	41,4
Grammont	401	64,6	338	56,0
Mont-Gargan	436	70,3	339	55,8
IRIS du QPV Les Hauts de Rouen	910	58,0	724	45,7
IRIS du QPV Voltaire Grammont	401	64,6	338	56,0
Rouen	13 962	62,0	12 316	55,6
Caen	11 157	59,1	10 472	54,4
Le Havre	20 944	72,6	15 831	56,7
Tours	16 627	63,5	14 505	55,2
Nancy	12 435	59,9	10 616	53,5
Métropole Rouen Normandie (hors Rouen)	52 402	72,5	43 227	60,7
Seine-Maritime	179 356	72,3	136 369	58,2
France métropolitaine	9 367 497	69,4	7 484 418	59,1

données disponibles uniquement pour les communes irisées des intercommunalités

Valeurs inférieures à celle de Rouen

Valeurs proches de celle de Rouen

Valeurs supérieures à celle de Rouen

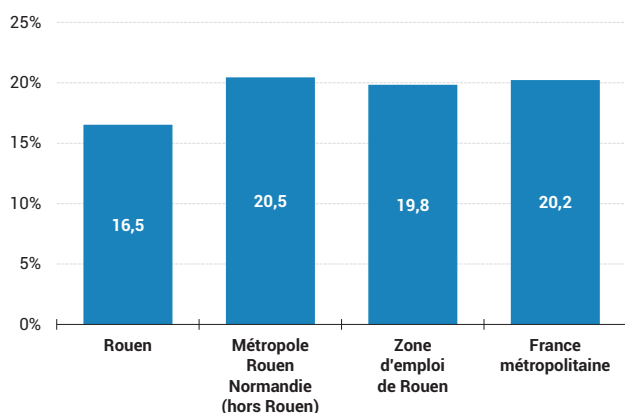
Lecture : En 2019, 12 316 femmes de 15-64 ans occupent un emploi à temps plein sans limitation de durée (CDI), soit 55,6% des femmes actives de Rouen.



Quelles inégalités dans l'accès à l'emploi ?

Taux de déqualification

Source : Insee, RP Fichiers détail 2019 - Traitements © Compas



Lecture : En 2019, la part d'actifs de 15-64 ans de hauts niveaux de formation occupant un emploi d'employé ou d'ouvrier est de 16,5% à Rouen.

La déqualification concerne 17% des actifs occupés ayant un haut niveau de formation de Rouen. En effet, parmi les 26 950 actifs ayant un haut niveau de formation, 4 460 occupent un emploi d'ouvrier ou d'employé. Le taux de déqualification enregistré à Rouen est inférieur de 4 points à celui observé à l'échelle de la France métropolitaine.

DÉFINITION

Taux de déqualification : part des actifs de 15-64 ans de hauts niveaux de formation occupant un emploi d'employé ou d'ouvrier.

Déqualification et déclassement dans le détail

Source : Insee, RP Fichiers détail 2008- 2019 - Traitements © Compas

	Déqualification*				Déclassement**			
	2008		2019		2008		2019	
	Nbre	Taux (%)	Nbre	Taux (%)	Nbre	Taux (%)	Nbre	Taux (%)
Vieux Marché / Cathédrale	651	13,1	685	12,1	1 079	20,0	1 395	21,9
Centre-ville Rive Gauche	613	22,2	708	22,5	899	29,5	1 202	33,1
St-Marc / Croix de Pierre / St-Nicaise	511	14,2	497	15,2	781	20,2	823	22,9
St-Clément / Jardin des Plantes	470	21,4	617	19,3	631	26,8	930	26,5
Gare Jouvelet	329	9,5	458	11,9	530	14,4	783	18,8
Côteaux Ouest	294	16,3	374	16,4	485	24,3	525	21,7
Grieu / Vallon Suisse / St-Hilaire	198	13,9	264	16,4	271	18,2	395	22,7
Pasteur	190	12,1	309	16,0	338	19,6	468	22,4
Grand Mare	106	33,5	110	33,6	166	44,1	212	49,3
Châtelet / Lombardie	48	72,9	96	50,3	68	79,1	211	68,8
Sapins / Vieux Sapins	64	24,5	86	25,3	129	39,3	193	43,3
Grammont	54	23,0	129	23,7	85	32,0	215	34,1
Mont-Gargan	74	14,6	117	18,9	118	21,3	157	23,9
IRIS du QPV Les Hauts de Rouen	219	33,8	292	34,1	363	45,9	616	52,1
IRIS du QPV Voltaire Grammont	54	23,0	129	23,7	85	32,0	215	34,1
Rouen	3 607	15,6	4 456	16,5	5 584	22,2	7 524	25,1
Caen	3 544	18,0	4 129	19,1	5 178	24,3	6 644	27,5
Le Havre	4 089	22,0	4 795	22,3	5 593	27,8	7 543	31,2
Tours	4 583	19,7	5 793	20,8	6 780	26,7	9 559	30,2
Nancy	3 981	16,5	4 376	16,9	5 934	22,8	7 560	25,9
Métropole Rouen Normandie (hors Rouen)	8 543	19,1	11 602	20,5	9 585	25,3	13 878	28,9
Seine-Maritime	27 340	19,3	37 517	20,8	36 462	24,1	53 402	27,2
France métropolitaine	1 654 682	19,2	2 266 838	20,2	2 265 946	24,6	3 235 986	26,6

* part des actifs de 15-64 ans de hauts niveaux de formation occupant un emploi d'employé ou d'ouvrier parmi les actifs de hauts niveaux de formation en emploi

** part des actifs de 15-64 ans de hauts niveaux de formation occupant un emploi d'employé ou d'ouvrier et de chômeurs de hauts niveaux de formation parmi les actifs de hauts niveaux de formation (occupant un emploi ou non)

données disponibles uniquement pour les communes irisées des intercommunalités

Valeurs inférieures à celle de Rouen

Valeurs proches de celle de Rouen

Valeurs supérieures à celle de Rouen

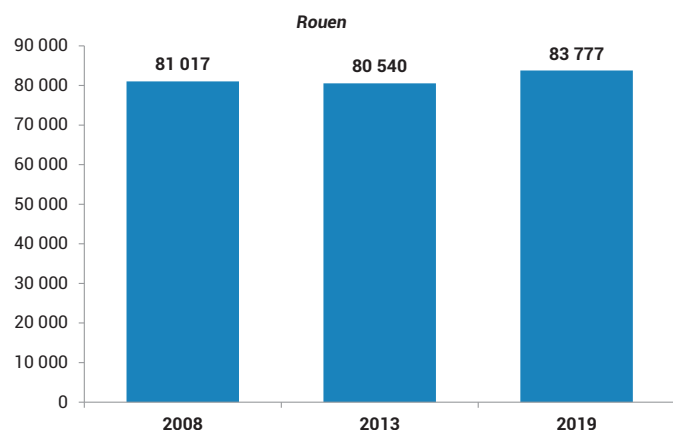
Lecture : En 2019, 4 456 actifs de 15-64 ans de haut niveau de formation de Rouen occupent un emploi d'employés ou d'ouvriers, soit un taux de déqualification de 16,5%.



Qui occupe les emplois du territoire ?

Évolution du nombre d'emplois occupés par des actifs de 15-64 ans

Source : Insee, RP Fichiers détail 2008-2019 - Traitements © Compas

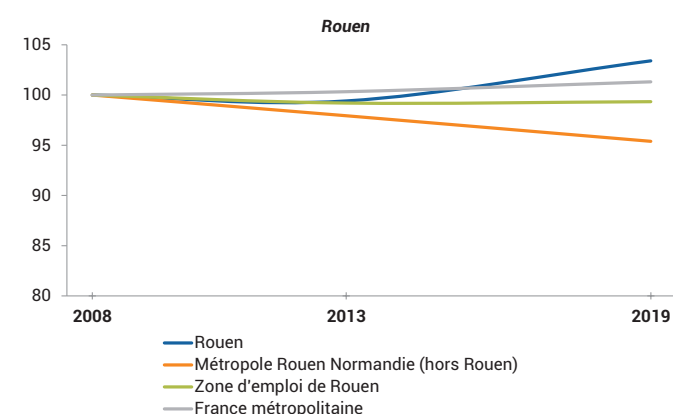


Lecture : En 2019, Rouen compte 83 777 emplois occupés par des actifs de 15-64 ans.

Entre 2008 et 2019, à Rouen, le nombre d'emplois occupés par des actifs a augmenté, soit 2 760 emplois de plus. Ainsi, Rouen compte 83 780 emplois occupés par des actifs de 15-64 ans en 2019.

Évolution du nombre d'emplois occupés par des actifs de 15-64 ans (en base 100)

Source : Insee, RP Fichiers détail 2008-2019 - Traitements © Compas

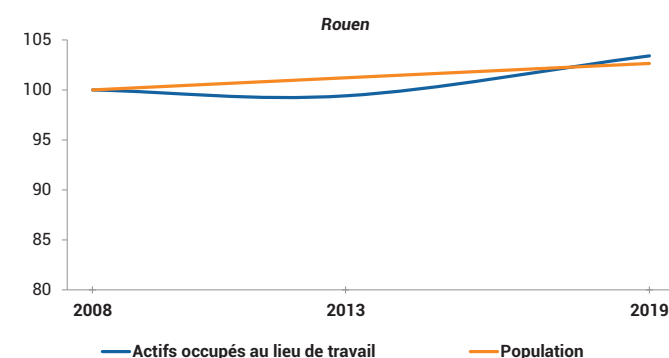


Lecture : De 2008 à 2019, à Rouen, le nombre d'emplois occupés par des actifs de 15-64 ans passe de l'indice 100 à l'indice 103, il a augmenté de 3,4% pendant cette période.

Contrairement à la zone d'emploi de Rouen, le nombre d'emplois occupés par des actifs de 15-64 ans à Rouen augmente entre 2008 et 2019, soit une hausse de 3%.

Comparaison de l'évolution des emplois occupés par des actifs de 15-64 ans et de celle de la population (en base 100)

Source : Insee, RP Fichiers détail 2008-2019 - Traitements © Compas

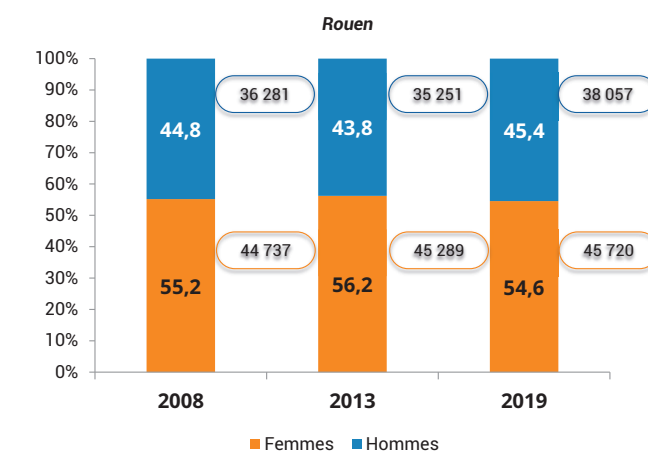


Lecture : De 2008 à 2019, le nombre d'habitants à Rouen passe de l'indice 100 à l'indice 103, il a augmenté de 2,6% pendant cette période.

À l'instar de l'évolution du nombre d'emplois occupés par des actifs de 15-64 ans à Rouen, le nombre d'habitants du territoire a augmenté entre 2008 et 2019, soit une hausse de 3%.

Évolution de la répartition des emplois occupés par des actifs de 15-64 ans selon le sexe

Source : Insee, RP Fichiers détail 2008-2019 - Traitements © Compas



Lecture : En 2019, 54,6% des emplois sont occupés par des femmes de 15-64 ans à Rouen, soit 45 720 emplois.

La part d'emplois occupés par des femmes actives de 15-64 ans à Rouen a diminué entre 2013 et 2019, passant de 56% à 55% d'emplois occupés par des femmes.



Qui occupe les emplois du territoire ?

Inégalités femmes-hommes : quid de la répartition des rôles aujourd'hui ?

Les femmes consacrent moins de temps au travail domestique sans qu'il soit davantage pris en charge par les hommes.

En 1974, les femmes consacraient 5h32 par jour au travail domestique quand les hommes y consacraient seulement 2h03. Aujourd'hui, la situation a certes évolué mais cette évolution reste marginale. En 2010, les femmes consacrent 4h07 par jour aux tâches domestiques quand les hommes y consacrent 2h36. Cet écart se creuse encore à l'arrivée d'un enfant.

Cependant, l'enquête emploi du temps ne permet pas de mesurer la charge mentale portée par les femmes. Celles-ci se retrouvent encore à assumer une double journée : leur journée de travail et leur journée consacrée au travail domestique.

Le taux d'activité des femmes rejoint celui des hommes mais à quel prix ?

De 1975 à 2015 le taux d'activité des femmes (25-49 ans) est passé de 59 à 84 %. Toutefois, ce taux d'activité peut cacher aujourd'hui une forme de précarité de l'emploi, notamment pour les femmes qui assurent une grande partie des métiers du care (aides à domicile, femmes de ménage, caissières...).

Les trois quarts des emplois à temps partiels sont occupés par des femmes et 1,1 million de femmes souhaitent travailler davantage et sont en temps partiel subi contre 420 000 hommes. La probabilité pour une femme non diplômée d'être en temps partiel subi plutôt que choisi est 2,5 fois supérieure à celle d'une femme qui dispose d'un bac, selon le Ministère du Travail. Une grande partie des travailleurs pauvres sont des femmes peu qualifiées.

Les écarts de salaires selon le sexe et la persistance de déséquilibres dans la prise en charge des tâches domestiques expliquent pour une grande part ce constat. De plus, les femmes issues des classes populaires songent davantage à réduire leur temps de travail en raison du coût de la garde des enfants, quand les femmes cadres ont davantage de revenus pour financer un mode de garde.

Un niveau de vie en baisse suite à une séparation : un impact fort pour les femmes des classes populaires

L'inégalité des revenus entre hommes et femmes vivant en couple est le premier effet qui pèse sur les revenus après une séparation. La mise en commun des ressources dans le couple élève le niveau de vie des femmes, la séparation met fin à cette redistribution. L'impact est massif. Si l'on ne tient pas compte des pensions alimentaires et des prestations sociales, le niveau de vie des femmes baisse de 35 %, en moyenne quand celui des hommes augmente de 24%. Les femmes de milieu populaire sont les plus touchées : elles perdent 62 % de leur niveau de vie initial en moyenne. Parmi les deux millions de familles monoparentales, dans 82 % des cas ce sont des mères seules avec enfants. Toutes les couches sociales sont concernées, mais ces mères isolées sont en moyenne moins diplômées et en situation de précarité.

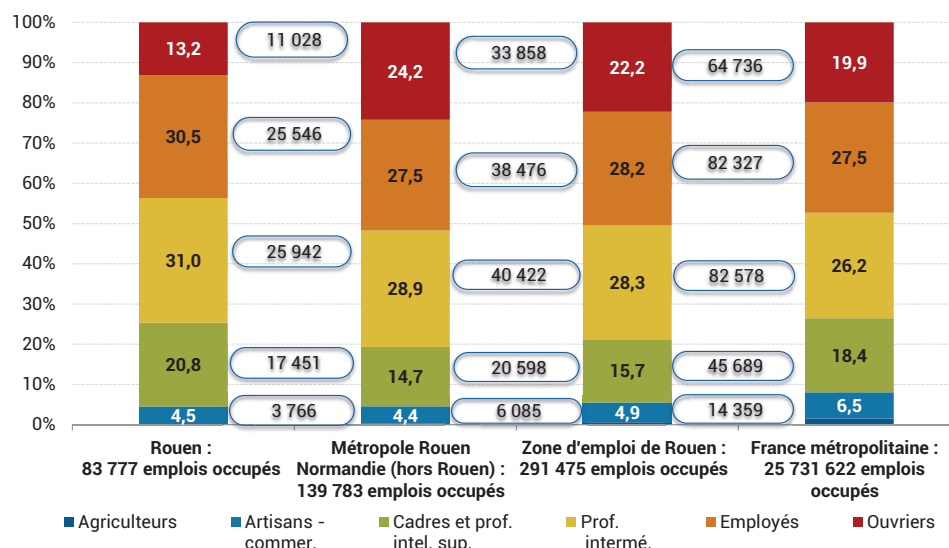
Les sources sont présentées en Bibliographie.



Qui occupe les emplois du territoire ?

Répartition des emplois occupés par des actifs de 15-64 ans selon la PCS

Source : Insee, RP Fichiers détail 2019 - Traitements © Compas

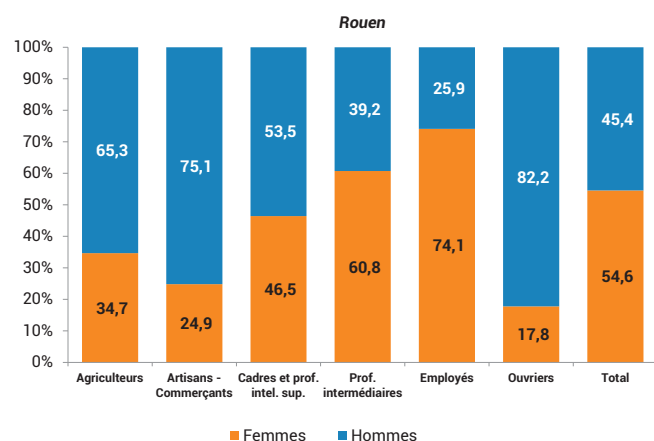


Au regard de la France métropolitaine, les emplois de professions intermédiaires sont sur-représentés à Rouen, soit 31% contre 26% en France métropolitaine. À l'inverse, on note une sous-représentation des emplois d'ouvriers qui représentent 13% des emplois occupés par des actifs de 15-64 ans à Rouen (contre 20% en France métropolitaine).

Lecture : En 2019, 13,2% des emplois sont occupés par des ouvriers de 15-64 ans à Rouen, soit 11 028 emplois.

Répartition des emplois occupés par des actifs de 15-64 ans selon la PCS et le sexe

Source : Insee, RP Fichiers détail 2019 - Traitements © Compas

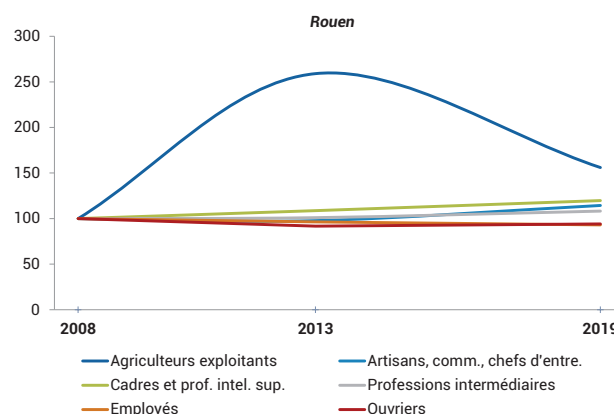


Lecture : En 2019, à Rouen, 46,5% des emplois de cadres et de professions intellectuelles supérieures sont occupés par des femmes de 15-64 ans.

En 2019, on note une sur-représentation des emplois occupés par des femmes de 15-64 ans à Rouen pour les employés. 74% des emplois de cette catégorie sont occupés par des femmes, soit 18 940 emplois. A contrario, les emplois occupés par des hommes sont sur-représentés parmi les ouvriers : 82% soit 9 070 emplois.

Évolution du nombre d'emplois occupés par des actifs de 15-64 ans selon la PCS (en base 100)

Source : Insee, RP Fichiers détail 2008-2019 - Traitements © Compas



Lecture : De 2008 à 2019, le nombre d'emplois de cadres et professions intellectuelles supérieures occupés par des actifs de 15-64 ans à Rouen passe de l'indice 100 à l'indice 120, il a augmenté de 19,7% pendant cette période.

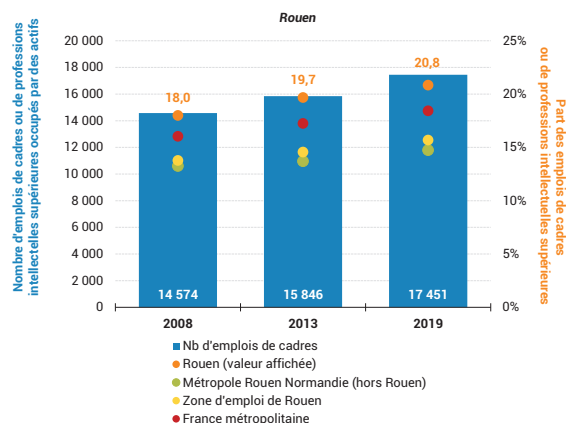
Entre 2008 et 2019, le nombre d'emplois de cadres occupés par des actifs de 15-64 ans à Rouen a augmenté de 20%. À l'inverse, le nombre d'emplois occupés par des ouvriers est à la baisse, soit -6% sur la même période.



Qui occupe les emplois du territoire ?

Évolution des emplois de cadres ou de professions intellectuelles supérieures occupés par des actifs de 15-64 ans

Source : Insee, RP Fichiers détail 2008-2019 - Traitements © Compas

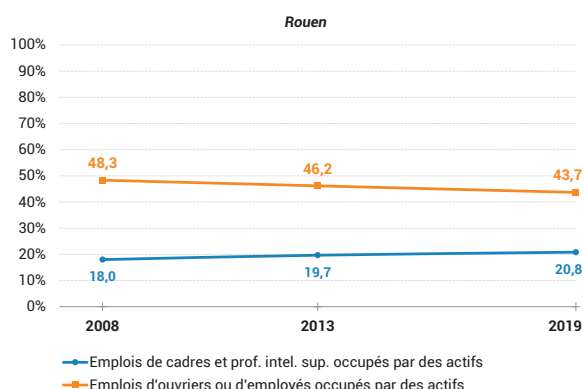


Lecture : En 2019, les emplois de cadres et professions intellectuelles supérieures représentent 20,8% de l'ensemble des emplois occupés par des actifs de 15-64 ans à Rouen.

En 2019, les 17 450 emplois de cadres ou de professions intellectuelles supérieures occupés par des actifs de 15-64 ans à Rouen représentent 21% des emplois. À titre de comparaison, cette part était de 18% en 2008.

Évolution des emplois de cadres ou de professions intellectuelles supérieures et des emplois d'ouvriers ou d'employés occupés par des actifs de 15-64 ans

Source : Insee, RP Fichiers détail 2008-2019 - Traitements © Compas

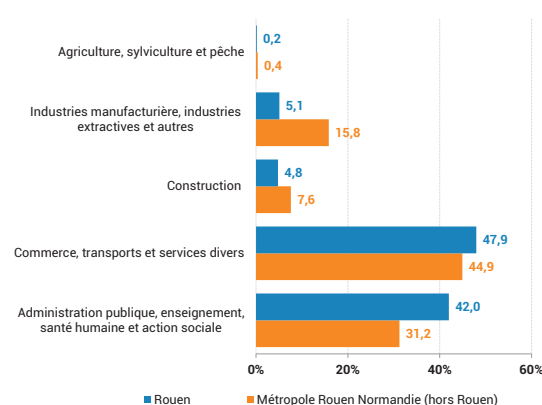


Lecture : En 2019, la part d'emplois d'ouvriers ou d'employés occupés par des actifs de 15-64 ans est de 43,7% à Rouen.

Entre 2008 et 2019, à Rouen, la part d'emplois de cadres ou de professions intellectuelles supérieures occupés par des actifs de 15-64 ans a augmenté de 3 points. L'évolution est différente concernant les emplois d'ouvriers ou d'employés : leur part parmi l'ensemble des emplois diminue (-4 points).

Répartition des emplois occupés par des actifs de 15-64 ans selon le secteur d'activité

Source : Insee, RP Fichiers détail 2019 - Traitements © Compas

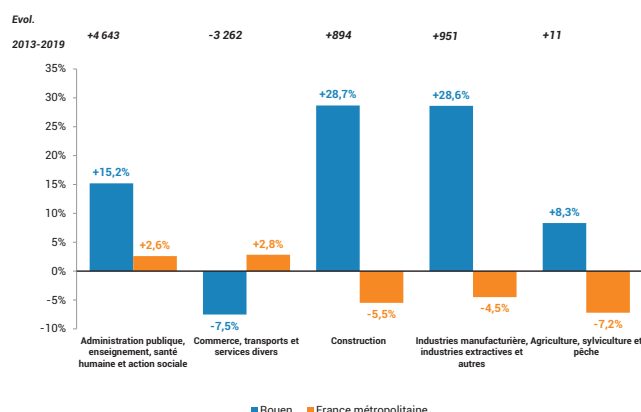


Lecture : En 2019, 42,0% des emplois occupés par des actifs de 15-64 ans le sont dans le secteur de l'administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale à Rouen.

Le secteur du commerce, transports et services divers est celui qui regroupe le plus grand nombre d'actifs occupés travaillant à Rouen : 48% des actifs soit 40 170 personnes.

Évolution du nombre d'emplois occupés par des actifs de 15-64 ans selon le secteur d'activité

Source : Insee, RP Fichiers détail 2013-2019 - Traitements © Compas



Lecture : Entre 2013 et 2019, le nombre d'emplois occupés par des actifs de 15-64 ans dans le secteur du commerce, des transports et des services divers a diminué de 7,5% à Rouen.

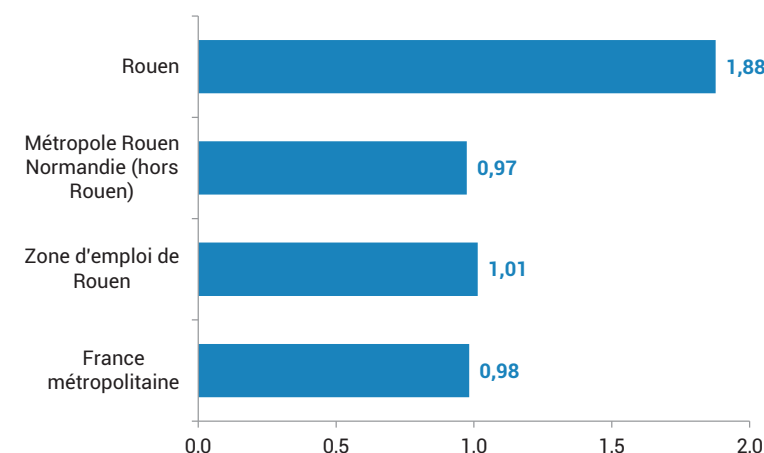
Le secteur du commerce et des transports, qui concentre le plus d'actifs occupés à Rouen, a vu son nombre d'actifs diminuer de 7,5% entre 2013 et 2019.

Qui occupe les emplois du territoire ?



Taux de polarisation de l'emploi des 15-64 ans

Source : Insee, RP Fichiers détail 2019 - Traitements © Compas



Lecture : En 2019, le taux de polarisation de l'emploi des 15-64 ans est de 1,88 à Rouen.

Avec 44 650 actifs occupés vivant à Rouen et 83 780 emplois occupés par des actifs de 15-64 ans, le territoire enregistre un taux de polarisation de 1,88. Cela est supérieur au taux enregistré par la Métropole Rouen Normandie (hors Rouen).

DÉFINITION

Taux de polarisation de l'emploi : rapporte le nombre d'emplois situés sur la commune, au nombre d'actifs occupés (ayant un emploi) résidant sur la commune.

Un taux proche de zéro caractérise une commune résidentielle, qui ne dispose que de très peu d'emplois. Un taux nettement supérieur à 1 caractérise une ville qui attire chaque jour un nombre élevé d'actifs occupés.

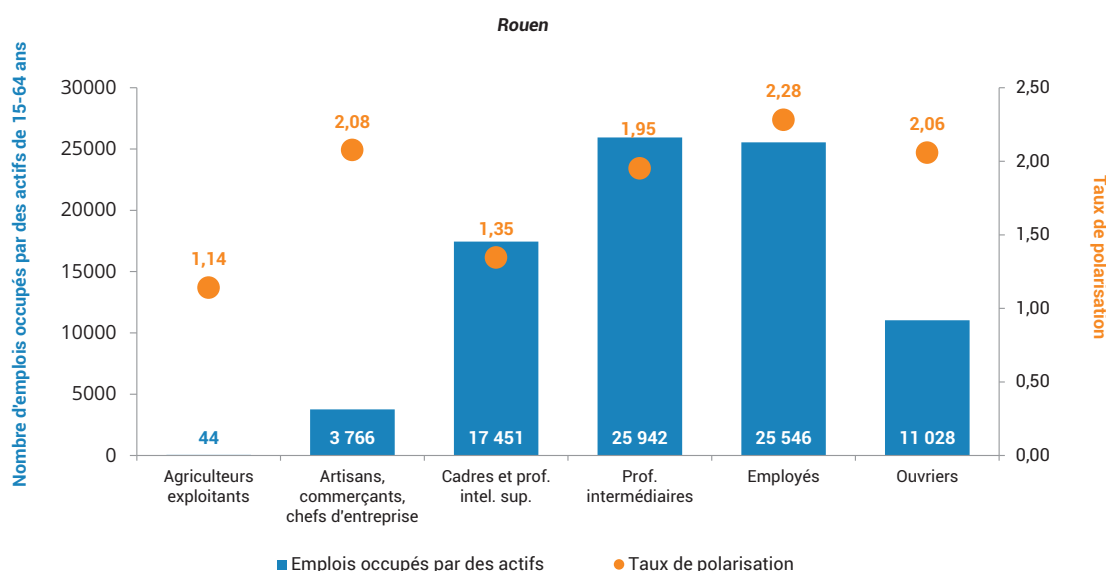
Il y a équilibre lorsque le taux est égal à un. Dans ce cas, les départs quotidiens vers le lieu de travail sont équivalents en volume aux arrivées quotidiennes d'actifs occupés, ou tous les emplois sont occupés par des actifs de la commune (pas de départs et pas d'arrivées).



LES ACTEURS ÉCONOMIQUES

Taux de polarisation de l'emploi des 15-64 ans selon la PCS

Source : Insee, RP Fichiers détail 2019 - Traitements © Compas



Lecture : En 2019, le taux de polarisation des emplois d'ouvriers est de 2,06 à Rouen.

Les employés enregistrent le plus fort taux de polarisation, soit 2,28. En effet, 11 190 actifs occupés vivant à Rouen appartiennent à cette catégorie quand la commune dispose de 25 550 emplois occupés par des actifs de 15-64 ans dans cette même catégorie.



Baromètre - L'indice de développement des territoires

Les indicateurs permettant de décrire les territoires sont nombreux. Ils peuvent concerner le logement, la relation à l'emploi, le niveau de vie, l'accès aux services, la mobilité, la démographie... Nous avons choisi d'analyser seulement trois indicateurs et de les agréger afin d'en faciliter la lecture.

Ces trois indicateurs couvrent les dimensions suivantes :

- **le niveau de formation** : il s'agit ici d'un indicateur qui permet d'approcher l'accès à la formation (donc pour une part l'accès et l'usage de services publics), la potentialité des habitants à accéder à l'emploi (la formation étant un indicateur déterminant au regard du chômage), la participation à la vie citoyenne (les partis, les élus, la vie associative – à l'exception importante d'une partie de la vie associative sportive – sont dominés par des personnes ayant un niveau de formation important, souvent au-delà du bac). Nous avons donc retenu la part des hauts niveaux de formation (Bac+2 et plus) parmi la population ayant achevé ses études. Cet indicateur permet d'estimer le capital social d'un territoire.

- **Le niveau de revenu** des habitants des territoires offre une lecture essentielle soit de la pauvreté, soit des capacités économiques de ses habitants à consommer. Le niveau de revenu est aussi lié soit à un capital économique important, soit à une activité économique rémunératrice. Nous avons retenu le revenu médian par unité de consommation qui nous permet d'approcher le niveau de vie des habitants du territoire.

- La participation à la vie économique est aussi liée à la production que chacun d'entre nous peut faire au sein de la société. Cette production est liée à notre implication dans le système d'échange (force de travail contre rémunération). La part de notre vie à cette fonction est de plus en plus élastique : pour certains le travail peut commencer très rapidement (ce qui est le cas pour beaucoup de jeunes dans les quartiers prioritaires), pour d'autres le travail peut commencer tardivement (après des études par exemple) ou alors se terminer bien après 60 ans. Nous avons donc retenu une tranche d'âge se limitant à la période située entre 25 et 54 ans qui est la tranche d'âge où la très grande partie des actifs va être en situation de production. L'indicateur permet de définir **la part de la population active occupée (c'est-à-dire la population occupant réellement un emploi) âgée de 25 à 54 ans**. Ainsi, plus l'indicateur est important et plus la population est impliquée dans la vie active et inversement, plus l'indicateur est faible et moins il y a d'actifs occupés.

DÉFINITION

Indice de développement des territoires : cet indice@Compas est basé sur la mesure de l'écart entre la France et chacun des territoires. Chacun des trois indicateurs tient ensuite compte de la valeur moyenne de l'indicateur au niveau national (car il y a des pourcentages et pour le revenu une dimension monétaire). Ainsi, quand la valeur est inférieure à zéro, cela signifie qu'au regard des trois indicateurs il y a une situation globalement plus défavorable pour ce territoire au regard de l'ensemble de la France, même s'il se peut qu'un des indicateurs soit mieux positionné.



Détail des facteurs de l'indice de développement des territoires

Source : Insee, RP 2019 & Filosofi 2019 - Traitements © Compas

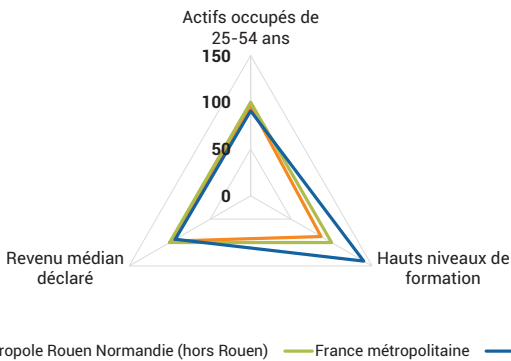
	Indice de développement des territoires	Actifs occupés de 25-54 ans		Hauts niveaux de formation parmi les 15 ans et plus non scolarisés		Revenu médian déclaré
		Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	€
Vieux Marché / Cathédrale	+184	5 630	79,5	6 193	59,4	2 138
Centre-ville Rive Gauche	-18	4 458	70,1	3 949	36,8	1 351
St-Marc / Croix de Pierre / St-Nicaise	+63	3 662	73,7	3 539	44,3	1 776
St-Clément / Jardin des Plantes	+28	4 361	73,1	3 874	39,3	1 689
Gare Jouvenet	+247	3 633	81,8	4 928	61,1	2 750
Côteaux Ouest	+99	2 625	80,9	2 416	48,5	1 816
Grieu / Vallon Suisse / St-Hilaire	+77	1 928	79,2	1 951	42,3	1 990
Pasteur	+162	2 052	81,2	2 034	57,5	1 965
Grand Mare	-177	878	51,5	578	19,3	887
Châtelet / Lombardie	-257	656	39,7	382	13,7	481
Sapins / Vieux Sapins	-178	817	51,0	493	17,5	1 009
Grammont	-117	963	61,5	641	26,8	954
Mont-Gargan	+18	877	77,8	672	33,9	1 869
IRIS du QPV Les Hauts de Rouen	-202	2 351	47,4	1 453	16,9	807
IRIS du QPV Voltaire Grammont	-117	963	61,5	641	26,8	954
Rouen	+48	32 549	72,8	31 657	43,2	1 679
Caen	+30	26 693	71,0	28 050	40,1	1 692
Le Havre	-78	42 602	69,6	28 461	23,6	1 529
Tours	+23	37 866	74,8	36 175	38,9	1 627
Nancy	+85	29 098	73,7	31 520	48,4	1 759
Métropole Rouen Normandie (hors Rouen)	-31	107 173	77,1	74 353	26,9	1 748
Seine-Maritime	-40	362 856	78,4	229 592	25,1	1 743
France métropolitaine	Référence = 0	19 751 798	80,2	14 778 000	31,0	1 806

- Valeurs inférieures à celle de Rouen
- Valeurs inférieures à celle de Rouen
- Valeurs supérieures à celle de Rouen

Lecture : L'indice de développement des territoires de Rouen est de 48.

Indice de développement des territoires

Source : Insee, RP 2019 & Filosofi 2019 - Traitements © Compas



Lecture : La part de 15 ans et plus non scolarisés avec de hauts niveaux de formation de Rouen est 1,4 fois plus élevée que celle de la France métropolitaine.

L'indice de développement des territoires est supérieur de 48 à Rouen par rapport à la France métropolitaine : la situation y est donc plus favorable qu'en moyenne nationale.

Seule la part de 15 ans et plus non scolarisés avec de hauts niveaux de formation observée à Rouen est supérieure à la moyenne métropolitaine (43% contre 31%).

Les facteurs de fragilités pèsent différemment selon les quartiers, témoignant des caractéristiques spécifiques à chacun d'entre eux.

Les indices de développement des territoires les plus bas sont enregistrés dans les quartiers Grand Mare (-177), Châtelet / Lombardie (-257) et Sapins / Vieux Sapins (-178) ; il s'agit des territoires sur lesquels s'étend le quartier prioritaire Les Hauts de Rouen. À l'inverse, l'indice le plus élevé est de +247 pour Gare Jouvenet.



Quels sont les emplois du territoire ?

Nombre d'établissements

Source : Sirene, 1er janvier 2023 & Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

	Nombre d'établissements actifs	Nombre d'établissements participant au système productif	Part pour 1000 habitants (%)*
Rouen	26 573	20 602	183,4
Métropole Rouen Normandie (hors Rouen)	43 981	35 046	91,7
Zone d'emploi de Rouen	100 073	79 006	108,1
France métropolitaine	12 007 413	9 483 846	145,7

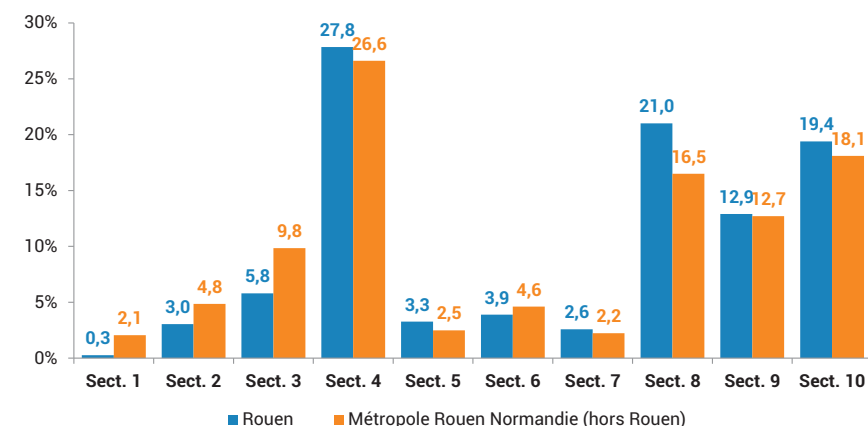
* Insee RP 2019

Lecture : Rouen compte 26 573 établissements actifs au 1er janvier 2023 dont 20 602 participant au système productif, soit 183,4 établissements participant au système productif pour 1000 habitants.

Au 1er janvier 2023, Rouen compte 26 573 établissements actifs dont 20 602 participant au système productif (soit 78% des établissements). Rouen compte ainsi 183 établissements participant au système productifs pour 1000 habitants. Pour comparaison, ce taux est de 92% pour la Métropole Rouen Normandie (hors Rouen), 108% pour la zone d'emploi de Rouen et de 146% pour la France métropolitaine.

Répartition des établissements productifs selon le secteur d'activité

Source : Sirene, 1er janvier 2023 - Traitements © Compas



Sect. 1	Agriculture, sylviculture et pêche
Sect. 2	Industrie manufacturière, industries extractives et autres
Sect. 3	Construction
Sect. 4	Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration
Sect. 5	Information et communication
Sect. 6	Activités financières et d'assurance
Sect. 7	Activités immobilières
Sect. 8	Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs
Sect. 9	Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale
Sect. 10	Autres activités de services

À Rouen, la répartition des établissements productifs montre une part plus importante du secteur du commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration par rapport aux autres secteurs (28% des établissements productifs). Viennent ensuite les secteurs des activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs (21%), des autres activités de services (19%) et de l'administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale (13%). Sur la Métropole Rouen Normandie (hors Rouen), c'est également le secteur du commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration qui compte le plus d'établissements productifs.

DÉFINITIONS

Le répertoire Sirene contient toutes les entreprises actives à la création du répertoire et celles créées depuis. Pour les personnes morales de droit public et les administrations, le répertoire est exhaustif depuis 1983. L'intégration complète du secteur privé agricole date de 1993.

L'établissement est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'unité légale. Il produit des biens ou des services : ce peut être une usine, une boulangerie, un magasin de vêtements, un des hôtels d'une chaîne hôtelière, la « boutique » d'un réparateur de matériel informatique...

L'établissement, unité de production, constitue le niveau le mieux adapté à une approche géographique de l'économie.

Établissement participant au système productif : Le caractère productif se rapproche de la notion du caractère marchand de la comptabilité nationale. Les établissements de codes NAF 68.20A et 68.20B (location de logements, location de terrains et d'autres biens immobiliers) ont ainsi été enlevés.

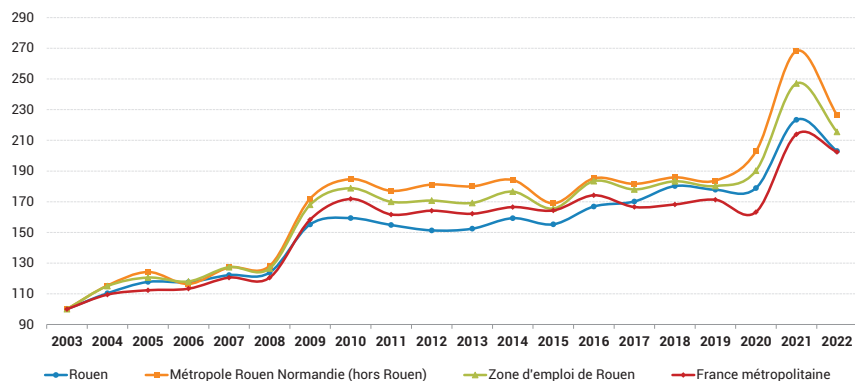
Lecture : Le secteur du Commerce, du transport, de l'hébergement et de la restauration regroupe 27,8% des établissements participant au système productif à Rouen en 2023.

Quels sont les emplois du territoire ?



Évolution des créations d'établissements productifs depuis le début des années 2003 (en base 100)

Source : Sirene, 1er janvier 2003-2022 - Traitements © Compas



Lecture : De 2003 à 2022, le nombre de créations d'établissements participant au système productif à Rouen passe de l'indice 100 à l'indice 203, il a augmenté de 103% pendant cette période.

À l'échelle nationale, l'évolution de la création d'établissements productifs montre une accélération à partir de 2009. Cela correspond au début de l'auto-entreprise. Aujourd'hui, près d'une création d'entreprise sur deux est une auto-entreprise. Il est également à noter qu'en période de crise, il y a souvent plus de création de petites entreprises.

À Rouen, 2 607 établissements ont été créés en 2022, contre 1 284 en 2003, soit 1 323 créations d'établissements en plus entre les deux années (+103%). Sur la dernière année, la création d'établissement s'est ralentie sur la commune (261 créations en moins).

DÉFINITION

Création d'établissement : depuis le 1er janvier 2007, la notion de création d'établissement correspond à la mise en œuvre de nouveaux moyens de production, en cohérence avec la notion de création d'entreprise qui s'appuie sur un concept harmonisé au niveau européen pour faciliter les comparaisons.

Les créations d'établissements correspondent aux établissements du répertoire Sirene qui enregistrent un début d'activité relevant de l'un des cas suivants :

- 1) l'immatriculation d'un nouvel établissement avec création d'une nouvelle combinaison de facteurs de production ;
- 2) le cas où l'établissement redémarre une activité après une interruption de plus d'un an (il n'y a pas de nouvelle immatriculation dans Sirene mais reprise de l'ancien numéro Siret, en général pour un entrepreneur individuel) ;
- 3) le cas où l'établissement redémarre une activité après une interruption de moins d'un an, mais avec changement d'activité ;
- 4) la reprise par un établissement nouvellement immatriculé de tout ou partie des activités et facteurs de production d'un autre établissement lorsqu'il n'y a pas de continuité économique entre la situation du cédant et celle du repreneur.

On considère qu'il n'y a pas continuité économique de l'établissement si, parmi les trois éléments suivants, au moins deux sont modifiés lors de la reprise : l'unité légale contrôlant l'établissement, l'activité économique et la localisation.



Quels sont les emplois du territoire ?

Établissements de l'Économie Sociale et Solidaire

Source : Sirene 1er janvier 2023 & Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

	Établissements de l'économie sociale et solidaire				
	Nombre	Part parmi les établissements actifs (%)	Part pour 1000 habitants* (%)	Nombre de créations d'établissements ESS en 2022	Part de créations d'établissements ESS** en 2022 (%)
Rouen	2 708	10,2	24,1	75	2,9
Métropole Rouen Normandie (hors Rouen)	4 210	9,6	11,0	125	2,9
Zone d'emploi de Rouen	9 720	9,7	13,3	257	2,8
France métropolitaine	1 047 133	8,7	16,1	26 025	2,4

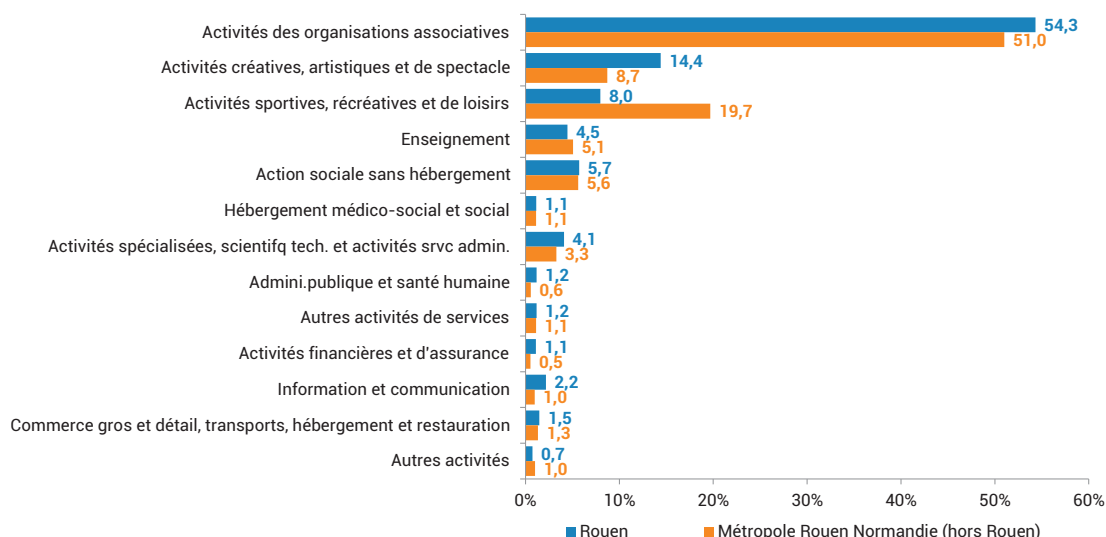
* Insee RP 2019

** Nombre de créations d'établissements ESS parmi l'ensemble des créations d'établissements

Lecture : L'Économie Sociale et Solidaire regroupe 2 708 établissements à Rouen en 2023, soit 10,2% de l'ensemble des établissements actifs. Cela représente 24,1 établissements ESS pour 1000 habitants. 75 établissements ESS ont été créés en 2022, soit 2,9% de l'ensemble des créations d'établissements.

Répartition des établissements de l'ESS selon le secteur d'activité

Source : Sirene 1er janvier 2023 - Traitements © Compas



Lecture : Les activités des organisations associatives représentent 54,3% des établissements de l'ESS à Rouen en 2023.

En 2023 à Rouen, 54% des établissements de l'ESS concernent le secteur des activités des organisations associatives. Viennent ensuite les secteurs des activités créatives, artistiques et de spectacle (14%) puis des activités sportives, récréatives et de loisirs (8%). Sur la Métropole Rouen Normandie (hors Rouen), c'est également le secteur des activités des organisations associatives qui est le plus représenté (51%).

DÉFINITION

La loi n° 2014-856 du 31 juillet 2014 définit officiellement le périmètre de l'économie sociale et solidaire (ESS). Celle-ci comprend les quatre familles traditionnelles en raison de leur régime juridique (associations, fondations, coopératives et mutuelles) et inclut une nouvelle catégorie, les entreprises de l'ESS, adhérant aux mêmes principes :

- poursuivre un but social autre que le seul partage des bénéfices ;
- une lucrativité encadrée (notamment des bénéfices majoritairement consacrés au maintien et au développement de l'activité) ;
- une gouvernance démocratique et participative.

La variable ESS des établissements du fichier Sirene définit un champ plus large que la liste affichée par le CNCRES (Conseil National des Chambres Régionales de l'Économie Sociale), qui se restreint aux entreprises employeuses de l'ESS.



Migrants : Comment mesurer l'évolution des populations migrantes qui arrivent sur le territoire ?

www.insee.fr/
www.amnesty.fr/
www.irdes.fr/
<https://rm.coe.int/>

Air Bnb : Quels impact d'AirBnB sur l'offre de logement ?

Insee Analyse n°33 – Février 2017
 T. Aguilera, F. Artioli, C. Colomb, auteurs de « Les Villes contre Airbnb ? » in Gouverner la ville numérique (PUF, 2019)
<http://insideairbnb.com/>
www.insee.fr/fr/
www.academia.edu
www.airbnb.fr/

Précarité énergétique : Comment mesurer la précarité énergétique ?

ONPE – 2019 Étude thématique
 ONPE – 2018 Tableau de bord de la précarité énergétique
www.precarite-energie.com (1)
www.precarite-energie.com (2)
<https://onpe.org>

Quelles sont les tendances et modalités de vente des logements sociaux ?

www.ouest-france.fr
www.dossierfamilial.com

Stages de troisième : inégalités sociales et territoriales à l'œuvre

INJEP Analyses et Synthèses – Février 2018 n°10
<https://injep.fr>
www.inegalites.fr



[Cliquez sur les liens pour accéder aux articles](#)

Familles recomposées : quelle évolution ? quels besoins sociaux ?

Centre d'observation de la société - Mai 2017
 Insee Première n°1788 – Janvier 2020 (données 2018)
 DREES Études et résultats n°0947 – Janvier 2016
 Insee Première n°1788 – Janvier 2020 (données 2018)
 « De plus en plus de familles recomposées », Centre d'observation de la société, 15/05/2017 www.observationsociete.fr
 « En 2018, 4 millions d'enfants mineurs vivent avec un seul de leurs parents au domicile », INSEE Première, janvier 2020, n°1788 www.lecompas.fr
 « Petites surfaces, surpeuplement, habitat dégradé : des conditions de logement plus difficiles après une séparation », DREES : Études et résultats, janvier 2016, n°0947 www.drees.solidarite-sante.gouv.fr

Espérance de vie : Quelle évolution ? Quelle disparité entre les profils ?

Observatoire de la société – Janvier 2020
 DREES - Octobre 2019 n°1127
 Insee Première - Février 2018 n°1687
 Centre d'observation de la société – Avril 2020 et Février 2015
www.observationsociete.fr (1)
www.drees.solidarite-sante.gouv.fr
www.observationsociete.fr (2)
www.observationsociete.fr (3)

L'activité des seniors : Quelle évolution de l'âge de départ à la retraite ? Quelle disparité selon les profils ?

CNAV - Rapport du Conseil d'orientation des retraites - Novembre 2019
 Insee Focus n°119 – Juillet 2018
 « Les retraités et la retraite » Panoramas de la DREES 2019 – Insee première n° 1372 octobre 2018
www.cor-retraites.fr
www.insee.fr (1)
www.insee.fr (2)
www.drees-solidarites-sante.gouv.fr



Le non recours aux droits et aux services : quel public est concerné et pour quelles raisons ?

Philippe Warin La vie des idées – Juin 2010 et Septembre 2012

Observatoire du non recours (ODENORE)

Défenseur des droits – Avril 2017

Baromètre DJEPVA sur la jeunesse réalisé par l'INJEP et le CREDOC – 2019

Philippe WARIN, « Ceux qui ne demandent rien », Alternatives économiques, Hors-série n°56, Septembre 2012 <https://www.alternatives-economiques.fr>

Philippe WARIN, « Qu'est-ce que le non recours aux droits sociaux », La vie des idées, Juin 2010 <https://laviedesidees.fr>

Philippe WARIN, « Ce que demande la non-demande », La vie des idées, Octobre 2018 <https://laviedesidees.fr>

DEFENSEUR DES DROITS, « Relations des usagers et usagères avec les services publics : le risque du non-recours », Enquête sur l'accès aux droits, Volume 2, Avril 2017 www.lecompas.fr

La pauvreté : différence entre pauvreté ressentie et mesurée ?

Rapport sur la pauvreté en France 2018 – Observatoire des inégalités

Insee Chiffres clés

Insee résultat : Pauvreté en conditions de vie de 2004 à 2017 - avril 2019

<https://www.insee.fr> (1)

<https://www.insee.fr> (2)

La très grande précarité : quels sont les différents profils de population concernée ?

Observatoire des inégalités – Décembre 2019

Centre d'observation de la société – Avril 2019 ; Mai 2018 ; Août 2017 ; novembre et janvier 2015

www.inegalites.fr

www.observationsociete.fr (1)

www.observationsociete.fr (2)

www.observationsociete.fr (3)

www.observationsociete.fr (4)

www.observationsociete.fr (5)

www.observationsociete.fr (6)

www.caf.fr

Inégalités femmes-hommes : quid de la répartition des rôles aujourd'hui ?

Enquête Emploi du temps réalisée par l'INSEE 1974-1975 et 2009- 2010

Centre d'observation de la société – Juillet et novembre 2019

Centre d'observation de la société – Juin 2016 et novembre 2017

www.insee.fr

www.observationsociete.fr (1)

www.observationsociete.fr (2)

www.observationsociete.fr (3)

www.observationsociete.fr (4)

Introduction des chapitres

Familles : Tableaux de l'économie française 2019, Ménages – Familles, INSEE / Territoires du social, n°518, Mai 2021

Enfants : INJEP Analyses et Synthèses – Février 2018 n°10



A

L'allocation pour adulte handicapé (AAH) permet de garantir un revenu minimum aux personnes handicapées de plus de 20 ans (ou de plus de 16 ans, si il n'est plus considéré comme étant à charge pour le bénéfice des prestations familiales.) et jusqu'à l'âge minimum légal de départ à la retraite en cas d'incapacité de 50 % à 79 %. Ce droit est ouvert dès lors que la personne handicapée ne peut prétendre à un avantage vieillesse, invalidité ou rente d'accident du travail d'un montant au moins égal à celui de l'AAH.

Actifs : La population active regroupe les actifs ayant un emploi et les chômeurs. Ne font pas partie de la population active les personnes qui, bien que s'étant déclarées au chômage, précisent qu'elles ne recherchent pas d'emploi.

Actifs occupés : Population active ayant un emploi (ou actifs ayant un emploi). Au sens du recensement, la population active ayant un emploi (ou les actifs ayant un emploi) comprend les personnes qui déclarent être dans une des situations suivantes : - exercer une profession (salariee ou non), même à temps partiel ; - aider une personne dans son travail (même sans rémunération) ; - être apprenti, stagiaire rémunéré ; - être chômeur tout en exerçant une activité réduite ; - être étudiant ou retraité tout en occupant un emploi.

Âge atteint : L'âge est la durée écoulée depuis la naissance. L'âge par génération (ou âge atteint dans l'année ou encore âge en différence de millésimes) est la différence entre l'année de collecte de l'information et l'année de naissance.

Âge révolu : L'âge est la durée écoulée depuis la naissance. L'âge en années révolues est l'âge atteint au dernier anniversaire

Allocataires Caf : Les allocataires des Caisses d'Allocations Familiales sont les personnes qui perçoivent au moins une allocation au regard de leur situation familiale et/ou monétaire. La notion d'allocataire est une notion de foyer (à rapprocher des ménages au sens Insee) et non d'individu. Ainsi, compter des allocataires signifie compter des foyers constitués de personnes seules ou de plusieurs personnes (familles). Les Caf gèrent deux types de prestations : - Les prestations légales, dont les barèmes et les conditions d'attribution sont fixés nationalement (ex : allocations familiales, allocation logement, etc..) - Des aides d'action sociale (aides financières individuelles, interventions de travailleurs sociaux, ...), gérées par chacune des Caf et dont les conditions d'attribution sont spécifiques à chaque caisse. Les données disponibles concernent uniquement les bénéficiaires de prestations légales.

B

Bas niveaux de formation : Sont considérées comme de bas niveaux de formation les personnes de 15 ans et plus non scolarisées, n'ayant aucun diplôme, ou ayant un Certificat d'études primaires, un Bepc ou un brevet des collèges. La population scolarisée est exclue.

C

Catégorie de demandeurs d'emplois A ; B ; C :

Catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi

Catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (78 heures ou moins au cours du mois)

Catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (plus de 78 heures au cours du mois)

Chômeurs : Il existe deux définitions du chômage. La première est celle de l'Insee, qui utilise les normes du Bureau international du travail. Un chômeur est une personne âgée de plus de 15 ans, qui n'a pas travaillé la semaine de référence de l'enquête (même une heure), se trouve disponible dans les 15 jours et recherche activement un emploi. La seconde est celle du ministère de l'emploi : elle comptabilise les demandeurs d'emploi enregistrés par Pôle emploi dans différentes catégories. Il s'agit donc d'une définition administrative.

Pôle emploi enregistre les demandeurs d'emploi en trois principales catégories :

- catégorie A : tous les demandeurs d'emploi n'ayant exercé aucune activité le mois précédent (1). C'est la catégorie de base, la plus commentée.
- catégorie B : demandeurs d'emploi ayant exercé une activité réduite, moins de 78 heures le mois précédent.
- catégorie C : demandeurs d'emploi ayant travaillé plus de 78 heures le mois précédent.

(1) Le « mois précédent » ne signifie pas que ces personnes exercent régulièrement une telle activité.

Clap (Connaissance Locale de l'Appareil Productif) : système d'information alimenté par différentes sources dont l'objectif est de fournir des statistiques localisées au lieu de travail jusqu'au niveau communal, sur l'emploi salarié et les rémunérations pour les différentes activités des secteurs marchand et non marchand.



Contrats précaires : Sont considérés comme contrats précaires les contrats à durée déterminée, les contrats d'intérim, les emplois aidés, les apprentis et les stagiaires rémunérés. La part des salariés en contrats précaires donne une indication de la stabilité d'accès à l'emploi de la population salariée résidant sur le territoire.

La **Complémentaire Santé Solidaire (C2S ou CSS)** a remplacé la Couverture Maladie Universelle - Complémentaire (CMUC-C) et l'Aide au paiement d'une Complémentaire Santé (ACS) le 1er novembre 2019. Son objectif reste le même : aider les personnes aux ressources modestes dans leurs dépenses de santé. La C2S est reconduite automatiquement chaque année pour les allocataires du RSA et du minimum vieillesse (ASPA), contrairement à la CMU-C.

D

Déciles : Si l'on ordonne une distribution de salaires, de revenus, de patrimoine, de niveaux de vie..., les déciles (au nombre de 9 : de D1 à D9) sont les valeurs qui la partagent en 10 sous-populations d'effectifs égaux. Le 1er décile (resp. 9e décile) est le seuil en dessous (resp. au-dessus) duquel se situent les 10% des ménages (ou personnes) ayant le plus faible (resp. haut) salaire, revenu, patrimoine, niveau de vie...

Densité médicale : La densité médicale est le ratio qui rapporte les effectifs de médecins (omnipraticiens, spécialistes...) à la population d'un territoire donné. La densité médicale s'exprime en nombre de médecins (par exemple) pour 100 000 habitants.

E

L'**écart interdécile** est la différence entre le neuvième et le premier décile, le plus souvent exprimée en euros par mois. Le neuvième décile est le revenu le plus faible des 10% les plus aisés, le premier décile est le revenu le plus élevé des 10% les plus pauvres.

Emplois stables : Nous considérons en emploi stable les salariés à temps complet et sans limitation de durée (CDI ou fonction publique).

F

Une **famille monoparentale** est constituée d'un adulte isolé ayant la charge d'un ou plusieurs enfant(s). L'adulte est dans 90% des cas la mère. Par « enfant » on entend les personnes à charge âgées de moins de 25 ans. On ne considère que les enfants célibataires.

Une **famille nombreuse** est une famille comprenant au moins trois enfants de moins de 25 ans.

H

Hauts niveaux de formation : Sont considérées comme de hauts niveaux de formation les personnes de 15 ans et plus non scolarisées, de niveau bac + 2 et plus. La population scolarisée est exclue.

I

Impôts directs : Ensemble des impôts sur le revenu des personnes physiques (IRPP), taxe d'habitation (TH), contribution sociale généralisée (CSG), contribution à la réduction de la dette sociale (CRDS), prélèvement libératoire sur valeurs mobilières et autres prélèvements sociaux sur les revenus du patrimoine.

L'**indice de vieillissement des générations âgées** rapporte la population âgée de 60 à 74 ans à la population âgée de 75 ans et plus. Cet indicateur permet d'appréhender, sans réaliser de projections de populations, l'évolution programmée de la population âgée et ainsi le vieillissement à venir de la population. En effet, le rapport entre ces deux générations donne une idée du remplacement des générations pour la décennie suivante. Plus ce rapport est élevé, plus la génération des 60-74 ans est importante par rapport à la génération des 75 ans et plus, et plus la population des personnes âgées est susceptible d'augmenter dans la décennie à venir. Et inversement, plus ce rapport est faible, plus la population des 75 ans et plus est susceptible de diminuer dans la décennie à venir. Cet indicateur est surtout significatif pour les comparaisons entre territoires. En effet, il ne prend pas en compte les taux de mortalité (l'intégralité de la génération des 60-74 ans n'atteindra pas l'âge de 75 ans et plus), ni les migrations susceptibles d'intervenir sur la décennie. Il doit être considéré avec d'autant plus de précautions si le territoire comprend des structures d'accueil des personnes âgées.

Indice de chômage estimé : demandeurs d'emploi en fin de mois de catégorie A rapportés à l'ensemble des actifs

Intensité de la pauvreté : L'intensité de la pauvreté (ou « poverty gap ») est un indicateur qui permet d'apprécier à quel point le niveau de vie de la population pauvre est éloigné du seuil de pauvreté. L'Insee mesure cet indicateur comme l'écart relatif entre le niveau de vie médian de la population pauvre et le seuil de pauvreté. Plus cet indicateur est élevé et plus la pauvreté est dite intense, au sens où le niveau de vie des plus pauvres est très inférieur au seuil de pauvreté



Iris signifie « Îlots regroupés pour l'information statistique ». C'est la plus petite division territoriale statistique définie par l'Insee. Un Iris résidentiel regroupe toujours environ 2 000 habitants. En ville, un Iris correspond à peu près à l'idée la plus commune du « quartier ». Il peut être de superficie très différente selon la densité de population.

L

Les **logements du secteur social** selon l'Insee, sont :

- les logements appartenant à des organismes HLM (Habitation à loyer modéré) ou à d'autres bailleurs de logements sociaux (par exemple, logements détenus par les sociétés immobilières d'économie mixte - SEM) et qui sont soumis à la législation HLM pour la fixation de leur loyer ;
- les logements en dehors du champ des organismes de HLM mais pratiquant un loyer HLM. Remarque : Les logements-foyers, les résidences pour personnes âgées ou handicapées ne font partie des logements du secteur social.

Un **logement vacant** est un logement inoccupé se trouvant dans l'un des cas suivants : - proposé à la vente, à la location ; - déjà attribué à un acheteur ou un locataire et en attente d'occupation ; - en attente de règlement de succession ; - conservé par un employeur pour un usage futur au profit d'un de ses employés ; - gardé vacant et sans affectation précise par le propriétaire (exemple un logement très vétuste...)

M

Médiane : Si l'on ordonne une distribution de salaires, de revenus, de patrimoine, de niveaux de vie..., la médiane (D5 ou Q2) partage la population en deux sous-populations égales.

Un **ménage**, au sens du recensement de la population, désigne l'ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté. Un ménage peut être constitué d'une seule personne. Le nombre de ménages et le nombre de résidences principales sont égaux.

Remarque : les personnes vivant dans des habitations mobiles, les marins, les sans-abris, et les personnes vivant en communauté (foyers de travailleurs, maisons de retraite, résidences universitaires, maisons de détention...) sont considérées comme vivant hors ménage.

Les **minima sociaux** visent à assurer un revenu minimal à une personne (ou à sa famille) en situation de précarité. Ce sont des prestations sociales non contributives, c'est-à-dire qu'elles sont versées sans contrepartie de cotisations. Le système français de minima sociaux comporte divers dispositifs dont un spécifique aux départements d'outre-mer (Dom). Le RSA qui vise à lutter contre les exclusions est un des plus connus. Les autres allocations visent des publics spécifiques confrontés à un risque de grande pauvreté, par exemple : - les chômeurs de très longue durée, avec l'allocation de solidarité spécifique (ASS) pour ceux ayant épuisé leurs droits à l'assurance chômage ; - les personnes handicapées (allocation aux adultes handicapés - AAH) ; - les personnes âgées (minimum vieillesse).

Mobilité professionnelle journalière : Part (ou nombre) d'actifs qui arrivent ou sortent du territoire pour aller travailler.

N

Naissances : Les statistiques annuelles, concernant les naissances domiciliées, sont élaborées par l'Insee à partir des bulletins statistiques de l'état civil. Le lieu de l'événement est celui du domicile de la mère.

Niveau de vie : Revenu disponible du ménage rapporté au nombre d'unités de consommation (UC). Le niveau de vie est donc le même pour toutes les personnes d'un même ménage.

Nombre de pièces l'un logement : Le nombre de pièces d'habitation est le nombre de pièces à usage d'habitation (y compris la cuisine si sa surface est supérieure à 12m²), ainsi que les pièces annexes non cédées à des tiers (chambres de service...). Ne sont pas comptées les pièces à usage exclusivement professionnel ainsi que les entrées, couloirs, salles de bain, etc.

Nouveaux arrivants : Les nouveaux arrivants sur la commune correspondent aux populations nouvellement arrivées sur la commune. Le recensement de la population considère comme immigrants les personnes qui résident sur la commune et n'y résidaient pas l'année précédente quel que soit leur parcours résidentiel intermédiaire.



P

Petites résidences principales : Ce sont les résidences principales composées de 1 ou 2 pièces. Sont dénombrées les pièces à usage d'habitation (y compris la cuisine si sa surface excède 12 m²) ainsi que les pièces annexes non cédées à des tiers (chambres de service...). Ne sont pas comptées les pièces à usage exclusivement professionnel ainsi que les entrées, couloirs, salles de bain, ...

La **population « comptée à part »**, comprend les personnes qui habitent hors de la commune, mais qui y ont gardé une résidence : les étudiants qui poursuivent leurs études dans une autre ville, les militaires ou personnes âgées qui ont conservé un logement mais qui ne vivent plus dans la commune notamment.

La **population « municipale »** comprend toutes les personnes qui vivent effectivement dans la commune. On y trouve aussi bien les ménages qui demeurent en logement individuel, que les étudiants en cité-universitaire, les personnes âgées en maison de retraite, ou les personnes en habitat mobile, etc.

La **population non scolarisée** comprend les personnes non inscrites dans un établissement d'enseignement.

La **population totale** d'une commune est la somme de la population municipale et de la population comptée à part. La somme des populations totales des communes n'est pas équivalente à la population française, car elle comprend des doubles comptes. Un étudiant « compté à part », par exemple, peut être enregistré dans deux communes à la fois au sens de la population totale, une fois dans la commune de ses parents, une fois là où il étudie. Seule la population municipale est dite « sans double compte » : la somme est égale à la population totale.

Les **prestations sociales** : ensemble des prestations familiales, de logement, minima sociaux (revenu minimum d'insertion, revenu de solidarité active, allocation adulte handicapé, allocation de parent isolé, allocation de solidarité aux personnes âgées).

Les **professions et catégories socioprofessionnelles** (« PCS ») constituent un classement de la population en grands ensembles cohérents : six catégories d'actifs, auxquelles il convient d'ajouter les retraités et une catégorie « divers », regroupant les chômeurs n'ayant jamais travaillé, les militaires du contingent, les étudiants, les femmes (et les hommes) au foyer, etc. Les catégories d'actifs sont divisées en fonction de plusieurs critères : le type d'emploi, le statut (indépendant ou non), la qualification, la rémunération, etc. Les six

principales sont : agriculteurs, artisans commerçants et chefs d'entreprises, cadres et professions intellectuelles supérieures, professions intermédiaires, employés et ouvriers.

Q

Quartiles : Si l'on ordonne une distribution de salaires, de revenus, de patrimoine, de niveaux de vie..., les quartiles (au nombre de 3 : de Q1 à Q3) sont les valeurs qui la partagent en 4 sous-populations d'effectifs égaux. Le 1^{er} quartile (resp. 3^e quartile) est le seuil en dessous (resp. au-dessus) duquel se situent les 25 % des ménages (ou personnes) ayant le plus faible (resp. haut) salaire, revenu, patrimoine, niveau de vie...

R

Ratio aidants / aidés : De manière schématique, les proches des personnes âgées et notamment leurs enfants susceptibles d'aider les personnes âgées peuvent être assimilés aux 55 à 64 ans (populations des aidants). Le rapport entre les 55-64 ans (population des aidants) et les 85 ans et plus (population à aider) donne une idée du potentiel en matière de soutien à domicile des personnes âgées dépendantes par leur famille.

Une **résidence principale** est un logement, occupé de façon permanente et à titre principal par un ménage, le nombre de ménages est donc égal à celui des résidences principales. Le nombre de résidences principales comprend les logements ordinaires (voir ci-dessus), mais aussi toutes les autres formes de logements (foyers, habitat de fortune, roulotte, etc.).

Le **revenu disponible** d'un ménage comprend les revenus d'activité (nets des cotisations sociales), les revenus du patrimoine, les transferts en provenance d'autres ménages et les prestations sociales (y compris les pensions de retraite et les indemnités de chômage), nets des impôts directs.

Résidence secondaire ou occasionnelle : La distinction entre logements occasionnels et résidences secondaires est parfois difficile à établir ; c'est pourquoi, les deux catégories sont souvent regroupées. Les résidences secondaires correspondent aux logements utilisés pour les week-ends, les loisirs ou les vacances, y compris les logements meublés loués (ou à louer) pour des séjours touristiques. Les logements occasionnels regroupent les logements ou pièces indépendantes utilisés occasionnellement pour des raisons professionnelles (par exemple, un pied-à-terre professionnel d'une personne qui ne rentre qu'en fin de semaine auprès de sa famille).



Le **revenu fiscal par unité de consommation** divise le revenu global du ménage par un nombre de parts baptisées « unités de consommation », ce qui permet de comparer les niveaux de vie des ménages de taille différente, en prenant en compte leur composition. Les parts ne sont pas toutes de même taille. Selon le système utilisé par l'Insee, le premier adulte (ou une personne seule) vaut une part (donc une unité de consommation), les autres personnes de 14 ans ou plus valent 0,5 part, les enfants de moins de 14 ans 0,3 part.

Le **revenu médian** d'une population donnée (des ménages, des personnes seules, des familles monoparentales, etc.) est celui qui partage cette population en deux, autant gagnent moins, autant gagnent davantage.

RSA (Revenu de solidarité active) : Entré en vigueur le 1er juin 2009 en France métropolitaine et le 1er janvier 2011 dans les départements d'outre-mer, cette prestation remplace le revenu minimum d'insertion (RMI) et l'allocation de parent isolé (API) pour les personnes privées d'emploi. Il apporte une incitation financière aux personnes sans ressource qui reprennent un emploi (le RSA garantit à quelqu'un qui reprend un travail que ses revenus augmentent). Enfin il complète les ressources des personnes dont l'activité professionnelle ne leur apporte que des revenus limités.

S

Sédentaires : Au recensement de la population les sédentaires sont les populations qui résidaient sur la même commune l'année précédente.

Seuil de pauvreté : Il est égal à 60 % du niveau de vie médian de l'ensemble des personnes vivant en France métropolitaine.

Sirene (Système informatisé du répertoire national des entreprises et des établissements) : Ce système dont la gestion a été confiée à l'Insee enregistre l'état civil de toutes les entreprises et leurs établissements, quelle que soit leur forme juridique et quel que soit leur secteur d'activité, situés en métropole, dans les Dom (Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion et Mayotte) et à Saint-Pierre et Miquelon. Les entreprises étrangères qui ont une représentation ou une activité en France y sont également répertoriées.

Le **solde migratoire** est la différence entre les entrées (immigrants) et les sorties (émigrants) d'un territoire donné, à titre permanent, pour une année donnée.

Le **solde naturel** correspond à la différence entre les naissances et les décès.

Surpeuplement / Sous peuplement : Le fichier détail de l'Insee permet de construire des indicateurs de peuplement basés sur le nombre de pièces et la composition des ménages.

Pour réaliser notre estimation, le nombre de pièces nécessaire au ménage est décompté de la manière suivante :

- une pièce de séjour pour le ménage,
- une pièce pour chaque couple,
- une pièce pour chaque adulte (personne de 19 ans et plus) non en couple,
- une pièce pour deux enfants s'ils ont moins de 6 ans, quel que soit leur sexe,
- une pièce par enfant de 6 à 18 ans.

Exceptions : une personne seule en studio est réputée satisfaire la norme et un couple en studio est en sur-peuplement modéré (plutôt qu'accentué).

Pour chaque norme d'occupation, on retient l'écart entre le nombre de pièces réel et le nombre de pièces nécessaire. On associe à chacun de ces écarts relatifs un indicateur de peuplement (IP).

T

La **taille moyenne des ménages** reflète le nombre de personnes vivant par ménage (ou résidence principale).

Taux d'activité Le taux d'activité est le rapport entre le nombre d'actifs (personnes en emploi et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante.

Taux de couverture des ménages par les minima sociaux : Part ou nombre d'allocataires parmi les ménages d'un territoire.

Taux de déqualification : Part des hauts niveaux de formation occupant un emploi d'employé ou d'ouvrier parmi les hauts niveaux de formation en emploi.

Taux de pauvreté : Pourcentage de la population dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. Les taux de pauvreté sont diffusés dans les zones comptant au moins 1000 ménages ou 2000 personnes, dans lesquelles au moins 11 ménages et au moins 200 personnes sont pauvres. Lorsque les taux sont compris dans l'intervalle [0;5], la valeur exacte n'est pas affichée et est remplacée par 5%.

Taux de polarisation de l'emploi : Le taux de polarisation rapporte le nombre d'emplois situés sur la commune, au nombre d'actifs occupés (ayant un emploi) résidant sur la commune. Un taux proche de zéro caractérise une



commune résidentielle, qui ne dispose que de très peu d'emplois. Un taux nettement supérieur à un caractérise une ville qui attire chaque jour un nombre élevé d'actifs occupés. Il y a équilibre lorsque le taux est égal à un. Dans ce cas, les départs quotidiens vers le lieu de travail sont équivalents en volume aux arrivées quotidiennes d'actifs occupés, ou tous les emplois sont occupés par des actifs de la commune (pas de départs et pas d'arrivées).

Le **taux estimé de fécondité** est le rapport entre la moyenne des naissances au cours des trois dernières années et la population féminine âgée de 15 à 44 ans (en âge d'avoir des enfants). Il diffère de l'indice conjoncturel de fécondité calculé par l'Insee.

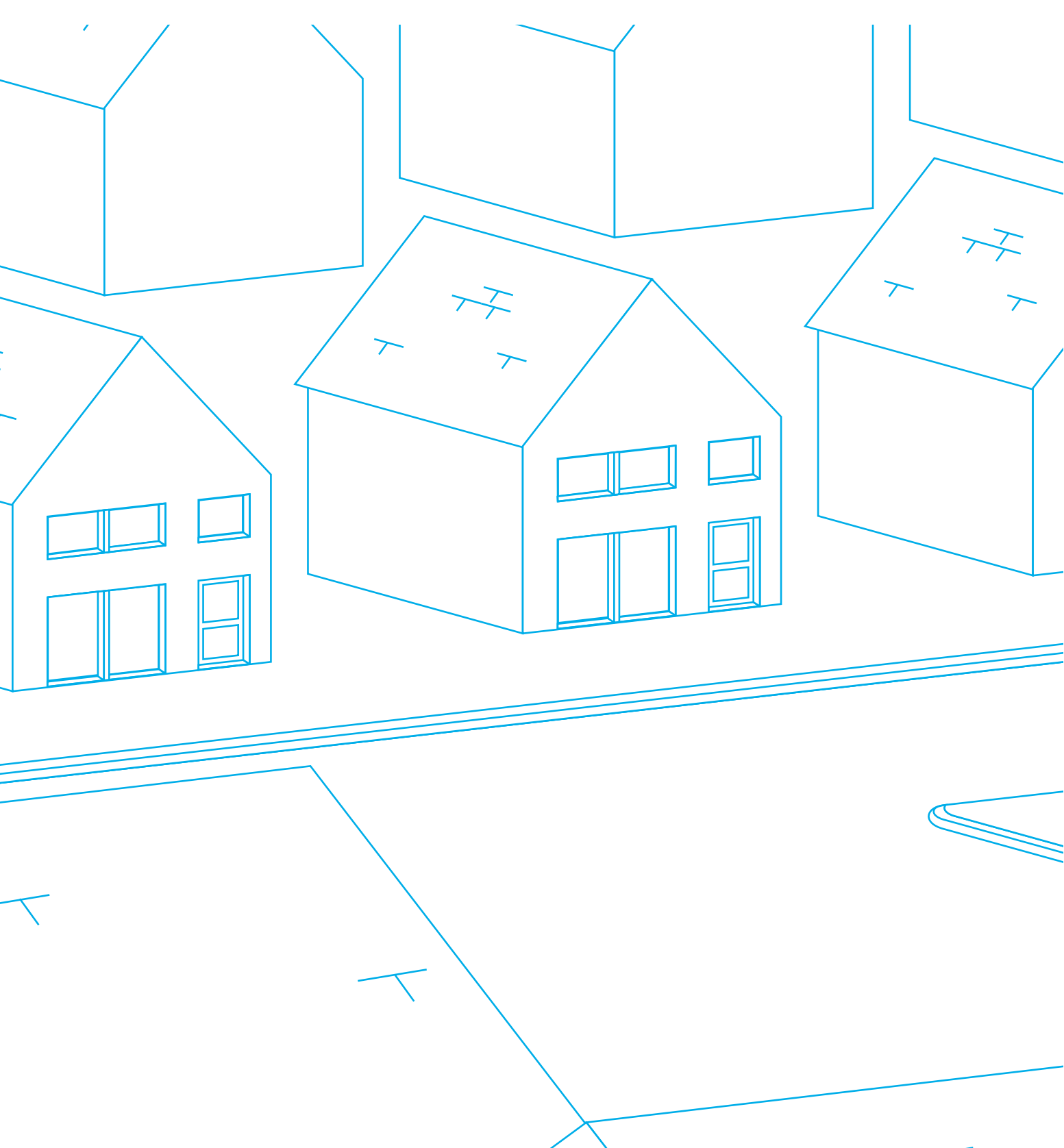
Temps partiel : La répartition des actifs ayant un emploi selon qu'ils occupent leur emploi principal à temps partiel ou à temps complet est réalisée sur la base de la déclaration des personnes concernées.

U

L'**unité de consommation** permet de comparer les niveaux de vie de ménages de taille différente en prenant en compte leur composition. L'Insee utilise la méthode de calcul suivante : le premier adulte (ou une personne seule) vaut une part entière (donc une unité de consommation), les autres personnes de 14 ans ou plus valent 0,5 part, les enfants de moins de 14 ans 0,3 part.

Z

Une **zone d'emploi** est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts.



Contact :

contact@compas-tis.com

Tél. : 02 51 80 69 80



@compas_infos



@Compas

www.lecompas.fr

Spécialiste du développement social local

Le Compas se développe depuis plus de 20 ans grâce à ses valeurs humaines, son réseau, ses partenariats bien ciblés, ses outils et méthodes continuellement renouvelés et son savoir-faire reconnu.

Nos engagements :

- > Contribuer au mieux-vivre des habitants et mettre en évidence les besoins invisibles.
- > Capitaliser les connaissances et les questionnements pour éclairer les enjeux sociaux.
- > Tisser une relation de confiance pour construire ensemble les politiques de demain.